

# SECTION H — ÉLECTRICITÉ

## H01 ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES FONDAMENTAUX

### Note(s)

1. Les procédés ne relevant que d'une seule technique prévue ailleurs, p.ex. séchage, revêtement, sont classés dans la classe appropriée pour cette technique.
2. Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la classe B81 et de la sous-classe B81B concernant les "dispositifs à microstructure" et les "systèmes à microstructure".

### **H01B CÂBLES; CONDUCTEURS; ISOLATEURS; EMPLOI DE MATERIAUX SPÉCIFIÉS POUR LEURS PROPRIÉTÉS CONDUCTRICES, ISOLANTES OU DIÉLECTRIQUES** (emploi pour les propriétés magnétiques H01F 1/00; guides d'ondes H01P; installations de câbles ou de lignes, ou de lignes ou de câbles électriques et optiques combinés, H02G)

#### Schéma général

##### CONDUCTEURS OU CÂBLES

Caractérisés par le matériau.....	1/00
Caractérisés par la forme.....	5/00, 7/00
Types particuliers pour: communications; transport d'énergie; câbles supraconducteurs.....	11/00, 9/00, 12/00
Fabrication; récupération.....	13/00, 15/00

##### ISOLATEURS OU CORPS ISOLANTS

Caractérisés par le matériau.....	3/00
Caractérisés par la forme.....	17/00
Fabrication.....	19/00

**1/00 Conducteurs ou corps conducteurs caractérisés par les matériaux conducteurs utilisés; Emploi de matériaux spécifiés comme conducteurs** (conducteurs, câbles ou lignes de transmission supraconducteurs ou hyperconducteurs caractérisés par les matériaux utilisés H01B 12/00; résistances H01C; leurs détails caractérisés par les matériaux employés pour la supraconductivité ou l'hyperconductivité H01L 39/12) [4]

#### Note(s)

Les groupes H01B 1/14-H01B 1/24 ont priorité sur les groupes H01B 1/02-H01B 1/06.

- 1/02 • composés principalement de métaux ou d'alliages
- 1/04 • composés principalement soit de compositions à base de carbone-silicium, soit de carbone soit de silicium
- 1/06 • composés principalement d'autres substances non métalliques
- 1/08 • • oxydes
- 1/10 • • sulfures
- 1/12 • • substances organiques [3]
- 1/14 • Matériau conducteur dispersé dans un matériau inorganique non conducteur [3]
- 1/16 • • le matériau conducteur comportant des métaux ou des alliages [3]
- 1/18 • • le matériau conducteur comportant des compositions à base de carbone-silicium, du carbone ou du silicium [3]
- 1/20 • Matériau conducteur dispersé dans un matériau organique non conducteur [3]
- 1/22 • • le matériau conducteur comportant des métaux ou des alliages [3]

- 1/24 • • le matériau conducteur comportant des compositions à base de carbone-silicium, du carbone ou du silicium [3]
- 3/00 Isolateurs ou corps isolants caractérisés par le matériau isolant; Emploi de matériaux spécifiés pour leurs propriétés isolantes ou diélectriques** (emploi particulier de matériaux piézo-électriques ou électrostrictifs H01L 41/00)
  - 3/02 • composés principalement de substances inorganiques
  - 3/04 • • mica
  - 3/06 • • amiante
  - 3/08 • • quartz; verre; laine de verre; laine de laitier; émaux vitreux
  - 3/10 • • oxydes métalliques (céramiques H01B 3/12)
  - 3/12 • • céramiques
  - 3/14 • • ciments
  - 3/16 • • gaz
  - 3/18 • composés principalement de substances organiques
  - 3/20 • • liquides, p.ex. huiles (huiles de silicone H01B 3/46)
  - 3/22 • • • hydrocarbures
  - 3/24 • • • contenant de l'halogène dans les molécules, p.ex. huiles halogénées
  - 3/26 • • asphalte; bitume; brai
  - 3/28 • • caoutchoucs naturels ou synthétiques
  - 3/30 • • matières plastiques; résines; cires

#### Note(s) [2006.01]

Le groupe H01B 3/47 a priorité sur les groupes H01B 3/32-H01B 3/46.

## H01B

3/32	• • • résines naturelles	7/16	• Câbles à tubes rigides (éléments de chauffage à structure similaire H05B)
3/34	• • • cires (cires de silicone H01B 3/46)	7/17	• Protection contre les dommages provoqués par des facteurs extérieurs, p.ex. gaines ou armatures (câbles de transport d'énergie avec écrans H01B 9/02; câbles de communication avec écrans H01B 11/06; installation de conduits H02G) [7]
3/36	• • • produits de condensation de phénols avec des aldéhydes ou des cétones	7/18	• par l'usure, la contrainte mécanique ou la pression [1, 7]
3/38	• • • produits de condensation d'aldéhydes avec des amines ou amides	7/20	• • • Tubes métalliques, p.ex. gaines de plomb [1, 7]
3/40	• • • résines époxy	7/22	• • • Fils rubans ou métalliques, p.ex. d'acier [1, 7]
3/42	• • • polyesters; polyéthers; polyacétals	7/24	• • • Dispositifs de protection localisée contre la contrainte mécanique ou la pression [1, 7]
3/44	• • • résines vinyliques; résines acryliques (silicones H01B 3/46)	7/26	• • • Réduction des pertes dans les gaines ou armatures [1, 7]
3/46	• • • silicones	7/28	• • par l'humidité, la corrosion, les attaques chimiques ou les conditions atmosphériques [1, 7]
3/47	• • • matières plastiques renforcées de fibres, p.ex. matières plastiques renforcées de verre [2006.01]	7/282	• • empêchant la pénétration de fluides dans les conducteurs ou les câbles (isolateurs ou corps isolants dont les surfaces sont traitées de manière appropriée pour préserver les propriétés isolantes, p.ex. pour la protection contre l'humidité, la souillure ou analogue, H01B 17/50) [7]
3/48	• • matériaux fibreux (matières plastiques renforcées de fibres H01B 3/47) [1, 2006.01]	7/285	• • • par remplissage total ou partiel d'interstices du câble [7]
3/50	• • • tissus	7/288	• • • en utilisant un matériau hygroscopique ou un matériau gonflant en présence d'un liquide [7]
3/52	• • • bois; papier; carton (papier non conducteur en soi D21H 27/12)	7/29	• • par des températures extrêmes ou par les flammes (H01B 7/42 a priorité) [7]
3/54	• • • papier durci; tissus durcis	7/295	• • en utilisant un matériau résistant aux flammes [7]
3/56	• • gaz	7/30	• avec dispositions pour réduire les pertes dans les conducteurs transmettant du courant alternatif, p.ex. dues à l'effet pelliculaire
<b>Note(s)</b>			
Le groupe H01B 12/00 a priorité sur les groupes H01B 5/00-H01B 11/00.			
<b>5/00</b>	<b>Conducteurs ou corps conducteurs non isolés caractérisés par la forme</b>	7/32	• avec dispositions pour détecter des défauts, p.ex. ruptures, fuites (localisation de défauts par la mesure G01)
5/02	• Barres; Barreaux; Fils ou rubans simples; Barres omnibus (aspects des connexions avec leurs pièces complémentaires H01R 25/00; schémas de barres omnibus H02B 1/20; installations de barres omnibus H02G 5/00) [1, 7]	7/36	• avec repères distinctifs ou indication de longueur
5/04	• enroulés ou bobinés	7/38	• avec des dispositions pour faciliter l'enlèvement de l'isolation [7]
5/06	• Tubes simples	7/40	• avec des dispositions pour faciliter le montage ou la fixation [7]
5/08	• Pluralité de fils ou analogues toronnés en forme de corde	7/42	• avec des dispositions pour la dissipation ou la conduction de la chaleur (isolateurs ou corps isolants à dispositifs de chauffage ou de réfrigération H01B 17/54) [7]
5/10	• toronnés autour d'un espace, d'un matériau isolant ou d'un matériau conducteur dissemblable	<b>9/00</b>	<b>Câbles de transport d'énergie</b>
5/12	• Fils tressés ou analogues	9/02	• avec écrans ou couches conductrices, p.ex. en vue d'éviter des gradients de potentiel élevés
5/14	• comprenant des couches ou pellicules conductrices sur supports isolants (couches isolantes ou pellicules isolantes sur des corps métalliques H01B 17/62)	9/04	• Câbles concentriques
5/16	• comprenant un matériau conducteur incorporé à un matériau isolant ou faiblement conducteur, p.ex. du caoutchouc conducteur (H01B 1/14, H01B 1/20 ont priorité; corps isolants combinés avec des éléments conducteurs mélangés H01B 17/64; peintures conductrices C09D 5/24) [3]	9/06	• Câbles sous pression de gaz; Câbles sous pression d'huile; Câbles utilisés dans des conduits sous pression de fluides
<b>7/00</b>	<b>Conducteurs ou câbles isolés caractérisés par la forme</b>	<b>11/00</b>	<b>Câbles ou conducteurs de communication (guides d'ondes H01P)</b>
7/02	• Disposition de l'isolement (matériaux H01B 3/00; isolateurs H01B 17/00)	11/02	• Câbles à paires ou quartes torsadées (interversion, croisement ou torsion aux jonctions H04B; compensation de capacité de terre H04B)
7/04	• Câbles, conducteurs ou cordons flexibles, p.ex. câbles traînants	11/04	• à paires ou quartes disposées les unes par rapport aux autres de manière à réduire la diaphonie (compensation au moyen de condensateurs ou de bobines d'induction supplémentaires H04B)
7/06	• Conducteurs ou câbles extensibles, p.ex. cordon torsadant automatiquement (dispositions pour stocker, dérouler de façon répétée et stocker à nouveau des longueurs de conducteurs ou de câbles B65H 75/34)		
7/08	• Câbles plats ou à ruban		
7/10	• Câbles à contact, c. à d. ayant des conducteurs pouvant être mis en contact par distorsion du câble		
7/12	• Câbles flottants (montages de câbles soutenus par des flotteurs H02G 9/12)		
7/14	• Câbles sous-marins		

11/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pourvus de moyens propres à réduire les effets de perturbations électromagnétiques ou électrostatiques, p.ex. écran (écrans en général H05K 9/00)</li> </ul>	13/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>• par passage à travers un bain liquide ou par immersion dans un bain liquide; par pulvérisation</li> </ul>
11/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecrans particuliers pour réduire la diaphonie</li> </ul>	13/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application d'isolants discontinus, p.ex. disques, perles</li> </ul>
11/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecrans particuliers pour réduire les perturbations provoquées par des sources extérieures</li> </ul>	13/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour câbles concentriques ou coaxiaux</li> </ul>
11/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositions pour obtenir des caractéristiques de transmission déterminées (bobines de pupinisation en soi H01F 17/08; circuits pupinisés H04B)</li> </ul>	13/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gainage; Blindage; Ecrans; Application de couches de protection d'un autre genre (H01B 13/32 a priorité) [4]</li> </ul>
11/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Câbles à charge inductive continue, p.ex. câbles krarupisés</li> </ul>	13/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>• par extrusion</li> </ul>
11/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Câbles, p.ex. câbles sous-marins, avec bobines ou autres éléments incorporés au cours de la fabrication du câble (boîtes de jonction pour câbles H02G 15/10)</li> </ul>	13/26	<ul style="list-style-type: none"> <li>• par enroulement, guipage ou chevauchement longitudinal (enroulement en général B65H)</li> </ul>
11/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>Câbles coaxiaux; Câbles analogues ayant plusieurs conducteurs intérieurs dans un conducteur extérieur commun (câbles appropriés au fonctionnement aux fréquences situées bien au-delà des fréquences acoustiques H01P 3/06)</li> </ul>	13/28	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application d'une charge inductive continue, p.ex. krarupisation</li> </ul>
11/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Câbles comportant plusieurs lignes coaxiales [3]</li> </ul>	13/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séchage (en général F26B); Imprégnation (H01B 13/32 a priorité) [4]</li> </ul>
11/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>Câbles comprenant à la fois au moins un conducteur de l'électricité et des fibres optiques [4]</li> </ul>	13/32	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplissage ou revêtement avec un matériau imperméable (pour installations de câbles H02G 15/00) [4]</li> </ul>
		13/34	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour marquer des conducteurs ou câbles [7]</li> </ul>
<b>12/00</b>	<b>Conducteurs, câbles ou lignes de transmission supraconducteurs ou hyperconducteurs</b>	<b>15/00</b>	<b>Appareils ou procédés de récupération du matériau de câbles</b> (conducteurs ou câbles isolés avec des dispositions pour faciliter l'enlèvement de l'isolation H01B 7/38; procédés ou appareils spécialement adaptés pour enlever l'isolation des conducteurs H02G 1/12)
12/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés par leurs formes [4]</li> </ul>	<b>17/00</b>	<b>Isolateurs ou corps isolants caractérisés par la forme</b> (isolateurs de section pour la traction électrique B60M 1/18; isolation de joints de rails E01B 11/54)
	<b>Note(s)</b>	17/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolateurs à suspension; Isolateurs d'arrêt</li> </ul>
	Le groupe H01B 12/12 a priorité sur les groupes H01B 12/04-H01B 12/10.	17/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaînes; Chaînes multiples</li> </ul>
12/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>• à fil unique [4]</li> </ul>	17/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fixation des isolateurs aux supports, aux conducteurs ou aux isolateurs voisins</li> </ul>
12/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>• à couches ou fils déposés sur des supports ou des noyaux [4]</li> </ul>	17/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>• par boulon à tête</li> </ul>
12/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>• à fils toronnés ou tressés [4]</li> </ul>	17/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• par liaison intermédiaire</li> </ul>
12/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• à plusieurs filaments enrobés dans des conducteurs normaux [4]</li> </ul>	17/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques particulières des isolateurs d'arrêt (dispositions pour alléger la tension mécanique des lignes ou câbles électriques H02G 7/04)</li> </ul>
12/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conducteurs creux [4]</li> </ul>	17/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolateurs de support (isolateurs à tige H01B 17/20; isolateurs fendus ou perforés H01B 17/24)</li> </ul>
12/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés par la disposition de l'isolation thermique [4]</li> </ul>	17/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fixation d'un isolateur à un support, à un conducteur ou à un isolateur voisin</li> </ul>
12/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés par le refroidissement [4]</li> </ul>	17/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour conducteurs très lourds, p.ex. barres-omnibus, rails</li> </ul>
<b>13/00</b>	<b>Appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication de conducteurs ou câbles</b>	17/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolateurs à tige</li> </ul>
13/004	<ul style="list-style-type: none"> <li>pour fabriquer des câbles à tubes rigides [7]</li> </ul>	17/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fixation de conducteurs à un isolateur</li> </ul>
13/008	<ul style="list-style-type: none"> <li>pour fabriquer des conducteurs ou câbles extensibles [7]</li> </ul>	17/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolateurs fendus ou perforés pour fixation par clou, vis, fil ou barre, p.ex. diabolo, bobine</li> </ul>
13/012	<ul style="list-style-type: none"> <li>pour fabriquer des faisceaux de fils [7]</li> </ul>	17/26	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolateurs d'entrée; Isolateurs de traversée</li> </ul>
13/016	<ul style="list-style-type: none"> <li>pour fabriquer des câbles coaxiaux (application d'isolants discontinus H01B 13/20) [7]</li> </ul>	17/28	<ul style="list-style-type: none"> <li>• du type condensateur (condensateurs H01G)</li> </ul>
13/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toronnage (toronnage de cordes D07B)</li> </ul>	17/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Scellement (garnitures de joint en général F16J)</li> </ul>
13/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disposition réciproque de paires ou de quartes en vue de réduire la diaphonie</li> </ul>	17/32	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolateurs simples constitués par au moins deux corps isolants dissemblables</li> </ul>
13/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>Isolation des conducteurs ou des câbles (H01B 13/32 a priorité) [4]</li> </ul>	17/34	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolateurs à liquide, p.ex. à huile</li> </ul>
13/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>• par enroulement</li> </ul>	17/36	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolateurs à vide ou à gaz</li> </ul>
13/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• par chevauchement longitudinal</li> </ul>	17/38	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accessoires, garniture, p.ex. capuchons, capots; Eléments de fixation prévus à cet effet</li> </ul>
13/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• par application de fibres lâches</li> </ul>	17/40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• sans ciment, mastic ou colle</li> </ul>
13/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>• par boudinage</li> </ul>	17/42	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moyens pour obtenir une distribution améliorée de la tension (isolateurs de traversée du type condensateur H01B 17/28); Protection contre la décharge en arc</li> </ul>
		17/44	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association structurelle d'isolateurs avec des anneaux anticorona (anneaux anticorona H01T 19/02)</li> </ul>
		17/46	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moyens pour ménager un trajet de décharge en arc extérieur (éclateurs H01T)</li> </ul>
		17/48	<ul style="list-style-type: none"> <li>• sur chaînes ou autres isolateurs disposés en série</li> </ul>

## H01B

17/50	• à surfaces traitées de manière appropriée pour préserver les propriétés isolantes, p.ex. pour la protection contre l'humidité, la souillure	17/62	• • Couches ou pellicules isolantes appliquées aux corps métalliques (couches ou pellicules conductrices sur corps isolants H01B 5/14)
17/52	• à dispositifs de nettoyage (H01B 17/54 a priorité)	17/64	• • combinés avec des éléments conducteurs mélangés, insérés ou en couches (corps conducteurs comprenant un matériau conducteur dispersé dans un matériau isolant H01B 5/16)
17/54	• à dispositifs de chauffage ou de réfrigération	17/66	• • Jonction de corps isolants, p.ex. par liaison
17/56	• Corps isolants		
17/58	• • Tuyaux, manchons, perles isolantes ou bobines au travers desquels passe le conducteur (tuyaux ou gaines de protection pour l'installation de lignes ou câbles dans des immeubles H02G 3/04)		
17/60	• • Corps isolants composés (câbles ou conducteurs H01B 7/00, H01B 9/00; résistances H01C; condensateurs H01G)	19/00	<b>Appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication d'isolateurs ou de corps isolants</b>
		19/02	• Séchage (en général F26B); Imprégnation
		19/04	• Traitement des surfaces, p.ex. application de revêtements

## H01C RÉSISTANCES

### Note(s)

1. Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
  - "variable" signifie variable de façon mécanique.
2. Les résistances variables dont la valeur est changée de façon non mécanique, p.ex. par effet électrique ou thermique, sont classées dans le groupe H01C 7/00.

### Schéma général

RÉSISTANCES FIXES.....	3/00, 7/00, 8/00, 11/00
RÉSISTANCES VARIABLES.....	10/00
AUTRES RÉSISTANCES.....	13/00
DÉTAILS.....	1/00
FABRICATION.....	17/00

### 1/00 Détails

1/01	• Montage; Support [2]
1/012	• • l'élément de base s'étendant le long de la résistance pour la rendre rigide ou la renforcer (H01C 1/016 a priorité; élément résistif formé de plusieurs spires ou boucles constituant un enroulement spiral, hélicoïdal ou en forme de tore H01C 3/18, H01C 3/20; élément résistif constitué par une ou plusieurs couches ou revêtements sur un élément de base H01C 7/00) [2]
1/014	• • la résistance étant maintenue et supportée entre deux éléments de support (H01C 1/016 a priorité) [2]
1/016	• • avec compensation de la dilatation ou de la contraction de la résistance [2]
1/02	• Boîtiers; Enveloppes; Enrobage; Remplissage de boîtier ou d'enveloppe [2]
1/022	• • le boîtier ou l'enveloppe pouvant être ouvert ou séparé de l'élément résistif [2]
1/024	• • le boîtier ou l'enveloppe étant fermé hermétiquement (H01C 1/028, H01C 1/032, H01C 1/034 ont priorité) [2]
1/026	• • • avec un gaz ou le vide entre l'élément résistif et le carter ou l'enveloppe [2]
1/028	• • l'élément résistif étant enrobé dans un matériau isolant pourvu d'une gaine extérieure [2]
1/03	• • • dans un matériau isolant en poudre [2]
1/032	• • avec plusieurs couches entourant l'élément résistif (H01C 1/028 a priorité) [2]
1/034	• • le boîtier ou l'enveloppe étant constitué par un revêtement ou un moulage sans gaine extérieure (H01C 1/032 a priorité) [2]
1/036	• • • sur un élément résistif enroulé [2]

1/04	• Dispositions de repères, p.ex. codage par la couleur
1/06	• Dispositions d'écrans électrostatiques ou électromagnétiques
1/08	• Dispositions de réfrigération; Dispositions de chauffage; Dispositions de ventilation
1/082	• • au moyen d'une circulation forcée de fluide [2]
1/084	• • par refroidissement naturel, p.ex. ailettes, dissipateurs thermiques [2]
1/12	• Dispositions de collecteurs de courant
1/125	• • de contacts fluides [2]
1/14	• Bornes ou points de prise spécialement adaptés aux résistances (en général H01R); Dispositions de bornes ou points de prise sur les résistances
1/142	• • les bornes ou points de prise étant constitués par un revêtement appliqué sur l'élément résistif [2]
1/144	• • les bornes ou points de prise étant soudés ou brasés [2]
1/146	• • l'élément résistif entourant la borne [2]
1/148	• • les bornes enveloppant ou entourant l'élément résistif (H01C 1/142 a priorité) [2]
1/16	• Réseaux de résistances non prévus ailleurs

3/00	<b>Résistances métalliques fixes en fil ou en ruban, p.ex. bobinées, tressées ou en forme de grille</b>
3/02	• disposées ou structurées en vue de réduire la self-induction, la capacité ou la variation en fonction de la fréquence
3/04	• Résistances ballast en fil de fer; Résistances similaires à coefficient de température variable
3/06	• Résistances souples ou pliables, une telle résistance pouvant être mise en boucle ou se replier sur elle-même [2]

3/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elément résistif dont la dimension ou la caractéristique change de façon continue ou par pas d'une borne à l'autre [2]</li> </ul>	8/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résistances de protection contre les surtensions; Parafoudres [2, 3]</li> </ul>
3/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'élément résistif ayant une forme en zigzag ou sinuose [2]</li> </ul>	10/00	<b>Résistances variables [2]</b>
3/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • situé dans un plan [2]</li> </ul>	10/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résistances liquides [2]</li> </ul>
3/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'élément résistif étant formé de plusieurs spires ou boucles enroulées en spirale, en hélice ou en forme de tore (H01C 3/02-H01C 3/12 ont priorité) [2]</li> </ul>	10/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>• avec une relation mathématique donnée entre le mouvement du moyen de commande de la résistance et la valeur de la résistance, cette relation étant autre qu'une relation directe de proportionnalité [2]</li> </ul>
3/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • comprenant plusieurs éléments enroulés distincts ou plusieurs configurations d'enroulement [2]</li> </ul>	10/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>• variables par mise en court-circuit de différentes portions de l'élément résistif [2]</li> </ul>
3/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • enroulées sur un élément de base plat ou en forme de ruban (H01C 3/16 a priorité) [2]</li> </ul>	10/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • avec des pièces conductrices interposées entre l'élément résistif et les moyens de mise en court-circuit, p.ex. prises [2]</li> </ul>
3/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • enroulées sur un élément de base cylindrique ou prismatique (H01C 3/16 a priorité) [2]</li> </ul>	10/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• variables par pression ou force mécanique [2]</li> </ul>
7/00	<b>Résistances fixes constituées par une ou plusieurs couches ou revêtements; Résistances fixes constituées de matériau conducteur en poudre ou de matériau semi-conducteur en poudre avec ou sans matériau isolant</b> (constituées de matériau pulvérulent ou granulaire H01C 8/00; résistances avec une barrière de potentiel ou une barrière de surface, p.ex. résistances à effet de champ, H01L 29/00; dispositifs à semi-conducteurs sensibles au rayonnement électromagnétique ou corpusculaire, p.ex. cellules photo-résistantes, H01L 31/00; dispositifs présentant de la supraconductivité ou de l'hyperconductivité H01L 39/00; dispositifs présentant des effets galvanomagnétiques ou des effets magnétiques similaires, p.ex. résistances commandées par un champ magnétique, H01L 43/00; dispositifs à l'état solide sans barrière de potentiel ou barrière de surface pour redresser, amplifier, commuter ou engendrer des oscillations H01L 45/00; dispositifs à résistance négative à effet de volume H01L 47/00) [2]	10/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• par changement de la pression entre des masses résistives ou entre une masse résistive et une masse conductrice, p.ex. du type empilé [2]</li> </ul>
7/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>• à coefficient de température positif</li> </ul>	10/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>• variables par moyens de commande auxiliaires [2]</li> </ul>
7/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>• à coefficient de température négatif</li> </ul>	10/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>• comprenant une pluralité d'éléments résistifs [2]</li> </ul>
7/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>• présentant des moyens pour réduire au minimum les variations de résistance dépendantes des variations de température</li> </ul>	10/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • comprenant des éléments résistifs présentant des valeurs grossières et des valeurs précises [2]</li> </ul>
7/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• sensibles à la tension, p.ex. varistances [6]</li> </ul>	10/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • les organes de contact ou les éléments résistifs mobiles étant associés en mouvement [2]</li> </ul>
7/102	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Couche-barrière de varistance, p.ex. couches de surface (H01C 7/12 a priorité) [6]</li> </ul>	10/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les dimensions de l'élément résistif variant de façon continue dans une direction, p.ex. élément résistif conique (H01C 10/04 a priorité) [2]</li> </ul>
7/105	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Noyaux de varistance (H01C 7/12 a priorité) [6]</li> </ul>	10/23	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les dimensions de l'élément résistif variant par une série de pas progressifs [2]</li> </ul>
7/108	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • en oxyde métallique [6]</li> </ul>	10/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le contact se déplaçant le long des spires d'un élément résistif en hélice, ou vice versa [2]</li> </ul>
7/112	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • du type ZnO [6]</li> </ul>	10/26	<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'élément résistif se déplaçant (H01C 10/16, H01C 10/24 ont priorité) [2]</li> </ul>
7/115	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • du type dioxyde de titane ou titanate [6]</li> </ul>		
7/118	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • en carbure, p.ex. du type SiC [6]</li> </ul>		
7/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Résistances de protection contre les surtensions; Parafoudres [3]</li> </ul>		
7/13	<ul style="list-style-type: none"> <li>• sensibles au courant [2]</li> </ul>		
	<b>Note(s)</b>		
	Les groupes H01C 7/02-H01C 7/13 ont priorité sur les groupes H01C 7/18-H01C 7/22.		
7/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>• comprenant une pluralité de couches empilées entre les bornes [2]</li> </ul>	10/28	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le contact basculant sur ou roulant le long de l'élément résistif ou des points de prise [2]</li> </ul>
7/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la couche ou le revêtement résistif étant de section décroissante [2]</li> </ul>	10/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le contact glissant le long de l'élément résistif [2]</li> </ul>
7/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elément résistif allongé plié ou courbé, p.ex. sinusoïdal ou en hélice [2]</li> </ul>	10/32	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • le contact se déplaçant suivant un arc [2]</li> </ul>
8/00	<b>Résistances fixes en matériau conducteur pulvérulent ou granulaire, ou en matériau semi-conducteur pulvérulent ou granulaire [2]</b>	10/34	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • le contact ou le moyen conducteur associé se déplaçant sur un collecteur en forme d'anneau ou de partie d'anneau [2]</li> </ul>
8/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cohéreurs ou résistances imparfaites analogues pour la détection d'ondes électromagnétiques [2]</li> </ul>	10/36	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • associées structurellement à des moyens de commutation [2]</li> </ul>
		10/38	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • le contact se déplaçant suivant une droite [2]</li> </ul>
		10/40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • entraîné au moyen d'une vis [2]</li> </ul>
		10/42	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • le contact glissant constituant un pont entre l'élément résistif et une barre conductrice ou un collecteur parallèle [2]</li> </ul>
		10/44	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • le contact glissant constituant un pont entre l'élément résistif et une barre conductrice ou un collecteur parallèle (H01C 10/42 a priorité) [2]</li> </ul>
		10/46	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositions de résistances fixes pourvues de moyens de connexion, p.ex. chevilles (H01C 10/28, H01C 10/30 ont priorité) [2]</li> </ul>
		10/48	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • comprenant un contact se déplaçant suivant un arc [2]</li> </ul>
		10/50	<ul style="list-style-type: none"> <li>• associées structurellement à un moyen de commutation (H01C 10/36 a priorité) [2]</li> </ul>
		11/00	<b>Résistances liquides fixes [2]</b>
		13/00	<b>Résistances non prévues ailleurs</b>
		13/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Combinaisons structurelles de résistances (réseaux d'impédance H03H) [2]</li> </ul>

## H01C

17/00	<b>Appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication de résistances</b> (garnitures de carters ou d'enveloppes H01C 1/02; réduction en poudre de l'isolation entourant une résistance H01C 1/03; fabrication de résistances dépendantes de la température H01C 7/02, H01C 7/04) [2]	17/16     • • • • au moyen d'un courant électrique [2]
17/02	• adaptés à la fabrication de résistances avec enveloppe ou carter (dispositifs ou procédés pour remplir ou comprimer un matériau isolant dans des tubes d'éléments chauffants H05B 3/52) [2]	17/18     • • • sans utiliser un courant électrique [2]
17/04	• adaptés pour enruler l'élément résistif [2]	17/20     • • par procédés pyrolytiques [2]
17/06	• adaptés pour déposer en couche le matériau résistif sur un élément de base [2]	17/22     • adaptés pour ajuster la valeur de la résistance [2]
17/065	• • par des techniques de film épais, p.ex. sérigraphie [6]	17/23     • • en ouvrant ou en fermant des pistes résistantes d'une valeur prédéterminée [6]
17/07	• • par liaison de feuilles résistives, p.ex. placage [6]	17/232    • • Ajustement du coefficient de température; Ajustement de la valeur de la résistance par ajustement du coefficient de température [6]
17/075	• • par des techniques de film mince [6]	17/235    • • Ajustement initial des parties d'un potentiomètre pour le calibrage [6]
17/08	• • • par dépôt en phase vapeur [2]	17/24     • • en supprimant ou en ajoutant du matériau résistif (H01C 17/23, H01C 17/232, H01C 17/235 ont priorité) [2, 6]
17/10	• • • par projection à la flamme [2]	17/242    • • • par laser [6]
17/12	• • • par pulvérisation [2]	17/245    • • • par des moyens mécaniques, p.ex. jet de sable, sectionnement, traitement ultrasonore [6]
17/14	• • • par dépôt chimique [2]	17/26     • • en transformant le matériau résistif [2]
		17/28     • adaptés pour appliquer les bornes [2]
		17/30     • adaptés à la cuisson [2]

**H01F AIMANTS; INDUCTANCES; TRANSFORMATEURS; EMPLOI DE MATERIAUX SPECIFIÉS POUR LEURS PROPRIÉTÉS MAGNÉTIQUES** (céramiques à base de ferrites C04B 35/26; alliages C22C; dispositifs thermomagnétiques H01L 37/00; haut-parleurs, microphones, têtes de lecture pour tourne-disques ou transducteurs acoustiques électromécaniques analogues H04R) [2]

### Schéma général

#### AIMANTS, ÉLECTRO-AIMANTS

Caractérisés par le matériau magnétique.....	1/00
Noyaux, culasses, armatures.....	3/00
Bobines d'induction.....	5/00
Aimants ou bobines supraconducteurs.....	6/00
Aimants.....	7/00
Aimantation ou désaimantation.....	13/00
Fabrication.....	41/00
PELICULES MAGNÉTIQUES MINCES.....	10/00

#### INDUCTANCES FIXES OU TRANSFORMATEURS FIXES

Du type pour signaux.....	17/00, 19/00
Autres que du type pour signaux.....	30/00, 37/00
Fabrication.....	41/00

#### INDUCTANCES OU TRANSFORMATEURS VARIABLES

Du type pour signaux.....	21/00
Autres que du type pour signaux.....	29/00
Fabrication.....	41/00

#### DÉTAILS DE TRANSFORMATEURS OU D'INDUCTANCES, EN GÉNÉRAL.....

#### TRANSFORMATEURS À ENROULEMENTS SUPRACONDUCTEURS OU CRYOGÉNIQUES.....

#### ADAPTATIONS DE TRANSFORMATEURS OU D'INDUCTANCES À DES APPLICATIONS OU DES FONCTIONS SPÉCIFIQUES.....

38/00

**1/00 Aimants ou corps magnétiques, caractérisés par les matériaux magnétiques appropriés; Emploi de matériaux spécifiés pour leurs propriétés magnétiques (pellicules magnétiques minces caractérisées par leur composition H01F 10/10)**

#### Note(s) [2010.01]

Il est important de tenir compte de la note (3) après le titre de la section C qui indique à quelle version du tableau périodique des éléments chimiques la CIB se réfère.

- 1/01 • en matériaux inorganiques (H01F 1/44 a priorité) [6]
- 1/03 • • caractérisés par leur coercivité [6]

#### Note(s)

Le groupe H01F 1/40 a priorité sur le groupe H01F 1/03.

1/032	• • • en matériaux magnétiques durs [6]
1/04	• • • métal ou alliages [6]
1/047	• • • • Alliages caractérisés par leur composition [5, 6]
1/053	• • • • • contenant des métaux des terres rares [5, 6]
1/055	• • • • • et des métaux de transition magnétiques, p.ex. SmCo <sub>5</sub> [6]
1/057	• • • • • et des éléments IIIa, p.ex. Nd <sub>2</sub> Fe <sub>14</sub> B [6]

1/058	• • • • • • • et des éléments IVa, p.ex. Gd <sub>2</sub> Fe <sub>14</sub> C [6]	5/02	• enroulées sur des supports non magnétiques, p.ex. mandrins
1/059	• • • • • • • et des éléments Va, p.ex. Sm <sub>2</sub> Fe <sub>17</sub> N <sub>2</sub> [6]	5/04	• Dispositions des connexions électriques aux bobines, p.ex. fils de connexion
1/06	• • • • sous forme de particules, p.ex. de poudre (H01F 1/047 a priorité) [5, 6]	5/06	• Isolement des enroulements
1/08	• • • • comprimées, frittées ou agglomérées [6]	<b>6/00</b>	<b>Aimants supraconducteurs; Bobines supraconductrices [6]</b>
1/09	• • • • mélanges de particules métalliques et non métalliques; particules métalliques ayant un revêtement d'oxyde [6]	6/02	• Etouffement de la supraconductivité; Dispositions pour la protection lors de la phase de transition vers l'état de conductivité normale [6]
1/10	• • • • substances non métalliques, p.ex. ferrites [6]	6/04	• Refroidissement [6]
1/11	• • • • sous forme de particules [6]	6/06	• Bobines, p.ex. dispositions pour l'enroulement, l'isolation, les enveloppes ou les bornes des bobines [6]
1/113	• • • • dans un liant [6]	<b>7/00</b>	<b>Aimants</b> (aimants supraconducteurs H01F 6/00; pour la séparation de matériaux solides à partir de matériaux solides ou fluides B03C 1/00; pour supports de pièces B23B 31/28, B23Q 3/00; porte-pièces B25B 11/00; aimants de levage B66C 1/00; pour appareils de mesure électriques G01R; pour relais H01H; pour machines dynamo-électriques H02K)
1/117	• • • • Corps flexibles [6]	7/02	• Aimants permanents
1/12	• • • en matériaux magnétiques doux [6]	7/04	• Moyens pour libérer la force attractive
1/14	• • • métaux ou alliages [6]	7/06	• Electro-aimants; Actionneurs comportant des électro-aimants [6]
1/147	• • • Alliages caractérisés par leur composition [5, 6]	7/08	• avec armatures
1/153	• • • • Alliages métalliques amorphes, p.ex. métaux vitreux [5, 6]	7/10	• spécialement adaptés au courant alternatif
1/16	• • • • sous forme de feuilles (H01F 1/147 a priorité) [5, 6]	7/11	• atténuant ou éliminant les effets des courants de Foucault [6]
1/18	• • • • avec revêtement isolant [6]	7/12	• comprenant des dispositifs anti-vibratoires
1/20	• • • • sous forme de particules, p.ex. de poudre (H01F 1/147 a priorité) [5, 6]	7/121	• Guidage ou positionnement d'armatures, p.ex. maintien des armatures dans leur position extrême [6]
1/22	• • • • comprimées, frittées ou agglomérées [6]	7/122	• • • au moyen d'un aimant permanent [6]
1/24	• • • • les particules étant isolées [6]	7/123	• • • au moyen d'une bobine auxiliaire [6]
1/26	• • • • • au moyen de substances organiques macromoléculaires [6]	7/124	• • • au moyen d'un verrou mécanique, p.ex. détente [6]
1/28	• • • • dispersées ou suspendues dans un liant [6]	7/126	• • • Support ou montage [6]
1/33	• • • • mélanges de particules métalliques ou non métalliques; particules métalliques ayant un revêtement d'oxyde [6]	7/127	• • • Assemblage [6]
1/34	• • • • substances non métalliques, p.ex. ferrites [6]	7/128	• • • Encapsulation, mise sous enveloppe ou scellement [6]
1/36	• • • • sous forme de particules [6]	7/129	• • • d'armatures [6]
1/37	• • • • dans un liant [6]	7/13	• • • caractérisés par la caractéristique de force d'attraction
1/375	• • • • Corps flexibles [6]	7/14	• • • Armatures pivotantes (H01F 7/17 a priorité) [6]
1/38	• • • • amorphes, p.ex. oxydes amorphes [6]	7/16	• • • Armatures à mouvement rectiligne (H01F 7/17 a priorité) [6]
1/40	• • en matériaux semi-conducteurs magnétiques, p.ex. CdCr <sub>2</sub> S <sub>4</sub> (dispositifs utilisant les effets galvano-magnétiques ou des effets magnétiques analogues H01L 43/00) [6]	7/17	• • • Armatures à mouvement rectiligne et pivotant [6]
1/42	• en matériaux organiques ou organo-métalliques (H01F 1/44 a priorité) [6]	7/18	• • • Circuits en vue d'obtenir des caractéristiques de fonctionnement souhaitées, p.ex. pour un fonctionnement lent, pour l'excitation successive des enroulements, pour l'excitation à grande vitesse des enroulements
1/44	• en liquides magnétiques, p.ex. ferrofluides (particules dans un liant H01F 1/28, H01F 1/36) [6]	7/20	• • sans armature (noyaux H01F 3/00; bobines d'induction H01F 5/00)
<b>3/00</b>	<b>Noyaux, culasses ou induits</b> (matériaux magnétiques H01F 1/00; aimants permanents H01F 7/02)	<b>10/00</b>	<b>Pellicules magnétiques minces, p.ex. de structure à un domaine</b> (supports d'enregistrement ou de reproduction magnétiques G11B 5/00; mémoires à pellicules magnétiques minces G11C)
3/02	• en feuilles	10/06	• caractérisées par le contact physique ou de couplage avec le conducteur associé ou de connexion
3/04	• en bandes ou rubans		
3/06	• en fils		
3/08	• en poudre (couches de poudre sur feuilles H01F 3/02, sur bandes ou rubans H01F 3/04, sur fils H01F 3/06)		
3/10	• Dispositions composites de circuits magnétiques		
3/12	• • Circuits magnétiques en dérivation		
3/14	• • Contractions; Fentes, p.ex. entrefibres (dans les circuits magnétiques en dérivation H01F 3/12)		
<b>5/00</b>	<b>Bobines d'induction</b> (bobines supraconductrices H01F 6/06; inductances fixes du type pour signaux H01F 17/00)		

10/08	• caractérisées par les couches magnétiques (application de pellicules magnétiques aux substrats H01F 41/14) [3]	21/00	<b>Inductances ou transformateurs variables du type pour signaux (H01F 36/00 à priorité) [3]</b>
10/10	• • caractérisées par la composition [3]	21/02	• continûment variables, p.ex. variomètres
10/12	• • • Métaux ou alliages (composés comportant plusieurs métaux H01F 10/18) [3]	21/04	• • par déplacement relatif de spires ou de parties d'enroulements
10/13	• • • Alliages métalliques amorphes, p.ex. métaux vitreux [7]	21/06	• • par déplacement du noyau ou d'une partie du noyau par rapport à l'enroulement ou aux enroulements dans l'ensemble
10/14	• • • • contenant du fer ou du nickel (H01F 10/13, H01F 10/16 ont priorité) [3, 7]	21/08	• • par variation de la perméabilité du noyau, p.ex. par variation de la polarisation magnétique
10/16	• • • • contenant du cobalt (H01F 10/13 a priorité) [3, 7]	21/10	• • au moyen d'un blindage mobile
10/18	• • • les pellicules étant des composés [3]	21/12	• discontinûment variables, p.ex. à prises
10/187	• • • Composés amorphes [7]	27/00	<b>Détails de transformateurs ou d'inductances, en général [6]</b>
10/193	• • • Composés semi-conducteurs magnétiques [7]	27/02	• Enveloppes
10/20	• • • Ferrites [3]	27/04	• Passages de conducteurs ou d'axes à travers les enveloppes, p.ex. pour dispositifs de changement de prise
10/22	• • • • Orthoferrites [3]	27/06	• Montages, supports ou suspensions de transformateurs, réactances ou bobines d'arrêt
10/24	• • • • Grenats [3]	27/08	• Refroidissement (éléments échangeurs de chaleur F28F); Ventilation (détails de la structure des enveloppes H01F 27/02)
10/26	• caractérisées par le substrat ou par les couches intermédiaires (H01F 10/32 a priorité) [3, 7]	27/10	• • Refroidissement par liquide
10/28	• • caractérisées par la composition du substrat [3]	27/12	• • • Refroidissement par huile
10/30	• • caractérisées par la composition des couches intermédiaires [3]	27/14	• • • Chambres d'expansion; Conservateurs d'huile; Matelas de gaz; Dispositions pour la purification, le séchage ou le remplissage
10/32	• Multicouches couplées par échange de spin, p.ex. superréseaux à structure nanométrique [7]	27/16	• • • Refroidissement par eau
<b>13/00</b>	<b>Appareils ou procédés pour l'aimantation ou pour la désaimantation (pour la démagnétisation des navires B63G 9/06; pour horloges ou montres G04D 9/00; dispositions pour la démagnétisation dans les récepteurs de télévision en couleur H04N 9/29)</b>	27/18	• • • par évaporation de liquides
	<b>Note(s)</b>	27/20	• Refroidissement par des gaz particuliers ou par de l'air non ambiant
	Les groupes H01F 17/00-H01F 38/00, à l'exclusion des groupes H01F 27/42 et H01F 38/32, <u>couvrent</u> uniquement les aspects de la structure ou de la construction des transformateurs, des réactances inductives, des bobines d'arrêt ou analogues. Ces groupes <u>ne couvrent pas</u> les dispositions relatives aux circuits de tels dispositifs, qui sont couverts par les endroits axés sur la fonction appropriés.	27/22	• Refroidissement par conduction de chaleur à travers des éléments de remplissage solides ou en poudre
<b>17/00</b>	<b>Inductances fixes du type pour signaux (bobines en général H01F 5/00)</b>	27/23	• Protection contre la corrosion [6]
17/02	• sans noyau magnétique	27/24	• Noyaux magnétiques
17/03	• • avec forme en céramique	27/245	• • fabriqués à partir de tôles, p.ex. à grains orientés (H01F 27/26 a priorité) [5]
17/04	• avec noyau magnétique	27/25	• • fabriqués à partir de bandes ou de feuillards (H01F 27/26 a priorité) [5]
17/06	• • avec noyau refermé sur lui-même, p.ex. tore	27/255	• • fabriqués à partir de particules (H01F 27/26 a priorité) [5]
17/08	• • • Bobines de pupinisation pour circuits de télécommunication	27/26	• • Fixation des parties du noyau entre elles; Fixation ou montage du noyau dans l'enveloppe ou sur un support (sur les bobines H01F 27/30)
<b>19/00</b>	<b>Transformateurs fixes ou inductances mutuelles fixes du type pour signaux (H01F 36/00 à priorité) [3]</b>	27/28	• Bobines; Enroulements; Connexions conductrices
19/02	• Transformateurs ou inductances mutuelles à basse fréquence, c. à d. ne convenant qu'au fonctionnement aux fréquences de la bande acoustique	27/29	• • Bornes; Aménagements de prises [6]
19/04	• Transformateurs ou inductances mutuelles appropriés au fonctionnement aux fréquences situées bien au-delà de la bande acoustique (circuits résonnantes H03H)	27/30	• • Fixation ou serrage de bobines, d'enroulements ou de parties de ceux-ci entre eux; Fixation ou montage des bobines ou enroulements sur le noyau, dans l'enveloppe ou sur un autre support
19/06	• • Transformateurs à large bande, p.ex. appropriés au fonctionnement aux fréquences assez basses de la bande acoustique	27/32	• • Isolation des bobines, des enroulements, ou de leurs éléments
19/08	• • Transformateurs à polarisation magnétique, p.ex. pour le traitement d'impulsions	27/33	• Dispositions pour amortissement du bruit
		27/34	• Moyens particuliers pour éviter ou réduire les effets électriques ou magnétiques indésirables, p.ex. pertes à vide, courants réactifs, harmoniques, oscillations, champs de fuite
		27/36	• • Blindages ou écrans électriques ou magnétiques (mobiles pour faire varier l'inductance H01F 21/10) [6]
		27/38	• • Organes de noyaux auxiliaires; Bobines ou enroulements auxiliaires
		27/40	• Association structurelle de composants électriques incorporés, p.ex. fusibles

27/42	<ul style="list-style-type: none"> <li>Circuits spécialement adaptés à la modification ou la compensation des caractéristiques électriques des transformateurs, réactances ou bobines d'arrêt (circuits de commande des transformateurs, des réactances ou des bobines d'arrêt pour obtenir les caractéristiques désirées à la sortie H02P 13/00; réseaux d'impédance H03H) [6]</li> </ul>	38/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transformateurs en cascade, p.ex. pour utilisation sous très haute tension [6]</li> </ul>
29/00	<b>Transformateurs ou inductances variables non couverts par le groupe H01F 21/00</b>	38/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transformateurs rotatifs [6]</li> </ul>
29/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>avec prises sur les bobines ou les enroulements; avec possibilités de regroupement ou d'interconnexion des enroulements</li> </ul>	38/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transformateurs de mesure [6]</li> </ul>
29/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>• avec possibilité de changer de prise sans interrompre le courant de charge</li> </ul>	38/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour courant alternatif monophasé [6]</li> </ul>
29/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>avec collecteur de courant glissant ou roulant sur ou le long de l'enroulement</li> </ul>	38/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Transformateurs de potentiel [6]</li> </ul>
29/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>avec noyau, bobine, enroulement ou écran mobile pour compenser une variation de tension ou un déphasage, p.ex. régulateurs d'induction</li> </ul>	38/26	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Construction [6]</li> </ul>
29/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• avec parties du circuit magnétique mobiles</li> </ul>	38/28	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Transformateurs d'intensité [6]</li> </ul>
29/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• avec bobines, enroulements ou parties de ceux-ci mobiles; avec écran mobile</li> </ul>	38/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Construction [6]</li> </ul>
29/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>à polarisation magnétique variable (amplificateurs magnétiques H03F)</li> </ul>	38/32	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Dispositions relatives aux circuits [6]</li> </ul>
30/00	<b>Transformateurs fixes non couverts par le groupe H01F 19/00 [6]</b>	38/34	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Transformateurs de potentiel et d'intensité combinés [6]</li> </ul>
30/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autotransformateurs [6]</li> </ul>	38/36	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Construction [6]</li> </ul>
30/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>avec plusieurs enroulements secondaires alimentant chacun une charge séparée, p.ex. pour alimentations de postes radio-électriques [6]</li> </ul>	38/38	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour courant alternatif polyphasé [6]</li> </ul>
30/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés par la structure [6]</li> </ul>	38/40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour courant continu [6]</li> </ul>
30/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>• sans noyau magnétique [6]</li> </ul>	38/42	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transformateurs de retour de spot [6]</li> </ul>
30/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transformateurs monophasés (H01F 30/16 a priorité) [6]</li> </ul>	41/00	<b>Appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication ou à l'assemblage des dispositifs couverts par la présente sous-classe</b>
30/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transformateurs diphasés, triphasés ou polyphasés [6]</li> </ul>	41/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>pour la fabrication de noyaux, bobines ou aimants (H01F 41/14 a priorité; pour machines dynamo-électriques H02K 15/00) [3]</li> </ul>
30/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour le changement du nombre de phases [6]</li> </ul>	41/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour la fabrication de bobines</li> </ul>
30/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transformateurs toroïdaux [6]</li> </ul>	41/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Enroulement</li> </ul>
36/00	<b>Transformateurs munis d'enroulements supraconducteurs ou d'enroulements travaillant à des températures cryogéniques (aimants supraconducteurs ou bobines supraconductrices H01F 6/00) [3]</b>	41/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Enroulement de conducteurs sur, ou enfilage de conducteurs dans, des noyaux ou formes qui sont refermés sur eux-mêmes, p.ex. des tores (pour interconnecter des éléments d'emmagasinage numérique G11C 5/12)</li> </ul>
37/00	<b>Inductances fixes non couvertes par le groupe H01F 17/00 [6]</b>	41/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Raccord des connexions aux enroulements (connexions électriques en général H01R 43/00)</li> </ul>
38/00	<b>Adaptations de transformateurs ou d'inductances à des applications ou des fonctions spécifiques [6]</b>	41/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Isolement d'enroulements (de conducteurs en général H01B 13/06)</li> </ul>
38/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>pour fonctionnement non linéaire [6]</li> </ul>	41/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>pour appliquer des pellicules magnétiques sur des substrats (recouvrement de métaux ou recouvrement d'autres matériaux avec des métaux, en général C23C; fabrication des supports d'enregistrement G11B 5/84) [3]</li> </ul>
38/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour modifier la fréquence [6]</li> </ul>	41/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le matériau magnétique étant appliqué sous forme de particules, p.ex. par sérigraphie (H01F 41/18 a priorité) [3, 7]</li> </ul>
38/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour modifier la forme d'onde [6]</li> </ul>	41/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>• par pulvérisation cathodique [3]</li> </ul>
38/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transformateurs ou inductances à fortes fuites [6]</li> </ul>	41/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• par évaporation [3]</li> </ul>
38/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inductances ballast, p.ex. pour lampes à décharge [6]</li> </ul>	41/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Traitement thermique; Décomposition thermique; Dépôt chimique à partir d'une vapeur [3]</li> </ul>
38/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>Allumage, p.ex. pour moteurs à combustion interne [6]</li> </ul>	41/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>• à partir de liquides [3]</li> </ul>
38/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>Couplages inductifs [6]</li> </ul>	41/26	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • en utilisant des courants électriques [3]</li> </ul>
		41/28	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • par épitaxie en phase liquide [3]</li> </ul>
		41/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • pour appliquer des structures nanométriques, p.ex. en utilisant l'épitaxie par jets moléculaires (MBE) [7]</li> </ul>
		41/32	<ul style="list-style-type: none"> <li>pour appliquer un matériau conducteur, isolant ou magnétique sur une pellicule magnétique [7]</li> </ul>
		41/34	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • selon des configurations particulières, p.ex. par lithographie [7]</li> </ul>

**Note(s)**

Le groupe H01F 41/30 a priorité sur les groupes H01F 41/16-H01F 41/24.

- 41/16
  - le matériau magnétique étant appliqué sous forme de particules, p.ex. par sérigraphie (H01F 41/18 a priorité) [3, 7]
- 41/18
  - par pulvérisation cathodique [3]
- 41/20
  - par évaporation [3]
- 41/22
  - Traitement thermique; Décomposition thermique; Dépôt chimique à partir d'une vapeur [3]
- 41/24
  - à partir de liquides [3]
- 41/26
  - • en utilisant des courants électriques [3]
- 41/28
  - • • par épitaxie en phase liquide [3]
- 41/30
  - • pour appliquer des structures nanométriques, p.ex. en utilisant l'épitaxie par jets moléculaires (MBE) [7]
- 41/32
  - pour appliquer un matériau conducteur, isolant ou magnétique sur une pellicule magnétique [7]
- 41/34
  - • selon des configurations particulières, p.ex. par lithographie [7]

**H01G CONDENSATEURS; CONDENSATEURS, REDRESSEURS, DÉTECTEURS, DISPOSITIFS DE COMMUTATION, DISPOSITIFS PHOTOSENSIBLES OU SENSIBLES À LA TEMPÉRATURE, DU TYPE ÉLECTROLYTIQUE** (emploi de matériaux spécifiés pour leurs propriétés diélectriques H01B 3/00; condensateurs avec une barrière de potentiel ou une barrière de surface H01L 29/00)

### Schéma général

#### CONDENSATEURS

Fixes.....	4/00
Variables: mécaniquement; non mécaniquement.....	5/00, 7/00
Détails.....	2/00
APPAREILS ÉLECTROLYTIQUES.....	9/00
COMBINAISONS STRUCTURALES.....	15/00, 17/00
FABRICATION.....	4/00, 5/00, 7/00, 9/00, 13/00

#### 2/00 Détails applicables à au moins deux des groupes

##### H01G 4/00-H01G 9/00 [6]

- 2/02 • Dispositifs de montage [6]
- 2/04 • • spécialement adaptés pour le montage sur un châssis [6]
- 2/06 • • spécialement adaptés pour le montage sur un support de circuit imprimé [6]
- 2/08 • Dispositions de réfrigération; Dispositions de chauffage; Dispositions de ventilation [6]
- 2/10 • Boîtiers: Capsulations [6]
- 2/12 • Protection contre la corrosion (H01G 2/10 a priorité) [6]
- 2/14 • Protection contre la surcharge électrique ou thermique (par réfrigération H01G 2/08) [6]
- 2/16 • • avec des éléments fusibles [6]
- 2/18 • • avec des contacts de rupture [6]
- 2/20 • Dispositions pour empêcher la décharge par les bords des électrodes [6]
- 2/22 • Blindage électrostatique ou magnétique [6]
- 2/24 • Repères, p.ex. codage en couleurs [6]

#### 4/00 Condensateurs fixes; Procédés pour leur fabrication

(condensateurs électrolytiques H01G 9/00) [2]

- 4/002 • Détails [6]
- 4/005 • • Electrodes [6]
- 4/008 • • • Emploi de matériaux spécifiés [6]
- 4/01 • • • Forme des électrodes autoporteuses [6]
- 4/012 • • • Forme des électrodes non autoporteuses [6]
- 4/015 • • • Dispositions particulières pour l'autorégénération [6]
- 4/018 • • Diélectriques [6]
- 4/02 • • • Diélectriques gazeux ou sous forme de vapeur [2, 6]
- 4/04 • • • Diélectriques liquides [2, 6]
- 4/06 • • • Diélectriques solides [2, 6]
- 4/08 • • • • Diélectriques inorganiques [2, 6]
- 4/10 • • • • Diélectriques à base d'oxydes métalliques [2, 6]
- 4/12 • • • • Diélectriques céramiques [2, 6]
- 4/14 • • • • Diélectriques organiques [2, 6]
- 4/16 • • • • en matériau fibreux, p.ex. en papier [2, 6]
- 4/18 • • • • en matériau synthétique, p.ex. en dérivés de la cellulose (H01G 4/16 a priorité) [2, 6]
- 4/20 • • • utilisant des combinaisons de diélectriques d'au moins deux des groupes H01G 4/02-H01G 4/06 (H01G 4/12 a priorité) [2, 6]
- 4/22 • • • • imprégné [2, 6]

#### 4/224 • • Boîtiers: Capsulations [6]

##### 4/228 • • Bornes [6]

- 4/232 • • • pour la connexion électrique d'au moins deux couches d'un condensateur à empilement ou à enroulement [6]
- 4/236 • • • pour traverser l'enveloppe, c.à d. traversée d'entrée [6]
- 4/242 • • • l'élément capacitif entourant la borne [6]
- 4/245 • • • • Points de prise entre les couches d'une électrode enroulée [6]
- 4/248 • • • les bornes enveloppant ou entourant l'élément capacitif, p.ex. capsules (H01G 4/252 a priorité) [6]
- 4/252 • • • les bornes étant constituées par un revêtement appliqué sur l'élément capacitif (H01G 4/232 a priorité) [6]

#### 4/255 • • Moyens de correction de la capacité [6]

#### 4/258 • • Moyens de compensation des effets de température [6]

#### 4/26 • Condensateurs plissés [2]

#### 4/28 • Condensateurs tubulaires [2]

#### 4/30 • Condensateurs à empilement (H01G 4/33 a priorité) [2, 6]

#### 4/32 • Condensateurs enroulés [2]

#### 4/33 • Condensateurs à film mince ou à film épais (circuits à film mince ou à film épais H01L 27/00) [6]

#### 4/35 • Condensateurs de traversée ou condensateurs antiparasites [6]

#### 4/38 • Condensateurs multiples, c. à d. combinaisons structurales de condensateurs fixes [2]

#### 4/40 • Combinaisons structurales de condensateurs fixes avec d'autres éléments électriques non couverts par la présente sous-classe, la structure étant principalement constituée par un condensateur, p.ex. combinaisons RC (circuits à couches minces ou épaisses H01L 27/00; filtres RC H03H) [2]

#### 5/00 Condensateurs dont la capacité varie par des moyens mécaniques, p.ex. en tournant un axe; Procédés pour leur fabrication [2]

#### 5/01 • Détails

#### 5/011 • • Electrodes [6]

#### 5/012 • • • au moins une des électrodes étant constituée par un liquide ou une poudre déplaçables [6]

#### 5/013 • • Diélectriques [6]

#### 5/014 • • Boîtiers; Capsulations [6]

#### 5/015 • • Collecteurs de courant

#### 5/017 • • Compensation de température [6]

5/019	• • Moyens pour corriger les caractéristiques capacitives [6]	9/052	• • • • Electrodes frittées [6]
5/04	• à variation de surface efficace d'armature [6]	9/055	• • • • Electrodes à feuille mince gravée chimiquement [6]
5/06	• • par rotation d'armatures planes ou sensiblement planes [6]	9/058	• • • spécialement adaptées pour les condensateurs à couche double [6]
5/08	• • • fonctionnant tour à tour [6]	9/06	• • • Montage dans les récipients [6]
5/10	• • par rotation d'armatures hélicoïdales [6]	9/07	• • Couches diélectriques [6]
5/12	• • par rotation d'armatures partiellement cylindriques, coniques ou sphériques [6]	9/08	• • Boîtiers: Capsulations [6]
5/14	• • par mouvement d'armatures longitudinal [6]	9/10	• • • Scellement, p.ex. de fils de traversée [6]
5/16	• à variation de la distance entre armatures [6]	9/12	• • • Orifices ou autres moyens pour permettre la dilatation [6]
5/18	• • par changement de l'inclinaison, p.ex. par flexion, par enroulement spiral ou hélicoïdal [6]	9/14	• • Combinaisons structurales pour modifier, ou compenser les caractéristiques de condensateurs (réseaux d'impédance H03H)
5/38	• Condensateurs multiples, p.ex. jumelés	9/145	• Condensateurs à électrolyte liquide (H01G 9/155 a priorité) [6]
5/40	• Combinaisons structurales de condensateurs variables avec d'autres éléments électriques non couverts par la présente sous-classe, la structure étant principalement constituée par un condensateur, p.ex. combinaisons RC (filtres RC H03H) [6]	9/15	• Condensateurs à électrolyte solide (H01G 9/155 a priorité) [6]
<b>7/00</b>	<b>Condensateurs dont la capacité varie par des moyens non mécaniques; Procédés pour leur fabrication [2]</b>	9/155	• Condensateurs à couche double [6]
7/02	• Electrets, c. à d. ayant un diélectrique polarisé en permanence	9/16	• spécialement adaptés pour l'utilisation en tant que redresseurs ou détecteurs (H01G 9/22 a priorité)
7/04	• à diélectrique choisi pour sa variation de permittivité en fonction de la température appliquée	9/18	• Dispositifs auto-interrupteurs
7/06	• à diélectrique choisi pour sa variation de permittivité en fonction de la tension appliquée, c. à d. condensateurs ferro-électriques (electrets H01G 7/02)	9/20	• Dispositifs photosensibles
<b>9/00</b>	<b>Condensateurs électrolytiques, redresseurs électrolytiques, détecteurs électrolytiques, dispositifs de commutation électrolytiques, dispositifs électrolytiques photosensibles ou sensibles à la température; Procédés pour leur fabrication [2]</b>	9/21	• Dispositifs sensibles à la température [6]
9/004	• Détails [6]	9/22	• Dispositifs utilisant la réduction et l'oxydation combinées, p.ex. dispositions Redox, solion
9/008	• • Bornes [6]	9/26	• Combinaisons structurales de condensateurs électrolytiques, de redresseurs électrolytiques, de détecteurs électrolytiques, de dispositifs de commutation électrolytiques, de dispositifs électrolytiques photosensibles ou sensibles à la température les uns avec les autres [6]
9/012	• • • spécialement adaptées pour les condensateurs à solides [6]	9/28	• Combinaisons structurales de condensateurs électrolytiques, de redresseurs électrolytiques, de détecteurs électrolytiques, de dispositifs de commutation électrolytiques, avec d'autres composants électriques non couverts par la présente sous-classe [6]
9/016	• • • spécialement adaptées pour les condensateurs à couche double [6]	<b>13/00</b>	<b>Appareils spécialement adaptés à la fabrication de condensateurs; Procédés spécialement adaptés à la fabrication de condensateurs non prévus dans les groupes H01G 4/00-H01G 9/00 [2]</b>
9/02	• • Diaphragmes; Séparateurs [6]	13/02	• Machines à enrouler des condensateurs [2]
9/022	• • Electrolytes, absorbants (procédés électrolytiques ou électrophorétiques, appareils à cet effet C25; pour éléments primaires, secondaires ou à combustible H01M) [6]	13/04	• Séchage (en général F26B); Imprégnation [2]
9/025	• • • Electrolytes solides (H01G 9/038 a priorité) [6]	13/06	• avec dispositions pour enlever les surfaces de métal [2]
9/028	• • • • Electrolytes organiques semi-conducteurs, p.ex. TCNQ [6]	<b>15/00</b>	<b>Combinaisons structurales de condensateurs ou d'autres dispositifs couverts par au moins deux groupes principaux différents de la présente sous-classe les uns avec les autres [6]</b>
9/032	• • • • Electrolytes inorganiques semi-conducteurs, p.ex. MnO <sub>2</sub> [6]	<b>17/00</b>	<b>Combinaisons structurales de condensateurs ou d'autres dispositifs couverts par au moins deux groupes principaux différents de la présente sous-classe avec d'autres éléments électriques non couverts par la présente sous-classe, p.ex. combinaisons RC (circuits à film mince ou à film épais H01L 27/00; filtres RC H03H) [6]</b>
9/035	• • • Electrolytes liquides, p.ex. matériaux d'imprégnation (H01G 9/038 a priorité) [6]		
9/038	• • • Electrolytes spécialement adaptés pour les condensateurs à couche double [6]		
9/04	• • Electrodes [6]		
9/042	• • • caractérisées par le matériau (H01G 9/058 a priorité) [6]		
9/045	• • • à base d'aluminium [6]		
9/048	• • • caractérisées par leur structure (H01G 9/058 a priorité) [6]		

## H01G

**H01H** **INTERRUPEURS ÉLECTRIQUES; RELAIS; SÉLECTEURS, DISPOSITIFS DE PROTECTION** (câbles à contact H01B 7/10; dispositifs auto-interrupteurs du type électrolytique H01G 9/18; circuits de protection, de sécurité H02H; commutation par des moyens électroniques sans fermeture de contacts H03K 17/00)

### Note(s)

1. La présente sous-classe couvre (dans les groupes H01H 69/00-H01H 87/00) les dispositifs pour la protection des lignes électriques ou machines ou appareils électriques dans le cas d'un changement non voulu des conditions électriques normales de fonctionnement, la condition électrique assurant directement l'apport d'énergie au dispositif.
2. La présente sous-classe ne couvre pas les socles, enveloppes ou couvercles qui s'adaptent à plusieurs dispositifs de commutation ou qui s'adaptent à un dispositif de commutation et également à un autre composant électrique, p.ex. une barre-omnibus, un connecteur de ligne. Ces socles, enveloppes ou couvercles sont couverts par le groupe H02B 1/26.
3. Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:
  - "relais" désigne un dispositif de commutation, pourvu de contacts, commandés par une énergie électrique qui fournit, directement ou indirectement, toute l'énergie mécanique nécessaire pour opérer la fermeture et l'ouverture de ces contacts;
  - "mécanisme moteur" se rapporte au moyen par lequel une force d'actionnement appliquée à l'interrupteur est transmise aux contacts mobiles.
4. Dans la présente sous-classe, les détails sont classés comme suit:
  - les détails d'un type de dispositif de commutation non spécifié, ou les détails considérés comme applicables à plusieurs sortes de dispositifs de commutation désignés par les expressions: interrupteurs, relais, sélecteurs et dispositifs de protection sont classés dans les groupes H01H 1/00-H01H 9/00;
  - les détails d'un type d'interrupteur non spécifié ou les détails considérés comme applicables à plusieurs types d'interrupteurs tels que définis par les groupes H01H 13/00-H01H 43/00 et les sous-groupes H01H 35/02, H01H 35/06, H01H 35/14, H01H 35/18, H01H 35/24 et H01H 35/42, tous désignés ci-après par "types de base", sont classés dans les groupes H01H 1/00-H01H 9/00;
  - les détails d'un type de relais non spécifié ou considérés comme applicables à plusieurs types de relais tels que définis par les groupes H01H 51/00-H01H 61/00, désignés ci-après par "types de base", sont classés dans le groupe H01H 45/00;
  - les détails d'un dispositif de protection non spécifié ou les détails applicables à plusieurs types de dispositifs de protection tels que définis par les groupes H01H 73/00-H01H 83/00, désignés ci-après par "types de base", sont classés dans le groupe H01H 71/00.
  - Cependant, un détail décrit uniquement avec référence à, ou de toute évidence applicable uniquement à un dispositif de commutation d'un seul type de base est classé dans le groupe relatif au dispositif de commutation de ce type de base, p.ex. en H01H 19/02, H01H 75/04;
  - les détails structurels mécaniques des organes de commande d'interrupteurs ou de claviers, tels que touches, boutons-poussoirs, leviers ou d'autres mécanismes de transmission de la force aux parties activées sont classés dans la présente sous-classe, même quand ils sont utilisés pour la commande de commutateurs électroniques.

Cependant, les détails mécaniques à finalité électronique directe sont classés dans le groupe H03K 17/94.

### Schéma général

#### INTERRUPEURS ÉLECTRIQUES

Caractérisés par le mode d'actionnement:

mécanique:

à déplacement rectiligne: une direction; deux directions.....	13/00, 15/00
à déplacement angulaire: angle illimité; angle limité.....	19/00, 21/00
par traction; par basculement.....	17/00, 23/00
à déplacements combinés.....	25/00
par éléments amovibles.....	27/00

physique:

général; champ électrique ou magnétique; chaleur; explosion.....	35/00, 36/00, 37/00, 39/00
--	----------------------------

Caractérisés par les contacts:

liquides.....	29/00
---------------	-------

Caractérisés par la tension ou l'intensité:

sans; avec extinction de l'arc.....	31/00, 33/00
-------------------------------------	--------------

Caractérisés par le temps de fonctionnement:

manuel; programme.....	41/00, 43/00
------------------------	--------------

Fabrication.....	11/00
------------------	-------

#### RELAIS

Electromagnétiques; dynamo- électriques; magnétostrictifs..... 51/00, 53/00, 55/00

Electrostrictifs ou piézo- électriques; électrostatiques; électrothermiques..... 57/00, 59/00, 61/00

Détails

généraux; électromécaniques; circuits.....	45/00, 50/00, 47/00
--	---------------------

Fabrication.....	49/00
------------------	-------

#### SÉLECTEURS

Types.....	67/00
------------	-------

Détails.....	63/00
--------------	-------

Fabrication.....	65/00
------------------	-------

#### SECTIONNEURS

à basse tension et à couteau.....	21/54
-----------------------------------	-------

pour haute tension.....	31/00
en combinaison avec des fusibles.....	85/54
<b>DISPOSITIFS DE PROTECTION</b>	
Disjoncteurs:	
avec réarmement manuel; à moteur; séparés.....	73/00, 75/00, 77/00
Interrupteurs de protection:	
par court-circuit; ouvrant et fermant; particuliers.....	79/00, 81/00, 83/00
Fusibles; dispositifs à évaporation.....	85/00, 87/00
Détails d'interrupteurs ou de relais de protection.....	71/00
Fabrication.....	69/00
<b>COMBINAISONS</b> .....	
<b>DÉTAILS GÉNÉRAUX</b>	
Contacts.....	1/00
Mécanismes:	
actionnement de contacts en général; à action brusque; à retard.....	3/00, 5/00, 7/00
Autres.....	9/00

### Interrupteurs électriques

#### **1/00 Contacts** (contacts liquides H01H 29/04)

1/02 • caractérisés par leur matériau

1/021 • • Matériau composite [2006.01]

#### Note(s) [2006.01]

1. Dans le présent groupe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
  - un "matériau composite" est un matériau constitué de plusieurs matériaux différents, p.ex. d'un matériau revêtu, de matériaux disposés en couches ou de fibres de carbone dans une base ou matrice en cuivre.
2. La matière pouvant être classée dans plus d'un des groupes H01H 1/023-H01H 1/029 doit être classée dans tous les groupes appropriés.

1/023 • • • avec un métal noble comme matériau de base [2006.01]

1/0233 • • • et contenant des carbures [2006.01]

1/0237 • • • et contenant des oxydes [2006.01]

1/025 • • • avec du cuivre comme matériau de base [2006.01]

1/027 • • • contenant des particules ou des fibres de carbone [2006.01]

1/029 • • • comprenant un matériau conducteur dispersé dans un support ou dans un matériau liant élastiques [2006.01]

1/04 • • Contacts coopérants en matériaux différents

1/06 • caractérisés par la forme ou la structure de la surface de contact, p.ex. striée

1/08 • • humectés au mercure

1/10 • • Contacts feuillettés avec surface de contact sous-divisée

1/12 • caractérisés par la manière dont les contacts coopérants s'engagent

1/14 • • en butant l'un contre l'autre

1/16 • • • en roulant; en s'enveloppant; Contacts à rouleau ou à billes

1/18 • • • avec glissement subséquent

1/20 • • • Contacts pontants

1/22 • • • avec membre pivotant rigide portant le contact mobile

1/24 • • • avec montage élastique

1/26 • • • avec support par lame-ressort

1/28 • • • • Assemblage de trois ou plus de trois lames-ressorts portant les contacts

- |             |   |
|-------------|---|
| 1/30        | • • • • entre guides-supports   |
| 1/32        | • • • Contacts à auto-alignement  |
| 1/34        | • • • avec possibilité de régler la position du contact par rapport au contact coopérant  |
| 1/36        | • • par glissement  |
| 1/38        | • • • Contacts à fiche et prise   |
| 1/40        | • • • Contact monté de façon que sa surface de contact soit de niveau avec l'isolation contiguë   |
| 1/42        | • • • Contacts à couteau et pince   |
| 1/44        | • • • à montage élastique   |
| 1/46        | • • • Contacts à auto-alignement  |
| 1/48        | • • • avec possibilité de régler la position au contact par rapport au contact coopérant  |
| 1/50        | • Moyens pour accroître la pression de contact, empêcher la vibration des contacts, maintenir ensemble les contacts après l'entrée en contact, ou pour ramener les contacts à la position d'ouverture |
| 1/52        | • • contacts adaptés pour agir comme verrous  |
| 1/54        | • • par force magnétique  |
| 1/56        | • Dispositions de contacts assurant une fermeture avant ouverture, p.ex. pour changement de prise sous charge   |
| 1/58        | • Connexions électriques avec ou entre contacts; Bornes   |
| 1/60        | • Moyens auxiliaires associés constructivement avec l'interrupteur pour nettoyer ou lubrifier les surfaces de contact (nettoyage par glissement normal des contacts H01H 1/18, H01H 1/36)             |
| 1/62        | • Chauffage ou refroidissement des contacts   |
| 1/64        | • Enceintes de protection, chicanes ou écrans pour contacts   |
| 1/66        | • • Contacts scellés dans une enveloppe à vide ou remplie de gaz, p.ex. contacts à lames magnétiques  |
| <b>3/00</b> | <b>Mécanismes pour actionner les contacts</b> (moyens d'actionnement ou de déclenchement thermique H01H 37/02)  |
| 3/02        | • Organes moteurs, c. à d. pour actionner le mécanisme d'entraînement par une force mécanique extérieure à l'interrupteur   |
| 3/04        | • • Leviers (leviers basculants H01H 23/14)   |
| 3/06        | • • • Moyens de fixation à l'arbre du mécanisme d'entraînement  |
| 3/08        | • • Boutons rotatifs  |
| 3/10        | • • • Moyens de fixation à l'arbre du mécanisme d'entraînement  |

3/12	• • Boutons-poussoirs	5/02	• Energie accumulée par l'attraction ou la répulsion de parties magnétiques
3/14	• • adaptés pour être actionnés par une partie du corps humain autre que la main, p.ex. le pied	5/04	• Energie accumulée par déformation de pièces élastiques (par déformation du bilame dans les interrupteurs actionnés thermiquement H01H 37/54)
3/16	• • adaptés pour être actionnés dans une position limite ou autre position prédéterminée dans le trajet d'un corps, le mouvement relatif de l'interrupteur et du corps ayant principalement un autre but que d'actionner l'interrupteur, p.ex. un interrupteur de porte, un interrupteur de fin de course, un interrupteur de niveau d'étage d'un ascenseur	5/06	• • par compression ou extension de ressorts à boudin
3/18	• • • le mouvement dans un sens étant exécuté intentionnellement par une main, p.ex. pour le positionnement d'indicateurs de direction ramenés automatiquement	5/08	• • • une extrémité du ressort transmet le mouvement au contact lorsque l'autre est mue par l'organe moteur
3/20	• • dans lesquels un mouvement auxiliaire des pièces, ou d'un accessoire, est nécessaire avant que le mouvement principal ne devienne possible ou effectif, p.ex. pour un déverrouillage, un couplage	5/10	• • • une extrémité du ressort est rigidement fixée à la partie fixe ou mobile de l'interrupteur et l'autre extrémité agit sur un élément rigide mobile ou fixe par l'intermédiaire de broches, cames, surfaces dentées ou autrement façonnées
3/22	• Dispositions comportant une énergie à l'intérieur de l'interrupteur pour actionner le mécanisme d'entraînement	5/12	• • • ayant plusieurs mouvements successifs à action brusque
3/24	• • utilisant un moyen d'actionnement pneumatique ou hydraulique	5/14	• • par torsion d'éléments de torsion
3/26	• • utilisant un moteur dynamo-électrique (pour accumuler de l'énergie dans un moteur à ressort H01H 3/30)	5/16	• • • avec moyens auxiliaires pour maintenir temporairement des organes jusqu'à ce que l'élément de torsion soit suffisamment tendu
3/28	• • utilisant un électro-aimant (pour accumuler de l'énergie dans un moteur à ressort H01H 3/30; pour actionner des relais H01H 45/00)	5/18	• • par flexion de ressorts à lame
3/30	• • utilisant un moteur à ressort	5/20	• • • une seule lame déplacée au-delà du point mort
3/32	• Mécanismes-moteurs, c. à d. pour transmettre la force motrice aux contacts (dispositions à action brusque H01H 5/00; introduisant un retard prédéterminé H01H 7/00)	5/22	• • • ressort à lame avec au moins une branche séparée portant ou actionnant un contact
3/34	• • utilisant un encliquetage	5/24	• • • ayant trois branches
3/36	• • utilisant une courroie, chaîne ou corde	5/26	• • • ayant deux ou plusieurs mouvements successifs à action brusque
3/38	• • utilisant un ressort ou autre couplage élastique de l'arbre	5/28	• • • deux ressorts à lames séparés formant une genouillère
3/40	• • utilisant la friction ou des appareillages dentés ou à vis écrou	5/30	• • par déformation de ressorts à disque
3/42	• • utilisant des cames ou excentriques	7/00	<b>Dispositifs destinés à introduire un retard prédéterminé entre l'amorçage de l'opération de commutation et l'ouverture ou la fermeture des contacts</b> (interrupteurs horaires ou à programme horaire H01H 43/00)
3/44	• • utilisant un engrenage par croix de Malte	7/02	• avec moyens de temporisation fluides
3/46	• • utilisant une liaison par tige ou levier, p.ex. une genouillère	7/03	• • avec dash-pots
3/48	• • utilisant des dispositifs à déplacement à vide	7/04	• • avec moulinets, c. à d. régulateurs à ventilateurs
3/50	• • avec moyens d'indication ou de localisation, p.ex. indication par bille et ressort	7/06	• avec moyens de temporisation thermique
3/52	• • avec moyens assurant l'arrêt à des positions intermédiaires de fonctionnement	7/08	• avec temporisation par dispositifs mécaniques de contrôle de vitesse
3/54	• Mécanismes pour le couplage ou découplage de la pièce actionnante, du mécanisme moteur ou des contacts	7/10	• • par échappement
3/56	• • utilisant un embrayage électromagnétique	7/12	• • • mécaniques
3/58	• • utilisant un embrayage à friction, à dents ou un autre embrayage mécanique	7/14	• • • électromagnétiques
3/60	• Dispositions mécaniques pour empêcher ou amortir les vibrations ou les chocs	7/16	• Dispositifs assurant le fonctionnement de l'interrupteur en un point déterminé d'une période de courant alternatif (circuits H01H 9/56)
3/62	• Moyens de lubrification constructivement associés avec l'interrupteur (pour la lubrification des surfaces de contact H01H 1/60)	9/00	<b>Détails de dispositifs de commutation non couverts par H01H 1/00-H01H 7/00</b>
5/00	<b>Dispositions à action brusque, c. à d. dans lesquelles pendant une seule opération d'ouverture ou une seule opération de fermeture, une énergie est d'abord accumulée et ensuite libérée afin de produire ou d'aider le mouvement des contacts</b>	9/02	• Supports, enveloppes ou capots (s'adaptant à plus d'un interrupteur ou interrupteur et une autre partie constituante électrique H02B 1/26)
		9/04	• • Enveloppes étanches à la poussière, aux projections, aux éclaboussures, à l'eau ou aux flammes
		9/06	• • Enveloppes d'un interrupteur constitué par un manche servant à un autre but que d'actionner l'interrupteur, p.ex. par le manche d'un aspirateur
		9/08	• Dispositions pour faciliter le remplacement de l'interrupteur, p.ex. le boîtier d'une cartouche
		9/10	• Adaptation pour coupe-circuit incorporé (montage séparé d'un interrupteur et d'un coupe-circuit sur ou dans un support commun H02B 1/18)

9/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens pour mettre à la terre des parties de l'interrupteur normalement non reliées électriquement aux contacts</li> </ul>	13/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Enveloppes; Couvercles</li> </ul>
9/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adaptation pour éclateurs de sécurité incorporés</li> </ul>	13/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Enveloppes étanches à la poussière, aux projections, aux éclaboussures, à l'eau ou aux flammes</li> </ul>
9/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indicateurs de position, p.ex. "marche" ou "arrêt"</li> </ul>	13/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • enveloppes d'interrupteurs constituées par un manche destiné à un but autre que d'actionner l'interrupteur</li> </ul>
9/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marques distinctives sur interrupteurs, p.ex. pour indiquer l'emplacement de l'interrupteur dans l'obscurité; Adaptation des interrupteurs pour recevoir des marques distinctives</li> </ul>	13/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Socles; Contacts fixes montés sur les socles</li> </ul>
9/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mécanismes d'interverrouillage, verrouillage ou accrochage</li> </ul>	13/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Organes mobiles; Contacts montés sur ces organes</li> </ul>
9/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour interverrouillage entre enveloppe, capot ou volet de protection et le mécanisme actionnant les contacts</li> </ul>	13/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Organes d'actionnement, p.ex. bouton-poussoir</li> </ul>
9/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour interverrouillage de plusieurs pièces du mécanisme actionnant les contacts</li> </ul>	13/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • adaptés pour être actionnés par une partie du corps humain autre que la main, p.ex. le pied</li> </ul>
9/26	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour interverrouillage de plusieurs interrupteurs (par un élément amovible H01H 9/28)</li> </ul>	13/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • adaptés pour être actionnés dans une position limite ou autre position prédéterminée dans le trajet d'un corps, le mouvement relatif de l'interrupteur et du corps ayant principalement un autre but que d'actionner l'interrupteur, p.ex. interrupteur de porte, interrupteur de fin de course, interrupteur de niveau d'étage d'un ascenseur</li> </ul>
9/28	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour verrouiller des pièces de l'interrupteur par une clé ou un élément équivalent amovible (interrupteurs actionnés par une clé H01H 27/00; verrouillage par la pièce amovible d'un dispositif de couplage à deux parties H01R)</li> </ul>	13/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Mécanismes moteurs</li> </ul>
9/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens pour éteindre ou empêcher des arcs entre pièces traversées par le courant</li> </ul>	13/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • agissant par action brusque (consécutive à la déformation d'éléments élastiques H01H 13/26)</li> </ul>
9/32	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Corps isolant insérable entre les contacts</li> </ul>	13/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • pourvus de moyens introduisant un retard prédéterminé</li> </ul>
9/34	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eléments fixes pour restreindre ou sous-diviser l'arc, p.ex. plaques-barrières</li> </ul>	13/26	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Dispositions à action brusque consécutive à la déformation d'éléments élastiques</li> </ul>
9/36	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Pièces métalliques</li> </ul>	13/28	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • utilisant la compression ou l'extension de ressorts à boudin</li> </ul>
9/38	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contacts auxiliaires sur lesquels l'arc est transféré des contacts principaux (utilisant des cornes d'arc H01H 9/46)</li> </ul>	13/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • une extrémité du ressort transmet le mouvement à l'élément de contact lorsque l'autre extrémité est mue par l'organe moteur</li> </ul>
9/40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contacts principaux multiples destinés à diviser le courant dans l'arc, ou la chute de tension le long de l'arc</li> </ul>	13/32	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • une extrémité du ressort est fixée rigidement à la partie fixe ou mobile de l'interrupteur et l'autre extrémité agit sur un élément rigide mobile ou fixe par l'intermédiaire de bouches, cames, surfaces dentées ou autrement façonnées</li> </ul>
9/42	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impédances connectées aux contacts</li> </ul>	13/34	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • ayant deux ou plusieurs mouvements successifs à action brusque</li> </ul>
9/44	<ul style="list-style-type: none"> <li>• utilisant des aimants de soufflage</li> </ul>	13/36	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • utilisant la flexion de ressorts à lames</li> </ul>
9/46	<ul style="list-style-type: none"> <li>• utilisant des parafoudres à cornes (utilisant des aimants de soufflage H01H 9/44)</li> </ul>	13/38	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • une seule lame déplacée au-delà du point mort</li> </ul>
9/48	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens pour empêcher une décharge sur des parties ne transportant pas de courant, p.ex. utilisant des anneaux anticorona</li> </ul>	13/40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Ressort à lame avec au moins une branche à action brusque et au moins une branche séparée portant ou actionnant un contact</li> </ul>
9/50	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens pour détecter la présence d'un arc ou d'une décharge</li> </ul>	13/42	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • ayant trois branches</li> </ul>
9/52	<ul style="list-style-type: none"> <li>Refroidissement d'organes de l'interrupteur (refroidissement des contacts H01H 1/62)</li> </ul>	13/44	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • ayant plusieurs mouvements successifs à action brusque</li> </ul>
9/54	<ul style="list-style-type: none"> <li>Circuits non adaptés à une application particulière du dispositif de commutation non prévus ailleurs</li> </ul>	13/46	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • deux ressorts à lames séparées formant une genouillère</li> </ul>
9/56	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour assurer le fonctionnement de l'interrupteur en un point déterminé de la période du courant alternatif</li> </ul>	13/48	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • utilisant la déformation de ressorts à disques</li> </ul>
<b>11/00</b>	<b>Appareillages ou procédés spécialement adaptés à la fabrication d'interrupteurs électriques (procédés spécialement adaptés à la fabrication d'interrupteurs à mouvement rectiligne ayant plusieurs éléments moteurs associés à différents jeux de contacts, p.ex. claviers, H01H 13/88) [1, 2006.01]</b>	13/50	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ayant un seul élément d'actionnement</li> </ul>
11/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>pour interrupteurs à mercure</li> </ul>	13/52	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • le contact retournant immédiatement à son état initial après suppression de la force motrice, p.ex. bouton-poussoir de sonnerie</li> </ul>
11/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>de contacts d'interrupteurs</li> </ul>	13/54	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • le contact retournant à son état initial après un intervalle de temps prédéterminé suivant la suppression de la force motrice, p.ex. pour l'éclairage d'escaliers</li> </ul>
11/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fixation des contacts sur le support</li> </ul>	13/56	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • le contact retournant à son état initial lors de l'application suivante de la force motrice</li> </ul>
<b>13/00</b>	<b>Interrupteurs ayant un organe moteur à mouvement rectiligne ou des organes adaptés pour pousser ou tirer dans une seule direction, p.ex. interrupteur à bouton-poussoir (dans lesquels l'organe moteur est élastique H01H 17/00)</b>	13/58	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • avec élément d'entraînement du contact tourné pas à pas dans un sens</li> </ul>
13/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>Détails [1, 2006.01]</li> </ul>	13/60	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • avec élément d'entraînement du contact tourné alternativement en sens opposé</li> </ul>

13/62	• • le contact retournant à son état initial après libération manuelle d'un accrochage (accrochage libéré par un second bouton-poussoir H01H 13/68)	13/79	• • • caractérisés par la forme des contacts, p.ex. doigts intercalés ou réseaux en hélice [2006.01]
13/64	• • dans lequel l'interrupteur a plus de deux positions électriquement distinctives, p.ex. interrupteurs, bouton-poussoir à plusieurs positions	13/80	• • • caractérisés par la façon dont les contacts coopèrent, p.ex. avec les deux contacts mobiles ou avec des contacts sans rebond [2006.01]
13/66	• • • l'élément moteur ayant uniquement deux positions	13/803	• • • caractérisés par leur fonction de commutation, p.ex. contacts normalement fermés ou actionnement consécutif des contacts [2006.01]
13/68	• ayant deux éléments moteurs, l'un pour l'ouverture, l'autre pour la fermeture du même jeu de contacts (l'élément moteur unique faisant saillie sur des côtés différents de l'enveloppe de l'interrupteur pour être poussé alternativement par les extrémités opposées H01H 15/22)	13/807	• • • caractérisés par l'agencement dans l'espace des sites de contact, p.ex. contacts superposés [2006.01]
13/70	• ayant une pluralité d'éléments moteurs associés à différents jeux de contacts, p.ex. claviers (assemblage d'une pluralité d'interrupteurs indépendants H02B)	13/81	• • caractérisés par les connexions électriques aux dispositifs externes [2006.01]
13/702	• • avec des contacts portés par ou formés à partir de couches dans une structure multicouche, p.ex. interrupteurs à membrane [7]	13/82	• • caractérisés par des moyens de ventilation de la zone de contact [2006.01]
13/703	• • • caractérisés par des espaces entre les couches de support [2006.01]	13/83	• • caractérisés par des légendes, p.ex. en Braille, affichage à cristaux liquides, éléments émetteurs de lumière ou éléments optiques [2006.01]
13/704	• • • caractérisés par les couches, p.ex. par leur matériau ou leur structure (H01H 13/703 a priorité) [2006.01]	13/84	• • caractérisés par des fonctions ergonomiques, p.ex. pour claviers miniatures; caractérisés par un fonctionnement avec réaction sensorielle, p.ex. avec réaction acoustique (légendes H01H 13/83) [2006.01]
13/705	• • • caractérisés par la structure, le montage ou l'agencement des organes d'actionnement, p.ex. des boutons-poussoirs ou des touches [7]	13/85	• • • caractérisés par des éléments de rétroaction tactile [2006.01]
13/7057	• • • caractérisés par la disposition des organes moteurs les uns par rapport aux autres, p.ex. groupements de touches pré-assemblés [2006.01]	13/86	• • caractérisés par le boîtier, p.ex. boîtier étanche ou boîtier réductible [2006.01]
13/7065	• • • caractérisés par le mécanisme entre les touches et les claviers multicouches [2006.01]	13/88	• • Procédés spécialement adaptés à la fabrication d'interrupteurs à mouvement rectiligne ayant plusieurs éléments moteurs associés à différents jeux de contacts, p.ex. claviers [2006.01]
13/7073	• • • caractérisés par des ressorts, p.ex. des ressorts de type Euler [2006.01]	15/00	<b>Interrupteurs ayant un organe moteur à mouvement rectiligne ou des organes adaptés pour actions en directions opposées, p.ex. interrupteur à curseur</b>
13/708	• • • dans lesquels tous les contacts fixes et mobiles sont portés par des éléments isolants (H01H 13/705 a priorité) [7]	15/02	• Détails
13/712	• • • tous les éléments isolants étant sensiblement plats [7]	15/04	• • Organes fixes; Contacts montés sur ces organes
13/715	• • • dans lesquels chaque groupe de contacts comporte un contact qui n'est pas fixé à une couche de support ou ne fait pas partie d'une couche de support, p.ex. un dôme à action brusque (H01H 13/705 a priorité) [7]	15/06	• • Organes mobiles; Contacts montés sur ces organes
13/718	• • • dans lesquels certains ou la totalité des contacts mobiles sont réalisés dans une plaque conductrice unique, p.ex. réalisés par poinçonnage de feuille métallique (H01H 13/705 a priorité) [7]	15/08	• • • Dispositions de contact assurant une fermeture avant l'ouverture, p.ex. pour changement de prise sous charge
13/72	• • dans lesquels l'interrupteur comporte des moyens pour limiter le nombre d'éléments moteurs qui peuvent être actionnés simultanément	15/10	• • • Organes moteurs
13/74	• • • chaque groupe de contacts retournant à sa position initiale uniquement après avoir actionné un autre des éléments moteurs	15/12	• • • adaptés pour être actionnés par une partie du corps autre que la main, p.ex. par le pied
13/76	• • dans lesquels quelques-uns ou l'ensemble des éléments moteurs actionnent différentes combinaisons des jeux de contacts, p.ex. dix éléments moteurs actionnant différentes combinaisons de quatre jeux de contacts	15/14	• • • adaptés pour être actionnés dans une position limite ou autre position pré-déterminée dans le trajet d'un corps, le mouvement relatif de l'interrupteur et du corps ayant principalement un autre but que d'actionner l'interrupteur, p.ex. interrupteur de porte, interrupteur de fin de course, interrupteur de niveau d'étage d'un ascenseur
13/78	• • caractérisés par les contacts ou les sites de contact [2006.01]	15/16	• • • Mécanismes moteurs
13/785	• • • caractérisés par le matériau des contacts, p.ex. polymères conducteurs [2006.01]	15/18	• • • agissant par action brusque
		15/20	• • • avec moyens pour introduire un retard pré-déterminé
		15/22	• ayant un seul organe moteur faisant saillie sur différentes faces de l'enveloppe de l'interrupteur en vue d'être alternativement actionné sur les extrémités opposées
		15/24	• ayant un seul moteur faisant saillie sur une seule face de l'enveloppe de l'interrupteur en vue d'être poussé ou tiré
		17/00	<b>Interrupteurs ayant un organe moteur flexible adapté uniquement pour la traction, p.ex. cordon, chaîne</b>
		17/02	• Détails

17/04	• • Organes fixes (guides H01H 17/14)	19/24	• • • • agissant par action brusque
17/06	• • Organes mobiles (guides H01H 17/14)	19/26	• • • • avec moyens pour introduire un retard prédéterminé
17/08	• • • Organe moteur, p.ex. une corde	19/28	• • • Mécanismes moteurs permettant au déplacement angulaire de l'organe moteur de se produire ou d'être possible uniquement dans un sens
17/10	• • • adapté pour être actionné par une partie du corps humain autre que la main, p.ex. le pied	19/30	• • • • comportant un déplacement à vide
17/12	• • • adapté pour être actionné dans une position limite ou autre position prédéterminée dans le trajet d'un corps, le mouvement relatif de l'interrupteur et du corps ayant principalement un autre but que d'actionner l'interrupteur, p.ex. interrupteur de porte, interrupteur de fin de course, interrupteur de niveau d'étage d'un ascenseur	19/32	• • • • agissant par action brusque
17/14	• • Moyens de guidage pour organe moteur flexible	19/34	• • • • avec moyens pour introduire un retard prédéterminé
17/16	• ayant un seul organe moteur flexible adapté pour être tiré à une extrémité uniquement	19/36	• les organes moteurs ayant uniquement deux positions d'action, p.ex. relativement déplacées de 180°
17/18	• • fixé à l'organe du mécanisme moteur de l'interrupteur qui exécute uniquement un mouvement angulaire	19/38	• • Commutateurs
17/20	• • • le contact retournant à son état initial immédiatement après suppression de la force motrice	19/40	• • • n'ayant qu'une pression de contact axiale
17/22	• • • le contact retournant à son état initial après l'application suivante de la force motrice	19/42	• • assurant plus de deux conditions électriquement différentes, p.ex. la fermeture de l'un ou l'autre des deux circuits ou des deux circuits
17/24	• • fixé à un organe du mécanisme moteur de l'interrupteur qui exécute des mouvements angulaires et rectilignes	19/44	• • • n'ayant qu'une pression de contact axiale
17/26	• ayant deux organes flexibles; ayant un seul organe flexible adapté pour être tiré aux deux extrémités	19/46	• l'organe moteur ayant trois positions de travail, p.ex. arrêt/étoile/triangle
17/28	• • fixés à un organe ou des organes du mécanisme moteur de l'interrupteur exécutant uniquement un mouvement rectiligne	19/48	• • n'ayant qu'une pression de contact axiale
17/30	• • fixés à un organe ou des organes du mécanisme moteur de l'interrupteur exécutant uniquement un mouvement angulaire	19/50	• l'organe moteur ayant quatre positions de travail, p.ex. arrêt/deux-en-série/un-seul/deux-en-parallèle
<b>19/00</b>	<b>Interrupteurs actionnés par un organe moteur qui est rotatif autour de son axe longitudinal et qui est entraîné directement par un corps solide extérieur à l'interrupteur, p.ex. une main [1, 2006.01]</b>	19/52	• • n'ayant qu'une pression de contact axiale
19/02	• Détails	19/54	• l'organe moteur ayant au moins cinq ou un nombre non spécifié de positions de travail
19/03	• • Moyens pour limiter l'angle de rotation de l'organe moteur [2006.01]	19/56	• • Organe d'actionnement à mouvement angulaire et portant des contacts, p.ex. interrupteurs à tambour
19/04	• • Enveloppes; Couvercles	19/58	• • • n'ayant qu'une pression de contact axiale, p.ex. interrupteur à disque
19/06	• • • Enveloppes étanches à la poussière, aux projections, aux éclaboussures, à l'eau ou aux flammes	19/60	• • Organe d'actionnement à mouvement angulaire ne portant pas de contacts
19/08	• • Socles; Contacts fixes montés sur ces socles	19/62	• • • Contacts actionnés par des cames radiales
19/10	• • Organes mobiles; Contacts montés sur ces organes	19/63	• • • Contacts actionnés par des cames axiales [2]
19/11	• • • avec des moyens de repérage [2006.01]	19/635	• • • Contacts actionnés par un élément à mouvement rectiligne couplé à l'organe moteur, p.ex. broche et fente [2006.01]
19/12	• • • Dispositions de contact assurant une fermeture avant ouverture, p.ex. pour changement de prise sous charge	19/64	• Interrupteurs enfermés adaptés pour fonctionner en groupe lorsqu'ils sont assemblés avec des interrupteurs identiques, p.ex. interrupteurs empilés
19/14	• • • Organes moteurs, p.ex. bouton rotatif	<b>21/00</b>	<b>Interrupteurs actionnés par un organe moteur en forme d'élément pivotant entraîné directement par un corps solide, p.ex. une main</b> (interrupteurs à bascule ou à berceau H01H 23/00; interrupteurs ayant un organe moteur à mouvement angulaire dans plus d'un plan H01H 25/04) [1, 2006.01]
19/16	• • • adaptés pour être actionnés par une partie du corps humain autre que la main, p.ex. le pied	21/02	• Détails
19/18	• • • adaptés pour être actionnés dans une position limite ou autre position prédéterminée dans le trajet d'un corps, le mouvement relatif de l'interrupteur et du corps ayant principalement un autre but que d'actionner l'interrupteur, p.ex. interrupteur de porte, interrupteur de fin de course, interrupteur de niveau d'étage d'un ascenseur	21/04	• • Enveloppes; Couvercles
19/20	• • • Mécanismes moteurs permettant au déplacement angulaire de l'organe moteur de se produire dans chaque sens	21/06	• • • verrouillés avec le mécanisme moteur
19/22	• • • • comportant un déplacement à vide	21/08	• • • Enveloppes étanches à la poussière, aux projections, aux éclaboussures, à l'eau ou aux flammes
		21/10	• • • Enveloppe de l'interrupteur constituée par une manette destinée à un but autre que d'actionner l'interrupteur
		21/12	• • Socles; Contacts fixes montés sur ces socles
		21/14	• • Moyens pour accroître la pression de contact
		21/16	• • Adaptation pour coupe-circuit incorporés
		21/18	• • Organes mobiles; Contacts montés sur ces organes
		21/20	• • • Dispositions de contacts assurant la fermeture avant l'ouverture, p.ex. pour changement de la prise sous charge
		21/22	• • • Organes moteurs, p.ex. manette

21/24	• • • • agencés pour retourner à la position normale après suppression de la force motrice	23/02	• Détails
21/26	• • • • adaptés pour être actionnés par une partie du corps humain autre que la main, p.ex. le pied	23/04	• • Enveloppes; Couvercles
21/28	• • • • adaptés pour être actionnés dans une position limite ou autre position prédéterminée dans le trajet d'un corps, le mouvement relatif de l'interrupteur et du corps ayant principalement un autre but que d'actionner l'interrupteur, p.ex. interrupteur de porte, interrupteur de fin de course, interrupteur de niveau d'étage d'un ascenseur	23/06	• • • Enveloppes étanches à la poussière, aux projections d'eau, à la pluie, ou antidiéflagrantes
21/30	• • • • non agencés pour retourner à une position normale après suppression de la force motrice	23/08	• • Socles; Contacts fixes montés sur le socle
21/32	• • • • adaptés pour être actionnés par une partie du corps humain autre que la main, p.ex. le pied	23/10	• • Adaptation pour coupe-circuit incorporé
21/34	• • • • adaptés pour être actionnés dans une position limite ou autre position prédéterminée dans le trajet d'un corps, le mouvement relatif de l'interrupteur et du corps ayant principalement un autre but que d'actionner l'interrupteur, p.ex. interrupteur de porte, interrupteur de fin de course, interrupteur de niveau d'étage d'un ascenseur	23/12	• • Organes mobiles; Contacts montés sur l'organe mobile
21/36	• • • Mécanismes moteurs	23/14	• • • Culbuteurs
21/38	• • • comportant un déplacement à vide	23/16	• • • Mécanismes moteurs
21/40	• • • à action brusque	23/18	• • • comportant un déplacement à vide
21/42	• • • • produite par compression ou tension d'un ressort à boudin	23/20	• • • à action brusque
21/44	• • • • produite par flexion de ressorts à lames	23/22	• • • avec moyens pour introduire un retard prédéterminé
21/46	• • • • comportant deux ou plusieurs mouvements successifs à actions brusques	23/24	• à deux positions de travail
21/48	• • • englobant un mécanisme à rochet	23/26	• • une de ces positions étant instable
21/50	• • • • avec moyens d'arrêt ou verrouillage, p.ex. arrêt par bille et ressort avec moyens assurant l'arrêt à des positions de travail intermédiaires	23/28	• à trois positions de travail
21/52	• • • avec moyens pour introduire un retard prédéterminé	23/30	• • avec position médiane stable et une ou deux positions finales instables
21/54	• Interrupteurs à levier avec contact à lame coopérant avec un ou deux contacts à pinces, p.ex. interrupteur à couteau, sectionneurs	<b>25/00</b>	<b>Interrupteurs avec mouvement composé de la poignée ou d'un autre organe moteur</b>
21/56	• établissant le contact dans une seule position	25/04	• Organe moteur à mouvement angulaire dans plus d'un plan, p.ex. manche à balai
21/58	• Interrupteurs-inverseurs sans position intermédiaire stable	25/06	• Organe moteur à mouvement angulaire et à mouvement rectiligne, le mouvement rectiligne s'effectuant le long de l'axe du mouvement angulaire
21/60	• • Interrupteurs-inverseurs avec position intermédiaire stable	<b>27/00</b>	<b>Interrupteurs actionnés par un élément amovible, p.ex. une clé, une broche ou une plaque; Interrupteurs actionnés par des éléments de réglage suivant une seule combinaison prédéterminée choisie parmi plusieurs possibilités de réglage</b> ( combinés avec des connecteurs à fiche et prise H01R 13/70; avec fiche de transport de courant H01R 31/08)
21/86	• Interrupteurs à contact butant porté par l'organe moteur, p.ex. manipulateur télégraphique	27/04	• Fiche ou plaque d'isolement insérée entre contacts normalement fermés
21/88	• • avec position intermédiaire de repos	27/06	• la clé est insérée et ensuite tournée pour actionner l'interrupteur
<b>23/00</b>	<b>Interrupteurs à bascule ou à berceau, c. à d. interrupteurs caractérisés en ce qu'ils sont actionnés par basculement d'un organe de l'interrupteur en forme de bouton à bascule</b>	27/08	• • dans lequel la clé ne peut être retirée avant que l'interrupteur ne soit ramené à sa position initiale
		27/10	• Interrupteur actionné par éléments de réglage suivant une seule combinaison prédéterminée choisie parmi plusieurs possibilités de réglage
		<b>29/00</b>	<b>Interrupteurs comportant au moins un contact liquide</b> (contacts solides mouillés ou imbibés de mercure H01H 1/08)
		29/02	• Détails
		29/04	• • Contacts; Récipients pour contacts liquides
		29/06	• • • Contacts liquides caractérisés par leur matière
		29/08	• • Moyens pour introduire un retard prédéterminé
		29/10	• • • par étranglement de l'écoulement du liquide du contact
		29/12	• • Mécanismes moteurs adaptés pour être actionnés par une partie du corps humain autre que la main, p.ex. le pied
		29/14	• • Mécanismes moteurs adaptés pour être actionnés dans une position limite ou autre position prédéterminée dans le trajet d'un corps, le mouvement relatif de l'interrupteur et du corps ayant principalement un autre but que d'actionner l'interrupteur, p.ex. interrupteur de porte, interrupteur de fin de course, interrupteur de niveau d'étage d'un ascenseur
		29/16	• actionnés en plongeant le contact solide dans le fluide de contact stationnaire

**Note(s) [2006.01]**

Dans le présent groupe, l'expression "à bascule" désigne un mouvement de pivotement dans un seul plan autour d'un axe parallèle à la plaque frontale de l'interrupteur et situé sensiblement à égale distance des extrémités du bouton à bascule.

29/18	• le niveau de la surface du liquide de contact étant déplacé par un piston non électrique établissant le contact	33/08	• • • Eléments fixes pour restreindre ou subdiviser l'arc, p.ex. plaques-barrières
29/20	• actionnés par inclinaison du récipient contenant le liquide de contact	33/10	• • • Pièces métalliques
29/22	• • dans lesquels le contact est réalisé et interrompu entre un liquide et un solide	33/12	• • • Contacts auxiliaires sur lesquels l'arc est transféré des contacts principaux (utilisant des paraoudres à cornes H01H 33/20)
29/24	• • dans lesquels le contact est réalisé et interrompu entre liquide et liquide	33/14	• • • Contacts principaux multiples destinés à diviser le courant circulant dans l'arc ou la chute de tension le long de l'arc
29/26	• dans lesquels le niveau de la surface du liquide de contact est déplacé par une action centrifuge	33/16	• • • Impédances connectées aux contacts
29/28	• dans lesquels le niveau de la surface du liquide de contact est déplacé par pression de fluide	33/18	• • • utilisant des aimants de soufflage
29/30	• dans lesquels le niveau de la surface du liquide de contact est déplacé par expansion ou par évaporation du liquide	33/20	• • • utilisant des paraoudres à cornes (utilisant des aimants de soufflage H01H 33/18)
29/32	• dans lesquels le contact est réalisé par un jet de liquide, p.ex. interrupteur de mise à la terre dans lequel le contact est réalisé par un jet d'eau	33/22	• • • Emploi particulier de fluides pour extinction d'arcs
<b>31/00</b>	<b>Interrupteurs à coupure dans l'air pour haute tension sans moyen d'extinction ou de prévention des arcs</b> (en combinaison avec des interrupteurs à haute tension ou à courant fort comportant des moyens d'extinction ou de prévention des arcs H01H 33/00) [3]	33/24	• • Moyens pour empêcher une décharge sur des parties ne transportant pas de courant, p.ex. usage d'anneaux anti-corona
31/02	• Détails	33/26	• • Moyens pour détecter la présence d'un arc ou d'une autre décharge
31/04	• • Mécanismes d'interverrouillage	33/28	• • Dispositions à énergie incorporée dans l'interrupteur pour actionner le mécanisme moteur
31/06	• • • pour interverrouillage entre l'enveloppe, le couvercle ou le volet de protection et le mécanisme actionnant les contacts	33/30	• • • utilisant un mécanisme de commande à fluide
31/08	• • • pour interverrouiller deux ou plusieurs organes du mécanisme actionnant les contacts	33/32	• • • pneumatique
31/10	• • • pour interverrouiller deux ou plusieurs interrupteurs	33/34	• • • hydraulique
31/12	• • Adaptation pour coupe-circuit incorporé	33/36	• • • utilisant un moteur dynamo-électrique
31/14	• avec contact pontant, c. à d. non connecté électriquement à aucun des contacts de ligne en position d'ouverture de l'interrupteur	33/38	• • • utilisant un électro-aimant
31/16	• • avec contact pontant ou élément portant le contact angulairement déplaçable	33/40	• • • utilisant un moteur à ressort
31/18	• • • actionnés par le mouvement d'un ou de plusieurs isolateurs	33/42	• • Mécanismes moteurs
31/20	• • • un isolateur au moins pouvant être tourné sur son axe géométrique	33/44	• • Dispositifs pour assurer le fonctionnement de l'interrupteur en un point déterminé de la période du courant alternatif (circuits H01H 33/59)
31/22	• • • dans lesquels le contact ou les contacts peuvent être déplacés sur une ligne droite par rapport à l'élément porteur	33/46	• • Mécanismes d'interverrouillage
31/24	• • avec contact pontant à déplacement rectiligne	33/48	• • • pour l'interverrouillage de l'enveloppe ou du couvercle et du mécanisme actionnant les contacts
31/26	• avec contact mobile demeurant électriquement connecté à une ligne en position d'ouverture de l'interrupteur	33/50	• • • pour interverrouiller plusieurs organes du mécanisme actionnant les contacts
31/28	• • avec contact à déplacement angulaire	33/52	• • • pour interverrouiller plusieurs interrupteurs
31/30	• • • actionné par le mouvement d'un ou de plusieurs isolateurs	33/53	• • Enveloppes (pour appareillage de commutation H02B 1/26); Réservoirs, cuves, tuyauterie ou robinetterie pour le fluide d'extinction d'arc; Accessoires pour ces dispositifs, p.ex. dispositifs de sécurité, dispositifs de décompression [3]
31/32	• • avec contact à déplacement rectiligne	33/55	• • • Réservoirs ou cuves d'huile; Moyens pour les abaisser (associés avec des moyens de retrait pour isoler l'interrupteur H02B 11/08)
31/34	• avec contact mobile adapté pour toucher une ligne de transport aérienne, p.ex. pour brancher	33/56	• • • Réservoirs à gaz
31/36	• • Contact mû par pantographe	33/57	• • • Récupération de liquides ou de gaz
<b>33/00</b>	<b>Interrupteurs pour haute tension ou courant fort comportant des moyens d'extinction ou de prévention des arcs</b>	33/575	• • • Dispositifs de décompression pour usage normal ou de protection [3]
33/02	• Détails	33/58	• • • Silencieux pour la suppression du bruit produit par l'interruption [3]
33/04	• • Moyens pour éteindre ou empêcher des arcs entre organes traversés par le courant	33/59	• • Circuits non adaptés à une application particulière de l'interrupteur et non prévus ailleurs, p.ex. pour assurer le fonctionnement de l'interrupteur en un point déterminé de la période du courant alternatif
33/06	• • • Corps isolant insérable entre les contacts	33/60	• Interrupteurs dans lesquels les moyens de prévention ou d'extinction des arcs ne comportent pas de moyen séparé destiné à obtenir ou accroître l'écoulement du fluide extincteur d'arc
		33/64	• • dans lesquels la coupure s'opère dans un gaz (interrupteurs dans lesquels la coupure s'effectue dans le vide H01H 33/66)
		33/65	• • • dans lesquels la coupure s'opère dans l'air à pression atmosphérique, p.ex. à l'air libre [2009.01]

33/66	• • Interrupteurs dans lesquels la coupure s'effectue dans le vide	33/98	• • l'écoulement du fluide extincteur d'arc étant amorcé par un arc auxiliaire ou une partie de l'arc en absence de tout organe mobile pour produire ou augmenter l'écoulement
33/662	• • • Enveloppes ou écrans de protection [7]	33/985	• • • le fluide étant de l'air ou un gaz [3]
33/664	• • • Contacts; Moyens d'extinction d'arcs, p.ex. anneaux de garde [7]	33/99	• • • le fluide étant un liquide [3]
33/666	• • • Dispositions pour l'actionnement [7]	<b>35/00</b>	<b>Interrupteurs actionnés par le changement d'une condition physique</b> (actionnés par la variation du champ magnétique ou du champ électrique H01H 36/00; interrupteurs actionnés thermiquement H01H 37/00)
33/668	• • • Moyens pour obtenir ou surveiller le vide [7]		
33/68	• • Interrupteurs à coupure dans un liquide, p.ex. coupure dans l'huile		<b>Note(s)</b>
33/70	• Interrupteurs comportant des moyens séparés pour diriger, obtenir ou augmenter l'écoulement du fluide extincteur d'arc		Un dispositif de commutation est classé selon la condition physique dont le changement provoque un apport d'énergie au dispositif, p.ex. une explosion extérieure provoquant une onde de pression agissant sur l'interrupteur est classée dans le groupe H01H 35/24, une explosion produite à l'intérieur de l'interrupteur dans le groupe H01H 37/00 si elle est amorcée par la chaleur, dans le groupe H01H 39/00 si elle est provoquée électriquement, et dans le groupe H01H 35/14 si elle est amorcée par un coup extérieur.
33/72	• • comportant des organes fixes pour diriger l'écoulement du fluide extincteur d'arc, p.ex. chambre d'arc	35/02	• Interrupteurs actionnés par changement de position, inclinaison ou orientation de l'interrupteur même par rapport au champ gravitationnel (inclinaison d'un récipient à mercure H01H 29/20; changement de position dû à un changement du niveau du liquide H01H 35/18)
33/73	• • • dans lesquels la coupure s'opère dans de l'air à pression atmosphérique, p.ex. à l'air libre	35/06	• Interrupteurs actionnés par changement de la vitesse (actionnés par changement de l'écoulement d'un fluide H01H 35/24)
33/74	• • • dans lesquels la coupure s'opère dans un gaz (dans l'air à pression atmosphérique H01H 33/73)	35/10	• Interrupteurs centrifuges (le niveau du mercure déplacé par action centrifuge H01H 29/26)
33/75	• • • Interrupteurs à coupure dans un liquide, p.ex. coupure dans l'huile	35/12	• actionnés par inversion du sens du mouvement
33/76	• • dans lesquels un gaz extincteur d'arc est dégagé par des organes fixes; Emploi de matériaux spécifiés dans ce but	35/14	• Interrupteurs actionnés par changement de l'accélération, p.ex. par choc ou vibration, interrupteur à inertie
33/77	• • • dans lesquels la coupure s'opère dans l'air à pression atmosphérique	35/18	• Interrupteurs actionnés par le changement du niveau du liquide ou de la densité du liquide, p.ex. interrupteur à flotteur (par un aimant porté par un flotteur H01H 36/02)
33/78	• • • dans lesquels la coupure s'opère dans un gaz (dans l'air à pression atmosphérique H01H 33/77)	35/24	• Interrupteurs actionnés par le changement de pression du fluide, par les ondes de pression du fluide, ou par le changement d'écoulement du fluide (interrupteurs dans lesquels le changement de la pression est causé par un changement de température H01H 37/36)
33/80	• • l'écoulement du fluide extincteur d'arc à partir d'une source sous pression est contrôlé par une soupape	35/26	• Détails
33/82	• • • le fluide étant de l'air ou un gaz	35/28	• • • Compensation de la variation de la pression ou de la température ambiante
33/825	• • • avec un circuit fermé d'air ou de gaz (H01H 33/835 a priorité) [3]	35/30	• • • Moyens pour transmettre la pression à l'organe moteur sensible à la pression, p.ex. par capsule et tube capillaire
33/83	• • • dans lequel les contacts sont ouverts par l'écoulement de liquide	35/32	• • actionnés par un soufflet
33/835	• • • avec un circuit fermé d'air ou de gaz [3]	35/34	• • actionnés par un diaphragme
33/84	• • • le fluide étant liquide, p.ex. de l'huile	35/36	• • actionnés par un tube flexible en spirale, p.ex. tube de Bourdon
33/85	• • • dans lequel les contacts sont ouverts par l'écoulement de liquide	35/38	• • actionnés par piston et cylindre
33/86	• • l'écoulement sous pression du fluide extincteur d'arc de l'espace des contacts étant commandé par une soupape	35/40	• • actionnés par des dispositifs permettant l'écoulement continu d'un fluide, p.ex. un moulinet
33/867	• • • le fluide étant de l'air ou un gaz [3]	35/42	• Interrupteurs actionnés par le changement du degré d'humidité
33/873	• • • avec un circuit fermé d'air ou de gaz [3]	<b>36/00</b>	<b>Interrupteurs actionnés par la variation du champ magnétique ou champ électrique, p.ex. par le changement de la position relative d'un aimant et d'un interrupteur, par écran</b>
33/88	• • l'écoulement du fluide extincteur d'arc étant produit ou augmenté par le mouvement de pistons ou d'autres organes produisant une pression	36/02	• actionnés par le mouvement d'un flotteur portant un aimant
33/90	• • • ce mouvement étant réalisé par ou conjointement avec le mécanisme qui actionne les contacts		
33/91	• • • le fluide extincteur d'arc étant de l'air ou un gaz		
33/915	• • • avec un circuit fermé d'air ou de gaz [3]		
33/92	• • • le fluide extincteur d'arc étant liquide, p.ex. de l'huile		
33/94	• • • le mouvement étant effectué exclusivement grâce à la pression produite par l'arc lui-même ou par un arc auxiliaire		
33/95	• • • le fluide extincteur d'arc étant de l'air ou un gaz		
33/96	• • • le fluide extincteur d'arc étant liquide, p.ex. de l'huile		

<b>37/00</b>	<b>Interrupteurs actionnés thermiquement</b>	
37/02	• Détails	• Interrupteurs dans lesquels le mouvement d'ouverture et le mouvement de fermeture d'un contact sont effectués respectivement par chauffage et refroidissement ou vice versa
37/04	• • Socles; Boîtiers; Garnitures	37/74 • Interrupteurs dans lesquels uniquement le mouvement d'ouverture ou uniquement le mouvement de fermeture d'un contact est effectué par chauffage ou refroidissement
37/06	• • • pour faciliter le remplacement, p.ex. enveloppes de cartouche	37/76 • • Élément de contact actionné par fusion d'une matière fusible, actionné par combustion d'une matière combustible ou par explosion d'une matière explosive
37/08	• • Indicateurs; Marques distinctives	
37/10	• • Compensation de la variation de la température ou pression ambiantes	
37/12	• • Moyens pour régler la température provoquant les positions "marche" ou "arrêt"	
37/14	• • • par radiateur électrique anticipatif	
37/16	• • • en variant la proportion de la chaleur fournie à l'élément thermique, p.ex. par déplacement d'un écran	
37/18	• • • en variant l'action exercée sur l'élément thermique par un ressort séparé	<b>39/00 Dispositifs de commutation actionnés par une explosion produite à l'intérieur du dispositif et amorcée par un courant électrique</b>
37/20	• • • en variant la position de l'élément thermique par rapport au socle ou à l'enveloppe de l'interrupteur	<b>41/00 Interrupteurs effectuant un nombre choisi d'actionnements consécutifs des contacts à la suite d'un seul actionnement manuel de l'organe moteur</b>
37/22	• • • par réglage d'un organe transmettant le mouvement de l'élément thermique aux contacts ou au verrou	41/04 • Interrupteurs sans moyens pour régler ou emmagasiner mécaniquement un nombre à plusieurs chiffres
37/24	• • • par réglage de la position du contact mobile sur son élément moteur	41/06 • • actionnés par cadran ou coulisse
37/26	• • • par réglage de la butée pour la position "arrêt" du contact mobile	41/08 • • actionnés par clavier
37/28	• • • par réglage de la position du contact fixe	41/10 • Interrupteurs comportant des moyens pour régler ou emmagasiner mécaniquement un nombre à plusieurs chiffres
37/30	• • • en variant la position de l'ensemble des contacts par rapport au socle ou à l'enveloppe de l'interrupteur	41/12 • • actionnés par cadran ou coulisse
37/32	• • Éléments thermosensibles	41/14 • • actionnés par clavier
37/34	• • • Moyens pour transmettre la chaleur aux éléments thermosensibles, p.ex. une capsule éloignée de l'élément de contact	<b>43/00 Interrupteurs horaires ou à programme horaire présentant un choix d'intervalles de temps pour exécuter une ou plusieurs opérations de commutation et mettre automatiquement un terme à leur fonctionnement une fois que le programme a été exécuté</b>
37/36	• • • actionnés par l'expansion ou la contraction d'un fluide avec ou sans vaporisation (le fluide formant un contact de l'interrupteur H01H 29/04, H01H 29/30)	43/02 • Détails
37/38	• • • • par soufflet	43/04 • • Moyens pour régler le temps
37/40	• • • • par diaphragmes	43/06 • • • comportant des organes séparément réglables pour chaque échelon du programme, p.ex. des cames
37/42	• • • • par tube flexible en spirale, p.ex. tube de Bourdon	43/08 • • • comportant un organe interchangeable commun à tous les échelons du programme, p.ex. une carte perforée
37/44	• • • • par piston et cylindre	43/10 • comportant un réglage des temps d'actionnement des contacts par un organe tournant à une vitesse pratiquement constante
37/46	• • • actionnés par l'expansion ou la contraction d'un solide (déviation d'un bilame H01H 37/52)	43/12 • • s'arrêtant automatiquement après un seul cycle de fonctionnement donné
37/48	• • • • par tiges ou tubes extensibles et rigides	43/14 • • • pour lesquels la répétition de l'opération nécessite un nouveau réglage des intervalles de temps
37/50	• • • • par fils extensibles sous tension	43/16 • • s'arrêtant automatiquement après une pluralité prédéterminée de cycles de fonctionnement
37/52	• • • actionnés par la déviation d'un bilame	43/24 • avec réglage des temps d'actionnement des contacts par un organe mobile non tournant
37/54	• • • • le bilame exerçant par inhérence une action brusque	43/26 • • l'actionnement étant produit par une substance s'écoulant par gravité, p.ex. du sable, de l'eau
37/56	• • • • comportant un bilame enroulé en spirale ou hélicoïdal	43/28 • • l'actionnement étant produit par un organe dont la vitesse est contrôlée par des moyens à pression de fluide, p.ex. par un piston et un cylindre
37/58	• • • actionnés par le changement de la perméabilité magnétique contrôlé thermiquement	43/30 • avec réglage des temps d'actionnement des contacts par une action thermique
37/60	• • Moyens pour produire une action brusque (inhérente à un bilame H01H 37/54; provoquée par un aimant H01H 37/66)	43/32 • avec réglage des temps d'actionnement des contacts par des réactions électrolytiques; avec réglage des temps d'actionnement des contacts par des réactions chimiques
37/62	• • Moyens autres que moyens thermiques pour introduire un retard prédéterminé	
37/64	• • Contacts	
37/66	• • • Renforcement magnétique de la pression de contact; Aimant provoquant une action brusque	
37/68	• • • scellés dans un tube ou remplis de gaz	
37/70	• • • Moyens de remise en position	

**Relais**

<b>45/00</b>	<b>Détails des relais</b> (circuits électriques H01H 47/00; de relais électromagnétiques H01H 50/00; des sélecteurs à commande électrique H01H 63/00)	50/04    • Montage complet de relais ou d'éléments de relais sur un support ou à l'intérieur d'une enveloppe
45/02	• Supports; Enveloppes; Capots (châssis pour le montage de plusieurs relais ou pour le montage d'un relais et d'un autre composant électrique H02B 1/01, H04Q 1/08, H05K)	50/06    • à fenêtres; Enveloppes ou capots transparents
45/04	• • Montage complet de relais ou d'éléments de relais sur un support ou à l'intérieur d'une enveloppe	50/08    • Marques; Repères
45/06	• • à fenêtres; Enveloppes ou capots transparents	50/10    • Blindage électromagnétique ou electrostatique (enveloppes H01H 50/02)
45/08	• Marques; Repères	50/12    • Ventilation; Réfrigération; Chauffage (pour l'actionnement de relais électrothermiques H01H 61/013)
45/10	• Blindage électromagnétique ou electrostatique (enveloppes H01H 45/02)	50/14    • Dispositions des bornes
45/12	• Ventilation; Réfrigération; Chauffage (pour l'actionnement de relais électrothermiques H01H 61/013)	50/16    • Circuits magnétiques
45/14	• Dispositions des bornes	50/18    • • Eléments mobiles de circuits magnétiques, p.ex. armature
<b>47/00</b>	<b>Circuits autres que ceux appropriés à une application particulière du relais et prévue pour obtenir une caractéristique de fonctionnement donnée ou pour assurer un courant d'excitation donné</b>	50/20    • • • mobiles à l'intérieur de la bobine et sensiblement longitudinalement par rapport à l'axe de celle-ci; mobiles coaxialement à la bobine
47/02	• en vue de modifier le fonctionnement du relais	50/22    • • • où le circuit magnétique est sensiblement fermé
47/04	• • en vue de retenir l'armature en position d'attraction, p.ex. avec un courant réduit ou interrompu	50/24    • • • Eléments rotatifs ou basculants à l'extérieur de la bobine
47/06	• • • par variation du nombre de spires ou d'enroulements montés en série	50/26    • • • Eléments mobiles autour d'une arête en lame de couteau
47/08	• • • par variation du nombre de spires ou d'enroulements montés en parallèle	50/28    • • • Eléments mobiles par flexion d'une lame ou d'une tige
47/10	• • • par la mise en circuit ou hors de circuit d'une impédance disposée à l'extérieur de l'enroulement du relais	50/30    • • • Dispositions mécaniques en vue d'empêcher ou d'amortir les vibrations ou les chocs, p.ex. par équilibrage de l'armature
47/12	• • par la polarisation de l'électro-aimant	50/32    • • • Verrouillage mécanique des éléments mobiles
47/14	• • pour le fonctionnement différentiel du relais	50/34    • • • Moyens de réglage des limites de mouvement; Moyens mécaniques de réglage de la force de retour
47/16	• • pour le fonctionnement conjoint, p.ex. additif, du relais	50/36    • • Eléments immobiles de circuit magnétique, p.ex. culasse
47/18	• • en vue d'introduire un retard dans le fonctionnement du relais (bagues, bandes ou disques conducteurs court-circuités H01H 50/46)	50/38    • • • Elément de circuit magnétique principal dont la forme est prévue pour supprimer l'amorçage d'arc entre les contacts du relais
47/20	• • en vue de produire un fonctionnement sélectif en fréquence du relais	50/40    • • • Circuits magnétiques principaux ramifiés ou à branches multiples
47/22	• pour l'alimentation de la bobine du relais en courant d'excitation	50/42    • • • Circuits magnétiques auxiliaires, p.ex. pour le maintien de l'armature en position de repos ou de retour de l'armature à la position de repos, pour l'amortissement ou l'accélération du mouvement
47/24	• • comprenant une entrée photosensible	50/44    • Bobines ou enroulements d'excitation
47/26	• • comprenant une entrée thermosensible	50/46    • • Bagues, bandes ou disques conducteurs court-circuités
47/28	• • Courant d'excitation fourni par un tube à décharge	50/54    • Dispositions de contact
47/30	• • • par un tube à décharge en atmosphère gazeuse	50/56    • • Jeux de ressorts de contact
47/32	• • Courant d'excitation fourni par un dispositif semi-conducteur	50/58    • • • Dispositions d'entraînement associés structurellement; Montage du dispositif d'entraînement sur l'armature
47/34	• • Courant d'excitation fourni par un amplificateur magnétique	50/60    • • Contact mobile combiné rigidement avec un élément mobile de circuit magnétique
47/36	• • Bobine(s) de relais faisant partie d'un circuit en pont	50/62    • • Contacts mobiles agissant conjointement et actionnés par des moyens électriques séparés
<b>49/00</b>	<b>Appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication de relais ou d'éléments de relais</b>	50/64    • Dispositions d'entraînement entre en élément mobile de circuit magnétique et un contact (associés en structure à des jeux de contacts à ressorts H01H 50/58)
<b>50/00</b>	<b>Détails des relais électromagnétiques</b> (circuits électriques H01H 47/00; détails des sélecteurs à commande électrique H01H 63/00)	50/66    • • à déplacement à vide
50/02	• Supports; Enveloppes; Capots (châssis pour le montage de plusieurs relais ou pour le montage d'un relais et d'un autre composant électrique H02B 1/01, H04Q 1/08, H05K)	50/68    • • à rupture brusque
		50/70    • • à actionnement de contact momentané pendant la course de l'armature
		50/72    • • pour contact à mercure

50/74	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens mécaniques destinés à produire une fréquence naturelle désirée de manœuvre des contacts, p.ex. destinés à un interrupteur automatique</li> </ul>	51/29	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relais avec armatures, contacts et bobine d'actionnement situés à l'intérieur d'une enveloppe étanche (H01H 51/27 a priorité)</li> </ul>
50/76	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant un ressort à tige ou à lame</li> </ul>	51/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>spécialement adaptés pour la commande par courant alternatif</li> </ul>
50/78	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant un diaphragme; utilisant un fil ou ruban tendu vibrant obliquement</li> </ul>	51/32	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relais accordés; Relais accordés mécaniquement</li> </ul>
50/80	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant un élément soumis à la vibration par torsion, p.ex. fil, ruban</li> </ul>	51/34	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interrupteurs automatiques, c. à d. avec ouverture et fermeture de contacts périodiques ou avec autre système à répétition</li> </ul>
50/82	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant un organe pivotant commandé par un ressort</li> </ul>	51/36	<ul style="list-style-type: none"> <li>où le rapport travail-repos est varié par réglage manuel ou par l'intensité du courant</li> </ul>
50/84	<ul style="list-style-type: none"> <li>comportant des moyens de réglage de la fréquence ou du rapport travail-repos</li> </ul>	53/00	<b>Relais à effet dynamo-électrique, c. à d. relais dont l'ouverture ou la fermeture des contacts sont dues à un mouvement relatif d'un conducteur, traversé par un courant et un champ magnétique, engendré par la force d'interaction entre eux</b>
50/86	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens pour introduire un retard prédéterminé entre le début de l'opération de commutation et l'ouverture ou la fermeture des contacts (circuits pour introduire le retard H01H 47/18; bagues, bandes ou disques conducteurs court-circuités H01H 50/46)</li> </ul>	53/01	<ul style="list-style-type: none"> <li>Détails</li> </ul>
50/88	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens mécaniques, p.ex. amortisseur (dash-pot)</li> </ul>	53/015	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bobines mobiles; Dispositions d'entraînement des contacts associées</li> </ul>
50/90	<ul style="list-style-type: none"> <li>avec retard pouvant être produit dans les deux sens de fonctionnement</li> </ul>	53/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relais électrodynamiques, c. à d. relais dans lesquels l'interaction a lieu entre deux conducteurs traversés par un courant</li> </ul>
50/92	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens thermiques (propres aux relais électrothermiques H01H 61/00)</li> </ul>	53/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relais ferrodynamiques, c. à d. relais dans lesquels le champ magnétique est concentré dans des éléments ferromagnétiques</li> </ul>
<b>51/00 Relais électromagnétiques</b> (relais utilisant l'effet dynamo-électrique H01H 53/00)		53/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relais magnétodynamiques, c. à d. relais dans lesquels le champ magnétique est produit par un aimant permanent</li> </ul>
51/01	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relais dans lesquels l'armature est maintenue dans une position par un aimant permanent et libérée par l'excitation d'une bobine produisant un champ magnétique opposé [3]</li> </ul>	53/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relais dans lesquels un contact de mercure constitue le conducteur traversé par le courant</li> </ul>
51/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relais non polarisés (H01H 51/01 a priorité) [3]</li> </ul>	53/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relais inductifs, c. à d. relais dans lesquels il y a interaction entre un champ magnétique et le courant induit par celui-ci dans un conducteur</li> </ul>
51/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>à armature unique; à groupe unique d'armatures couplées</li> </ul>	53/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relais de Ferraris</li> </ul>
51/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>Armature mobile entre deux positions limites de repos se déplaçant dans une direction à la suite de l'excitation de l'électro-aimant et retournant, après désexcitation de celui-ci, à sa position de départ, grâce à l'énergie emmagasinée pendant le déplacement dans la première direction, p.ex. en utilisant un ressort, en utilisant un aimant permanent par gravité</li> </ul>	53/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contacts actionnés par un moteur électrique par l'intermédiaire de la transmission de la pression d'un liquide, p.ex. pompe commandée par un moteur</li> </ul>
51/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contacts ouverts et fermés alternativement par les cycles successifs d'excitation et de désexcitation de l'électro-aimant, p.ex. au moyen d'un cliquet</li> </ul>	<b>55/00 Relais magnétostrictifs</b>	
51/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contacts retenus ouverts ou fermés à l'aide d'un cliquet d'arrêt, commandé par un électro-aimant</li> </ul>	<b>57/00 Relais électrostrictifs; Relais piézo-électriques</b>	
51/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>Armature mobile entre deux positions limites de repos et se déplaçant dans deux directions à la suite de l'excitation de l'un ou de l'autre des deux électro-aimants sans emmagasinage d'énergie pour effectuer le mouvement de retour</li> </ul>	<b>59/00 Relais électrostatiques; Relais à électro-adhésion</b>	
51/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>sans position de repos intermédiaire neutre</li> </ul>	<b>61/00 Relais électrothermiques</b> (commutateurs thermiques non actionnés par une énergie d'entrée électrique, commutateurs thermiques avec une énergie d'entrée électrique de préparation H01H 37/00; organes thermosensibles H01H 37/32)	
51/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>avec position de repos intermédiaire neutre</li> </ul>	61/01	<ul style="list-style-type: none"> <li>Détails</li> </ul>
51/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>Armature rotative permettant un nombre de révolutions illimité</li> </ul>	61/013	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositions de chauffage pour l'actionnement de relais</li> </ul>
51/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>à deux armatures indépendantes au moins</li> </ul>	61/017	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chaussage par décharge luminescente ou arc dans un espace fermé</li> </ul>
51/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relais polarisés</li> </ul>	61/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>dans lesquels l'organe thermosensible est chauffé indirectement, p.ex. par chauffage à résistance ou à induction</li> </ul>
51/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>sans position de repos intermédiaire neutre</li> </ul>	61/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>dans lesquels l'organe thermosensible est uniquement chauffé directement</li> </ul>
51/26	<ul style="list-style-type: none"> <li>avec position de repos intermédiaire neutre</li> </ul>	61/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interrupteurs automatiques, c. à d. avec ouverture et fermeture de contacts périodiques ou avec autre système à répétition</li> </ul>
51/27	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relais avec une armature à deux états magnétiques stables et actionné par changement d'un état à l'autre</li> </ul>	61/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>dans lesquels le rapport travail-repos est varié par réglage manuel ou par l'intensité du courant</li> </ul>
51/28	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relais dont l'armature et les contacts se trouvent dans une enveloppe scellée, à l'extérieur de laquelle est disposée la bobine de commande, p.ex. contact entraîné par un ressort à lames ou une tige magnétiques (H01H 51/27 a priorité)</li> </ul>		

**Sélecteurs [3]****63/00 Détails des sélecteurs à commande électrique**

- 63/02 • Contacts; Frotteurs; Connexions ad hoc
- 63/04 • • Frotteurs de fermeture ou d'ouverture de contacts; Indicateurs de position ad hoc
- 63/06 • • Bancs de contacts
- 63/08 • • • cylindriques
- 63/10 • • • plans
- 63/12 • • Dispositifs multiplicateurs de connexions pour bancs de contacts, p.ex. à câbles rubans
- 63/14 • • • sans soudage
- 63/16 • Dispositions d'entraînement des frotteurs à positions multiples
- 63/18 • • avec mouvement pas à pas du frotteur vers une position du sélecteur
- 63/20 • • • utilisant un aimant de pas à pas et un cliquet
- 63/22 • • • utilisant un entraînement électromagnétique pas à pas sans cliquet, p.ex. aimant d'entraînement auto-interrupteur
- 63/24 • • avec mouvement continu du frotteur jusqu'à ce qu'une position choisie soit atteinte
- 63/26 • • • avec un embrayage individuel à partir d'un arbre commun à une pluralité de sélecteurs
- 63/28 • • • avec un moteur individuel pour chaque sélecteur
- 63/30 • • • Moteur à air comprimé pour le déplacement du frotteur vers une position choisie
- 63/32 • • • Moteur à ressort pour le déplacement du frotteur vers une position choisie
- 63/33 • Détails structurels de sélecteur du type à coordonnées sans relais aux points de croisement
- 63/34 • Supports; Enveloppes; Capots; Montage (bâts d'assemblage de sélecteurs avec ou sans autre matériel de central H04Q 1/04); Montage de fusibles sur un sélecteur
- 63/36 • Circuits en vue d'assurer un fonctionnement correct ou déterminé et non adaptés à une application particulière du sélecteur
- 63/38 • • pour commutateurs à frotteurs à positions multiples
- 63/40 • • pour commutateurs à positions multiples sans frotteur
- 63/42 • • • pour sélecteurs du type à coordonnées sans relais aux points de croisement

**65/00 Appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication de sélecteurs ou de leurs éléments****67/00 Sélecteurs à commande électrique**

- 67/02 • Commutateurs à frotteurs à positions multiples
- 67/04 • • comprenant des frotteurs à mouvement unidirectionnel aux fins de sélection
- 67/06 • • • Commutateurs rotatifs, c. à d. comprenant des frotteurs à mouvement angulaire
- 67/08 • • • à sélection de frotteurs
- 67/10 • • • à réglage approximatif et précis de position de frotteurs
- 67/12 • • • Commutateurs à mouvement linéaire
- 67/14 • • comprenant des frotteurs à mouvement en deux directions perpendiculaires l'une par rapport à l'autre, aux fins de sélection
- 67/16 • • • dont un mouvement est du type rotatoire et l'autre est parallèle à l'axe de rotation, p.ex. commutateurs du type Strowger ou "up and around"

- 67/18 • • • dont un mouvement est du type rotatoire et l'autre est perpendiculaire à l'axe de rotation, p.ex. commutateurs du type "round and in"
- 67/20 • • • dont les deux mouvements sont du type linéaire
- 67/22 • Commutateurs dépourvus de frotteurs à positions multiples
- 67/24 • • Commutateurs à relais du type à coordonnées pourvus d'un électro-aimant individuel à chaque point de croisement
- 67/26 • • Sélecteurs du type à coordonnées non pourvus de relais aux points de croisement mais comportant un mouvement mécanique, p.ex. commutateurs à barres croisées, à barres de code
- 67/30 • • Sélecteurs du type à coordonnées dont le champ de la bobine de coordonnée agit directement sur un ressort à lames magnétiques ou un organe de contact du genre "contact à tige"
- 67/32 • • comportant plusieurs armatures indépendantes actionnées successivement par une seule bobine, chacune commandant un contact ou jeu de contacts, p.ex. relais de comptage

**Dispositifs de protection****69/00 Appareillage ou procédés pour la fabrication de dispositifs de protection**

- 69/01 • pour calibrer ou régler des dispositifs afin qu'ils fonctionnent dans des conditions déterminées
- 69/02 • Fabrication de coupe-circuit

**71/00 Détails des interrupteurs ou relais de protection compris dans les groupes H01H 73/00-H01H 83/00**

- 71/02 • Boîtiers; Enveloppes; Socles; Garnitures
- 71/04 • Moyens pour indiquer l'état du dispositif de commutation
- 71/06 • Marques distinctives, p.ex. codage par couleurs
- 71/08 • Bornes; Connexions
- 71/10 • Mécanismes d'actionnement ou de déclenchement
- 71/12 • • Mécanismes de déclenchement automatique avec ou sans déclenchement manuel
- 71/14 • • • Mécanismes électrothermiques
- 71/16 • • • • avec bilame
- 71/18 • • • • avec tige, bande ou fil à expansion
- 71/20 • • • • avec masse fusible
- 71/22 • • • • avec compensation de la variation de la température ambiante
- 71/24 • • • Mécanismes électromagnétiques
- 71/26 • • • • avec enroulements agissant en opposition
- 71/28 • • • • avec enroulements agissant conjointement
- 71/30 • • • • comportant un enroulement supplémentaire court-circuité
- 71/32 • • • • comportant un organe à magnétisation permanente
- 71/34 • • • • comportant deux ou plusieurs armatures commandées par un enroulement commun
- 71/36 • • • • sélectifs pour la fréquence
- 71/38 • • • • dans lequel la bobine de l'aimant agit également comme un dispositif d'extinction d'arc
- 71/40 • • • Mécanismes électrothermiques et électromagnétiques combinés
- 71/42 • • • Mécanismes de déclenchement à moteur à induction, à courant induit ou électrodynamique
- 71/43 • • • • Mécanismes de déclenchement électrodynamiques

71/44	• • • comportant des moyens pour introduire un retard prédéterminé (par enroulement court-circuité H01H 71/30; par armature supplémentaire H01H 71/34)	73/40	• • réarmé par un basculeur
71/46	• • • comportant des moyens pour actionner des contacts auxiliaires en complément aux contacts principaux	73/42	• • réarmé par bouton rotatif ou volant
71/48	• • • avec dispositions pour court-circuiter l'énergie électrique fournie au mécanisme de déclenchement après déclenchement de l'interrupteur, p.ex. pour protéger le fil chauffant	73/44	• • réarmé par bouton-poussoir, bouton-tirette ou coulisse
71/50	• • Mécanismes à réarmement manuel	73/46	• • réarmé par fermeture de l'enveloppe de l'interrupteur
71/52	• • • actionnés par un levier	73/48	• comportant à la fois un déclencheur automatique électrothermique et un déclencheur automatique électromagnétique (type à cartouche H01H 73/66)
71/54	• • • actionnés par un basculeur	73/50	• • réarmés par un levier
71/56	• • • actionnés par bouton rotatif ou volant	73/52	• • réarmés par un basculeur
71/58	• • • actionnés par bouton-poussoir, bouton-tirette ou coulisse	73/54	• • réarmés par bouton rotatif ou volant
71/60	• • • actionnés par fermeture de l'enveloppe de l'interrupteur	73/56	• • réarmés par bouton-poussoir, bouton-tirette ou coulisse
71/62	• • • avec des moyens pour empêcher le réarmement pendant l'existence de conditions anormales, p.ex. dispositions à poignée libre	73/58	• • réarmés par fermeture de l'enveloppe de l'interrupteur
71/64	• • • comprenant un accouplement par genouillère	73/60	• du type à cartouche, p.ex. cartouche à visser
71/66	• • Mécanismes de réarmement à moteur	73/62	• • comportant uniquement un déclencheur électrothermique
71/68	• • • actionnés par un électro-aimant	73/64	• • comportant uniquement un déclencheur électromagnétique
71/70	• • • actionnés par un moteur électrique	73/66	• • comportant un déclencheur électrothermique et un déclencheur électromagnétique combinés
71/72	• • • actionnés automatiquement un nombre limité de fois	75/00	<b>Disjoncteurs de protection à maximum de courant dans lesquels un courant excessif ouvre les contacts en libérant automatiquement une énergie mécanique emmagasinée par l'actionnement précédent d'un mécanisme réarmé par un moteur</b>
71/74	• Moyens pour régler les conditions dans lesquelles le dispositif doit fonctionner pour assurer la protection	75/02	• Détails
73/00	<b>Disjoncteurs de protection à maximum de courant dans lesquels un courant excessif ouvre les contacts en libérant automatiquement une énergie mécanique emmagasinée par l'actionnement précédent d'un mécanisme à réarmement manuel</b>	75/04	• • Mécanismes à réarmement pour refermer automatiquement un nombre limité de fois (circuits H02H 3/06)
73/02	• Détails	75/06	• • effectuant une seule manœuvre de refermeture
73/04	• • Contacts	75/08	• comportant uniquement un déclencheur électrothermique
73/06	• • Boîtiers; Enveloppes; Socles; Garnitures	75/10	• comportant uniquement un déclencheur électromagnétique
73/08	• • • Boîtiers embrochables	75/12	• comportant un déclencheur électrothermique et un déclencheur électromagnétique combinés
73/10	• • • Enveloppes de cartouches, p.ex. enveloppes à visser	77/00	<b>Disjoncteurs de protection à maximum de courant actionnés par un courant en excès et nécessitant une manœuvre de réarmement séparée (H01H 73/00, H01H 75/00 ont priorité)</b>
73/12	• • Moyens pour indiquer l'état de l'interrupteur	77/02	• dans lesquels le courant excessif fournit l'énergie pour ouvrir les contacts et qui comportent un mécanisme de réarmement séparé
73/14	• • • Lampe indicatrice constructivement associée à l'interrupteur	77/04	• • à ouverture électrothermique
73/16	• • Marques distinctives, p.ex. codage par couleurs	77/06	• • à ouverture électromagnétique
73/18	• • Moyens pour éteindre ou supprimer un arc	77/08	• • • retenus en position de fermeture par magnétisme permanent ou rémanent et ouverts au moyen d'enroulements agissant en opposition
73/20	• • Bornes; Connexions	77/10	• • à ouverture électrodynamique
73/22	• comportant un déclencheur électrothermique mais aucun autre déclencheur automatique (type à cartouche H01H 73/62)	79/00	<b>Interrupteurs de protection dans lesquels un courant excessif provoque la fermeture des contacts, p.ex. pour court-circuiter l'appareil à protéger</b>
73/24	• • réarmé par un levier	81/00	<b>Interrupteurs de protection dans lesquels les contacts sont normalement fermés, mais sont ouverts et fermés d'une façon répétée aussi longtemps que la cause persiste qui crée le courant excessif, p.ex. pour limiter le courant</b>
73/26	• • réarmé par un basculeur	81/02	• actionnés électrothermiquement
73/28	• • réarmé par bouton rotatif ou volant	81/04	• actionnés électromagnétiquement
73/30	• • réarmé par bouton-poussoir, bouton-tirette ou coulisse		
73/32	• • réarmé par fermeture de l'enveloppe de l'interrupteur		
73/34	• • le réarmement exigeant le remplacement ou le renouvellement d'un fusible ou d'un organe explosif		
73/36	• comportant un déclencheur électromagnétique mais aucun autre déclencheur automatique (type à cartouche H01H 73/64)		
73/38	• • réarmé par un levier		

<b>83/00</b>	<b>Interrupteurs de protection, p.ex. disjoncteur ou relais de protection actionné par des conditions électriques anormales autres que seulement les courants excessifs</b>	85/11	• • • • • avec une zone de métal appliquée localement qui, en fondant, forme un eutectique avec le matériau principal de l'élément fusible, c. à d. dispositifs à effet M [5]
83/02	• actionnés par courant de défaut à la terre (H01H 83/14 a priorité)	85/12	• • • • • plusieurs éléments fusibles séparés étant branchés en parallèle [5]
83/04	• • avec moyens de vérification indiquant l'aptitude de l'interrupteur ou relais de fonctionner correctement	85/143	• • • • Contacts électriques; Fixation d'éléments fusibles sur de tels contacts [5]
83/06	• actionnés par un courant dont l'intensité tombe au-dessous d'une valeur prédéterminée	85/147	• • • • Contacts latéraux parallèles [5]
83/08	• actionnés par inversion d'un courant continu	85/15	• • • • Contacts à vis [5]
83/10	• actionnés par une tension excessive, p.ex. pour la protection contre la foudre	85/153	• • • • Contacts d'extrémité en lame de couteau [5]
83/12	• actionnés par une tension descendant au-dessous d'une valeur prédéterminée, p.ex. pour la protection contre le manque de tension	85/157	• • • • Contacts d'extrémité en forme de virole [5]
83/14	• actionnés par le déséquilibre entre deux ou plusieurs courants ou tensions, p.ex. pour la protection différentielle	85/165	• • • Enveloppes [5]
83/16	• actionnés par un rapport anormal de la tension et du courant, p.ex. un relais de distance	85/17	• • • • caractérisées par leur matériau [5]
83/18	• actionnés par un produit anormal du courant par la tension ou un angle de phases anormal entre courant et tension, p.ex. un relais directionnel	85/175	• • • • caractérisées par leur configuration ou leur forme [5]
83/20	• actionnés par un courant excessif ainsi que par une autre condition électrique anormale	85/18	• • • Matériaux de remplissage pour enveloppes, p.ex. poudre
83/22	• • l'autre condition étant le déséquilibre entre deux ou plusieurs courants ou tensions	85/20	• • Socles pour supporter le fusible; Leurs pièces détachées
<b>85/00</b>	<b>Dispositifs de protection dans lesquels le courant circule à travers un organe en matière fusible et est interrompu par déplacement de la matière fusible lorsqu'il devient excessif</b> (interrupteurs actionnés par la fusion d'une matière fusible H01H 37/76; disposition ou aménagement de coupe-circuit des tableaux de commutation H02B 1/18)	85/22	• • Organes intermédiaires ou auxiliaires destinés à porter, tenir ou retenir le fusible, coopérant avec le socle ou le support fixe, pouvant être enlevés de celui-ci pour renouveler le fusible
85/02	• Détails	85/24	• • Moyens pour empêcher l'insertion d'un fusible incorrect
85/04	• • Fusibles, c. à d. organes épuisables du dispositif de protection, p.ex. cartouches	85/25	• • Dispositions de sécurité pour empêcher ou bloquer le contact avec des pièces sous tension, y compris par isolation lors de l'enlèvement du couvercle [5]
85/041	• • • caractérisés par leur type [5]	85/26	• • Dispositions à magasin
85/042	• • • Construction ou structure générales de fusibles haute tension, c. à d. au-dessus de 1000 V [5]	85/28	• • assurant un remplacement automatique
85/044	• • • Construction ou structure générales de fusibles basse tension, c. à d. au-dessous de 1000 V, ou de fusibles pour lesquels la tension applicable n'est pas spécifiée (H01H 85/046-H01H 85/048 ont priorité) [5]	85/30	• • Moyens pour indiquer l'état du fusible structurellement associés au fusible
85/0445	• • • • du type rapide ou lent (H01H 85/045-H01H 85/048 ont priorité) [5]	85/32	• • • Lampe indicatrice constructivement associée avec le dispositif de protection
85/045	• • • • du type cartouche [5]	85/34	• • Marques distinctives, p.ex. codage par couleurs
85/046	• • • Fusibles sous forme de circuits imprimés [5]	85/36	• • Moyens pour appliquer une tension mécanique à l'élément fusible
85/047	• • • Fusibles à vide [5]	85/38	• • Moyens pour éteindre ou supprimer l'arc (remplissage de poudre H01H 85/18; par une tension mécanique appliquée à l'élément fusible H01H 85/36)
85/048	• • • Résistances fusibles [5]	85/40	• • • utilisant un liquide extincteur d'arc (caractérisés par la composition du liquide H01H 33/22)
85/05	• • • Parties constitutives des fusibles [5]	85/42	• • • utilisant un gaz extincteur d'arc (caractérisés par la composition du gaz H01H 33/22)
85/055	• • • Eléments fusibles [5]	85/43	• • Moyens pour laisser échapper ou absorber les gaz libérés par l'arc de fusion ou pour libérer l'excès de pression causé par l'échauffement [5]
85/06	• • • • caractérisés par le matériau fusible (H01H 85/11 a priorité) [5]	85/44	• • Association structurelle avec un parafoudre à éclateurs
85/08	• • • • caractérisés par la configuration ou la forme de l'élément fusible [5]	85/46	• • Circuits non adaptés à une application particulière du dispositif de protection
85/10	• • • • comportant un étranglement pour fusion localisée (H01H 85/11 a priorité) [5]	85/47	• • Moyens de refroidissement [5]
		85/48	• Dispositifs de protection dans lesquels le fusible est porté ou tenu directement par le socle
		85/50	• • le fusible comportant des contacts aux extrémités opposées destinées à coopérer avec le socle
		85/52	• • le fusible étant adapté pour être vissé dans le socle
		85/54	• Dispositifs de protection dans lesquels le fusible est porté, tenu ou retenu par un organe intermédiaire ou auxiliaire pouvant être détaché du socle, ou utilisé comme sectionneur

85/56	• • l'organe intermédiaire ou auxiliaire comportant des contacts latéraux pour être embroché dans le socle, p.ex. porte-fusible à pont	89/00	<b>Combinaisons de plusieurs types d'interrupteurs électriques, de relais, de sélecteurs et de dispositifs de protection d'urgence, non couvertes par un des autres groupes principaux de la présente sous-classe [2006.01]</b>
85/58	• • comportant un organe intermédiaire ou auxiliaire et un socle façonnés pour s'emboîter et renfermer ainsi le fusible	89/02	• Combinaison d'un interrupteur actionné par clé avec un interrupteur actionné manuellement, p.ex. interrupteurs d'allumage et d'éclairage [2006.01]
85/60	• • l'organe intermédiaire ou auxiliaire comportant des contacts aux extrémités opposées pour coopérer avec le socle	89/04	• Combinaison d'un interrupteur actionné thermiquement avec un interrupteur actionné manuellement [2006.01]
85/62	• • l'organe intermédiaire ou auxiliaire étant adapté pour être vissé dans le socle	89/06	• Combinaison d'un circuit à réarmement manuel avec un contacteur, c. à d. le même circuit étant commandé à la fois par un dispositif de télécommande et un dispositif de protection [2006.01]
<b>87/00</b>	<b>Dispositifs de protection dans lesquels un courant circulant à travers un liquide ou un solide est interrompu par l'évaporation du liquide ou la fusion et l'évaporation du solide, lorsque ce courant devient excessif, la continuité du circuit pouvant se rétablir d'elle-même par le refroidissement [3]</b>	89/08	• • les deux dispositifs utilisant la même paire de contacts [2006.01]
		89/10	• • chaque dispositif commandant un des deux contacts coopérants [2006.01]

**H01J TUBES À DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU LAMPES À DÉCHARGE ÉLECTRIQUE** (éclateurs H01T; lampes à arc, à électrodes consommables H05B; accélérateurs de particules H05H)

#### Note(s)

- La présente sous-classe couvre uniquement les dispositifs destinés à produire, modifier ou utiliser un flux d'électrons ou d'ions, p.ex. pour commander, indiquer ou mettre le courant électrique en ou hors circuit, compter des impulsions électriques, produire de la lumière ou d'autres oscillations électromagnétiques telles que les rayons X, séparer ou analyser des radiations ou des particules, et comportant une enceinte close ou sensiblement close, mise sous vide ou contenant un gaz ou une vapeur choisi, de nature telle et sous pression telle que les caractéristiques du dispositif en dépendent.  
Les sources de lumière utilisant une combinaison (autre que celle appartenant au groupe H01J 61/96 de la présente sous-classe) de décharge et d'autres types de production de la lumière sont couvertes par le groupe H05B 35/00.
- Dans la présente sous-classe, les groupes H01J 1/00-H01J 7/00 se rapportent uniquement:
  - aux détails d'un type de tube à décharge ou lampe non spécifié ou
  - aux détails énoncés expressément comme étant applicables à deux types au moins de tubes ou lampes tels que définis par les groupes H01J 11/00, H01J 13/00, H01J 15/00, H01J 17/00, H01J 21/00, H01J 25/00, H01J 27/00, H01J 31/00, H01J 33/00, H01J 35/00, H01J 37/00, H01J 40/00, H01J 41/00, H01J 47/00, H01J 49/00, H01J 61/00, H01J 63/00 ou H01J 65/00, désignés ci-après par "types de base". Un détail décrit uniquement avec référence à, ou de toute évidence applicable uniquement aux tubes ou lampes d'un seul type de base unique est classé dans le groupe des détails relatif aux tubes ou lampes de ce type de base, p.ex. H01J 17/04.
- Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
  - "lampe" couvre également les tubes émettant de la lumière ultra-violette ou infrarouge.
- Il est important de tenir compte de la définition de l'expression "éclateur" qui figure dans la note qui suit le titre de la sous-classe H01T.
- Les appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication de tubes à décharge électrique, lampes à décharge ou leurs parties constitutives sont classés dans le groupe H01J 9/00.

#### Schéma général

##### TUBES À GAZ

Sans électrode intérieure; cathode liquide; cathode gazeuse; cathode solide.....11/00, 13/00, 15/00, 17/00

##### TUBES À VIDE

Tubes classiques: tubes; détails.....21/00, 19/00

Tubes à temps de transit: tubes; détails.....25/00, 23/00

Tubes à ions.....27/00

Tubes cathodiques: tubes; détails.....31/00, 29/00

Tubes à rayons X.....35/00

##### TUBES POUR TRAITEMENT OU OBSERVATION DE MATÉRIAUX OU D'OBJETS.....37/00

##### TUBES PARTICULIERS

À émergence électronique ou ionique; spectromètres pour particules ou tubes séparateurs de particules...33/00, 49/00

Jauge à vide, évacuation par diffusion d'ions; tubes à émission secondaire, multiplicateurs d'électrons;

générateurs thermo-ioniques.....41/00, 43/00, 45/00

À décharge photoélectrique; détecteurs de radiations ou de particules.....40/00, 47/00

##### LAMPES À DÉCHARGE

A gaz; à rayons cathodiques ou flux électronique; sans électrode intérieure.....61/00, 63/00, 65/00

##### DÉTAILS

Electrodes; électronoptiques; enceintes; autres.....1/00, 3/00, 5/00, 7/00

##### FABRICATION; RÉPARATION; RÉGÉNÉRATION; RÉCUPÉRATION DE MATÉRIAUX.....9/00

##### MATIÈRE NON PRÉVUE DANS LES AUTRES GROUPES DE LA PRÉSENTE SOUS-CLASSE.....99/00

1/00	<b>Détails des électrodes, des moyens de commande magnétiques, des écrans, ou du montage ou de l'espacement de ces éléments, communs au moins à deux types de base de tubes ou lampes à décharge (détails des dispositifs électronoptiques ou des pièges à ions H01J 3/00)</b>	1/32	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Electrodes à émission d'électrons secondaires (H01J 1/35 a priorité; écrans luminescents H01J 1/62; écrans d'accumulation de charges en général H01J 1/78; écrans à accumulation de charges utilisant l'émission secondaire pour tubes images H01J 29/41; dynodes pour tubes à émission secondaire H01J 43/10; détecteurs à émission secondaire pour la mesure des radiations nucléaires ou des rayons X G01T 1/28)</li> </ul>
1/02	• Electrodes principales	1/34	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Cathodes photo-émissives (H01J 1/35 a priorité; écrans photo-électriques H01J 1/78)</li> </ul>
1/04	• • • Electrodes liquides, p.ex. cathode liquide	1/35	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Electrodes à la fois photo-émissives et à émission secondaire</li> </ul>
1/05	• • • caractérisées par la matière	1/36	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Anodes solides; Anodes solides auxiliaires pour entretenir une décharge</li> </ul>
1/06	• • • Récipients pour électrodes liquides; Leur disposition ou montage	1/38	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • caractérisées par le matériau constitutif</li> </ul>
1/08	• • • Mise en position ou déplacement du point cathodique à la surface de la cathode liquide	1/40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • faisant partie de l'enveloppe du tube ou de la lampe</li> </ul>
1/10	• • • Réfrigération, chauffage, circulation, filtrage ou commande du niveau du liquide d'une électrode liquide	1/42	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Réfrigération des anodes (réfrigération des anodes tournantes H01J 1/44); Chauffage des anodes</li> </ul>
1/12	• • • Cathodes, à la surface desquelles du mercure ou un métal alcalin liquide est déposé au cours du fonctionnement du tube	1/44	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Anodes tournantes; Dispositions pour faire tourner les anodes; Réfrigération des anodes tournantes</li> </ul>
1/13	• • • Cathodes thermo-ioniques solides	1/46	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Electrodes de commande, p.ex. grille (pour dispositifs d'allumage H01J 7/30); Electrodes auxiliaires (anodes auxiliaires pour entretenir une décharge H01J 1/36)</li> </ul>
1/14	• • • caractérisées par le matériau constitutif	1/48	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • caractérisées par le matériau constitutif</li> </ul>
1/142	• • • avec des oxydes de métaux alcalino-terreux, ou de tels oxydes utilisés en conjonction avec des agents réducteurs, comme matériau émissif [6]	1/50	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moyens magnétiques de commande de la décharge</li> </ul>
1/144	• • • avec des oxydes d'autres métaux comme matériau émissif [6]	1/52	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecrans de blindage (écrans faisant fonction d'électrodes de commande H01J 1/46); Guides pour influer sur la décharge; Masques interposés dans le flux électronique</li> </ul>
1/146	• • • avec des métaux ou des alliages comme matériau émissif [6]	1/53	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Electrodes associées étroitement à un écran, sur lequel ou à partir duquel une image ou un dessin sont formés, pris, convertis ou mis en mémoire</li> </ul>
1/148	• • • avec des composés ayant des propriétés métalliques conductrices, p.ex. du borure de lanthane, comme matériau émissif [6]	1/54	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecrans, sur lesquels ou à partir desquels une image ou un dessin sont formés, pris, convertis ou mis en mémoire; Revêtements luminescents à la surface de l'enceinte</li> </ul>
1/15	• • • Cathodes à chauffage direct par courant électrique	1/56	<ul style="list-style-type: none"> <li>• faisant fonction de valves de lumière au moyen d'obturateurs, p.ex. pour eidophore</li> </ul>
1/16	• • • caractérisées par leur forme	1/58	<ul style="list-style-type: none"> <li>• agissant par décoloration, p.ex. écrans à base d'halogénure</li> </ul>
1/18	• • • Supports; Dispositifs amortisseurs de vibrations	1/60	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecrans incandescents</li> </ul>
1/20	• • • Cathodes à chauffage indirect par courant électrique: Cathodes à chauffage par bombardement électronique ou ionique	1/62	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecrans luminescents; Emploi particulier de matériaux comme revêtements luminescents d'enceintes</li> </ul>
1/22	• • • Dispositifs de chauffage (filaments pour lampes à incandescence H01K 1/02)	1/63	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • caractérisés par le matériau luminescent (substances luminescentes C09K 11/00)</li> </ul>
1/24	• • • Couche ou corps isolants, placés entre le dispositif de chauffage et le matériau émissif	1/64	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • caractérisés par le liant ou l'adhésif destinés à fixer le matériau luminescent à son support</li> </ul>
1/26	• • • Supports du matériau émissif	1/66	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Supports du matériau luminescent (enceintes H01J 5/02)</li> </ul>
1/28	• • • Cathodes du type à réserve, p.ex. cathode du type L	1/68	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • comprenant des couches luminescentes superposées</li> </ul>
1/30	• • Cathodes froides	1/70	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • comprenant des couches de protection, des couches conductrices ou des couches réfléchissantes</li> </ul>
1/304	• • • Cathodes à émission d'électrons de champ [7]	1/72	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • dont le matériau luminescent est disposé de manière discontinue, p.ex. en points ou en lignes</li> </ul>
1/308	• • • Cathodes semi-conductrices, p.ex. cathodes à couches de jonction PN [7]		
1/312	• • • ayant un champ électrique perpendiculaire à la surface, p.ex. cathodes à effet tunnel du type Métal-Isolant-Métal (MIM) [7]		
1/316	• • • ayant un champ électrique parallèle à la surface, p.ex. cathodes à film mince [7]		

1/74	• • • • les points ou les lignes adjacentes étant constitués par des matériaux luminescents différents	<b>5/00 Détails des enceintes ou des conducteurs de traversée, communs à au moins deux types de base de tubes ou lampes à décharge</b>
1/76	• • • pourvus de marques ou références permanentes	5/02 Enceintes; Récipients; Blindages associés; Vannes à vide
1/78	• • Ecrans photo-électriques; Ecrans d'accumulation de charges	5/03 • Dispositions pour empêcher ou réduire les effets de l'implosion des enceintes ou récipients [2]
1/88	• Montage, support, espacement ou isolement des électrodes ou d'assemblages d'électrodes	5/04 • Enceintes ou récipients caractérisés par le matériau constitutif (emploi de matériaux spécifiés pour le revêtement H01J 5/08)
1/90	• • Isolement entre électrodes ou supports à l'intérieur de l'espace vide (conducteurs de traversée H01J 5/46)	5/06 • Enceintes ou récipients spécialement adaptés au fonctionnement à haute tension, p.ex. au moyen d'une distribution de potentiel perfectionnée à la surface de l'enceinte
1/92	• • Montage de l'ensemble des électrodes en bloc	5/08 • pourvues de revêtements sur leurs parois; Emploi de matériaux spécifiés pour le revêtement (revêtements luminescents H01J 1/62)
1/94	• • Montage des électrodes prises isolément (pour cathodes à chauffage direct H01J 1/15)	5/10 • • sur les surfaces intérieures
1/96	• • Eléments d'espacement s'étendant jusqu'à l'enveloppe	5/12 • Enceintes ou récipients à parois doubles
1/98	• • • sans connexion fixe entre l'élément d'espacement et l'enveloppe	5/14 • Enceintes ou récipients démontables, p.ex. permettant le remplacement de l'élément de chauffage de la cathode
<b>3/00</b>	<b>Détails des dispositifs électronoptiques ou ionoptiques ou des pièges à ions, communs au moins à deux types de base de tubes ou de lampes à décharge</b>	5/16 • Dispositifs optiques ou photographiques combinés structurellement avec l'enceinte (revêtements luminescents H01J 1/62)
3/02	• Canons à électrons	5/18 • Fenêtres perméables aux rayons X, aux rayons gamma ou aux particules
3/04	• Canons à ions	5/20 • Scellements entre éléments de l'enceinte
3/06	• plusieurs canons étant disposés dans le même espace à vide, p.ex. pour tube à rayons multiples (H01J 3/07 a priorité) [2]	5/22 • Joints étanches au vide entre éléments de l'enceinte
3/07	• Dispositifs de commande de la convergence de plusieurs faisceaux [2]	5/24 • • entre éléments isolants de l'enceinte
3/08	• Dispositifs de commande de l'intensité du rayon ou du faisceau (H01J 3/02, H01J 3/04 ont priorité)	5/26 • • entre éléments isolants et conducteurs de l'enceinte
3/10	• Dispositifs de centrage du rayon ou du faisceau (H01J 3/02, H01J 3/04 ont priorité)	5/28 • • entre éléments conducteurs de l'enceinte
3/12	• Dispositifs de commande de la section transversale du rayon ou du faisceau; Dispositifs pour la correction de l'aberration du faisceau, p.ex. due aux lentilles (H01J 3/02, H01J 3/04 ont priorité)	5/30 • • utilisant un matériau de joint, p.ex. un liquide de scellement ou une garniture élastique
3/14	• Dispositifs pour la focalisation ou la réflexion du rayon ou du faisceau (H01J 3/02, H01J 3/04 ont priorité)	5/32 • Scellements des conducteurs de traversée
3/16	• Réflecteurs	5/34 • d'un conducteur pris isolément (scellements par pied pincé H01J 5/38; scellements par disque à embout H01J 5/40; scellements annulaires H01J 5/44)
3/18	• Lentilles électrostatiques	5/36 • • utilisant une pièce intermédiaire
3/20	• Lentilles magnétiques	5/38 • Scellements par pied pincé ou analogues
3/22	• • n'utilisant que des moyens électromagnétiques	5/40 • Scellements par disque à embout, p.ex. masselette plate
3/24	• • n'utilisant que des aimants permanents	5/42 • • utilisant une pièce intermédiaire
3/26	• Dispositifs de déviation du rayon ou du faisceau (circuits produisant des impulsions en dents de scie ou autres tensions ou courants de déviation H03K)	5/44 • Joints annulaires disposés entre les extrémités de l'enceinte
3/28	• • suivant une seule ligne droite ou suivant deux lignes droites perpendiculaires	5/46 • Conducteurs de traversée
3/30	• • • au moyen de champs électriques uniquement	5/48 • Moyens faisant partie du tube ou de la lampe et leur servant de support (associés aux moyens de connexion électrique H01J 5/50)
3/32	• • • au moyen de champs magnétiques uniquement	5/50 • Moyens faisant partie du tube ou de la lampe et prévus pour assurer les connexions électriques (dispositifs de couplage électrique comportant une pièce de couplage adaptée pour supporter un tube ou une lampe et ne faisant pas partie du tube ou de la lampe H01R 33/00)
3/34	• suivant un cercle, une spirale ou une ligne radiale tournante	5/52 • appliqués directement à l'enceinte ou faisant partie de l'enceinte
3/36	• Dispositifs de commande du rayon ou du faisceau après que ceux-ci aient passé par le système de déviation principal, p.ex. pour la post-accélération ou la post-concentration	5/54 • supportés par une pièce indépendante, p.ex. un culot
3/38	• Montage, support, espacement ou isolement des dispositifs électronoptiques ou ionoptiques	5/56 • • Forme de la pièce de support
3/40	• Pièges pour supprimer ou détourner des particules indésirables, p.ex. des ions négatifs, des électrons en marge; Dispositifs sélecteurs de vitesse ou de masse	5/58 • • Moyens de fixation de la pièce de support à l'enceinte, p.ex. par un ciment
		5/60 • • • pour fixation par un moyen mécanique

5/62	• • • Connexion des fils sortant de l'enceinte à des bornes aménagées sur la pièce de support	9/10	• • • Machines à cet effet
<b>7/00</b>	<b>Détails autres que ceux prévus dans les groupes H01J 1/00-H01J 5/00, communs à au moins deux types de base de tubes ou de lampes à décharge</b>	9/12	• • des cathodes photo-émissives; des électrodes à émission secondaire
7/02	• Emploi de substance spécifiée comme atmosphère gazeuse; Spécification de la pression ou de la température de fonctionnement (gaz radioactifs H01J 7/40)	9/14	• • des électrodes non émissives
7/04	• • dont le composant principal est constitué par un ou plusieurs composés à base de carbone	9/16	• • • Machines pour produire des grilles en fil
7/06	• • dont le composant principal est l'hélium, l'argon, le néon, le crypton ou le xénon	9/18	• • Assemblage des parties constitutives des systèmes d'électrodes
7/08	• • dont le composant principal est une vapeur métallique	9/20	• Fabrication des écrans, sur lesquels ou à partir desquels une image ou un dessin sont formés, pris, convertis ou mis en mémoire; Application de revêtements à la surface de l'enceinte
7/10	• • • vapeur de mercure	9/22	• • Application de revêtements luminescents
7/12	• • • vapeur d'un métal alcalin	9/227	• • • avec matériau luminescent réparti de façon discontinue, p.ex. en points ou en lignes [2]
7/14	• Moyens pour produire ou conserver la pression désirée à l'intérieur de l'enceinte	9/233	• • Fabrication d'écrans photo-électriques ou d'écrans à accumulation de charges [2]
7/16	• • Moyens destinés à permettre le pompage au cours du fonctionnement du tube ou de la lampe	9/236	• Fabrication des dispositifs de déviation magnétique pour tubes à rayons cathodiques (fabrication de bobines pour transformateurs, inductances, réactances ou bobines d'arrêt H01F 41/04) [3]
7/18	• • Moyens d'absorption ou d'adsorption du gaz, p.ex. par getter	9/24	• Fabrication ou assemblage des enceintes, des conducteurs de traversée ou des culots
7/20	• • Moyens destinés à permettre la production et l'introduction du gaz ou de la vapeur ou la recharge de l'enceinte en gaz ou en vapeur au cours du fonctionnement du tube ou de la lampe	9/26	• • Scellement des éléments d'enceinte
7/22	• • Conduits prévus à cet effet, p.ex. tuyaux de pompage; Fermetures à cet effet	9/28	• • Fabrication des conducteurs de traversée
7/24	• Dispositifs de réfrigération (pour les électrodes principales H01J 1/02); Dispositifs de chauffage (pour les électrodes principales H01J 1/02); Moyens de circulation de gaz ou vapeurs à l'intérieur de l'espace de décharge	9/30	• • Fabrication des culots
7/26	• • à flux de liquide à travers des passages associés au tube ou à la lampe	9/32	• • Scellement des conducteurs de traversée
7/28	• • à chaleur latente ou à évaporation d'un liquide de réfrigération	9/34	• • Assemblage culot-enceinte
7/30	• Dispositifs d'allumage (circuits H02M 1/02, H05B)	9/36	• • Jonction entre bornes de connexion et un système d'électrodes intérieur
7/32	• • à allumeur résistif ou capacitif	9/38	• Evacuation, dégazage, remplissage ou nettoyage des enceintes
7/34	• • • à allumeur uniquement résistif	9/385	• • Evacuation des enceintes [2]
7/36	• • Allumage utilisant le mouvement d'une électrode solide	9/39	• • Dégazage des enceintes [2]
7/38	• • Allumage utilisant le mouvement de l'enceinte dans son ensemble, p.ex. mouvement basculaire	9/395	• • Remplissage des enceintes [2]
7/40	• • Allumage utilisant des matériaux ou des gaz de remplissage radioactifs	9/40	• Fermeture des enceintes
7/42	• Moyens indicateurs de défauts ou d'usage antérieur, structurellement associés au tube ou à la lampe	9/42	• Mesures ou essais au cours de la fabrication
7/44	• Éléments de circuits associés structurellement au tube ou à la lampe	9/44	• Ajustage en usine des tubes ou lampes à décharge conformément aux tolérances exigées
7/46	• • Résonateur à inductance et capacité réparties, associé structurellement au tube ou à la lampe	9/46	• Machines à postes de commande séquentiels
<b>9/00</b>	<b>Appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication de tubes à décharge électrique, de lampes à décharge électrique ou de leurs composants (fabrication d'enceintes ou récipients en métal B21, p.ex. B21D 51/00, en verre C03B); Récupération de matériaux à partir de tubes ou de lampes à décharge [1, 7]</b>	9/48	• • à transfert automatique des pièces à usiner entre les postes de commande
9/02	• Fabrication des électrodes ou des systèmes d'électrodes	9/50	• Réparation ou régénération des tubes ou des lampes à décharge usés ou défectueux, ou de leurs composants récupérables
9/04	• • des cathodes thermo-ioniques	9/52	• Récupération de matériaux à partir de tubes ou de lampes à décharge (H01J 9/50 a priorité) [7]
9/06	• • • Machines à cet effet	<b>11/00</b>	<b>Tubes à décharge remplis de gaz avec induction de la décharge par courant alternatif, p.ex. écrans à plasma à courant alternatif [AC-PDP] (circuits ou méthodes de commande des écrans à plasma G09G 3/28); Tubes à décharge remplis de gaz sans électrode principale à l'intérieur de l'enceinte; Tubes à décharge remplis de gaz comportant au moins une électrode principale à l'extérieur de l'enceinte (lampes à décharge H01J 65/00) [1, 2012.01]</b>
9/08	• • Fabrication des dispositifs de chauffage pour cathodes à chauffage indirect		<b>Note(s) [2012.01]</b>

1. Lors du classement dans le présent groupe, un classement est attribué dans tous les endroits appropriés.
2. Dans le présent groupe, le terme suivant est utilisé avec le sens ci-dessous indiqué :
  - "électrode principale" signifie toute électrode de maintien, de balayage ou d'adressage.

11/10	• Écrans à plasma à courant alternatif [AC-PDP] où au moins une électrode principale n'est pas en contact avec le plasma [2012.01]	13/24	• • Enceintes; Récipients
11/12	• les électrodes principales étant prévues des deux côtés de l'espace de décharge [2012.01]	13/26	• • Scellements entre éléments d'enceinte; Scellements des conducteurs de traversée; Conducteurs de traversée
11/14	• les électrodes principales étant prévues d'un seul côté de l'espace de décharge [2012.01]	13/28	• • Emploi de substances spécifiées comme atmosphère gazeuse; Moyens pour obtenir ou conserver la pression désirée dans le tube [2]
11/16	• les électrodes principales étant prévues à l'intérieur ou sur la face latérale des espaces [2012.01]	13/30	• • Moyens permettant le pompage au cours du fonctionnement du tube
11/18	• contenant une pluralité de structures fermées indépendantes destinées à contenir le gaz, p.ex. écrans à matrice de tubes à plasma [PTA] [2012.01]	13/32	• • Dispositifs de réfrigération; Dispositifs de chauffage (pour cathodes H01J 13/14; pour anodes H01J 13/18)
11/20	• Éléments de structure [2012.01]	13/34	• • Dispositifs d'allumage (circuits H02M 1/02)
11/22	• • Électrodes, p.ex. forme, matériau ou configuration particuliers [2012.01]	13/36	• • • à allumeur résistif ou capacitif
11/24	• • • Électrodes de maintien ou électrodes de balayage [2012.01]	13/38	• • • à allumeur exclusivement résistif
11/26	• • • Électrodes d'adressage [2012.01]	13/40	• • • Allumage utilisant le mouvement d'une électrode solide
11/28	• • • Électrodes auxiliaires, p.ex. électrodes d'amorçage ou électrodes de déclenchement [2012.01]	13/42	• • • Allumage utilisant le mouvement de l'enceinte dans son ensemble, p.ex. mouvement basculaire
11/30	• • • Électrodes flottantes [2012.01]	13/44	• • Dispositifs destinés à empêcher ou à éliminer l'allumage en retour (écrans à cet effet H01J 13/22)
11/32	• • • Disposition des électrodes [2012.01]	13/46	• • Éléments de circuit structurellement associés au tube
11/34	• • • Enceintes, récipients ou leurs parties constitutives, p.ex. substrats [2012.01]	13/48	• • Circuits non adaptés à une application particulière du tube et non prévus ailleurs
11/36	• • • Espaceurs, barrières, nervures, cloisons ou similaires [2012.01]	13/50	• Tubes à anode principale unique
11/38	• • • Couches diélectriques ou isolantes [2012.01]	13/52	• dont la commande est assurée par une ou plusieurs électrodes de commande intermédiaires
11/40	• • • Couches destinées à protéger ou à stimuler l'émission d'électrons, p.ex. couches en oxyde de magnésium [MgO] [2012.01]	13/54	• à commande par allumeur, p.ex. ignitron à anode unique
11/42	• • • Couches fluorescentes [2012.01]	13/56	• Tubes à plusieurs anodes principales
11/44	• • • Dispositions optiques ou dispositions pour le blindage, p.ex. filtres, matrices noires, moyens réfléchissant la lumière ou moyens de blindage électromagnétique [2012.01]	13/58	• dont la commande est assurée par une ou plusieurs électrodes de commande intermédiaires
11/46	• • Moyens de connexion ou d'alimentation, p.ex. conducteurs de traversée [2012.01]	15/00	<b>Tubes à décharge en atmosphère gazeuse à cathode gazeuse, p.ex. cathode à plasma</b> (lampes H01J 61/62)
11/48	• • Moyens d'étanchéité, p.ex. joints spécialement adaptés aux conducteurs de traversée [2012.01]	15/02	• Détails, p.ex. électrode, remplissage gazeux, forme de l'enceinte
11/50	• • Remplissage, p.ex. sélection d'un mélange gazeux [2012.01]	15/04	• • Circuits non adaptés à une application particulière du tube et non prévus ailleurs
11/52	• • Moyens pour absorber ou adsorber le mélange gazeux, p.ex. par getter [2012.01]	17/00	<b>Tubes à décharge en atmosphère gazeuse à cathode solide</b> (H01J 25/00, H01J 27/00, H01J 31/00-H01J 41/00 ont priorité; lampes à décharge dans un gaz ou une vapeur H01J 61/00; éclateurs en atmosphère gazeuse H01T; convertisseurs du type Marx H02M 7/26; tubes générateurs de différences de potentiel par porteurs de charge dans un flux gazeux H02N)
11/54	• • Moyens d'évacuation du gaz [2012.01]	17/02	• Détails
13/00	<b>Tubes à décharge à cathodes liquides, p.ex. tubes redresseurs à vapeur métallique</b> (lampes H01J 61/00)	17/04	• • • Électrodes; Écrans [1, 2012.01]
13/02	• Détails	17/06	• • • Cathodes
13/04	• • Electrodes principales; Anodes auxiliaires	17/08	• • • à la surface desquelles du mercure ou un métal alcalin liquide est déposé au cours du fonctionnement du tube
13/06	• • • Cathodes	17/10	• • • Anodes
13/08	• • • caractérisées par la matière constitutive	17/12	• • • Electrodes de commande
13/10	• • • Récipients de cathode liquide; Dispositions ou montage de ceux-ci	17/14	• • Moyens magnétiques de commande de la décharge
13/12	• • • Orientation ou déplacement du point cathodique à la surface du liquide	17/16	• • Enceintes; Récipients [1, 2012.01]
13/14	• • • Réfrigération, chauffage, circulation, filtrage ou commande du niveau du liquide	17/18	• • Joints étanches entre éléments d'enceinte; Scellements des conducteurs de traversée; Conducteurs de traversée [1, 2012.01]
13/16	• • • Anodes; Anodes auxiliaires pour l'entretien de la décharge (écrans H01J 13/22)	17/20	• • Emploi de substances spécifiées pour l'atmosphère gazeuse; Spécifications de la pression ou de la température de fonctionnement (gaz radioactifs H01J 17/32) [1, 2012.01]
13/18	• • • Réfrigération ou chauffage des anodes		
13/20	• • Electrodes de commande, p.ex. grille (pour dispositifs d'allumage H01J 13/34)		
13/22	• • Ecrans, p.ex. destinés à empêcher ou à éliminer l'allumage en retour		

17/22	• • Moyens pour produire ou conserver la pression désirée à l'intérieur du tube [1, 2012.01]	19/068	• • • avec des composés ayant des propriétés métalliques conductrices, p.ex. du borure de lanthane, comme matériau émissif [6]
17/24	• • • Moyens d'absorption ou d'adsorption du gaz, p.ex. à l'aide d'un getter [1, 2012.01]	19/08	• • • Cathodes à chauffage direct par courant électrique
17/26	• • • Moyens de production, d'introduction ou de remplissage de gaz ou de vapeur au cours du fonctionnement du tube [1, 2012.01]	19/10	• • • caractérisées par la forme
17/28	• • Dispositifs de réfrigération	19/12	• • • Supports; Dispositifs amortisseurs de vibrations
17/30	• • Dispositifs d'allumage	19/14	• • • Cathodes à chauffage indirect par courant électrique; Cathodes à chauffage par bombardement électronique ou ionique
17/32	• • • Allumage utilisant des matériaux ou gaz de remplissage radioactifs associés	19/16	• • • Dispositifs de chauffage (filaments pour lampes incandescentes H01K 1/02)
17/34	• • un ou plusieurs éléments de circuits structurellement associés au tube	19/18	• • • Couche isolante ou corps isolant disposé entre l'élément de chauffage et le matériau émissif
17/36	• • Circuits non adaptés à une application particulière du tube et non prévus ailleurs	19/20	• • • Supports du matériau émissif
17/38	• Tubes à cathode froide (tubes TR H01J 17/64)	19/22	• • • Cathodes du type à réserve, p.ex. cathode L
17/40	• • à cathode unique et anode unique, p.ex. à lueur, tube à lueur indicateur d'accord, tube stabilisateur de tension, tube indicateur de tension (lampes à lueur cathodique H01J 61/64)	19/24	• • Cathodes froides, p.ex. cathode à champ d'émission
17/42	• • • comprenant une ou plusieurs électrodes-sondes, p.ex. pour division de tension	19/28	• Electrodes autres que celles émettant des électrons; Ecrans
17/44	• • • comprenant une ou plusieurs électrodes de commande	19/30	• • caractérisées par le matériau utilisé
17/46	• • • en vue d'empêcher et de rétablir ensuite l'allumage, mais dont la commande est supprimée par la suite	19/32	• • Anodes
17/48	• • à plus d'une cathode ou anode, p.ex. tube à décharge séquentielle, tube compteur, décatron	19/34	• • • faisant partie de l'enveloppe
17/49	• • • Panneaux d'affichage, p.ex. à électrodes croisées (dispositifs d'affichage du type à décharge de gaz réalisés par l'association de plusieurs lampes individuelles G09F 9/313) [3, 2012.01]	19/36	• • • Réfrigération des anodes
17/50	• Tubes à cathode thermo-ionique (tubes TR H01J 17/64)	19/38	• • Electrodes de commande, p.ex. grille
17/52	• • à cathode unique et anode unique	19/40	• • Ecrans de blindage (écrans faisant fonction d'électrodes de commande H01J 19/38)
17/54	• • • comprenant une ou plusieurs électrodes de commande	19/42	• Montage, supports, espacement ou isolement des électrodes ou des ensembles d'électrodes
17/56	• • • en vue d'empêcher et de rétablir ensuite l'allumage, mais dont la commande est supprimée par la suite	19/44	• • Eléments isolants entre électrodes ou supports à l'intérieur de l'espace à vide (conducteurs de traversée H01J 19/62)
17/58	• • à plus d'une cathode ou anode	19/46	• • Pièces d'assemblage des électrodes
17/60	• • • les voies de décharge s'amorçant l'une l'autre en une séquence prédéterminée, p.ex. tube compteur	19/48	• • Pièces d'assemblage des électrodes prises isolément (des cathodes à chauffage direct H01J 19/12)
17/62	• • • à voies de décharge indépendantes commandées par des électrodes intermédiaires, p.ex. redresseur polyphasé	19/50	• • Eléments d'espacement s'étendant jusqu'à l'enveloppe
17/64	• Tubes de conception particulière prévus pour la commutation ou la modulation dans un guide d'ondes, p.ex. tube TR	19/52	• • • sans connexion fixe entre les éléments d'espacement et l'enveloppe
<b>19/00</b>	<b>Détails des tubes à vide des types couverts par le groupe H01J 21/00</b>	19/54	• Enceintes; Récipients; Blindages associés
19/02	• Electrodes émettrices d'électrons; Cathodes	19/56	• • caractérisés par le matériau de l'enceinte ou récipient
19/04	• • Cathodes thermo-ioniques	19/57	• pourvus de revêtements sur leurs parois; Emploi de matériaux spécifiés pour les revêtements
19/06	• • • caractérisées par le matériau	19/58	• Joints étanches entre éléments d'enceinte
19/062	• • • avec des oxydes de métaux alcalino-terreux, ou de tels oxydes utilisés en conjonction avec des agents réducteurs, comme matériau émissif [6]	19/60	• Scellements des conducteurs de traversée
19/064	• • • avec des oxydes d'autres métaux comme matériau émissif [6]	19/62	• Conducteurs de traversée
19/066	• • • avec des métaux ou des alliages comme matériau émissif [6]	19/64	• Moyens faisant partie du tube et jouant le rôle de support de celui-ci (associés aux moyens de connexion électrique H01J 19/66)
		19/66	• Moyens faisant partie du tube et prévus comme moyens de connexion électrique (structure de connecteurs H01R)
		19/68	• Gaz déterminé introduit dans le tube sous faible pression, p.ex. pour réduire ou influer sur la charge d'espace
		19/70	• Moyens pour produire ou conserver le vide, p.ex. au moyen d'un getter
		19/72	• • Conduits à cet effet, p.ex. pour le pompage; Fermetures à cet effet
		19/74	• Dispositifs de réfrigération (réfrigération des anodes H01J 19/36)

19/76	• Moyens associés structurellement au tube et prévus pour en indiquer les défauts ou usage antérieur	23/10	• • Systèmes d'aimants pour diriger ou dévier la décharge suivant une trajectoire désirée, p.ex. une trajectoire spirale ou hélicoïdale (dispositifs de focalisation magnétique H01J 23/08)
19/78	• Eléments de circuits associés structurellement au tube	23/11	• • Moyens pour réduire le bruit (dans les canons à électrons ou à ions H01J 23/06)
19/80	• • Résonateur à inductance et capacité réparties et structurellement associé au tube	23/12	• Enceintes; Récipients
19/82	• Circuits non adaptés à une application particulière du tube et non prévus ailleurs	23/14	• Conducteurs de traversée; Scellements à cet effet
<b>21/00</b>	<b>Tubes à vide</b> (H01J 25/00, H01J 31/00-H01J 40/00, H01J 43/00, H01J 47/00, H01J 49/00 ont priorité; détails des tubes à vide H01J 19/00; lampes à rayons cathodiques ou à flux électronique H01J 63/00)	23/15	• • Moyens pour empêcher la déperdition d'énergie ondulatoire structurellement associés avec les dispositifs de traversée du tube, p.ex. filtres, bobines d'arrêt, dispositifs atténuateurs [4]
21/02	• Tubes à voie de décharge unique	23/16	• Eléments de circuits à capacité et inductance réparties en interaction avec la décharge et structurellement associés au tube (éléments de circuits à capacité et inductance réparties, en général H01P)
21/04	• • sans moyens de commande, c. à d. diodes	23/18	• • Résonateurs
21/06	• • pourvus de moyens de commande exclusivement électrostatiques	23/20	• • • Cavités résonnantes; Réglage ou accord de celles-ci
21/08	• • • à électrodes mobiles	23/207	• • • Accord d'un résonateur unique [2]
21/10	• • • à une ou plusieurs électrodes de commande intérieures fixes, p.ex. triode, pentode, octode	23/213	• • • Accord simultané de plusieurs résonateurs, p.ex. cavités résonnantes d'un magnétron [2]
21/12	• • • • Tubes à coefficient d'amplification variable	23/22	• • • Connexions entre résonateurs, p.ex. rubans de connexion de résonateurs d'un magnétron
21/14	• • • • Tubes pourvus de moyens de concentration du flux électronique, p.ex. tétrode à faisceau électronique	23/24	• • Structures à ondes lentes
21/16	• • • pourvus de moyens de commande électrostatiques extérieurs, avec ou sans électrodes de commande intérieures	23/26	• • • Structures à ondes lentes en hélice; Réglage de celles-ci
21/18	• • à moyens de commande magnétiques; à moyens de commande magnétiques et électrostatiques	23/27	• • • Structures à ondes lentes dérivées d'une hélice [3]
21/20	• Tubes à plus d'une voie de décharge; Tubes multiples, p.ex. diode double, triode-hexode (tubes à émission secondaire, tubes multiplicateurs d'électrons H01J 43/00)	23/28	• • • Structures à ondes lentes interdigitales; Réglage de celles-ci
21/22	• • à électrodes mobiles	23/30	• • • Dispositifs d'amortissement associés aux structures à ondes lentes, p.ex. pour supprimer les oscillations indésirables
21/24	• • à coefficient d'amplification variable	23/34	• Circuits non adaptés à une application particulière du tube et non prévus ailleurs
21/26	• • pourvus de moyens de concentration du flux électronique	23/36	• Dispositifs de couplage à capacité et inductance réparties, structurellement associés au tube pour introduire ou extraire une énergie ondulatoire [4]
21/34	• Tubes dont la disposition ou les dimensions du système d'électrodes sont conçues de manière à éliminer l'effet du temps de transit (à électrodes plates H01J 21/36)	23/38	• • dans ou à partir de l'espace de décharge [4]
21/36	• Tubes à électrodes plates, p.ex. à disques	23/40	• • dans ou à partir du circuit d'interaction [4]
<b>23/00</b>	<b>Détails des tubes à temps de transit des types couverts par le groupe H01J 25/00</b>	23/42	• • • le circuit d'interaction étant une structure à ondes lentes en hélice ou une structure à ondes lentes dérivée d'une hélice (H01J 23/44-H01J 23/48 ont priorité) [4]
23/02	• Electrodes; Moyens de commande magnétiques; Ecrans (associés au résonateur ou au système à retard H01J 23/16)	23/44	• • • Dispositifs de couplage du type à tige (H01J 23/46, H01J 23/48, H01J 23/54 ont priorité) [4]
23/027	• • Collecteurs [2]	23/46	• • • Dispositifs de couplage en boucle [4]
23/033	• • • Dispositifs de réfrigération de collecteurs [2]	23/48	• • • Couplage du circuit d'interaction avec des lignes coaxiales; Dispositifs du type à hélices couplées (H01J 23/46 a priorité) [4]
23/04	• • Cathodes	23/50	• • • le circuit d'interaction étant une hélice ou étant dérivé d'une hélice (H01J 23/52 a priorité) [4]
23/05	• • • ayant une surface émissive cylindrique, p.ex. cathodes pour magnétrons [3]	23/52	• • • les hélices couplées étant disposées coaxialement l'une autour de l'autre [4]
23/06	• • Canons à électrons ou à ions	23/54	• • Dispositifs de filtrage empêchant les fréquences ou les modes indésirables d'être couplés dans ou hors du circuit d'interaction; Mesures pour empêcher la déperdition haute fréquence dans l'environnement [4]
23/065	• • • produisant un faisceau cylindrique plein (H01J 23/075 a priorité) [3]	<b>25/00</b>	<b>Tubes à temps de transit, p.ex. klystrons, tubes à ondes progressives, magnétrons</b> (détails des tubes à temps de transit H01J 23/00; accélérateurs de particules H05H)
23/07	• • • produisant un faisceau cylindrique creux (H01J 23/075 a priorité) [3]		
23/075	• • • Canons à injection pour magnétron [3]		
23/08	• • Dispositifs de focalisation, p.ex. pour produire une concentration du flux d'électrons, pour empêcher son extension		
23/083	• • • Dispositifs de focalisation électrostatique [3]		
23/087	• • • Dispositifs de focalisation magnétique [3]		
23/09	• • Systèmes électriques destinés à diriger ou dévier la décharge suivant une trajectoire désirée, p.ex. type E (dispositifs de focalisation H01J 23/08)		

25/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tubes à faisceau électronique modulé en vitesse ou en densité dans une zone modulatrice et cédant ensuite de l'énergie dans une zone inductrice, les zones étant associées à un ou plusieurs résonateurs (tubes à ondes progressives, simulées à des intervalles échelonnés H01J 25/34)</li> </ul>	25/42	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tubes, dans lesquels il se produit une interaction entre le faisceau et une onde se propageant le long d'une ligne à retard ou d'une succession équivalente d'éléments d'impédance, et comportant un système d'aimants produisant un champ H croisant le champ E (à onde progressive se propageant entièrement autour de l'espace électronique H01J 25/50)</li> </ul>
25/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tubes à un ou plusieurs résonateurs, sans réflexion du faisceau électronique, et dont la modulation produite dans la zone modulatrice est principalement une modulation en densité, p.ex. tube de Haeff</li> </ul>	25/44	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant l'onde progressive directe</li> </ul>
25/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tubes à résonateur unique sans réflexion du faisceau électronique, et dont la modulation produite dans la zone modulatrice est principalement une modulation de la vitesse, p.ex. klystron du type L[di]</li> </ul>	25/46	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant l'onde progressive inverse</li> </ul>
25/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>dont le faisceau électronique est perpendiculaire à l'axe du résonateur</li> </ul>	25/48	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tubes dans lesquels il se produit une interaction entre deux faisceaux de vitesses différentes, p.ex. tube à ondes électroniques ou à ondes de Broglie</li> </ul>
25/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>Klystrons, c. à d. tubes à au moins deux résonateurs, sans réflexion du faisceau électronique, et dont le faisceau est modulé principalement dans sa vitesse dans la zone du résonateur d'entrée</li> </ul>	25/49	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tubes dans lesquels est appliqué le principe paramétrique, c. à d. pour amplification paramétrique</li> </ul>
25/11	<ul style="list-style-type: none"> <li>Klystrons à interaction distribuée [2]</li> </ul>	25/50	<ul style="list-style-type: none"> <li>Magnétrons, c. à d. tubes comprenant un système magnétique produisant un champ H qui croise le champ E (à onde progressive ne se propageant pas entièrement autour de l'espace électronique H01J 25/42; à réflexion multiple ou à action de cyclotron inverse H01J 25/62, H01J 25/64)</li> </ul>
25/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>à faisceau électronique en forme de pinceau dans l'axe des résonateurs</li> </ul>	25/52	<ul style="list-style-type: none"> <li>dont l'espace électronique présente une forme propre à permettre aux électrons de se mouvoir entièrement autour de la cathode ou de l'électrode de guidage</li> </ul>
25/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>à faisceau électronique cylindrique coaxial à l'axe des résonateurs</li> </ul>	25/54	<ul style="list-style-type: none"> <li>à cavité unique ou autre type de résonateur unique, p.ex. tube neutrode (à résonateur complexe H01J 25/58)</li> </ul>
25/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>à faisceau électronique en pinceau perpendiculaire à l'axe des résonateurs</li> </ul>	25/55	<ul style="list-style-type: none"> <li>Magnétrons coaxiaux [2]</li> </ul>
25/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>à faisceau électronique radial ou discoïde perpendiculaire à l'axe des résonateurs</li> </ul>	25/56	<ul style="list-style-type: none"> <li>comprenant un système interdigital d'anodes, p.ex. tube turbator</li> </ul>
25/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>comprenant des dispositions particulières dans l'espace entre résonateurs, p.ex. tube amplificateur à paroi résistive, tube amplificateur à charge d'espace, tube à sauts de vitesse</li> </ul>	25/58	<ul style="list-style-type: none"> <li>comprenant un certain nombre de résonateurs; comprenant un résonateur complexe, p.ex. une hélice</li> </ul>
25/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>Klystrons réflex, c. à d. tubes à un ou plusieurs résonateurs, à réflexion unique du faisceau électronique, celui-ci étant modulé principalement dans sa vitesse dans la zone modulatrice</li> </ul>	25/587	<ul style="list-style-type: none"> <li>Magnétrons à multicavité [2]</li> </ul>
25/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>dont le faisceau électronique se trouve dans l'axe du ou des résonateurs, et forme un pinceau avant la réflexion</li> </ul>	25/593	<ul style="list-style-type: none"> <li>Magnétrons à structure en soleil levant [2]</li> </ul>
25/26	<ul style="list-style-type: none"> <li>dont le faisceau électronique, de forme cylindrique avant la réflexion, est coaxial à l'axe du ou des résonateurs</li> </ul>	25/60	<ul style="list-style-type: none"> <li>dont l'espace électronique présente une forme propre à empêcher les électrons de se mouvoir entièrement autour de la cathode ou de l'électrode de guidage; Magnétrons linéaires</li> </ul>
25/28	<ul style="list-style-type: none"> <li>dont le faisceau, formant pinceau avant la réflexion, est perpendiculaire à l'axe du résonateur ou des résonateurs</li> </ul>	25/61	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tubes hybrides, c. à d. tubes comprenant une structure d'interaction du type Klystron associée à une structure d'interaction du type à propagation d'onde [2]</li> </ul>
25/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>dont le faisceau, radial ou discoïde avant la réflexion, est perpendiculaire à l'axe du résonateur ou des résonateurs</li> </ul>	25/62	<ul style="list-style-type: none"> <li>Strophotrons, c. à d. tubes à champs magnétique H et électrique E croisés, et à réflexion multiple</li> </ul>
25/32	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tubes à réflexion multiple, p.ex. tube de Coeterier</li> </ul>	25/64	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tubes turbines, c. à d. tubes à champs H et E croisés, et à action de cyclotron inverse</li> </ul>
25/34	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tubes à ondes progressives; Tubes dans lesquels une onde progressive est simulée à des intervalles échelonnés</li> </ul>	25/66	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tubes à faisceau électronique auto-croisé et présentant de ce fait un phénomène d'auto-interruption ou d'auto-interférence</li> </ul>
25/36	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tubes, dans lesquels il se produit une interaction entre le faisceau et une onde se propageant le long d'une ligne à retard ou d'une succession équivalente d'éléments d'impédance, et ne comportant pas de système d'aimants produisant un champ H croisant le champ E</li> </ul>	25/68	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tubes spécialement conçus pour fonctionner en oscillateurs comprenant une grille positive et un champ de freinage, p.ex. pour oscillateur de Barkhausen-Kurz (à émission secondaire H01J 25/76)</li> </ul>
25/38	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant l'onde progressive directe</li> </ul>	25/70	<ul style="list-style-type: none"> <li>comprenant un résonateur à inductance et capacité réparties, p.ex. tube de Pintsch</li> </ul>
25/40	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant l'onde progressive inverse</li> </ul>	25/72	<ul style="list-style-type: none"> <li>dans lesquels une onde stationnaire ou une partie importante de celle-ci est produite le long d'une électrode, p.ex. tube de Clavier (avec résonateur à inductance et capacité réparties H01J 25/70)</li> </ul>
		25/74	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tubes spécialement conçus pour fonctionner en qualité d'oscillateurs à diodes et à temps de transit, p.ex. monotron (à émission secondaire H01J 25/76)</li> </ul>

25/76	• Tubes multiplicateurs d'électrons dynamiques, p.ex. tube multiplicateur de Farnsworth, multipactor	29/30	• • • • à disposition discontinue du matériau luminescent, p.ex. en points ou lignes
25/78	• Tubes dont le faisceau électronique est modulé par déviation dans un résonateur	29/32	• • • • à points adjacents ou lignes adjacentes en matériau luminescent différent, p.ex. pour la télévision en couleurs
<b>27/00</b>	<b>Tubes à faisceau ionique</b> (H01J 25/00, H01J 33/00, H01J 37/00 ont priorité; accélérateurs de particules H05H)	29/34	• • • • pourvus de marques ou références permanentes
27/02	• Sources d'ions; Canons à ions (dispositions pour manipuler des particules, p.ex. pour les focaliser, G21K 1/00; appareils pour la production d'ions à introduire dans des gaz à l'état libre H01T 23/00; production du plasma H05H 1/24) [3]	29/36	• • • Ecrans photo-électriques; Ecrans à accumulation de charge
27/04	• • utilisant une décharge réflex, p.ex. sources d'ions Penning [3]	29/38	• • • n'utilisant pas l'accumulation de charge, p.ex. écrans photo-émissifs ou photocathodes
27/06	• • • sans champ magnétique appliqué [3]	29/39	• • • Ecrans à accumulation de charge
27/08	• • utilisant une décharge d'arc [3]	29/41	• • • • utilisant l'émission secondaire, p.ex. super-iconoscope
27/10	• • • Duo-plasmatrons (pour utilisation dans les accélérateurs de particules H05H 7/00) [3]	29/43	• • • • utilisant une mosaïque photo-émissive, p.ex. pour orthicon, pour iconoscope
27/12	• • • munis d'une coupelle d'expansion [3]	29/44	• • • • présentant un effet électrique interne causé par le rayonnement de particules, p.ex. conductibilité induite par bombardement
27/14	• • • Autres sources d'ions à décharge d'arc utilisant un champ magnétique appliqué [3]	29/45	• • • • présentant un effet électrique interne causé par un rayonnement électromagnétique, p.ex. écran photoconducteur, écran photodiélectrique, écran photovoltaïque
27/16	• • utilisant une excitation à haute fréquence, p.ex. une excitation par micro-ondes [3]	29/46	• Dispositions des électrodes et des pièces associées en vue de produire ou de commander le rayon ou le faisceau, p.ex. dispositifs électronoptiques
27/18	• • • avec un champ magnétique axial appliqué [3]	29/48	• • Canons à électrons
27/20	• • utilisant un bombardement de particules, p.ex. ioniseurs [3]	29/50	• • • plusieurs canons étant disposés dans le même espace à vide, p.ex. pour tube à rayons multiples (H01J 29/51 a priorité) [2]
27/22	• • • Sources d'ions métalliques [3]	29/51	• • • Dispositifs de commande de la convergence de plusieurs faisceaux [2]
27/24	• • utilisant l'ionisation photo-électrique, p.ex. utilisant un faisceau laser [3]		
27/26	• • utilisant l'ionisation de surface, p.ex. sources d'ions à effet de champ, sources d'ions thermo-ioniques (H01J 27/20, H01J 27/24 ont priorité) [3]		
<b>29/00</b>	<b>Détails des tubes à rayons cathodiques ou des tubes à faisceau électronique des types couverts par le groupe H01J 31/00</b>		
29/02	• Electrodes; Ecrans; Montage, supports, espacements ou isolement de ces éléments		
29/04	• • Cathodes (canons à électrons H01J 29/48)	29/52	• • Dispositifs de commande de l'intensité du rayon ou du faisceau, p.ex. aux fins de modulation
29/06	• • Ecrans de blindage; Masques interposés dans le faisceau électronique	29/54	• • Dispositifs de centrage d'un rayon ou d'un faisceau
29/07	• • • Masques d'ombre pour tubes de télévision en couleur [2]	29/56	• • Dispositifs de commande de la section transversale du rayon ou du faisceau; Dispositifs de correction de l'aberration du faisceau, p.ex. due aux lentilles
29/08	• • Electrodes étroitement associées à un écran, sur lequel ou à partir duquel une image ou un dessin sont formés, pris, convertis ou mis en mémoire, p.ex. plaque-support de tube à mémoire, plaque collectrice d'électrons secondaires (dispositifs de commutation de la couleur H01J 29/80)	29/58	• • Dispositifs de focalisation ou de réflexion du rayon ou du faisceau
29/10	• • Ecrans, sur lesquels ou à partir desquels une image ou un dessin sont formés, pris, convertis ou mis en mémoire	29/60	• • • Réflecteurs
29/12	• • • fonctionnant en valves de lumière par un mécanisme d'obturateur, p.ex. dans l'eidophore	29/62	• • • Lentilles électrostatiques
29/14	• • • fonctionnant par décoloration, p.ex. écran halogène	29/64	• • • Lentilles magnétiques
29/16	• • • Ecrans incandescents	29/66	• • • • utilisant uniquement des moyens électromagnétiques
29/18	• • • Ecrans luminescents	29/68	• • • • utilisant uniquement des aimants permanents
29/20	• • • caractérisés par le matériau luminescent	29/70	• • • Dispositifs de déviation du rayon ou du faisceau (circuits produisant des impulsions en dents de scie ou autres tension ou courant de déviation H03K)
29/22	• • • caractérisés par le liant ou l'adhésif de fixation du matériau luminescent à son support, p.ex. enceinte	29/72	• • • suivant une ligne droite ou suivant deux lignes droites perpendiculaires
29/24	• • • Supports du matériau luminescent	29/74	• • • • Déviation au moyen de champs électriques uniquement
29/26	• • • à couches luminescentes superposées	29/76	• • • • Déviation au moyen de champs magnétiques uniquement
29/28	• • • à couches de protection, couches conductrices ou couches réfléchissantes	29/78	• • • suivant un cercle, une spirale ou une ligne radiale tournante, p.ex. indication radar

**Note(s)**

Le groupe H01J 29/48 a priorité sur les groupes H01J 29/52-H01J 29/58.

- 29/52 • • Dispositifs de commande de l'intensité du rayon ou du faisceau, p.ex. aux fins de modulation
- 29/54 • • Dispositifs de centrage d'un rayon ou d'un faisceau
- 29/56 • • Dispositifs de commande de la section transversale du rayon ou du faisceau; Dispositifs de correction de l'aberration du faisceau, p.ex. due aux lentilles
- 29/58 • • Dispositifs de focalisation ou de réflexion du rayon ou du faisceau
- 29/60 • • • Réflecteurs
- 29/62 • • • Lentilles électrostatiques
- 29/64 • • • Lentilles magnétiques
- 29/66 • • • • utilisant uniquement des moyens électromagnétiques
- 29/68 • • • • utilisant uniquement des aimants permanents
- 29/70 • • • Dispositifs de déviation du rayon ou du faisceau (circuits produisant des impulsions en dents de scie ou autres tension ou courant de déviation H03K)
- 29/72 • • • suivant une ligne droite ou suivant deux lignes droites perpendiculaires
- 29/74 • • • • Déviation au moyen de champs électriques uniquement
- 29/76 • • • • Déviation au moyen de champs magnétiques uniquement
- 29/78 • • • suivant un cercle, une spirale ou une ligne radiale tournante, p.ex. indication radar

29/80	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Dispositifs de commande du rayon ou du faisceau après son passage par le système de déviation principal, p.ex. aux fins de post-accelération ou de post-concentration, applicables à la commutation de la couleur</li> </ul>	31/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • dans lesquels un rayon ou faisceau inscrit une image sur un écran à accumulation de charge du genre grille, et un rayon ou faisceau traverse cet écran, y subit une influence et vient ensuite frapper un écran luminescent, p.ex. tube à accumulation à vue directe</li> </ul>
29/81	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • utilisant des masques d'ombre (masques d'ombre en soi H01J 29/07) [3]</li> </ul>	31/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • pour la reproduction d'images ou de dessins en deux couleurs ou plus</li> </ul>
29/82	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Montage, supports, espacement ou isolement des dispositifs électroniques ou ionoptiques</li> </ul>	31/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • pour la représentation stéréoscopique</li> </ul>
29/84	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pièges destinés à éliminer ou détourner des particules indésirables, p.ex. les ions négatifs, les électrons en marge; Dispositifs sélecteurs de vitesse ou de masse (spectromètres pour particules ou tubes séparateurs de particules H01J 49/00)</li> </ul>	31/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • à écran faisant fonction de valve de lumière à l'aide d'un mécanisme d'obturateur, p.ex. eidophore</li> </ul>
29/86	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enceintes; Récipients; Fermetures étanches</li> </ul>	31/26	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tubes de prise de vues recevant un signal de lumière visible et délivrant un signal électrique (tubes sans faisceau électronique défini et à rayon lumineux explorant un écran photo-émissif H01J 40/20)</li> </ul>
29/87	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Dispositions pour empêcher ou réduire les effets de l'implosion des enceintes ou récipients [2]</li> </ul>	31/28	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • à faisceau électronique balayant l'écran d'image</li> </ul>
29/88	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • pourvus de revêtements sur leurs parois; Emploi particulier de matériaux pour les revêtements (écrans luminescents H01J 29/18)</li> </ul>	31/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • • comprenant des moyens de stabilisation du potentiel d'écran au potentiel d'anode, p.ex. iconoscope</li> </ul>
29/89	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Dispositifs optiques ou photographiques combinés structuralement avec l'enceinte</li> </ul>	31/32	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • • Tubes comprenant un élément amplificateur d'image, p.ex. "image-iconoscope", supericonoscope</li> </ul>
29/90	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositifs de traversée; Scellements à cet effet</li> </ul>	31/34	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • • comprenant des moyens de stabilisation du potentiel d'écran au potentiel de cathode, p.ex. orthicon</li> </ul>
29/92	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moyens de connexion électrique faisant partie du tube (structure de connecteurs H01R)</li> </ul>	31/36	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • • Tubes comprenant un élément amplificateur d'image, p.ex. "image-orthicon" ou superorthicon</li> </ul>
29/94	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emploi particulier de substances pour atmosphère gazeuse; Moyens prévus pour obtenir ou conserver la pression désirée à l'intérieur du tube, p.ex. à l'aide d'un getter</li> </ul>	31/38	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • • Tubes à écran photoconducteur, p.ex. vidicon</li> </ul>
29/96	<ul style="list-style-type: none"> <li>• un ou plusieurs éléments de circuits associés structuralement au tube</li> </ul>	31/40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • • dans lesquels le faisceau électronique, après avoir traversé un écran d'image du genre grille, par lequel il est influencé, vient ensuite frapper une électrode de sortie, c. à d. tubes à "fonctionnement de triode"</li> </ul>
29/98	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Circuits non adaptés à une application particulière du tube et non prévus ailleurs</li> </ul>	31/42	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • à écran d'image produisant un faisceau électronique composite que l'on fait dévier et défiler dans son ensemble devant un analyseur élémentaire fixe de manière à simuler un effet de balayage, p.ex. tube de prise de vues de Farnsworth</li> </ul>
<b>31/00</b>	<b>Tubes à rayons cathodiques ou tubes à faisceau électronique (H01J 25/00, H01J 33/00, H01J 35/00, H01J 37/00 ont priorité; détails des tubes à rayons cathodiques ou à faisceau électronique H01J 29/00; lampes à rayons cathodiques ou à flux électronique H01J 63/00)</b>	31/44	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • • Tubes comprenant un élément amplificateur d'image</li> </ul>
31/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>• à une ou plusieurs électrodes de sortie susceptibles d'être frappées sélectivement par le rayon ou le faisceau, celui-ci pouvant être dévié ou défocalisé vers, à partir de ou sur ces électrodes</li> </ul>	31/46	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Tubes, dans lesquels le signal électrique de sortie représente à la fois l'intensité et la couleur de l'image</li> </ul>
31/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • ne comprenant pas plus d'une ou deux électrodes de sortie</li> </ul>	31/48	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Tubes dont le signal de sortie est amplifié par un multiplicateur d'électrons, disposé à l'intérieur du tube</li> </ul>
31/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • comprenant plus de deux électrodes de sortie, p.ex. aux fins de commutation multiple ou de comptage</li> </ul>	31/49	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Tubes capteurs adaptés pour un rayonnement électromagnétique d'entrée autre que la lumière visible et possédant une sortie électrique, p.ex. pour des rayons X ou un rayonnement infrarouge d'entrée</li> </ul>
31/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>• comprenant un écran, sur lequel ou à partir duquel une image ou un dessin sont formés, pris, convertis ou mis en mémoire</li> </ul>	31/495	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Tubes capteurs pour une entrée de sons, ultrasons ou vibrations mécaniques et possédant une sortie électrique</li> </ul>
31/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Tubes reproducteurs d'images ou de dessins, c. à d. comprenant un signal d'entrée électrique et un signal de sortie optique; Tubes analyseurs à spot mobile</li> </ul>	31/50	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Tubes convertisseurs d'image ou amplificateurs d'image, c. à d. comprenant un signal d'entrée optique, à rayons X ou analogue, et un signal de sortie optique</li> </ul>
31/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • à écran luminescent</li> </ul>		
31/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Indicateurs d'accord du type à œil magique ou analogues</li> </ul>		
31/15	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • à rayon ou faisceau dirigé sélectivement vers des segments d'anode luminescents [3]</li> </ul>		
31/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • à masque permettant l'affichage d'un certain nombre de signes sélectifs, p.ex. numéroscope</li> </ul>		

31/52	• • • dans lesquels le faisceau électronique traverse un écran d'image du genre grille, par lequel il est influencé, et vient ensuite frapper l'écran de sortie luminescent, c. à d. "fonctionnement de triode"	35/32	• Tubes dont les rayons X sont produits à l'extrémité, ou dans le voisinage de l'extrémité, du tube ou d'une partie du tube, le tube ou ladite partie présentant une section transversale faible afin de faciliter leur introduction dans une petite ouverture ou cavité
31/54	• • • dans lesquels le faisceau électronique est réfléchi par l'écran d'image d'entrée sur l'écran d'image de sortie	37/00	<b>Tubes à décharge pourvus de moyens permettant l'introduction d'objets ou d'un matériau à exposer à la décharge, p.ex. pour y subir un examen ou un traitement</b> (H01J 33/00, H01J 40/00, H01J 41/00, H01J 47/00, H01J 49/00 ont priorité; techniques ou appareils à sonde à balayage G01Q; essais sans contact de circuits électroniques utilisant des faisceaux électroniques G01R 31/305) [2, 5]
31/56	• • • Convertisseurs ou amplificateurs d'image en deux couleurs au moins	37/02	• Détails
31/58	• • Tubes à mémoire avec accumulation d'image ou d'information ou tubes convertisseurs de définition d'images de télévision ou analogues, c. à d. avec signal électrique à l'entrée et signal électrique à la sortie	37/04	• • Dispositions des électrodes et organes associés en vue de produire ou de commander la décharge, p.ex. dispositif électronoptique, dispositif ionoptique
31/60	• • • comprenant des moyens de déviation, soit sélective, soit séquentielle, d'un faisceau électronique vers des éléments distincts de l'écran (par circuits uniquement H01J 29/98)	37/05	• • • Dispositifs électronoptiques ou ionoptiques pour la séparation des électrons ou des ions en fonction de leur énergie (tubes séparateurs de particules H01J 49/00) [3]
31/62	• • • à faisceaux d'inscription et de lecture distincts	37/06	• • • Sources d'électrons; Canons à électrons
31/64	• • • balayant les côtés opposés de l'écran, p.ex. aux fins de conversion de la définition	37/063	• • • Disposition géométrique des électrodes pour la formation du faisceau [3]
31/66	• • • comprenant des moyens de sélection d'éléments déterminés de la section transversale d'un faisceau électronique homogène qui seuls sont en état d'atteindre les éléments correspondants de l'écran, p.ex. sélectron	37/065	• • • Montage des canons ou de leurs éléments constitutifs (H01J 37/067-H01J 37/077 ont priorité) [3]
31/68	• • • dans lesquels l'information représente au moins deux couleurs	37/067	• • • Eléments de rechange des canons; Réglage mutuel d'électrodes (H01J 37/073-H01J 37/077 ont priorité; fermetures étanches H01J 37/18) [3]
<b>33/00</b>	<b>Tubes à décharge pourvus de dispositions pour l'émergence des électrons ou ions de l'enceinte (accélérateurs de particules H05H); Tubes de Lenard</b>	37/07	• • • Elimination des effets nuisibles dus à des effets thermiques ou à des champs électriques ou magnétiques (H01J 37/073 et H01J 37/077 ont priorité) [3]
33/02	• Détails	37/073	• • • Canons à électrons utilisant des sources d'électrons à émission par effet de champ, à photo-émission ou à émission secondaire [3]
33/04	• • Fenêtres	37/075	• • • Canons à électrons utilisant l'émission thermo-ionique de cathodes chauffées par bombardement de particules ou par irradiation, p.ex. par laser [3]
<b>35/00</b>	<b>Tubes à rayons X (lasers à rayons X H01S 4/00; technique des rayons X en général H05G)</b>	37/077	• • • Canons à électrons utilisant comme sources d'électrons une décharge dans des gaz ou dans des vapeurs [3]
35/02	• Détails	37/08	• • • Sources d'ions; Canons à ions
35/04	• • Electrodes	37/09	• • • Diaphragmes; Ecrans associés aux dispositifs électronoptiques ou ionoptiques; Compensation des champs perturbateurs [3]
35/06	• • • Cathodes	37/10	• • • Lentilles
35/08	• • • Anodes; Anticathodes	37/12	• • • électrostatiques
35/10	• • • Anodes tournantes; Dispositions pour anodes tournantes; Réfrigération des anodes tournantes	37/14	• • • magnétiques
35/12	• • • Réfrigération d'anodes autres que tournantes	37/141	• • • Lentilles électromagnétiques [3]
35/14	• • Dispositifs de concentration, de focalisation ou d'orientation du rayon cathodique	37/143	• • • Lentilles magnétiques permanentes [3]
35/16	• • Enceintes; Récipients; Blindages associés	37/145	• • • Combinaisons de lentilles électrostatiques et magnétiques [3]
35/18	• • • Fenêtres	37/147	• • • Dispositions pour diriger ou dévier la décharge le long d'une trajectoire déterminée (lentilles H01J 37/10) [2]
35/20	• • Emploi de substances spécifiées comme atmosphère gazeuse; Moyens pour produire ou conserver la pression désirée à l'intérieur du tube, p.ex. au moyen d'un getter	37/15	• • • Réglage mécanique externe de composants électronoptiques ou ionoptiques (H01J 37/067, H01J 37/20 ont priorité) [3]
35/22	• Tubes conçus spécialement pour laisser passer un courant d'intensité très élevée pendant un intervalle de temps très court, p.ex. tube éclair	37/153	• • • Dispositions électronoptiques ou ionoptiques pour la correction de défauts d'images, p.ex. stigmateurs [2]
35/24	• Tubes, dans lesquels le point d'impact du rayon cathodique sur l'anode ou l'anticathode est déplaçable par rapport à la surface de celles-ci	37/16	• • Enceintes; Récipients
35/26	• • par rotation de l'anode ou de l'anticathode		
35/28	• • par vibration, oscillation, mouvement de va-et-vient ou mouvement du genre plateau basculant de l'anode ou de l'anticathode		
35/30	• • par déviation du rayon cathodique		

37/18	• • Fermetures étanches	40/14	• • Circuits non adaptés à une application particulière ou tube et non prévus ailleurs [3]
37/20	• • Moyens de support ou de mise en position de l'objet ou du matériau; Moyens de réglage de diaphragmes ou de lentilles associées au support (préparation d'échantillons pour l'analyse G01N 1/28)	40/16	• à cathode photo-émissive, p.ex. cellule photo-électrique alcaline (fonctionnant avec une émission secondaire H01J 43/00) [3]
37/21	• • Moyens pour la mise au point [2]	40/18	• • à revêtement luminescent pour influer sur la sensibilité du tube, p.ex. par conversion de la longueur d'onde à l'entrée (tubes convertisseurs d'image ou tubes amplificateurs d'image H01J 31/50) [3]
37/22	• • Dispositifs optiques ou photographiques associés au tube	40/20	• • dans lesquels un rayon lumineux balaye un écran photo-émissif [3]
37/24	• • Circuits non adaptés à une application particulière du tube et non prévus ailleurs	<b>41/00</b>	<b>Tubes à décharge et moyens structurellement associés pour la mesure de la pression de gaz</b> (systèmes indicateurs de vide utilisant de tels tubes G01L 21/30); <b>Tubes à décharge pour l'évacuation par diffusion d'ions</b>
37/244	• • DéTECTEURS; Composants ou circuits associés [3]	41/02	• Tubes à décharge et moyens structurellement associés pour la mesure de la pression de gaz [2]
37/248	• • Composants associés à l'alimentation haute tension (alimentation haute tension en général H02J, H02M) [3]	41/04	• • avec ionisation au moyen de cathodes thermo-ioniques [2]
37/252	• Tubes analyseurs à spot par faisceaux électroniques ou ioniques; Micro-analyseurs (recherche ou analyse avec ce matériel G01N 23/22) [3]	41/06	• • avec ionisation au moyen de cathodes froides [2]
37/256	• • utilisant des faisceaux de balayage [3]	41/08	• • avec ionisation au moyen de substances radioactives, p.ex. alphatrons [2]
37/26	• Microscopes électroniques ou ioniques; Tubes à diffraction d'électrons ou d'ions [2]	41/10	• • du type spectromètre de masse (spectromètres de masse en général H01J 49/00) [2]
37/27	• • Microscopie à masque [3]	41/12	• Tubes à décharge pour l'évacuation par diffusion d'ions, p.ex. pompes ioniques, pompes ioniques à getter [2]
37/28	• • avec faisceaux de balayage (micro-analyseurs utilisant des faisceaux de balayage H01J 37/256)	41/14	• • avec ionisation au moyen de cathodes thermo-ioniques [2]
37/285	• • Microscopes à émission, p.ex. microscopes à émission de champ [2]	41/16	• • • en utilisant des getters [2]
37/29	• • Microscopes à réflexion [2]	41/18	• • avec ionisation au moyen de cathodes froides [2]
37/295	• • Tubes à diffraction électronique ou ionique [2]	41/20	• • • en utilisant des getters [2]
37/30	• Tubes à faisceau électronique ou ionique destinés aux traitements localisés d'objets	<b>43/00</b>	<b>Tubes à émission secondaire; Tubes multiplicateurs d'électrons</b> (tubes multiplicateurs d'électrons dynamiques H01J 25/76; détecteurs à émission secondaire pour la mesure des radiations nucléaires ou des rayons X G01T 1/28)
37/301	• • Dispositifs permettant aux faisceaux de passer d'une région à une autre région à pression différente [3]	43/02	• Tubes dans lesquels une ou quelques électrodes sont émettrices d'électrons
37/302	• • Commande des tubes par une information d'origine externe, p.ex. commande par programme (H01J 37/304 a priorité) [3]	43/04	• Multiplicateurs d'électrons
37/304	• • Commande des tubes par une information en provenance des objets, p.ex. signaux de correction [3]	43/06	• • Dispositions d'électrodes
37/305	• • pour couler, fondre, évaporer ou décaper [2]	43/08	• • • Dispositions de cathodes (construction de cathodes photo-émissives H01J 40/06, H01J 40/16, H01J 47/00, H01J 49/08)
37/31	• • pour couper ou perforer [2]	43/10	• • • Dynodes (H01J 43/24, H01J 43/26 ont priorité; électrodes à émission d'électrons secondaires en général H01J 1/32)
37/315	• • pour souder [2]	43/12	• • • Dispositions d'anodes
37/317	• • pour modifier les propriétés des objets ou pour leur appliquer des revêtements en couche mince, p.ex. implantation d'ions (H01J 37/36 a priorité) [3]	43/14	• • • Commande de faisceau électronique au moyen d'un champ magnétique
37/32	• Tubes à décharge en atmosphère gazeuse (chauffage par décharge H05B)	43/16	• • • Dispositions d'électrodes utilisant essentiellement une dynode
37/34	• • fonctionnant par pulvérisation cathodique (H01J 37/36 a priorité) [3]	43/18	• • • Dispositions d'électrodes utilisant essentiellement plus d'une dynode
37/36	• • pour nettoyer les surfaces pendant le dépôt des ions issus des matériaux introduits dans l'intervalle de décharge, p.ex. introduits par évaporation [3]	43/20	• • • • Dynodes constituées par un matériau en feuilles, p.ex. plates, courbes
<b>40/00</b>	<b>Tubes à décharge photo-électrique n'impliquant pas l'ionisation d'un gaz</b> (H01J 49/00 a priorité; tubes de prise de vues à rayons cathodiques ou à image H01J 31/26) [3]	43/22	• • • • Dynodes constituées par un matériau perméable aux électrons, p.ex. feuille, grille, tube, store vénitien
40/02	• Détails [3]	43/24	• • • • Dynodes à gradient de potentiel le long de leurs surfaces
40/04	• • Electrodes [3]	43/26	• • • • Dynodes boîtes
40/06	• • • Cathodes photo-émissives [3]	43/28	• • • Enceintes; Fenêtres; Ecrans; Suppression de décharges ou de courants indésirables
40/08	• • Moyens magnétiques pour commander la décharge [3]		
40/10	• • Emploi de substances spécifiées comme atmosphère gazeuse [3]		
40/12	• • Eléments de circuits structurellement associés au tube [3]		

43/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Circuits non adaptés à une application particulière du tube et non prévus ailleurs</li> </ul>	49/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>Systèmes à vide, p.ex. maintenant des pressions voulues [3]</li> </ul>
45/00	<b>Tubes à décharge fonctionnant comme générateurs thermo-ioniques</b>	49/26	<ul style="list-style-type: none"> <li>Spectromètres de masse ou tubes séparateurs de masse (séparation d'isotopes utilisant ces tubes B01D 59/44; spectromètres de masse spécialement adaptés pour la chromatographie sur colonne G01N 30/72) [3]</li> </ul>
47/00	<b>Tubes pour déterminer la présence, l'intensité, la densité ou l'énergie d'une radiation ou de particules</b> (tubes à décharge photo-électrique n'impliquant pas l'ionisation d'un gaz H01J 40/00) [3]	49/28	<ul style="list-style-type: none"> <li>Spectromètres statiques [3]</li> </ul>
47/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chambres d'ionisation [3]</li> </ul>	49/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant des analyseurs magnétiques [3]</li> </ul>
47/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chambres d'ionisation capacitifs, p.ex. dont les électrodes sont utilisées comme électromètres (dosimètres électrostatiques en général G01T 1/14) [3]</li> </ul>	49/32	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant une focalisation double [3]</li> </ul>
47/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tubes compteurs proportionnels [3]</li> </ul>	49/34	<ul style="list-style-type: none"> <li>Spectromètres dynamiques [3]</li> </ul>
47/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tubes compteurs Geiger-Müller [3]</li> </ul>	49/36	<ul style="list-style-type: none"> <li>Spectromètres à radio-fréquence, p.ex. spectromètres du type Bennett; Spectromètres du type Redhead [3]</li> </ul>
47/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compteurs à étincelles (H01J 47/14 a priorité; éclateurs H01T) [3]</li> </ul>	49/38	<ul style="list-style-type: none"> <li>Omégatrons [3]</li> </ul>
47/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tubes détecteurs de neutrons, p.ex. tubes à BF<sub>3</sub> [3]</li> </ul>	49/40	<ul style="list-style-type: none"> <li>Spectromètres à temps de vol (H01J 49/36 a priorité) [3]</li> </ul>
47/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chambres à étincelles ou à décharge irrégulière, à électrodes parallèles; Chambres à étincelles ou à décharge irrégulière, à fils [3]</li> </ul>	49/42	<ul style="list-style-type: none"> <li>Spectromètres à stabilité de trajectoire, p.ex. monopôles, quadripôles, multipôles, farvitrons [3]</li> </ul>
47/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisées par la lecture individuelle de chaque fil [3]</li> </ul>	49/44	<ul style="list-style-type: none"> <li>Spectromètres à énergie, p.ex. spectromètres alpha, spectromètres bêta [3]</li> </ul>
47/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>la lecture étant électrique (H01J 47/20 a priorité) [3]</li> </ul>	49/46	<ul style="list-style-type: none"> <li>Spectromètres statiques [3]</li> </ul>
47/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>la lecture utilisant des lignes à retard électriques ou mécaniques, p.ex. des lignes à retard magnétostrictives [3]</li> </ul>	49/48	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant des analyseurs électrostatiques, p.ex. secteur cylindrique, filtre de Wien [3]</li> </ul>
47/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisées par un autre type de lecture [3]</li> </ul>		
47/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>la lecture étant acoustique [3]</li> </ul>		
47/26	<ul style="list-style-type: none"> <li>la lecture étant optique [3]</li> </ul>		
49/00	<b>Spectromètres pour particules ou tubes séparateurs de particules</b> (pour mesurer la pression des gaz H01J 41/10) [3]		
	<b>Note(s)</b>		
	En classant des séparateurs de particules, aucune distinction n'est faite entre la spectrométrie et la spectrographie, la différence résidant uniquement dans le mode de détection qui est électrique dans le premier cas et s'opère au moyen d'un film photographique dans le second cas.		
49/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>Détails [3]</li> </ul>	61/00	<b>Lampes à décharge dans un gaz ou dans une vapeur</b> (utilisation pour la stérilisation des produits laitiers A23C; pour applications médicales A61N 5/00; utilisation pour la désinfection de l'eau C02F; utilisation pour l'éclairage F21; circuits à cet effet H05B; lampes à arc à électrodes consommables H05B; lampes électroluminescentes H05B)
49/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositions pour introduire ou extraire les échantillons devant être analysés, p.ex. fermetures étanches au vide; Dispositions pour le réglage externe des composants électronoptiques ou ionoptiques [3]</li> </ul>	61/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>Détails</li> </ul>
49/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositifs électronoptiques ou ionoptiques (H01J 49/04 a priorité) [3]</li> </ul>	61/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>Electrodes (electrodes d'allumage H01J 61/54); Ecrans; Blindage</li> </ul>
49/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sources d'électrons, p.ex. pour produire des photoélectrons, des électrons secondaires ou des électrons d'Auger [3]</li> </ul>	61/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>Electrodes principales</li> </ul>
49/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sources d'ions; Canons à ions [3]</li> </ul>	61/067	<ul style="list-style-type: none"> <li>pour lampes à décharge à basse pression [2]</li> </ul>
49/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant une décharge d'arc, p.ex. du type duo-plasmatron [3]</li> </ul>	61/073	<ul style="list-style-type: none"> <li>pour lampes à décharge à haute pression [2]</li> </ul>
49/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant un bombardement de particules, p.ex. chambres d'ionisation [3]</li> </ul>	61/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cathodes creuses [2]</li> </ul>
49/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant une ionisation de surface, p.ex. émission thermo-ionique ou photo-électrique [3]</li> </ul>	61/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>Blindage, écrans ou guides propres à influer sur la décharge</li> </ul>
49/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant une ionisation par étincelles [3]</li> </ul>	61/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>Emploi de substances spécifiées pour l'atmosphère gazeuse; Spécification de la pression ou de la température de fonctionnement</li> </ul>
49/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déflexion magnétique [3]</li> </ul>	61/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>comprenant un ou plusieurs composés de carbone en qualité de corps constitutifs principaux</li> </ul>
49/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déflexion électrostatique [3]</li> </ul>	61/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>comprenant de l'hélium, de l'argon, du néon, du crypton ou du xénon en qualité d'élément constitutif principal</li> </ul>
		61/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>comprenant de la vapeur métallique en qualité d'élément constitutif principal</li> </ul>
		61/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>de la vapeur de mercure</li> </ul>
		61/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>de la vapeur d'un métal alcalin</li> </ul>
		61/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens pour obtenir ou conserver la pression désirée à l'intérieur de l'enceinte</li> </ul>
		61/26	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens d'absorption ou d'adsorption du gaz, p.ex. par un getter; Moyens pour empêcher le noircissement de l'enveloppe</li> </ul>
		61/28	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens de production ou d'introduction du gaz ou de la vapeur dans l'enceinte ou de recharge de celle-ci en gaz ou en vapeur au cours du fonctionnement de la lampe</li> </ul>

61/30	• • Enceintes; Récipients	61/80	• • Lampes conçues pour un fonctionnement exclusivement intermittent, p.ex. lampe-éclair
61/32	• • • de forme particulière dans le sens de la longueur, p.ex. aux fins de publicité	61/82	• Lampes à décharge libre sous haute pression
61/33	• • • dont la section transversale présente une forme particulière, p.ex. pour produire une tache froide	61/84	• Lampes à décharge resserrée par une haute pression
61/34	• • • Enceintes ou récipients à doubles parois	61/86	• • à resserrement supplémentaire de la décharge par réduction de l'espace interélectrodes, p.ex. pour la projection optique
61/35	• • • pourvues de revêtements sur leurs parois (utilisation de revêtements en couleur H01J 61/40; utilisation de revêtements luminescents H01J 61/42)	61/88	• • à resserrement supplémentaire de la décharge, par l'enveloppe
61/36	• • Joints étanches entre éléments d'enceinte; Scellements des conducteurs de traversée; Conducteurs de traversée	61/90	• • Lampes conçues pour un fonctionnement exclusivement intermittent, p.ex. lampe-éclair
61/38	• • Dispositifs propres à modifier la couleur ou la longueur d'onde de la lumière	61/92	• Lampes à plusieurs voies de décharge principales
61/40	• • • par des filtres de lumière; par des revêtements en couleur dans ou sur l'enveloppe	61/94	• • Voies de décharge produisant de la lumière de différentes longueurs d'onde, p.ex. afin de simuler la lumière du jour
61/42	• • • par la transformation par luminescence, de la longueur d'onde de la lumière	61/95	• Lampes comprenant une électrode de commande pour faire varier l'intensité ou la longueur d'onde de la lumière, p.ex. aux fins de la modulation de la lumière
61/44	• • • • Dispositifs caractérisés par le matériau luminescent utilisé (substances luminescentes C09K 11/00)	61/96	• Lampes comprenant une voie de décharge émettrice de lumière et un corps à incandescence, chauffé séparément à l'intérieur d'une enveloppe commune, p.ex. lampes simulant la lumière du jour (lampes à filament chauffé uniquement par décharge non lumineuse H01K)
61/46	• • • • Dispositifs caractérisés par le liant ou les autres composants non luminescents du matériau luminescent, p.ex. destinés à produire des propriétés de coulée ou de siccavitité désirées	61/98	• Lampes à espacement interélectrodes réduit, chauffées jusqu'à l'incandescence par décharge à émission de lumière, p.ex. lampe à arc de tungstène
61/48	• • • • Revêtements distincts de matériaux lumineux différents	63/00	<b>Lampes à rayons cathodiques ou à flux électronique</b> (tubes à spot mobile H01J 31/10; tubes indicateurs d'accord du type œil magique H01J 31/14; lampes à corps à incandescence chauffé par le rayon cathodique ou le flux électrique H01K)
61/50	• • Eléments auxiliaires ou matériau solide à l'intérieur de l'enveloppe, propres à réduire les risques d'explosion lors du bris de l'enveloppe, p.ex. pour utilisation dans les mines	63/02	• Détails, p.ex. électrodes, atmosphère gazeuse, forme de l'enceinte
61/52	• • Dispositions de réfrigération; Dispositions de chauffage; Moyens pour faire circuler un gaz ou une vapeur à l'intérieur de l'espace de décharge	63/04	• • Enceintes comportant des revêtements luminescents; Emploi de matériaux spécifiés pour les revêtements
61/54	• • Dispositions d'allumage, p.ex. destinées à provoquer l'ionisation d'amorçage (circuits H05B)	63/06	• Lampes à écran luminescent excité par le rayon cathodique ou le flux électronique
61/56	• • un ou plusieurs éléments de circuit associés structuralement à la lampe	63/08	• Lampes à plasma gazeux excité par le rayon cathodique ou le flux électronique
61/58	• Lampes à anode liquide et cathode liquide	65/00	<b>Lampes sans électrode à l'intérieur de l'enceinte; Lampes comportant au moins une électrode principale à l'extérieur de l'enceinte</b>
61/60	• Lampes, dans lesquelles l'espace de décharge est rempli essentiellement de mercure avant l'allumage	65/04	• Lampes à atmosphère gazeuse portée à la luminescence par un champ électromagnétique extérieur ou par une radiation corpusculaire extérieure, p.ex. lampe indicatrice
61/62	• Lampes à cathode gazeuse, p.ex. cathode à plasma	65/06	• Lampes à atmosphère gazeuse portée à la luminescence par une substance radioactive associée structuralement à la lampe, p.ex. à l'intérieur de l'enceinte
61/64	• Lampes à lueur cathodique (conçues comme indicateurs d'accord ou de tension H01J 17/40)	65/08	• Lampes comprenant un écran ou un revêtement porté à la luminescence par une substance radioactive, disposée à l'intérieur de l'enceinte
61/66	• • comprenant une ou plusieurs cathodes de forme particulière, p.ex. aux fins de publicité		
61/68	• Lampes dont la voie de décharge principale se trouve entre éléments d'un guide traversé par le courant, p.ex. lampe à halo		
61/70	• Lampes à décharge libre sous faible pression		
61/72	• • à atmosphère principale émettrice de lumière constituée par une vapeur de métal aisément vaporisable, p.ex. vapeur de mercure		
61/74	• • à atmosphère principale émettrice de lumière, constituée par une vapeur de métal difficilement vaporisable, p.ex. vapeur de sodium		
61/76	• • à atmosphère d'un gaz ou de gaz permaments seulement		
61/78	• • • à cathode froide; à cathode chauffée uniquement par la décharge, p.ex. lampes de publicité à haute tension	99/00	<b>Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe [2006.01]</b>

**H01K LAMPES ÉLECTRIQUES À INCANDESCENCE** (détails ou appareils ou procédés pour la fabrication, applicables à la fois aux dispositifs à décharge et aux lampes à incandescence H01J; sources de lumière utilisant une combinaison du type à incandescence et d'autres types de production de lumière H01J 61/96, H05B 35/00; circuits pour ces lampes H05B)

**Note(s)**

Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:

- "lampe" comprend les tubes émettant de la lumière ultraviolette ou infrarouge.

**Schéma général**

CARACTÉRISÉES PAR L'UTILISATION

Eclairage général; autre.....5/00, 7/00

CARACTÉRISÉES PAR LE CORPS INCANDESCENT

Non conducteur; non conducteur à froid; multiple.....11/00, 13/00, 9/00

DÉTAILS.....1/00

FABRICATION.....3/00

---

<b>1/00</b>	<b>Détails</b>	
1/02	• Corps à incandescence	1/56 • • • caractérisés par le matériau du getter
1/04	• • caractérisés par le matériau constitutif	1/58 • Dispositifs de réfrigération
1/06	• • • Corps en carbone	1/60 • Moyens indicateurs de défauts ou d'usage antérieur, associés à la lampe structuralement
1/08	• • • Corps métalliques	1/62 • Eléments de circuits, associés à la lampe structuralement
1/10	• • • Corps en métal ou en carbone combinés avec une autre substance	1/64 • • comprenant un commutateur incorporé
1/12	• • • Corps caractérisés par une non conductivité à froid, p.ex. pour lampe de Nernst	1/66 • • comprenant un fusible incorporé
1/14	• • caractérisés par la forme	1/68 • • comprenant un éclateur incorporé
1/16	• • Connexions électriques ad hoc	1/70 • • comprenant un dispositif de court-circuit incorporé, p.ex. pour lampes montées en série
1/18	• Montures ou supports du corps à incandescence	
1/20	• • caractérisés par le matériau utilisé	
1/22	• • Pieds de lampes (scellement des conducteurs de traversée H01K 1/38)	
1/24	• • Montures, supports de lampes, pourvus de moyens de connexion aux extrémités opposées, p.ex. pour lampes tubulaires	
1/26	• Ecrans; Filtres (associés à l'enveloppe H01K 1/28)	
1/28	• Enveloppes; Enceintes	
1/30	• • comprenant des lentilles incorporées	
1/32	• • pourvues de revêtements sur les parois; Enceintes ou revêtements caractérisés par le matériau utilisé	
1/34	• • Enceintes à paroi double	
1/36	• Scellements entre éléments d'enceinte, p.ex. entre le pied et l'enveloppe	
1/38	• Scellements des conducteurs de traversée	
1/40	• Conducteurs de traversée	
1/42	• Moyens faisant partie de la lampe et prévus pour assurer les connexions électriques ou faire fonction de support de la lampe (dispositifs de couplage électrique comportant une pièce de couplage adaptée pour supporter une lampe et ne faisant pas partie de la lampe H01R 33/00)	
1/44	• • appliqués directement à, ou faisant partie de l'enceinte	
1/46	• • soutenus par une pièce indépendante, p.ex. culot	
1/48	• • • Culots amovibles	
1/50	• Emploi de substances spécifiées pour l'atmosphère gazeuse; Spécification de la pression de celle-ci	
1/52	• Moyens pour produire ou conserver la pression désirée à l'intérieur de l'enceinte	
1/54	• • Moyens d'adsorption ou d'absorption du gaz, ou moyens pour empêcher ou éliminer l'efflorescence, p.ex. à l'aide d'un getter	
		<b>3/00 Appareils ou procédés prévus pour la fabrication, le montage, la mise en place, le démontage, le remplacement ou l'entretien de lampes à incandescence ou des parties constitutives de celles-ci</b>
		(fabrication d'enceintes en verre C03B)
3/02	• Fabrication de corps à incandescence	
3/04	• • Machines à cet effet	
3/06	• Fixation de corps à incandescence à leur support	
3/08	• Fabrication de supports ou pieds de lampe	
3/10	• • Machines à cet effet	
3/12	• Assemblage support-enceinte ou pied-enceinte; Assemblage de parties constitutives d'enceinte, p.ex. par scellement ou soudure bout-à-bout	
3/14	• • Machines à cet effet	
3/16	• Assemblage culot-enceinte	
3/18	• • Machines à cet effet	
3/20	• Scellement de fils directement à l'enveloppe	
3/22	• Evacuation, dégazage, remplissage ou nettoyage des enceintes	
3/24	• • Machines à cet effet	
3/26	• Fermeture des enceintes	
3/28	• Machines à postes d'opération séquentielle	
3/30	• Réparation ou régénération de lampes usées ou défectueuses	
3/32	• Dispositifs auxiliaires pour nettoyer, mettre en place ou retirer les lampes à incandescence	
		<b>5/00 Lampes d'éclairage du type général (H01K 9/00-H01K 13/00 ont priorité)</b>
5/02	• avec connexions prévues aux extrémités opposées, p.ex. lampe tubulaire à filament axial	

## H01K

7/00	<b>Lampes prévues pour applications autres que celles d'éclairage de type général</b> (H01K 9/00-H01K 13/00 ont priorité)	9/06	• • comprenant un dispositif incorporé, p.ex. un commutateur pour compléter automatiquement le circuit du corps de réserve
7/02	• produisant un faisceau de lumière étroit; produisant une source de lumière approximativement ponctuelle, p.ex. phares, projecteurs cinématographiques (lampes produisant un faisceau étroit par des moyens optiques extérieurs à la lampe F21V)	9/08	• pour produire sélectivement différents effets de lumière, p.ex. pour phare d'automobile
7/04	• Lampes indicatrices		
7/06	• Lampes appliquées à la décoration		
9/00	<b>Lampes comprenant au moins deux corps à incandescence, chauffés séparément</b> (H01K 11/00, H01K 13/00 ont priorité; dispositifs d'affichage du type à filament incandescent réalisés par l'association de plusieurs lampes individuelles G09F 9/307)	11/00	<b>Lampes comprenant un corps à incandescence, chauffé autrement que par conduction, p.ex. par chauffage à induction, par chauffage à décharge électrique</b> (H01K 13/00 a priorité; corps chauffé par décharge à émission lumineuse H01J 61/98)
9/02	• agencées de manière à remplacer, en cas de panne, le corps à incandescence défectueux par un autre	13/00	<b>Lampes comprenant un corps à incandescence qui reste essentiellement non-conducteur jusqu'à ce qu'il soit chauffé, p.ex. lampe de Nernst</b>
9/04	• • comprenant un commutateur incorporé à commande manuelle	13/02	• Dispositifs de chauffage
		13/04	• à décharge électrique
		13/06	• à chauffage à induction; à champ à haute fréquence

**H01L DISPOSITIFS À SEMI-CONDUCTEURS; DISPOSITIFS ÉLECTRIQUES À L'ÉTAT SOLIDE NON PRÉVUS AILLEURS** (emploi de dispositifs à semi-conducteurs pour les mesures G01; résistances en général H01C; aimants, inductances, transformateurs H01F; condensateurs en général H01G; dispositifs électrolytiques H01G 9/00; piles, accumulateurs H01M; guides d'ondes, résonateurs ou lignes du type guide d'ondes H01P; connecteurs de lignes, collecteurs de courant H01R; dispositifs d'émission stimulée H01S; résonateurs électromécaniques H03H; haut-parleurs, microphones, têtes de lecture pour tourne-disques ou transducteurs acoustiques électromécaniques analogues H04R; sources le lumière électrique en général H05B; circuits imprimés, circuits hybrides, enveloppes ou détails de construction d'appareils électriques, fabrication d'ensembles de composants électriques H05K; emploi de dispositifs à semi-conducteurs dans des circuits ayant une application particulière, voir la sous-classe relative à l'application) [2]

### Note(s)

- La présente sous-classe couvre:
  - les dispositifs électriques à l'état solide non couverts par une autre sous-classe, ainsi que leurs détails, et comprend: les dispositifs à semi-conducteurs adaptés pour le redressement, l'amplification, la génération d'oscillations ou la commutation; les dispositifs à semi-conducteurs sensibles aux radiations; les dispositifs électriques à l'état solide utilisant les effets thermo-électriques, supraconducteurs, piézo-électriques, électrostrictifs, magnétostrictifs, galvano-magnétiques ou de résistance négative et les dispositifs à circuits intégrés;
  - les photo-résistances, les résistances sensibles au champ magnétique, les résistances sensibles au champ électrique, les capacités avec barrière de potentiel, les résistances avec barrière de potentiel ou de surface, les diodes émettrices de lumière non cohérente et les circuits à film mince ou à film épais;
  - les procédés et appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de tels dispositifs, sauf dans les cas où de tels procédés ne comportent qu'une seule étape et sont classables ailleurs.
- Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:
  - "plaquette" désigne une tranche d'un matériau de substrat semi-conducteur ou cristallin, qui peut être modifiée par diffusion d'impuretés (dopage), implantation d'ions ou épitaxie, et dont la surface active peut être organisée en ensembles de composants discrets ou en circuits intégrés;
  - "corps à l'état solide" signifie le corps d'un matériau à l'intérieur duquel ou à la surface duquel se produisent les effets physiques caractéristiques du dispositif. Dans les dispositifs thermo-électriques, elle inclut tous les matériaux traversés par le courant.

Les régions dans ou sur le corps du dispositif (autres que le corps à l'état solide lui-même) qui électriquement exercent une influence sur le corps à l'état solide sont considérées comme "électrodes", qu'elles soient munies ou non de connexions électriques externes. Une électrode peut comporter plusieurs parties, et le terme comprend les régions métalliques qui exercent une influence sur le corps à l'état solide à travers une région isolante (p.ex. couplage capacitif), ainsi que les aménagements de couplage inductif avec le corps. La région diélectrique dans un dispositif capacitif est considérée comme une partie de l'électrode. Dans les dispositifs comportant plusieurs parties, seules celles de ces parties qui exercent une influence sur le corps à l'état solide en vertu de leur forme, de leurs dimensions, ou de leur disposition, ou du matériau dont elles sont formées, sont considérées comme des parties de l'électrode. Les autres éléments sont considérés comme des "dispositions pour conduire le courant électrique vers le, ou hors du corps à l'état solide", ou bien comme des "interconnexions entre les composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun", c. à d. les fils de connexion;

- "dispositif" signifie un élément de circuit électrique; dans le cas où un élément de circuit électrique est l'un d'une pluralité d'éléments formés dans ou sur un substrat commun, il est désigné par l'expression "composant";
- "dispositif complet" est un dispositif dans son état complètement assemblé qui peut ou non nécessiter un traitement ultérieur, p.ex. l'électroformage, avant d'être prêt à l'emploi, mais qui ne requiert pas l'adjonction d'unités structurelles additionnelles;
- "partie" s'applique à tous les éléments structurels qui sont inclus dans un dispositif complet;
- "conteneur" est une enceinte faisant partie d'un dispositif complet, et se compose essentiellement d'un boîtier solide à l'intérieur duquel le corps du dispositif est placé ou bien qui est formé autour du corps sans, pour autant, constituer une couche qui soit en contact étroit avec celui-ci. Une enceinte consistant en une ou plusieurs couches formées sur le corps et en contact étroit avec lui est désignée par l'expression "capsulation";

- "circuit intégré" est un dispositif dont tous les composants, p.ex. diodes, résistances, sont réalisés sur ou dans un substrat commun, et constituent le dispositif en incluant les interconnexions entre les composants;
  - "assemblage" d'un dispositif est le montage du dispositif à partir de ses composants structurels; il comprend le remplissage des conteneurs.
3. Dans la présente sous-classe, le procédé ou l'appareil pour la fabrication ou le traitement d'un dispositif d'une part, et le dispositif lui-même d'autre part, sont tous deux classés si les deux sont décrits de façon suffisante pour présenter un intérêt.
4. Il est important de tenir compte de la note (3) après le titre de la section C qui indique à quelle version du tableau périodique des éléments chimiques la CIB se réfère.

### **Schéma général**

#### **DISPOSITIFS À SEMI-CONDUCTEURS**

Dispositifs adaptés pour le redressement, l'amplification, la génération d'oscillations ou la commutation. 29/00  
 Dispositifs sensibles aux, ou émettant des, radiations..... 31/00, 33/00

#### **DISPOSITIFS À L'ÉTAT SOLIDE UTILISANT DES MATERIAUX ORGANIQUES..... 51/00**

#### **AUTRES DISPOSITIFS À L'ÉTAT SOLIDE**

Dispositifs thermo-électriques ou thermomagnétiques..... 35/00, 37/00  
 Dispositifs supraconducteurs ou hyperconducteurs..... 39/00  
 Eléments piézo-électriques, électrostrictifs ou magnétostrictifs en général..... 41/00  
 Dispositifs galvanomagnétiques..... 43/00  
 Dispositifs sans barrière de potentiel ni de surface; dispositifs à résistance négative à effet de volume;  
 dispositifs non prévus ailleurs..... 45/00, 47/00, 49/00

#### **ENSEMBLES DE DISPOSITIFS À SEMI-CONDUCTEURS OU AUTRES DISPOSITIFS À L'ÉTAT SOLIDE**

Ensembles de dispositifs individuels..... 25/00  
 Circuits intégrés..... 27/00  
 DÉTAILS..... 23/00  
 FABRICATION..... 21/00

**21/00 Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de dispositifs à semi-conducteurs ou de dispositifs à l'état solide, ou bien de leurs parties constitutives [2, 2006.01]**

**Note(s)**

Le groupe H01L 21/70 a priorité sur les groupes H01L 21/02-H01L 21/67.

21/02 • Fabrication ou traitement des dispositifs à semi-conducteurs ou de leurs parties constitutives [2, 2006.01]

21/027 • • Fabrication de masques sur des corps semi-conducteurs pour traitement photolithographique ultérieur, non prévue dans le groupe H01L 21/18 ou H01L 21/34 [5]

21/033 • • • comportant des couches inorganiques [5]

21/04 • • les dispositifs présentant au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface, p.ex. une jonction PN, une région d'appauvrissement, ou une région de concentration de porteurs de charges [2]

21/06 • • • les dispositifs ayant des corps semi-conducteurs comprenant du sélénium ou du tellure, sous forme non combinée, et ne constituant pas des impuretés pour les corps semi-conducteurs d'autres matériaux [2]

21/08 • • • • Préparation de la plaque de support [2]

21/10 • • • • Traitement préliminaire du sélénium ou du tellure, application sur la plaque de support, ou traitement subséquent de l'ensemble [2]

21/103 • • • • Conversion du sélénium ou du tellure à l'état conducteur [2]

21/105 • • • • Traitements de la surface de la couche de sélénium ou de tellure après conversion à l'état conducteur [2]

21/108 • • • • Production de couches isolantes discrètes, c. à d. de barrières de surface non actives [2]

21/12 • • • • Application d'une électrode à la surface libre du sélénium ou du tellure, après l'apposition du sélénium ou du tellure à la plaque de support [2]

21/14 • • • • Traitement du dispositif complet, p.ex. par électroformage pour former une barrière [2]

21/145 • • • • Vieillissement [2]

21/16 • • • les dispositifs ayant des corps semi-conducteurs comprenant de l'oxyde cuivreux ou de l'iodure cuivreux [2]

21/18 • • • les dispositifs ayant des corps semi-conducteurs comprenant des éléments du quatrième groupe de la Classification Périodique, ou des composés A<sub>III</sub>B<sub>V</sub>, avec ou sans impuretés, p.ex. des matériaux de dopage [2, 6, 7]

**Note(s)**

Le présent groupe couvre également les procédés et les appareils qui, en utilisant la technologie appropriée, sont clairement adaptés à la fabrication ou au traitement de dispositifs dont les corps comprennent des éléments du quatrième groupe de la Classification Périodique ou des composés A<sub>III</sub>B<sub>V</sub>, même si le matériau utilisé n'est pas explicitement précisé.

21/20 • • • • Dépôt de matériaux semi-conducteurs sur un substrat, p.ex. croissance épitaxiale [2]

21/203 • • • • en utilisant un dépôt physique, p.ex. dépôt sous vide, pulvérisation [2]

21/205 • • • • en utilisant la réduction ou la décomposition d'un composé gazeux donnant un condensat solide, c. à d. un dépôt chimique [2]

21/208 • • • • en utilisant un dépôt liquide [2]

21/22	• • • • Diffusion des impuretés, p.ex. des matériaux de dopage, des matériaux pour électrodes, à l'intérieur ou hors du corps semi-conducteur, ou entre les régions semi-conductrices; Redistribution des impuretés, p.ex. sans introduction ou sans élimination de matériau dopant supplémentaire [2]	21/31	• • • • pour former des couches isolantes en surface, p.ex. pour masquer ou en utilisant des techniques photolithographiques (couches de capsulation H01L 21/56); Post-traitement de ces couches; Emploi de matériaux spécifiés pour ces couches [2, 5]
21/223	• • • • en utilisant la diffusion dans ou hors d'un solide, à partir d'une ou en phase gazeuse [2]	21/3105	• • • • Post-traitement [5]
21/225	• • • • en utilisant la diffusion dans ou hors d'un solide, à partir d'une ou en phase solide, p.ex. une couche d'oxyde dopée [2]	21/311	• • • • Gravure des couches isolantes [5]
21/228	• • • • en utilisant la diffusion dans ou hors d'un solide, à partir d'une ou en phase liquide, p.ex. procédés de diffusion d'alliage [2]	21/3115	• • • • Dopage des couches isolantes [5]
21/24	• • • Formation d'alliages d'impuretés, p.ex. des matériaux de dopage, des matériaux pour électrodes, avec un corps semi-conducteur [2]	21/312	• • • • Couches organiques, p.ex. couche photosensible (H01L 21/3105, H01L 21/32 ont priorité) [2, 5]
21/26	• • • Bombardement par des radiations ondulatoires ou corpusculaires [2]	21/314	• • • • Couches inorganiques (H01L 21/3105, H01L 21/32 ont priorité) [2, 5]
21/261	• • • pour produire une réaction nucléaire donnant des éléments chimiques par transmutation [6]	21/316	• • • • composées d'oxydes, ou d'oxydes vitreux, ou de verres à base d'oxyde [2]
21/263	• • • par des radiations d'énergie élevée (H01L 21/261 a priorité) [2, 6]	21/318	• • • • composées de nitrides [2]
21/265	• • • produisant une implantation d'ions [2]	21/32	• • • • en utilisant des masques [2, 5]
21/266	• • • en utilisant des masques [5]	21/3205	• • • • Dépôt de couches non isolantes, p.ex. conductrices ou résistives, sur des couches isolantes; Post-traitement de ces couches (fabrication des électrodes H01L 21/28) [5]
21/268	• • • les radiations étant électromagnétiques, p.ex. des rayons laser [2]	21/321	• • • • Post-traitement [5]
21/28	• • • Fabrication des électrodes sur les corps semi-conducteurs par emploi de procédés ou d'appareils non couverts par les groupes H01L 21/20-H01L 21/268 [2]	21/3213	• • • • Gravure physique ou chimique des couches, p.ex. pour produire une couche avec une configuration donnée à partir d'une couche étendue déposée au préalable [6]
21/283	• • • Dépôt de matériaux conducteurs ou isolants pour les électrodes [2]	21/3215	• • • • Dopage des couches [5]
21/285	• • • à partir d'un gaz ou d'une vapeur, p.ex. condensation [2]	21/322	• • • pour modifier leurs propriétés internes, p.ex. pour produire des défectuosités internes [2]
21/288	• • • à partir d'un liquide, p.ex. dépôt électrolytique [2]	21/324	• • • • Traitement thermique pour modifier les propriétés des corps semi-conducteurs, p.ex. recuit, frittage (H01L 21/20-H01L 21/288, H01L 21/302, H01L 21/322 ont priorité) [2]
21/30	• • • Traitement des corps semi-conducteurs en utilisant des procédés ou des appareils non couverts par les groupes H01L 21/20-H01L 21/26 (fabrication des électrodes sur ces corps H01L 21/28) [2]	21/326	• • • • Application de courants ou de champs électriques, p.ex. pour l'électroformage (H01L 21/20-H01L 21/288, H01L 21/302-H01L 21/324 ont priorité) [2]
21/301	• • • pour subdiviser un corps semi-conducteur en parties distinctes, p.ex. cloisonnement en zones séparées (coupe H01L 21/304) [6]	21/328	• • • Procédés comportant plusieurs étapes pour la fabrication de dispositifs du type bipolaire, p.ex. diodes, transistors, thyristors [5]
21/302	• • • pour changer leurs caractéristiques physiques de surface ou leur forme, p.ex. gravure, polissage, découpage [2]	21/329	• • les dispositifs comportant une ou deux électrodes, p.ex. diodes [5]
21/304	• • • Traitement mécanique, p.ex. meulage, polissage, coupe [2]	21/33	• • les dispositifs comportant trois électrodes ou plus [5]
21/306	• • • Traitement chimique ou électrique, p.ex. gravure électrolytique (pour former des couches isolantes H01L 21/31; post-traitement des couches isolantes H01L 21/3105) [2]	21/331	• • Transistors [5]
21/3063	• • • Gravure électrolytique [6]	21/332	• • Thyristors [5]
21/3065	• • • Gravure par plasma; Gravure au moyen d'ions réactifs [6]	21/334	• • Procédés comportant plusieurs étapes pour la fabrication de dispositifs du type unipolaire [5]
21/308	• • • en utilisant des masques (H01L 21/3063, H01L 21/3065 ont priorité) [2, 6]	21/335	• • Transistors à effet de champ [5]
		21/336	• • à grille isolée [5]
		21/337	• • à jonction PN [5]
		21/338	• • à grille Schottky [5]
		21/339	• • Dispositifs à transfert de charge [5, 6]
		21/34	• • les dispositifs ayant des corps semi-conducteurs non couverts par H01L 21/06, H01L 21/16 et H01L 21/18 avec ou sans impuretés, p.ex. matériaux de dopage [2]

21/36	• • • •	Dépôt de matériaux semi-conducteurs sur un substrat, p.ex. croissance épitaxiale [2]	21/469	• • • • •	pour y former des couches isolantes, p.ex. pour masquer ou en utilisant des techniques photolithographiques (couches de capsulation H01L 21/56); Post-traitement de ces couches [2, 5]
21/363	• • • •	en utilisant un dépôt physique, p.ex. dépôt sous vide, pulvérisation [2]	21/47	• • • • •	Couches organiques, p.ex. couche photosensible (H01L 21/475, H01L 21/4757 ont priorité) [2, 5]
21/365	• • • •	en utilisant la réduction ou la décomposition d'un composé gazeux donnant un condensat solide, c. à d. un dépôt chimique [2]	21/471	• • • • •	Couches inorganiques (H01L 21/475, H01L 21/4757 ont priorité) [2, 5]
21/368	• • • •	en utilisant un dépôt liquide [2]	21/473	• • • • •	composées d'oxydes, ou d'oxydes vitreux, ou de verres à base d'oxyde [2]
21/38	• • • •	Diffusion des impuretés, p.ex. des matériaux de dopage, des matériaux pour électrodes, dans ou hors du corps semi-conducteur, ou entre les régions semi-conductrices [2]	21/475	• • • • •	en utilisant des masques [2, 5]
21/383	• • • •	en utilisant la diffusion dans ou hors d'un solide, à partir d'une ou en phase gazeuse [2]	21/4757	• • • • •	Post-traitement [5]
21/385	• • • •	en utilisant la diffusion dans ou hors d'un solide, à partir d'une ou en phase solide, p.ex. une couche d'oxyde dopée [2]	21/4763	• • • • •	Dépôt de couches non isolantes, p.ex. conductrices, résistives sur des couches isolantes; Post-traitement de ces couches (fabrication des électrodes H01L 21/28) [5]
21/388	• • • •	en utilisant la diffusion dans ou hors d'un solide, à partir d'une ou en phase liquide, p.ex. procédés de diffusion d'alliage [2]	21/477	• • • • •	Traitements thermiques pour modifier les propriétés des corps semi-conducteurs, p.ex. recuit, frittage (H01L 21/36-H01L 21/449, H01L 21/461-H01L 21/475 ont priorité) [2]
21/40	• • • •	Formation d'alliages des impuretés, p.ex. des matériaux de dopage, des matériaux pour électrodes, avec un corps semi-conducteur [2]	21/479	• • • • •	Application de courants ou de champs électriques, p.ex. pour l'électroformage (H01L 21/36-H01L 21/449, H01L 21/461-H01L 21/477 ont priorité) [2]
21/42	• • • •	Bombardement par des radiations [2]	21/48	• • •	Fabrication ou traitement de parties, p.ex. de conteneurs, avant l'assemblage des dispositifs, en utilisant des procédés non couverts par l'un uniquement des groupes H01L 21/06-H01L 21/326 [2]
21/423	• • • •	par des radiations d'énergie élevée [2]	21/50	• • •	Assemblage de dispositifs à semi-conducteurs en utilisant des procédés ou des appareils non couverts par l'un uniquement des groupes H01L 21/06-H01L 21/326 [2]
21/425	• • • •	produisant une implantation d'ions [2]	21/52	• • • •	Montage des corps semi-conducteurs dans les conteneurs [2]
21/426	• • • •	en utilisant des masques [5]	21/54	• • • •	Remplissage des conteneurs, p.ex. remplissage en gaz [2]
21/428	• • • •	les radiations étant électromagnétiques, p.ex. des rayons laser [2]	21/56	• • • •	Capsulations, p.ex. couches de capsulation, revêtements [2]
21/44	• • • •	Fabrication des électrodes sur les corps semi-conducteurs par emploi de procédés ou d'appareils non couverts par les groupes H01L 21/36-H01L 21/428 [2]	21/58	• • • •	Montage des dispositifs à semi-conducteurs sur des supports [2]
21/441	• • • •	Dépôt de matériaux conducteurs ou isolants pour les électrodes [2]	21/60	• • • •	Fixation des fils de connexion ou d'autres pièces conductrices, devant servir à conduire le courant vers le ou hors du dispositif pendant son fonctionnement [2]
21/443	• • • •	à partir d'un gaz ou d'une vapeur, p.ex. condensation [2]	21/603	• • • • •	impliquant l'application d'une pression, p.ex. soudage par thermo-compression (H01L 21/607 a priorité) [2]
21/445	• • • •	à partir d'un liquide, p.ex. dépôt électrolytique [2]	21/607	• • • • •	impliquant l'application de vibrations mécaniques, p.ex. vibrations ultrasonores [2]
21/447	• • • •	impliquant l'application d'une pression, p.ex. soudage par thermo-compression (H01L 21/607 a priorité) [2]	21/62	• •	les dispositifs n'ayant ni barrière de potentiel ni barrière de surface [2]
21/449	• • • •	impliquant l'application de vibrations mécaniques, p.ex. vibrations ultrasoniques [2]	21/64	•	Fabrication ou traitement de dispositifs à l'état solide autres que des dispositifs à semi-conducteurs, ou de leurs parties constitutives, par des méthodes non spécialement adaptées pour un seul type de dispositifs couverts par les groupes H01L 31/00-H01L 51/00 [2, 2006.01]
21/46	• • • •	Traitement de corps semi-conducteurs en utilisant des procédés ou des appareils non couverts par les groupes H01L 21/36-H01L 21/428 (fabrication des électrodes sur ces corps H01L 21/44) [2]	21/66	•	Essai ou mesure durant la fabrication ou le traitement [2]
21/461	• • • •	pour changer les caractéristiques physiques ou la forme de leur surface, p.ex. gravure, polissage, découpage [2]			
21/463	• • • •	Traitement mécanique, p.ex. meulage, traitement par ultrasons [2]			
21/465	• • • •	Traitement chimique ou électrique, p.ex. gravure électrolytique (pour former des couches isolantes H01L 21/469) [2]			
21/467	• • • • •	en utilisant des masques [2]			

21/67	• Appareils spécialement adaptés pour la manipulation des dispositifs à semi-conducteurs ou des dispositifs électriques à l'état solide pendant leur fabrication ou leur traitement; Appareils spécialement adaptés pour la manipulation des plaquettes pendant la fabrication ou le traitement des dispositifs à semi-conducteurs ou des dispositifs électriques à l'état solide ou de leurs composants [2006.01]	21/8224 • • • • • les dispositifs comprenant une combinaison de transistors verticaux et de transistors latéraux [6]
21/673	• • utilisant des supports spécialement adaptés [2006.01]	21/8226 • • • • • les dispositifs comprenant une logique à transistors fusionnés ou une logique à injection intégrée [6]
21/677	• • pour le transport, p.ex. entre différents postes de travail [2006.01]	21/8228 • • • • • Dispositifs complémentaires, p.ex. transistors complémentaires [6]
21/68	• • pour le positionnement, l'orientation ou l'alignement [2, 2006.01]	21/8229 • • • • • Structures de mémoires [6]
21/683	• • pour le maintien ou la préhension (pour le positionnement, l'orientation ou l'alignement H01L 21/68) [2006.01]	21/8232 • • • • • Technologie à effet de champ [6]
21/687	• • • en utilisant des moyens mécaniques, p.ex. mandrins, pièces de serrage, pinces [2006.01]	21/8234 • • • • • Technologie MIS [6]
21/70	• Fabrication ou traitement de dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide ou de circuits intégrés formés dans ou sur un substrat commun, ou de parties constitutives spécifiques de ceux-ci; Fabrication de dispositifs à circuit intégré ou de parties constitutives spécifiques de ceux-ci (fabrication d'ensembles de composants électriques préfabriqués H05K 3/00, H05K 13/00) [2]	21/8236 • • • • • Combinaison de transistors à enrichissement et de transistors à appauvrissement [6]
21/71	• • • Fabrication de parties spécifiques de dispositifs définis en H01L 21/70 (H01L 21/28, H01L 21/44 et H01L 21/48 ont priorité) [6]	21/8238 • • • • • Transistors à effet de champ complémentaires, p.ex. CMOS [6]
21/74	• • • Réalisation de régions profondes à haute concentration en impuretés, p.ex. couches collectrices profondes, connexions internes [2]	21/8239 • • • • • Structures de mémoires [6]
21/76	• • • Réalisation de régions isolantes entre les composants [2]	21/8242 • • • • • Structures de mémoires dynamiques à accès aléatoire (DRAM) [6]
21/761	• • • • Jonctions PN [6]	21/8244 • • • • • Structures de mémoires statiques à accès aléatoire (SRAM) [6]
21/762	• • • • Régions diélectriques [6]	21/8246 • • • • • Structures de mémoires mortes (ROM) [6]
21/763	• • • • Régions polycristallines semi-conductrices [6]	21/8247 • • • • • programmables électriquement (EPROM) [6]
21/764	• • • • Espaces d'air [6]	21/8248 • • • • • Combinaison de technologie bipolaire et de technologie à effet de champ [6]
21/765	• • • • par effet de champ [6]	21/8249 • • • • • Technologie bipolaire et MOS [6]
21/768	• • • Fixation d'interconnexions servant à conduire le courant entre des composants distincts à l'intérieur du dispositif [6]	21/8252 • • • • le substrat étant un semi-conducteur, en utilisant une technologie III-V (H01L 21/8258 a priorité) [6]
21/77	• • • Fabrication ou traitement de dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide ou de circuits intégrés formés dans ou sur un substrat commun [6]	21/8254 • • • • le substrat étant un semi-conducteur, en utilisant une technologie II-VI (H01L 21/8258 a priorité) [6]
21/78	• • • avec une division ultérieure du substrat en plusieurs dispositifs individuels (découpage pour changer les caractéristiques physiques de surface ou la forme des corps semi-conducteurs H01L 21/304) [2, 6]	21/8256 • • • • le substrat étant un semi-conducteur, en utilisant des technologies non couvertes par l'un des groupes H01L 21/822, H01L 21/8252 ou H01L 21/8254 (H01L 21/8258 a priorité) [6]
21/782	• • • pour produire des dispositifs qui consistent chacun en un seul élément de circuit (H01L 21/82 a priorité) [6]	21/8258 • • • • le substrat étant un semi-conducteur, en utilisant une combinaison de technologies couvertes par les groupes H01L 21/822, H01L 21/8252, H01L 21/8254 ou H01L 21/8256 [6]
21/784	• • • • le substrat étant un corps semi-conducteur [6]	21/84 • • • • le substrat étant autre chose qu'un corps semi-conducteur, p.ex. étant un corps isolant [2, 6]
21/786	• • • • le substrat étant autre chose qu'un corps semi-conducteur, p.ex. un corps isolant [6]	21/86 • • • • le corps isolant étant du saphir, p.ex. silicium sur une structure en saphir, c. à d. S.O.S. [2, 6]
21/82	• • • • pour produire des dispositifs, p.ex. des circuits intégrés, consistant chacun en une pluralité de composants [2]	21/98 • • Assemblage de dispositifs consistant en composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun; Assemblage de dispositifs à circuit intégré (H01L 21/50 a priorité) [2, 5]
21/822	• • • • le substrat étant un semi-conducteur, en utilisant une technologie au silicium (H01L 21/8258 a priorité) [6]	
21/8222	• • • • • Technologie bipolaire [6]	
23/00	<b>Détails de dispositifs à semi-conducteurs ou d'autres dispositifs à l'état solide</b> (H01L 25/00 a priorité) [2, 5]	
	<b>Note(s)</b>	
	Le présent groupe <u>ne couvre pas</u> :	

		<ul style="list-style-type: none"> <li>les détails de corps semi-conducteurs ou d'électrodes de dispositifs prévus dans le groupe H01L 29/00 qui sont couverts par l'édit groupe;</li> <li>les détails particuliers à des dispositifs prévus dans un seul groupe principal des groupes H01L 31/00-H01L 51/00, qui sont couverts par lesdits groupes.</li> </ul>
23/02		<ul style="list-style-type: none"> <li>Conteneurs; Scellements (H01L 23/12, H01L 23/34, H01L 23/48, H01L 23/552 ont priorité) [2, 5]</li> </ul>
23/04		<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés par la forme [2]</li> </ul>
23/043		<ul style="list-style-type: none"> <li>le conteneur étant une structure creuse ayant une base conductrice qui sert de support et en même temps de connexion électrique pour le corps semi-conducteur [5]</li> </ul>
23/045		<ul style="list-style-type: none"> <li>les autres connexions ayant un passage isolé à travers la base [5]</li> </ul>
23/047		<ul style="list-style-type: none"> <li>les autres connexions étant parallèles à la base [5]</li> </ul>
23/049		<ul style="list-style-type: none"> <li>les autres connexions étant perpendiculaires à la base [5]</li> </ul>
23/051		<ul style="list-style-type: none"> <li>une autre connexion étant constituée par le couvercle parallèle à la base, p.ex. du type "sandwich" [5]</li> </ul>
23/053		<ul style="list-style-type: none"> <li>le conteneur étant une structure creuse ayant une base isolante qui sert de support pour le corps semi-conducteur [5]</li> </ul>
23/055		<ul style="list-style-type: none"> <li>les connexions ayant un passage à travers la base [5]</li> </ul>
23/057		<ul style="list-style-type: none"> <li>les connexions étant parallèles à la base [5]</li> </ul>
23/06		<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés par le matériau du conteneur ou par ses propriétés électriques [2]</li> </ul>
23/08		<ul style="list-style-type: none"> <li>le matériau étant un isolant électrique, p.ex. du verre [2]</li> </ul>
23/10		<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés par le matériau ou par la disposition des scellements entre les parties, p.ex. entre le couvercle et la base ou entre les connexions et les parois du conteneur [2]</li> </ul>
23/12		<ul style="list-style-type: none"> <li>Supports, p.ex. substrats isolants non amovibles [2]</li> </ul>
23/13		<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés par leur forme [5]</li> </ul>
23/14		<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés par le matériau ou par ses propriétés électriques [2]</li> </ul>
23/15		<ul style="list-style-type: none"> <li>Substrats en céramique ou en verre [5]</li> </ul>
23/16		<ul style="list-style-type: none"> <li>Matériaux de remplissage ou pièces auxiliaires dans le conteneur, p.ex. anneaux de centrage (H01L 23/42, H01L 23/552 ont priorité) [2, 5]</li> </ul>
23/18		<ul style="list-style-type: none"> <li>Matériaux de remplissage caractérisés par le matériau ou par ses propriétés physiques ou chimiques, ou par sa disposition à l'intérieur du dispositif complet [2]</li> </ul>
<b>Note(s)</b>		
Le groupe H01L 23/26 a priorité sur les groupes H01L 23/20-H01L 23/24.		
23/20		<ul style="list-style-type: none"> <li>gazeux à la température normale de fonctionnement du dispositif [2]</li> </ul>
23/22		<ul style="list-style-type: none"> <li>liquide à la température normale de fonctionnement du dispositif [2]</li> </ul>
23/24		<ul style="list-style-type: none"> <li>solide ou à l'état de gel, à la température normale de fonctionnement du dispositif [2]</li> </ul>
23/26		<ul style="list-style-type: none"> <li>inclusant des matériaux destinés à absorber ou à réagir avec l'humidité ou d'autres substances indésirables [2]</li> </ul>
23/28		<ul style="list-style-type: none"> <li>Capsulations, p.ex. couches de capsulation, revêtements (H01L 23/552 a priorité) [2, 5]</li> </ul>
23/29		<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisées par le matériau [5]</li> </ul>
23/31		<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisées par leur disposition [5]</li> </ul>
	23/32	<ul style="list-style-type: none"> <li>Supports pour maintenir le dispositif complet pendant son fonctionnement, c. à d. éléments porteurs amovibles (H01L 23/40 a priorité) [2, 5]</li> </ul>
	23/34	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositions pour le refroidissement, le chauffage, la ventilation ou la compensation de la température [2, 5]</li> </ul>
	23/36	<ul style="list-style-type: none"> <li>Emploi de matériaux spécifiés ou mise en forme, en vue de faciliter le refroidissement ou le chauffage, p.ex. dissipateurs de chaleur [2]</li> </ul>
	23/367	<ul style="list-style-type: none"> <li>Refroidissement facilité par la forme du dispositif [5]</li> </ul>
	23/373	<ul style="list-style-type: none"> <li>Refroidissement facilité par l'emploi de matériaux particuliers pour le dispositif [5]</li> </ul>
	23/38	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositifs de refroidissement utilisant l'effet Peltier [2]</li> </ul>
	23/40	<ul style="list-style-type: none"> <li>Supports ou moyens de fixation pour les dispositifs de refroidissement ou de chauffage amovibles [2]</li> </ul>
	23/42	<ul style="list-style-type: none"> <li>Choix ou disposition de matériaux de remplissage ou de pièces auxiliaires dans le conteneur pour faciliter le chauffage ou le refroidissement [2, 5]</li> </ul>
	23/427	<ul style="list-style-type: none"> <li>Refroidissement par changement d'état, p.ex. caloducs [5]</li> </ul>
	23/433	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pièces auxiliaires caractérisées par leur forme, p.ex. pistons [5]</li> </ul>
	23/44	<ul style="list-style-type: none"> <li>le dispositif complet étant totalement immergé dans un fluide autre que l'air (H01L 23/427 a priorité) [2, 5]</li> </ul>
	23/46	<ul style="list-style-type: none"> <li>impliquant le transfert de chaleur par des fluides en circulation (H01L 23/42, H01L 23/44 ont priorité) [2]</li> </ul>
	23/467	<ul style="list-style-type: none"> <li>par une circulation de gaz, p.ex. d'air [5]</li> </ul>
	23/473	<ul style="list-style-type: none"> <li>par une circulation de liquides [5]</li> </ul>
	23/48	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositions pour conduire le courant électrique vers le ou hors du corps à l'état solide pendant son fonctionnement, p.ex. fils de connexion ou bornes [2]</li> </ul>
	23/482	<ul style="list-style-type: none"> <li>formées de couches conductrices inséparables du corps semi-conducteur sur lequel elles ont été déposées [5]</li> </ul>
	23/485	<ul style="list-style-type: none"> <li>formées de structures en couches comprenant des couches conductrices et isolantes, p.ex. contacts planaires [5]</li> </ul>
	23/488	<ul style="list-style-type: none"> <li>formées de structures soudées [5]</li> </ul>
	23/49	<ul style="list-style-type: none"> <li>du type fils de connexion [5]</li> </ul>
	23/492	<ul style="list-style-type: none"> <li>Embases ou plaques [5]</li> </ul>
	23/495	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cadres conducteurs [5]</li> </ul>
	23/498	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connexions électriques sur des substrats isolants [5]</li> </ul>
	23/50	<ul style="list-style-type: none"> <li>pour des dispositifs à circuit intégré (H01L 23/482-H01L 23/498 ont priorité) [2, 5]</li> </ul>
	23/52	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositions pour conduire le courant électrique à l'intérieur du dispositif pendant son fonctionnement, d'un composant à un autre [2]</li> </ul>
	23/522	<ul style="list-style-type: none"> <li>comprenant des interconnexions externes formées d'une structure multicouche de couches conductrices et isolantes inséparables du corps semi-conducteur sur lequel elles ont été déposées [5]</li> </ul>
	23/525	<ul style="list-style-type: none"> <li>avec des interconnexions modifiables [5]</li> </ul>
	23/528	<ul style="list-style-type: none"> <li>Configuration de la structure d'interconnexion [5]</li> </ul>
	23/532	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisées par les matériaux [5]</li> </ul>
	23/535	<ul style="list-style-type: none"> <li>comprenant des interconnexions internes, p.ex. structures d'interconnexions enterrées [5]</li> </ul>
	23/538	<ul style="list-style-type: none"> <li>la structure d'interconnexion entre une pluralité de puces semi-conductrices se trouvant au-dessus ou à l'intérieur de substrats isolants [5]</li> </ul>

23/544	• Marques appliquées sur le dispositif semi-conducteur, p.ex. marques de repérage, schémas d'essai [5]	27/07	• • • • les composants ayant une région active en commun [5]
23/552	• Protection contre les radiations, p.ex. la lumière [5]	27/08	• • • comprenant uniquement des composants semi-conducteurs d'un seul type [2]
23/556	• • contre les rayons alpha [5]	27/082	• • • • comprenant uniquement des composants bipolaires [5]
23/58	• Dispositions électriques structurelles non prévues ailleurs pour dispositifs semi-conducteurs [5]	27/085	• • • • comprenant uniquement des composants à effet de champ [5]
23/60	• • Protection contre les charges ou les décharges électrostatiques, p.ex. écrans Faraday [5]	27/088	• • • • les composants étant des transistors à effet de champ à porte isolée [5]
23/62	• • Protection contre l'excès de courant ou la surcharge, p.ex. fusibles, shunts [5]	27/092	• • • • Transistors à effet de champ métal-isolant-semi-conducteur complémentaires [5]
23/64	• • Dispositions relatives à l'impédance [5]	27/095	• • • • les composants étant des transistors à effet de champ à porte à barrière Schottky [5]
23/66	• • • Adaptations pour la haute fréquence [5]	27/098	• • • • les composants étant des transistors à effet de champ à porte à jonction PN [5]
<b>25/00</b>	<b>Ensembles consistant en une pluralité de dispositifs à semi-conducteurs ou d'autres dispositifs à l'état solide</b> (dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun H01L 27/00; ensembles de cellules photoélectriques H01L 31/042) [2, 5]	27/10	• • • comprenant une pluralité de composants individuels dans une configuration répétitive [2]
25/03	• les dispositifs étant tous d'un type prévu dans le même sous-groupe des groupes H01L 27/00-H01L 51/00, p.ex. ensembles de diodes redresseuses [5, 2006.01]	27/102	• • • • comprenant des composants bipolaires [5]
25/04	• • les dispositifs n'ayant pas de conteneurs séparés [2]	27/105	• • • • comprenant des composants à effet de champ [5]
25/065	• • • les dispositifs étant d'un type prévu dans le groupe H01L 27/00 [5]	27/108	• • • • Structures de mémoires dynamiques à accès aléatoire [5]
25/07	• • • les dispositifs étant d'un type prévu dans le groupe H01L 29/00 [5]	27/11	• • • • Structures de mémoires statiques à accès aléatoire [5]
25/075	• • • les dispositifs étant d'un type prévu dans le groupe H01L 33/00 [5]	27/112	• • • • Structures de mémoires mortes [5]
25/10	• • les dispositifs ayant des conteneurs séparés [2]	27/115	• • • • Mémoires mortes programmables électriquement [5]
25/11	• • • les dispositifs étant d'un type prévu dans le groupe H01L 29/00 [5]	27/118	• • • • Circuits intégrés à tranche maîtresse [5]
25/13	• • • les dispositifs étant d'un type prévu dans le groupe H01L 33/00 [5]	27/12	• le substrat étant autre qu'un corps semi-conducteur, p.ex. un corps isolant [2]
25/16	• les dispositifs étant de types couverts par plusieurs des groupes principaux H01L 27/00-H01L 51/00, p.ex. circuit hybrides [2, 2006.01]	27/13	• • combiné avec des composants passifs à film mince ou à film épais [3]
25/18	• les dispositifs étant de types prévus dans plusieurs sous-groupes différents du même groupe principal des groupes H01L 27/00-H01L 51/00 [5, 2006.01]	27/14	• comprenant des composants semi-conducteurs sensibles aux rayons infrarouges, à la lumière, au rayonnement électromagnétique d'ondes plus courtes ou au rayonnement corpusculaire, et spécialement adaptés, soit comme convertisseurs de l'énergie dudit rayonnement en énergie électrique, soit comme dispositifs de commande de l'énergie électrique par ledit rayonnement (composants sensibles au rayonnement associés structurellement à une ou plusieurs sources de lumière électrique H01L 31/14; dispositifs de couplage de guides de lumière avec des éléments opto-électroniques G02B 6/42) [2]
<b>27/00</b>	<b>Dispositifs consistant en une pluralité de composants semi-conducteurs ou d'autres composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun</b> (détails H01L 23/00, H01L 29/00-H01L 51/00; ensembles consistant en une pluralité de dispositifs à l'état solide individuels H01L 25/00) [2, 2006.01]	27/142	• • Dispositifs de conversion d'énergie [5]
	<b>Note(s)</b>	27/144	• • Dispositifs commandés par rayonnement [5]
	Dans les groupes H01L 27/01-H01L 27/28, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée.	27/146	• • • Structures de capteurs d'images [5]
27/01	• comprenant uniquement des éléments à film mince ou à film épais formés sur un substrat isolant commun [3]	27/148	• • • Capteurs d'images à couplage de charge [5]
27/02	• comprenant des composants semi-conducteurs spécialement adaptés pour le redressement, l'amplification, la génération d'oscillations ou la commutation et ayant au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface; comprenant des éléments de circuit passif intégrés avec au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface [2]	27/15	• comprenant des composants semi-conducteurs avec au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface, spécialement adaptés pour l'émission de lumière [2]
27/04	• le substrat étant un corps semi-conducteur [2]	27/16	• comprenant des composants thermo-électriques avec ou sans jonction de matériaux différents; comprenant des composants thermomagnétiques (utilisant l'effet Peltier uniquement pour le refroidissement de dispositifs à semi-conducteurs ou d'autres dispositifs à l'état solide H01L 23/38) [2]
27/06	• • • comprenant une pluralité de composants individuels dans une configuration non répétitive [2]	27/18	• comprenant des composants présentant un effet de supraconductivité [2]
		27/20	• comprenant des composants piézo-électriques; comprenant des composants électrostrictifs; comprenant des composants magnétostrictifs [2, 7]

27/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>comportant des composants utilisant les effets galvanomagnétiques, p.ex. effet Hall; utilisant des effets de champ magnétique analogues [2]</li> </ul>	29/15	<ul style="list-style-type: none"> <li>Structures avec une variation de potentiel périodique ou quasi périodique, p.ex. puits quantiques multiples, superréseaux (leur application à la commande de la lumière G02F 1/017; leur application dans les lasers à semi-conducteurs H01S 5/34) [6]</li> </ul>
27/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>comportant des composants à l'état solide pour le redressement, l'amplification ou la commutation, sans barrière de potentiel ni barrière de surface [2]</li> </ul>		<b>Note(s)</b>
27/26	<ul style="list-style-type: none"> <li>comportant des composants à résistance négative à effet de volume [2]</li> </ul>		Le groupe H01L 29/15 a priorité sur les groupes H01L 29/16-H01L 29/26.
27/28	<ul style="list-style-type: none"> <li>comportant des composants qui utilisent des matériaux organiques comme partie active, ou qui utilisent comme partie active une combinaison de matériaux organiques et d'autres matériaux [2006.01]</li> </ul>	29/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>comportant, mis à part les matériaux de dopage ou autres impuretés, seulement des éléments du quatrième groupe de la classification périodique, sous forme non combinée [2]</li> </ul>
27/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>avec des composants spécialement adaptés pour détecter les rayons infrarouges, la lumière, le rayonnement électromagnétique d'ondes plus courtes, ou le rayonnement corpusculaire; avec des composants spécialement adaptés, soit comme convertisseurs de l'énergie dudit rayonnement en énergie électrique, soit comme dispositifs de commande de l'énergie électrique par ledit rayonnement [2006.01]</li> </ul>	29/161	<ul style="list-style-type: none"> <li>comportant plusieurs des éléments prévus en H01L 29/16 [2]</li> </ul>
27/32	<ul style="list-style-type: none"> <li>avec des composants spécialement adaptés pour l'émission de lumière, p.ex. panneaux d'affichage plats utilisant des diodes émettrices de lumière organiques [2006.01]</li> </ul>	29/165	<ul style="list-style-type: none"> <li>dans différentes régions semi-conductrices [2]</li> </ul>
29/00	<b>Dispositifs à semi-conducteurs spécialement adaptés au redressement, à l'amplification, à la génération d'oscillations ou à la commutation et ayant au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface; Condensateurs ou résistances ayant au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface, p.ex. jonction PN, région d'appauvrissement, ou région de concentration de porteurs de charges; Détails des corps semi-conducteurs ou de leurs électrodes</b> (H01L 31/00-H01L 47/00, H01L 51/05 ont priorité; détails autres que ceux des corps semi-conducteurs ou de leurs électrodes H01L 23/00; dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun H01L 27/00) [2, 6]	29/167	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés en outre par le matériau de dopage [2]</li> </ul>
29/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>Corps semi-conducteurs [2]</li> </ul>	29/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sélénium ou tellure uniquement, mis à part les matériaux de dopage ou autres impuretés [2]</li> </ul>
29/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés par leur structure cristalline, p.ex. polycristalline, cubique ou à orientation particulière des plans cristallins (caractérisés par des défectuosités physiques H01L 29/30) [2]</li> </ul>	29/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>comportant, à part les matériaux de dopage ou autres impuretés, uniquement des composés A<sub>m</sub>B<sub>v</sub> [2, 6]</li> </ul>
29/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés par leur forme; caractérisés par les formes, les dimensions relatives, ou les dispositions des régions semi-conductrices [2]</li> </ul>	29/201	<ul style="list-style-type: none"> <li>comportant plusieurs composés [2]</li> </ul>
29/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>avec des régions semi-conductrices connectées à une électrode transportant le courant à redresser, amplifier ou commuter, cette électrode faisant partie d'un dispositif à semi-conducteur qui comporte trois électrodes ou plus [2]</li> </ul>	29/205	<ul style="list-style-type: none"> <li>dans différentes régions semi-conductrices [2]</li> </ul>
29/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>avec des régions semi-conductrices connectées à une électrode ne transportant pas le courant à redresser, amplifier ou commuter, cette électrode faisant partie d'un dispositif à semi-conducteur qui comporte trois électrodes ou plus [2]</li> </ul>	29/207	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés en outre par le matériau de dopage [2]</li> </ul>
29/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés par les matériaux dont ils sont constitués [2]</li> </ul>	29/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>comportant, à part les matériaux de dopage ou autres impuretés, uniquement des composés A<sub>m</sub>B<sub>v</sub> [2]</li> </ul>
		29/221	<ul style="list-style-type: none"> <li>comportant plusieurs composés [2]</li> </ul>
		29/225	<ul style="list-style-type: none"> <li>dans différentes régions semi-conductrices [2]</li> </ul>
		29/227	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés en outre par le matériau de dopage [2]</li> </ul>
		29/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>comportant, à part les matériaux de dopage ou autres impuretés, uniquement des matériaux semi-conducteurs inorganiques non couverts par les groupes H01L 29/16, H01L 29/18, H01L 29/20 ou H01L 29/22 [2]</li> </ul>
		29/26	<ul style="list-style-type: none"> <li>comportant, à part les matériaux de dopage ou autres impuretés, des éléments couverts par plusieurs des groupes H01L 29/16, H01L 29/18, H01L 29/20, H01L 29/22, H01L 29/24 [2]</li> </ul>
		29/267	<ul style="list-style-type: none"> <li>dans différentes régions semi-conductrices [2]</li> </ul>
		29/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés par des défectuosités physiques; ayant des surfaces polies ou rugueuses [2]</li> </ul>
		29/32	<ul style="list-style-type: none"> <li>les défectuosités étant à l'intérieur du corps semi-conducteur [2]</li> </ul>
		29/34	<ul style="list-style-type: none"> <li>les défectuosités étant sur la surface [2]</li> </ul>
		29/36	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés par la concentration ou la distribution des impuretés [2]</li> </ul>
		29/38	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés par les combinaisons de caractéristiques couvertes par plusieurs des groupes H01L 29/04, H01L 29/06, H01L 29/12, H01L 29/30, H01L 29/36 [2]</li> </ul>
		29/40	<ul style="list-style-type: none"> <li>Electrodes [2]</li> </ul>
		29/41	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisées par leur forme, leurs dimensions relatives ou leur disposition relative [6]</li> </ul>
		29/417	<ul style="list-style-type: none"> <li>transportant le courant à redresser, à amplifier ou à commuter [6]</li> </ul>
		29/423	<ul style="list-style-type: none"> <li>ne transportant pas le courant à redresser, à amplifier ou à commuter [6]</li> </ul>

29/43	• • caractérisées par les matériaux dont elles sont constituées [6]	29/86	• • commandés uniquement par la variation du courant électrique fourni, ou uniquement par la tension électrique appliquée, à l'une ou plusieurs des électrodes transportant le courant à redresser, amplifier, faire osciller, ou commuter (H01L 29/96 a priorité) [2]
29/45	• • • Electrodes à contact ohmique [6]	29/8605	• • • Résistances à jonction PN [6]
29/47	• • • Electrodes à barrière de Schottky [6]	29/861	• • • Diodes [6]
29/49	• • • Electrodes du type métal-isolant-semiconducteur [6]	29/862	• • • • Diodes à contact à pointe [6]
29/51	• • • Matériaux isolants associés à ces électrodes [6]	29/864	• • • • Diodes à temps de transit, p.ex. diodes IMPATT, TRAPATT [6]
29/66	• Types de dispositifs semi-conducteurs [2]	29/866	• • • • Diodes Zener [6]
29/68	• • commandables par le seul courant électrique fourni ou par la seule tension appliquée, à une électrode qui ne transporte pas le courant à redresser, amplifier ou commuter (H01L 29/96 a priorité) [2]	29/868	• • • • Diodes PIN [6]
29/70	• • • Dispositifs bipolaires [2]	29/87	• • • • Diodes thyristor, p.ex. diodes Shockley, diodes à retournement [6]
29/72	• • • • Dispositifs du type transistor, c.à d. susceptibles de répondre en continu aux signaux de commande appliqués [2]	29/872	• • • • Diodes Schottky [6]
29/73	• • • • Transistors bipolaires à jonction [5]	29/88	• • • • Diodes à effet tunnel [2]
29/732	• • • • Transistors verticaux [6]	29/885	• • • • • Diodes Esaki [6]
29/735	• • • • Transistors latéraux [6]	29/92	• • • Condensateurs avec barrière de potentiel ou barrière de surface [2]
29/737	• • • • Transistors à hétérojonction [6]	29/93	• • • • Diodes à capacité variable, p.ex. varacteurs [2]
29/739	• • • • commandés par effet de champ [6]	29/94	• • • • Dispositifs à métal-isolant-semi-conducteur, p.ex. MOS [2]
29/74	• • • • Dispositifs du type thyristor, p.ex. avec un fonctionnement par régénération à quatre zones [2]	29/96	• • d'un type couvert par plus d'un des groupes H01L 29/68, H01L 29/82, H01L 29/84 ou H01L 29/86 [2]
29/744	• • • • Dispositifs désamorçables par la gâchette [6]	31/00	<b>Dispositifs à semi-conducteurs sensibles aux rayons infrarouges, à la lumière, au rayonnement électromagnétique d'ondes plus courtes, ou au rayonnement corpusculaire, et spécialement adaptés, soit comme convertisseurs de l'énergie dudit rayonnement en énergie électrique, soit comme dispositifs de commande de l'énergie électrique par ledit rayonnement; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives; Leurs détails</b> (H01L 51/42 a priorité; dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun, autres que les assemblages de composants sensibles au rayonnement avec une ou plusieurs sources de lumière électrique H01L 27/00) [2, 6, 2006.01]
29/745	• • • • désamorcés par effet de champ [6]	31/02	• Détails [2]
29/747	• • • • Dispositifs bidirectionnels, p.ex. triacs [2]	31/0203	• • Conteneurs; Capsulations [5]
29/749	• • • • amorcés par effet de champ [6]	31/0216	• • Revêtements [5]
29/76	• • • Dispositifs unipolaires [2]	31/0224	• • Electrodes [5]
29/762	• • • Dispositifs à transfert de charge [6]	31/0232	• • Eléments ou dispositions optiques associés au dispositif [5]
29/765	• • • • Dispositifs à couplage de charge [6]	31/0236	• • Textures de surface particulières [5]
29/768	• • • • l'effet de champ étant produit par une porte isolée [6]	31/024	• • Dispositions pour le refroidissement, le chauffage, la ventilation ou la compensation de température [5]
29/772	• • • • Transistors à effet de champ [6]	31/0248	• caractérisés par leurs corps semi-conducteurs [5]
29/775	• • • • avec un canal à gaz de porteurs de charge à une dimension, p.ex. FET à fil quantique [6]	31/0256	• • caractérisés par les matériaux [5]
29/778	• • • • avec un canal à gaz de porteurs de charge à deux dimensions, p.ex. transistors à effet de champ à haute mobilité électronique HEMT [6]	31/0264	• • • Matériaux inorganiques [5]
29/78	• • • • l'effet de champ étant produit par une porte isolée [2]	31/0272	• • • • Sélénium ou tellure [5]
29/786	• • • • Transistors à couche mince [6]	31/028	• • • • comprenant, à part les matériaux de dopage ou autres impuretés, uniquement des éléments du quatrième groupe de la classification périodique [5]
29/788	• • • • à grille flottante [5]	31/0288	• • • • caractérisés par le matériau de dopage [5]
29/792	• • • • à isolant de grille à emmagasinage de charges, p.ex. transistor de mémoire MNOS [5]	31/0296	• • • • comprenant, à part les matériaux de dopage ou autres impuretés, uniquement des composés $A_{II}B_{VI}$ , p.ex. CdS, ZnS, HgCdTe [5]
29/80	• • • • l'effet de champ étant produit par une jonction PN ou une autre jonction redresseuse [2]		
29/808	• • • • à jonction PN [5]		
29/812	• • • • à grille Schottky [5]		
29/82	• • commandés par la variation du champ magnétique appliqué au dispositif (H01L 29/96 a priorité) [2, 6]		
29/84	• • commandés par la variation d'une force mécanique appliquée, p.ex. d'une pression (H01L 29/96 a priorité) [2, 6]		

31/0304 • • • •	comprenant, à part les matériaux de dopage ou autres impuretés, uniquement des composés $A_{III}B_V$ [5]	31/0693 • • • •	<i>le dispositif incluant, hormis les éléments dopants ou autres impuretés, uniquement des composés semiconducteurs <math>A_{III}B_V</math>, p.ex. cellules solaires en GaAs ou en InP [2012.01]</i>
31/0312 • • • •	comprenant, à part les matériaux de dopage ou autres impuretés, uniquement des composés $A_{IV}B_{IV}$ , p.ex. SiC [5]	31/07 • • •	<i>les barrières de potentiel étant uniquement du type Schottky [5, 2012.01]</i>
31/032 • • • •	comprenant, à part les matériaux de dopage ou autres impuretés, uniquement des composés non couverts par les groupes H01L 31/0272-H01L 31/0312 [5]	31/072 • • •	<i>les barrières de potentiel étant uniquement du type PN à hétérojonction [5, 2012.01]</i>
31/0328 • • • •	comprenant, à part les matériaux de dopage ou autres impuretés, des matériaux semi-conducteurs couverts par plusieurs des groupes H01L 31/0272-H01L 31/032 [5]	31/0725 • • • •	<i>Cellules solaires à jonctions multiples ou dites "tandem" [2012.01]</i>
31/0336 • • • •	dans des régions semi-conductrices différentes, p.ex. des hétéro-jonctions $Cu_2X/CdX$ , X étant un élément du sixième groupe de la classification périodique [5]	31/073 • • • •	<i>comprenant uniquement des composés semiconducteurs <math>A_{II}B_{VI}</math>, p.ex. cellules solaires en CdS/CdTe [2012.01]</i>
31/0352 • •	caractérisés par leur forme ou par les formes, les dimensions relatives ou la disposition des régions semi-conductrices [5]	31/0735 • • • •	<i>comprenant uniquement des composés semiconducteurs <math>A_{III}B_V</math>, p.ex. cellules solaires en GaAs/AlGaAs ou InP/GaInAs [2012.01]</i>
31/036 • •	caractérisés par leur structure cristalline ou par l'orientation particulière des plans cristallins [5]	31/074 • • • •	<i>comprenant une hétérojonction avec un élément du groupe IV du système périodique, p.ex. cellules solaires en ITO/Si, GaAs/Si ou CdTe/Si [2012.01]</i>
31/0368 • • •	comprenant des semi-conducteurs polycristallins (H01L 31/0392 a priorité) [5]	31/0745 • • • •	<i>comprenant uniquement une hétérojonction <math>A_{IV}B_{IV}</math>, p.ex. cellules solaires Si/Ge, SiGe/Si ou Si/SiC [2012.01]</i>
31/0376 • • •	comprenant des semi-conducteurs amorphes (H01L 31/0392 a priorité) [5]	31/0747 • • • •	<i>comprenant une hétérojonction avec des matériaux cristallins et amorphes, p.ex. cellules solaires avec une couche mince intrinsèque ou HIT® [2012.01]</i>
31/0384 • • •	comprenant d'autres matériaux non cristallins, p.ex. des particules semi-conductrices incorporées dans un matériau isolant (H01L 31/0392 a priorité) [5]	31/0749 • • • •	<i>inclusant un composé <math>A_{I}B_{III}C_{VI}</math>, p.ex. cellules solaires à hétérojonctions CdS/CuInSe2 [CIS] [2012.01]</i>
31/0392 • • •	comprenant des films minces déposés sur des substrats métalliques ou isolants [5]	31/075 • • •	<i>les barrières de potentiel étant uniquement du type PIN, p.ex. cellules solaires PIN en silicium amorphe [5, 2012.01]</i>
31/04 •	adaptés comme dispositifs de conversion [2]	31/076 • • • •	<i>Cellules solaires à jonctions multiples ou dites "tandem" [2012.01]</i>
31/042 • •	comprenant un panneau ou une matrice de cellules photovoltaïques, p.ex. des cellules solaires [5]	31/077 • • • •	<i>les dispositifs comprenant des matériaux monocristallins ou polycristallins [2012.01]</i>
31/045 • • •	escamotables ou pliables [5]	31/078 • • • •	<i>comprenant des barrières de potentiel de type différent couvertes par deux ou plusieurs des groupes H01L 31/061-H01L 31/075 [5, 2012.01]</i>
31/048 • • •	encapsulés ou ayant un boîtier [5]	31/08 •	dans lesquels le rayonnement commande le flux de courant à travers le dispositif, p.ex. photo-résistances [2]
31/05 • • •	caractérisés par des moyens d'interconnexion particuliers [5]	31/09 • •	Dispositifs sensibles au rayonnement infrarouge, visible ou ultraviolet (H01L 31/101 a priorité) [5]
31/052 • • •	avec des moyens de refroidissement ou des moyens réflecteurs ou concentrateurs de lumière [5]	31/10 • •	caractérisés par au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface, p.ex. photo-transistors [2]
31/055 • • • •	la lumière étant absorbée par le concentrateur et réémise avec une longueur d'onde différente, p.ex. en utilisant un matériau luminescent [5]	31/101 • • •	Dispositifs sensibles au rayonnement infrarouge, visible ou ultraviolet [5]
31/058 • • •	comprenant des moyens pour utiliser l'énergie thermique, p.ex. systèmes hybrides, ou une source additionnelle d'énergie électrique [5]	31/102 • • • •	caractérisés par une seule barrière de potentiel ou de surface [5]
31/06 • •	<i>caractérisés par au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface [2, 2012.01]</i>	31/103 • • • •	la barrière de potentiel étant du type PN à homojonction [5]
31/061 • • •	<i>les barrières de potentiel étant uniquement du type à points de contact (H01L 31/07 a priorité) [2012.01]</i>	31/105 • • • •	la barrière de potentiel étant du type PIN [5]
31/062 • • •	<i>les barrières de potentiel étant uniquement du type métal-isolant-semi-conducteur [5, 2012.01]</i>	31/107 • • • •	la barrière de potentiel fonctionnant en régime d'avalanche, p.ex. photodiode à avalanche [5]
31/065 • • •	<i>les barrières de potentiel étant uniquement du type à bande interdite graduelle [5, 2012.01]</i>	31/108 • • • •	la barrière de potentiel étant du type Schottky [5]
31/068 • • •	<i>les barrières de potentiel étant uniquement du type homojonction PN, p.ex. cellules solaires à homojonction PN en silicium massif ou cellules solaires à homojonction PN en couches minces de silicium polycristallin [5, 2012.01]</i>	31/109 • • • •	la barrière de potentiel étant du type PN à hétérojonction [5]
31/0687 • • • •	<i>Cellules solaires à jonctions multiples ou dites "tandem" [2012.01]</i>		

- 31/11 • • • • caractérisés par deux barrières de potentiel ou de surface, p.ex. phototransistor bipolaire [5]
- 31/111 • • • • caractérisés par au moins trois barrières de potentiel, p.ex. photothyristor [5]
- 31/112 • • • • caractérisés par un fonctionnement par effet de champ, p.ex. phototransistor à effet de champ à jonction [5]
- 31/113 • • • • du type conducteur-isolant-semiconducteur, p.ex. transistor à effet de champ métal-isolant-semi-conducteur [5]
- 31/115 • • • Dispositifs sensibles au rayonnement d'ondes très courtes, p.ex. rayons X, rayons gamma ou rayonnement corpusculaire [5]
- 31/117 • • • • du type détecteurs de rayonnement à effet de volume, p.ex. détecteurs PIN en Ge compensés au Li pour rayons gamma [5]
- 31/118 • • • • du type détecteurs à barrière de surface ou à jonction PN superficielle, p.ex. détecteurs de particules alpha à barrière de surface [5]
- 31/119 • • • • caractérisés par un fonctionnement par effet de champ, p.ex. détecteurs du type MIS [5]
- 31/12 • structurellement associés, p.ex. formés dans ou sur un substrat commun, avec une ou plusieurs sources de lumière électriques, p.ex. avec des sources de lumière électroluminescentes, et en outre électriquement ou optiquement couplés avec les dites sources (sources de lumière électroluminescentes en soi H05B 33/00) [2, 5]
- 31/14 • • la ou les sources de lumière étant commandées par le dispositif à semi-conducteur sensible au rayonnement, p.ex. convertisseurs d'images, amplificateurs d'images, dispositifs de stockage d'image [2]
- 31/147 • • • les sources de lumière et les dispositifs sensibles au rayonnement étant tous des dispositifs semi-conducteurs caractérisés par au moins une barrière de potentiel ou de surface [5]
- 31/153 • • • formés dans, ou sur un substrat commun [5]
- 31/16 • • le dispositif à semi-conducteur sensible au rayonnement étant commandé par la ou les sources de lumière [2]
- 31/167 • • • les sources de lumière et les dispositifs sensibles au rayonnement étant tous des dispositifs semi-conducteurs caractérisés par au moins une barrière de potentiel ou de surface [5]
- 31/173 • • • formés dans, ou sur un substrat commun [5]
- 31/18 • Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives [2]
- 31/20 • • les dispositifs ou leurs parties constitutives comprenant un matériau semi-conducteur amorphe [5]
- 33/00 Dispositifs à semi-conducteurs ayant au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface, spécialement adaptés pour l'émission de lumière; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives; Détails (H01L 51/50 a priorité; dispositifs consistant en une pluralité de composants semi-conducteurs formés dans ou sur un substrat commun et comprenant des composants semi-conducteurs ayant au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface, spécialement adaptés pour l'émission de lumière H01L 27/15; lasers à semi-conducteurs H01S 5/00) [2, 2006.01, 2010.01]**

**Note(s) [2010.01]**

- Le présent groupe couvre les diodes électroluminescentes [DEL] ou les diodes superluminescentes [DSL], notamment les DEL ou DSL émettant dans l'infrarouge [IR] ou l'ultraviolet [UV].
  - Dans le présent groupe, à chaque niveau hiérarchique, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la première place appropriée.
- 33/02 • caractérisés par les corps semi-conducteurs [2010.01]
- 33/04 • • ayant une structure à effet quantique ou un superréseau, p.ex. jonction tunnel [2010.01]
- 33/06 • • • au sein de la région électroluminescente, p.ex. structure de confinement quantique ou barrière tunnel [2010.01]
- 33/08 • • ayant une pluralité de régions électroluminescentes, p.ex. couche électroluminescente discontinue latéralement ou région photoluminescente intégrée au sein du corps semi-conducteur (H01L 27/15 a priorité) [2010.01]
- 33/10 • • ayant une structure réfléchissante, p.ex. réflecteur de Bragg en semi-conducteur [2010.01]
- 33/12 • • ayant une structure de relaxation des contraintes, p.ex. couche tampon [2010.01]
- 33/14 • • ayant une structure contrôlant le transport des charges, p.ex. couche semi-conductrice fortement dopée ou structure bloquant le courant [2010.01]
- 33/16 • • ayant une structure cristalline ou une orientation particulière, p.ex. polycristalline, amorphe ou poreuse [2010.01]
- 33/18 • • • au sein de la région électroluminescente [2010.01]

**Note(s) [2010.01]**

Lors du classement dans le groupe H01L 33/18, le classement s'effectue également dans le groupe H01L 33/26 ou l'un de ses sous-groupes afin d'identifier la composition chimique de la région électroluminescente.

- 33/20 • • ayant une forme particulière, p.ex. substrat incurvé ou tronqué [2010.01]
- 33/22 • • • Surfaces irrégulières ou rugueuses, p.ex. à l'interface entre les couches épitaxiales [2010.01]
- 33/24 • • • de la région électroluminescente, p.ex. jonction du type non planaire [2010.01]
- 33/26 • • Matériaux de la région électroluminescente [2010.01]
- 33/28 • • • contenant uniquement des éléments du groupe II et du groupe VI de la classification périodique [2010.01]
- 33/30 • • • contenant uniquement des éléments du groupe III et du groupe V de la classification périodique [2010.01]
- 33/32 • • • • contenant de l'azote [2010.01]
- 33/34 • • • contenant uniquement des éléments du groupe IV de la classification périodique [2010.01]
- 33/36 • caractérisés par les électrodes [2010.01]
- 33/38 • • ayant une forme particulière [2010.01]
- 33/40 • • Matériaux [2010.01]
- 33/42 • • • Matériaux transparents [2010.01]
- 33/44 • caractérisés par les revêtements, p.ex. couche de passivation ou revêtement antireflet [2010.01]
- 33/46 • Revêtement réfléchissant, p.ex. réflecteur de Bragg en diélectriques [2010.01]

33/48	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés par les éléments du boîtier des corps semi-conducteurs [2010.01]</li> </ul> <p><b>Note(s) [2010.01]</b></p> <p>Le présent groupe <u>couvre</u> les éléments en contact étroit avec le corps semi-conducteur ou intégrés au boîtier.</p>	37/00	<b>Dispositifs thermoélectriques sans jonction de matériaux différents; Dispositifs thermomagnétiques, p.ex. utilisant l'effet Nernst-Ettinghausen; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives</b> (dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun H01L 27/00) [2]
33/50	<ul style="list-style-type: none"> <li>Éléments de conversion de la longueur d'onde [2010.01]</li> </ul>	37/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant le changement thermique de la constante diélectrique, p.ex. en opérant au-dessus et en-dessous du point de Curie [2]</li> </ul>
33/52	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encapsulations [2010.01]</li> </ul>	37/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant le changement thermique de la perméabilité magnétique, p.ex. en opérant au-dessus et en-dessous du point de Curie [2]</li> </ul>
33/54	<ul style="list-style-type: none"> <li>ayant une forme particulière [2010.01]</li> </ul>	39/00	<b>Dispositifs utilisant la supraconductivité ou l'hyperconductivité; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives</b> (dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun H01L 27/00; supraconducteurs caractérisés par la technique de mise en forme des céramiques ou par leur composition céramique C04B 35/00; conducteurs, câbles ou lignes de transmission supraconducteurs ou hyperconducteurs H01B 12/00; bobines ou enroulements supraconducteurs H01F; amplificateurs utilisant la supraconductivité H03F 19/00) [2, 4]
33/56	<ul style="list-style-type: none"> <li>Matériaux, p.ex. résine époxy ou silicium [2010.01]</li> </ul>	39/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>Détails [2]</li> </ul>
33/58	<ul style="list-style-type: none"> <li>Éléments de mise en forme du champ optique [2010.01]</li> </ul>	39/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conteneurs; Supports [2]</li> </ul>
33/60	<ul style="list-style-type: none"> <li>Éléments réfléchissants [2010.01]</li> </ul>	39/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés par le parcours du courant [2]</li> </ul>
33/62	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositions pour conduire le courant électrique vers le corps semi-conducteur ou depuis celui-ci, p.ex. grille de connexion, fil de connexion ou billes de soudure [2010.01]</li> </ul>	39/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés par la forme de l'élément [2]</li> </ul>
33/64	<ul style="list-style-type: none"> <li>Éléments d'extraction de la chaleur ou de refroidissement [2010.01]</li> </ul>	39/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés par les moyens de commutation [2]</li> </ul>
35/00	<b>Dispositifs thermoélectriques comportant une jonction de matériaux différents, c. à d. présentant l'effet Seebeck ou l'effet Peltier, avec ou sans autres effets thermoélectriques ou thermomagnétiques; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives; Détails</b> (dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun H01L 27/00) [2]	39/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés par le matériau [2]</li> </ul>
35/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>Détails [2]</li> </ul>	39/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositifs à supraconductivité permanente [2]</li> </ul>
35/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>Détails structurels de la jonction; Connexions des fils [2]</li> </ul>	39/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositifs commutables entre les états normal et supraconducteur [2]</li> </ul>
35/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jonctions amovibles, p.ex. utilisant un ressort [2]</li> </ul>	39/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cryotrons [2]</li> </ul>
35/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jonctions non amovibles, p.ex. obtenues par cémentation, frittage, soudage [2]</li> </ul>	39/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cryotrons de puissance [2]</li> </ul>
35/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connexions des fils [2]</li> </ul>	39/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositifs comportant une jonction de matériaux différents, p.ex. dispositifs à effet Josephson [2]</li> </ul>
35/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>Emploi d'un matériau spécifié pour les bras de la jonction [2]</li> </ul>	39/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement des dispositifs couverts par H01L 39/00 ou de leurs parties constitutives [2]</li> </ul>
35/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant des compositions inorganiques [2]</li> </ul>	41/00	<b>Eléments piézo-électriques en général; Eléments électrostrictifs en général; Eléments magnétostrictifs en général; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces éléments ou de leurs parties constitutives; Détails</b> (dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun H01L 27/00) [2]
35/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>comprenant du tellure, du sélénium, ou du soufre [2]</li> </ul>		<b>Note(s)</b>
35/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>comportant de l'arsenic, de l'antimoine, ou du bismuth (H01L 35/16 a priorité) [2]</li> </ul>		<ol style="list-style-type: none"> <li>Le présent groupe <u>ne couvre pas</u> les adaptations à des fins particulières, qui sont couvertes par les endroits appropriés.</li> <li>Il est important de tenir compte des endroits appropriés suivants:</li> </ol>
35/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>comportant des métaux uniquement (H01L 35/16, H01L 35/18 ont priorité) [2]</li> </ul>	B06B.....	<p>pour les adaptations pour produire ou transmettre les vibrations mécaniques</p>
35/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>comportant des composés contenant du bore, du carbone, de l'oxygène ou de l'azote [2]</li> </ul>	G01.....	<p>pour les transducteurs servant d'éléments capteurs pour la mesure</p>
35/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant des compositions organiques [2]</li> </ul>		
35/26	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant des compositions changeant de façon continue ou discontinue à l'intérieur du matériau [2]</li> </ul>		
35/28	<ul style="list-style-type: none"> <li>fonctionnant exclusivement par effet Peltier ou effet Seebeck [2]</li> </ul>		
35/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés par les moyens d'échange de chaleur à la jonction [2]</li> </ul>		
35/32	<ul style="list-style-type: none"> <li>caractérisés par la structure ou la configuration de la cellule ou du thermo-couple constituant le dispositif [2]</li> </ul>		
35/34	<ul style="list-style-type: none"> <li>Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives [2]</li> </ul>		

G04C, G04F.....	pour les transducteurs adaptés à l'utilisation dans les montres ou les horloges	45/00	<b>Dispositifs à l'état solide spécialement adaptés pour le redressement, l'amplification, la production d'oscillations ou la commutation, sans barrière de potentiel ni barrière de surface, p.ex. triodes diélectriques; Dispositifs à effet Ovshinsky; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives</b> (dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun H01L 27/00; dispositifs utilisant la supraconductivité ou de l'hyperconductivité H01L 39/00; éléments piézo-électriques H01L 41/00; dispositifs à résistance négative à effet de volume H01L 47/00) [2]
G10K.....	pour les adaptations pour produire ou transmettre le son	45/02	• Dispositifs à l'état solide utilisés comme dispositifs à ondes progressives [2]
H02N.....	pour la disposition des éléments dans les machines électriques	47/00	<b>Dispositifs à résistance négative à effet de volume, p.ex. dispositifs à effet Gunn; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives</b> (dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun H01L 27/00) [2]
H03H 9/00.....	pour les réseaux comprenant des éléments électro-acoustiques ou électromécaniques, p.ex. les circuits résonants	47/02	• Dispositifs à effet Gunn [2]
H04R.....	pour les haut-parleurs, les microphones, les têtes de lecture pour tourne-disques ou les transducteurs analogues.	49/00	<b>Dispositifs à l'état solide non couverts par les groupes H01L 27/00-H01L 47/00 et H01L 51/00 et non couverts par une autre sous-classe; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives</b> [2, 2006.01]
41/02	• Détails [2]	49/02	• Dispositifs à film mince ou à film épais [2]
41/04	• • d'éléments piézo-électriques ou electrostrictifs [2]	51/00	<b>Dispositifs à l'état solide qui utilisent des matériaux organiques comme partie active, ou qui utilisent comme partie active une combinaison de matériaux organiques et d'autres matériaux; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de tels dispositifs ou de leurs parties constitutives</b> (dispositifs consistant en une pluralité de composants formés dans ou sur un substrat commun H01L 27/28; dispositifs thermo-électriques utilisant des compositions organiques H01L 35/00, H01L 37/00; éléments piézo-électriques, electrostrictifs ou magnétostrictifs utilisant des compositions organiques H01L 41/00) [6, 2006.01]
41/047	• • • Electrodes [6]	51/05	• spécialement adaptés au redressement, à l'amplification, à la génération d'oscillations ou à la commutation et ayant au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface; Condensateurs ou résistances à l'état solide, ayant au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface [2006.01]
41/053	• • • Montures, supports, enveloppes ou boîtiers [6]	51/10	• Détails des dispositifs [6]
41/06	• • d'éléments magnétostrictifs [2]	51/30	• • Emploi de matériaux spécifiés [6]
41/08	• Eléments piézo-électriques ou electrostrictifs [2]	51/40	• • Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de tels dispositifs ou de leurs parties constitutives [6, 2006.01]
41/083	• avec une structure empilée ou multicouche [6]	51/42	• spécialement adaptés pour détecter les rayons infrarouges, la lumière, le rayonnement électromagnétique d'ondes plus courtes, ou le rayonnement corpusculaire; spécialement adaptés, soit comme convertisseurs de l'énergie dudit rayonnement en énergie électrique, soit comme dispositifs de commande de l'énergie électrique par ledit rayonnement [2006.01]
41/087	• • réalisés sous forme de câbles coaxiaux [6]	51/44	• • Détails des dispositifs [2006.01]
<b>Note(s)</b>			
Les groupes H01L 41/083 et H01L 41/087 ont priorité sur les groupes H01L 41/09-H01L 41/113.			
41/09	• • à entrée électrique et sortie mécanique [5]	51/46	• • Emploi de matériaux spécifiés [2006.01]
41/107	• • à entrée électrique et sortie électrique [5]		
41/113	• • à entrée mécanique et sortie électrique [5]		
41/12	• Eléments magnétostrictifs [2]		
41/16	• Emploi de matériaux spécifiés [2]		
41/18	• • pour des éléments piézo-électriques ou electrostrictifs [2]		
41/187	• • • Compositions céramiques [5]		
41/193	• • • Compositions macromoléculaires [5]		
41/20	• • pour des éléments magnétostrictifs [2]		
41/22	• Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces éléments ou de leurs parties constitutives [2]		
41/24	• • d'éléments à composition céramique [5]		
41/26	• • d'éléments à composition macromoléculaire [5]		
43/00	<b>Dispositifs utilisant les effets galvanomagnétiques ou des effets magnétiques analogues; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives</b> (dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun H01L 27/00) [2]		
43/02	• Détails [2]		
43/04	• • de dispositifs à effet Hall [2]		
43/06	• Dispositifs à effet Hall [2]		
43/08	• Résistances commandées par un champ magnétique [2]		
43/10	• Emploi de matériaux spécifiés [2]		
43/12	• Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou le traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives [2]		
43/14	• • pour dispositifs à effet Hall [2]		

51/48	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de tels dispositifs ou de leurs parties constitutives [2006.01]</li> </ul>	51/52	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détails des dispositifs [2006.01]</li> </ul>
51/50	<ul style="list-style-type: none"> <li>• spécialement adaptés pour l'émission de lumière, p.ex. diodes émettrices de lumière organiques (OLED) ou dispositifs émetteurs de lumière à base de polymères (PLED) (lasers à semi-conducteurs organiques H01S 5/36) [2006.01]</li> </ul>	51/54	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emploi de matériaux spécifiés [2006.01]</li> </ul>
		51/56	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de tels dispositifs ou de leurs parties constitutives [2006.01]</li> </ul>

**H01M PROCÉDÉS OU MOYENS POUR LA CONVERSION DIRECTE DE L'ÉNERGIE CHIMIQUE EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE, p.ex. BATTERIES** (procédés ou appareils électrochimiques en général C25; dispositifs à semi-conducteur ou autres dispositifs à l'état solide pour convertir la lumière ou la chaleur en énergie électrique H01L, p.ex. H01L 31/00, H01L 35/00, H01L 37/00) [2]

#### Note(s)

La présente sous-classe couvre les éléments ou batteries galvaniques primaires ou secondaires, les éléments ou les batteries à combustible.

#### Schéma général

##### ÉLÉMENTS CLASSÉS PAR TYPES

Eléments primaires: piles.....	6/00
Eléments à combustible.....	8/00
Eléments secondaires: accumulateurs.....	10/00
Eléments hybrides; éléments non prévus ailleurs; combinaisons de différents types d'éléments.....	12/00, 14/00, 16/00
<b>DÉTAILS COMMUNS AUX DIFFÉRENTS TYPES D'ÉLÉMENTS</b>	
Détails, procédés de fabrication des parties non actives.....	2/00
Electrodes.....	4/00

<b>2/00</b>	<b>Détails de construction ou procédés de fabrication des parties non actives [2]</b>
2/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bacs, fourreaux ou enveloppes (travail des matières plastiques ou des substances à l'état plastique B29) [2]</li> </ul>
2/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Couvercles ou couvertures [2]</li> </ul>
2/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositions pour introduire des connecteurs électriques dans ou à travers des bacs [2]</li> </ul>
2/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériaux de scellement [2]</li> </ul>
2/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montures; Dispositifs de suspension; Amortisseurs; Dispositifs de manutention ou de transport; Supports (combinaison structurelle d'accumulateurs avec des appareils pour la charge H01M 10/46) [2]</li> </ul>
2/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Events ou autres aménagements mécaniques pour faciliter l'échappement des gaz [2]</li> </ul>
2/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séparateurs; Membranes; Diaphragmes; Eléments d'espacement [2]</li> </ul>
2/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>• caractérisés par le matériau [2]</li> </ul>
2/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>• caractérisés par la forme [2]</li> </ul>
2/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connexions conductrices du courant pour les éléments [2]</li> </ul>
2/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connexions fixes, c. à d. non prévues pour être déconnectées [2]</li> </ul>
2/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connexions entre éléments à travers des cloisons, p.ex. dans un bac de batterie [2]</li> </ul>
2/26	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connexions d'électrodes [2]</li> </ul>
2/28	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour accumulateurs au plomb [2]</li> </ul>
2/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bornes [2]</li> </ul>
2/32	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodes ou dispositions prévues pour la protection contre la corrosion; Emploi de matériaux spécifiés à cet effet [2]</li> </ul>
2/34	<ul style="list-style-type: none"> <li>• avec des moyens pour empêcher un usage ou une décharge indésirables [2]</li> </ul>

2/36	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositions pour le remplissage, la mise à niveau ou la vidange des récipients en liquide, p.ex. pour le remplissage avec des électrolytes, pour le rinçage [2]</li> </ul>
2/38	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositions pour le brassage des électrolytes [2]</li> </ul>
2/40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• avec un circuit de circulation extérieur (H01M 8/04 a priorité) [2]</li> </ul>
<b>4/00</b>	<b>Electrodes</b> (électrodes pour les procédés électrolytiques C25) [2]
	<b>Note(s)</b>
	En classant des électrodes des éléments hybrides, les demi-éléments individuels de l'élément hybride sont considérés séparément, p.ex. une électrode située dans la moitié primaire d'un élément hybride du type primaire/combustible est considérée comme étant une électrode pour élément primaire couverte par H01M 4/06.
4/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Electrodes composées d'un ou comprenant un matériau actif [2]</li> </ul>
4/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procédés de fabrication en général [2]</li> </ul>
4/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Electrodes pour éléments primaires [2]</li> </ul>
4/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procédés de fabrication [2]</li> </ul>
4/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• d'électrodes pressées sur un noyau central, c. à d. poupées pour piles sèches [2]</li> </ul>
4/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• d'électrodes en métal ou en alliage consommables (emploi de compositions d'alliage comme matériaux actifs H01M 4/38) [2]</li> </ul>
4/13	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Électrodes pour accumulateurs à électrolyte non aqueux, p.ex. pour accumulateurs au lithium; Leurs procédés de fabrication [2010.01]</li> </ul>

**Note(s) [2010.01]**

Le présent groupe ne couvre pas les électrodes pour accumulateurs fonctionnant à haute température, p.ex. les électrodes au sodium fondu, laquelle matière est classée dans le groupe H01M 10/39.

4/131	• • • Électrodes à base d'oxydes ou d'hydroxydes mixtes, ou de mélanges d'oxydes ou d'hydroxydes, p.ex. LiCoOx [2010.01]	4/485	• • • • d'oxydes ou d'hydroxydes mixtes pour insérer ou intercaler des métaux légers, p.ex. LiTi <sub>2</sub> O <sub>4</sub> ou LiTi <sub>2</sub> OxFy (H01M 4/505, H01M 4/525 ont priorité) [2010.01]
4/1315	• • • contenant des atomes d'halogène, p.ex. LiCoOxFy [2010.01]	4/50	• • • • de manganèse [2, 2010.01]
4/133	• • • Électrodes à base de matériau carboné, p.ex. composés d'intercalation du graphite ou CFx [2010.01]	4/505	• • • • d'oxydes ou d'hydroxydes mixtes contenant du manganèse pour insérer ou intercaler des métaux légers, p.ex. LiMn <sub>2</sub> O <sub>4</sub> ou LiMn <sub>2</sub> OxFy [2010.01]
4/134	• • • Électrodes à base de métaux, de Si ou d'alliages [2010.01]	4/52	• • • • de nickel, de cobalt ou de fer [2, 2010.01]
4/136	• • • Électrodes à base de composés inorganiques autres que les oxydes ou les hydroxydes, p.ex. sulfures, séléniums, tellurures, halogénures ou LiCoFy [2010.01]	4/525	• • • • d'oxydes ou d'hydroxydes mixtes contenant du fer, du cobalt ou du nickel pour insérer ou intercaler des métaux légers, p.ex. LiNiO <sub>2</sub> , LiCoO <sub>2</sub> ou LiCoOxFy [2010.01]
4/137	• • • Électrodes à base de polymères électroactifs [2010.01]	4/54	• • • • d'argent [2]
4/139	• • • Procédés de fabrication [2010.01]	4/56	• • • • de plomb [2]
4/1391	• • • d'électrodes à base d'oxydes ou d'hydroxydes mixtes, ou de mélanges d'oxydes ou d'hydroxydes, p.ex. LiCoOx [2010.01]	4/57	• • • • de "plomb gris", c. à d. de poudres à base de plomb et d'oxyde de plomb [2]
4/13915	• • • contenant des atomes d'halogène, p.ex. LiCoOxFy [2010.01]	4/58	• • • de composés inorganiques autres que les oxydes ou les hydroxydes, p.ex. sulfures, séléniums, tellurures, halogénures ou LiCoFy [2, 2010.01]
4/1393	• • • d'électrodes à base de matériau carboné, p.ex. composés au graphite d'intercalation ou CFx [2010.01]	4/583	• • • • Matériau carboné, p.ex. composés au graphite d'intercalation ou CFx [2010.01]
4/1395	• • • d'électrodes à base de métaux, de Si ou d'alliages [2010.01]	4/587	• • • • pour insérer ou intercaler des métaux légers [2010.01]
4/1397	• • • d'électrodes à base de composés inorganiques autres que les oxydes ou les hydroxydes, p.ex. sulfures, séléniums, tellurures, halogénures ou LiCoFy [2010.01]	4/60	• • • de composés organiques [2]
4/1399	• • • d'électrodes à base de polymères électroactifs [2010.01]	4/62	• • Emploi de substances spécifiées inactives comme ingrédients pour les masses actives, p.ex. liants, charges [2]
4/14	• • Electrodes pour accumulateurs au plomb [2]	4/64	• • Supports ou collecteurs [2]
4/16	• • • Procédés de fabrication [2]	4/66	• • • Emploi de matériaux spécifiés [2]
4/18	• • • d'électrodes du type Planté [2]	4/68	• • • pour utilisation dans les accumulateurs au plomb [2]
4/20	• • • d'électrodes empattées [2]	4/70	• • • caractérisés par la forme ou la configuration [2]
4/21	• • • Séchage des électrodes empattées [2]	4/72	• • • • Grilles [2]
4/22	• • • Formage des électrodes [2]	4/73	• • • • pour accumulateurs au plomb, p.ex. plaques à cadres [2]
4/23	• • • Séchage ou conservation des électrodes après formage [2]	4/74	• • • • Grillage ou matériau tissé; Métal déployé [2]
4/24	• • Electrodes pour accumulateurs alcalins [2]	4/75	• • • • Fils, barres ou lames [2]
4/26	• • • Procédés de fabrication [2]	4/76	• • • • Récipients pour porter le matériau actif, p.ex. tubes, capsules [2]
4/28	• • • Précipitation du matériau actif sur le support [2]	4/78	• • • • Formes autres que planes ou cylindriques, p.ex. hélicoïdales [2]
4/29	• • • par des méthodes électrochimiques [2]	4/80	• • • • Plaques poreuses, p.ex. supports frittés [2]
4/30	• • • Pressage [2]	4/82	• • • Procédés à plusieurs étapes pour la fabrication des supports pour accumulateurs au plomb (procédés à une seule étape, voir les sous-classes appropriées, p.ex. B21D, B22D) [2]
4/32	• • • Electrodes en oxyde ou en hydroxyde de nickel [2]	4/84	• • • • impliquant un moulage [2]
4/34	• • • Electrodes en oxyde ou en hydroxyde d'argent [2]	4/86	• Electrodes inertes ayant une activité catalytique, p.ex. pour piles à combustible [2]
4/36	• • Emploi de substances spécifiées comme matériaux actifs, masses actives, liquides actifs [2]	4/88	• • Procédés de fabrication [2]
4/38	• • • d'éléments simples ou d'alliages [2]	4/90	• • Emploi de matériau catalytique spécifié [2]
4/40	• • • Alliages à base de métaux alcalins [2]	4/92	• • • Métaux du groupe du platine (H01M 4/94 a priorité) [2]
4/42	• • • Alliages à base de zinc [2]	4/94	• • Electrodes à diffusion non poreuses, p.ex. membranes en palladium, membranes à échange d'ions [2]
4/44	• • • Alliages à base de cadmium [2]	4/96	• • Electrodes à base de carbone [2]
4/46	• • • Alliages à base de magnésium ou d'aluminium [2]	4/98	• • Electrodes du type Raney [2]
4/48	• • • d'oxydes ou d'hydroxydes inorganiques [2, 2010.01]	6/00	Eléments primaires; Leur fabrication [2]

	<b>Note(s)</b>	
	Dans le présent groupe, les éléments primaires sont des générateurs électrochimiques dans lesquels l'énergie de l'élément est présente sous forme chimique et n'est pas régénérée.	
6/02	• Détails (de parties non actives H01M 2/00, d'électrodes H01M 4/00) [2]	8/14 • Eléments à combustible avec électrolytes fondus [2]
6/04	• Eléments avec électrolyte aqueux [2]	8/16 • Eléments à combustible biochimique, c. à d. éléments dans lesquels des micro-organismes agissent comme catalyseurs [2]
6/06	• • Eléments secs, c. à d. éléments dans lesquels l'électrolyte est rendu non fluide [2]	8/18 • Eléments à combustible à régénération [2]
6/08	• • • avec des électrodes en forme de godets [2]	8/20 • Eléments à combustible indirects, p.ex. éléments REDOX (H01M 8/18 a priorité) [2]
6/10	• • • avec des électrodes enroulées ou pliées [2]	8/22 • Eléments à combustible dans lesquels le combustible est à base de matériaux comprenant du carbone, de l'oxygène ou de l'hydrogène et d'autres éléments; Eléments à combustible dans lesquels le combustible est à base de matériaux comprenant uniquement des éléments autres que le carbone, l'oxygène et l'hydrogène [2]
6/12	• • • avec des électrodes planes [2]	8/24 • Groupement d'éléments à combustible en batteries, p.ex. modules [2]
6/14	• Eléments avec électrolytes non aqueux [2]	
6/16	• • avec électrolyte organique (H01M 6/18 a priorité) [2]	<b>10/00 Eléments secondaires; Leur fabrication [2]</b>
6/18	• • avec électrolyte solide [2]	<b>Note(s)</b>
6/20	• • • fonctionnant à haute température (éléments thermiques à action différée H01M 6/36) [2]	Dans le présent groupe, les éléments secondaires sont des accumulateurs qui reçoivent et fournissent de l'énergie électrique au moyen de réactions électrochimiques réversibles.
6/22	• Immobilisation de l'électrolyte [2]	10/02 • Détails (de parties non actives H01M 2/00, d'électrodes H01M 4/00) [2]
6/24	• Eléments comprenant deux électrolytes différents [2]	10/04 • Structure ou fabrication en général (H01M 10/12, H01M 10/28, H01M 10/38 ont priorité) [2]
6/26	• Eléments sans matériau actif oxydant, p.ex. piles de Volta [2]	10/05 • Accumulateurs à électrolyte non aqueux (H01M 10/39 a priorité) [2010.01]
6/28	• Piles étalons, p.ex. éléments Weston [2]	10/052 • • Accumulateurs au lithium [2010.01]
6/30	• Eléments à action différée [2]	10/0525 • • • Batteries du type "rocking chair" ou "fauteuil à bascule", p.ex. batteries à insertion ou intercalation de lithium dans les deux électrodes; Batteries à l'ion lithium [2010.01]
6/32	• • activés par une addition externe d'électrolyte ou de composants d'un électrolyte [2]	10/054 • • Accumulateurs à insertion ou intercalation de métaux autres que le lithium, p.ex. au magnésium ou à l'aluminium [2010.01]
6/34	• • • Eléments à immersion, p.ex. éléments à eau de mer [2]	10/056 • • caractérisés par les matériaux utilisés comme électrolytes, p.ex. électrolytes mixtes inorganiques/organiq[2010.01]ues [2010.01]
6/36	• • contenant un électrolyte, et rendus opérationnels par des moyens physiques, p.ex. éléments thermiques (dispositifs thermo-électriques à l'état solide H01L 35/00, H01L 37/00) [2]	10/0561 • • • l'électrolyte étant constitué uniquement de matériaux inorganiques [2010.01]
6/38	• • • par des moyens mécaniques [2]	10/0562 • • • Matériaux solides [2010.01]
6/40	• Batteries imprimées [2]	10/0563 • • • Matériaux liquides, p.ex. pour éléments au Li-SOCl <sub>2</sub> [2010.01]
6/42	• Groupement d'éléments primaires en batteries (H01M 6/40 a priorité) [2]	10/0564 • • • l'électrolyte étant constitué uniquement de matériaux organiques [2010.01]
6/44	• • d'éléments tubulaires ou cupuliformes [2]	10/0565 • • • Matériaux polymères, p.ex. du type gel ou du type solide [2010.01]
6/46	• • d'éléments plats [2]	10/0566 • • • Matériaux liquides [2010.01]
6/48	• • • avec des électrodes bipolaires [2]	10/0567 • • • caractérisés par les additifs [2010.01]
6/50	• Méthodes ou dispositions pour assurer le fonctionnement ou l'entretien, p.ex. le maintien de la température de fonctionnement [2]	10/0568 • • • caractérisés par les solutés [2010.01]
6/52	• Récupération des parties utiles des éléments ou batteries usagés [2]	10/0569 • • • caractérisés par les solvants [2010.01]
<b>8/00</b>	<b>Eléments à combustible; Leur fabrication [2]</b>	10/058 • • Structure ou fabrication [2010.01]
	<b>Note(s)</b>	10/0583 • • • d'accumulateurs à éléments de structure pliés à l'exception des éléments enroulés, c. à d. des électrodes positives ou négatives pliées ou des séparateurs pliés, p.ex. à électrodes ou séparateurs en forme de Z [2010.01]
	Dans le présent groupe, les éléments à combustible sont des générateurs électrochimiques dans lesquels les réactants sont introduits de l'extérieur.	10/0585 • • • d'accumulateurs ayant uniquement des éléments de structure plats, c. à d. des électrodes positives plates, des électrodes négatives plates et des séparateurs plats [2010.01]
8/02	• Détails (de parties non actives H01M 2/00, d'électrodes H01M 4/00) [2]	10/0587 • • • d'accumulateurs ayant uniquement des éléments de structure enroulés, c. à d. des électrodes positives enroulées, des électrodes négatives enroulées et des séparateurs enroulés [2010.01]
8/04	• Dispositions ou procédés auxiliaires, p.ex. pour la commande de la pression, pour la circulation des fluides [2]	
8/06	• Combinaison d'éléments à combustible avec des moyens pour la production de réactants ou pour le traitement de résidus (éléments à combustible à régénération H01M 8/18; éléments à production de réactants en soi, voir les sections B ou C) [2]	
8/08	• Eléments à combustible avec électrolytes aqueux [2]	
8/10	• Eléments à combustible avec électrolytes solides [2]	
8/12	• • fonctionnant à haute température, p.ex. avec un électrolyte en ZrO <sub>2</sub> stabilisé [2]	

**H01M**

10/06	• Accumulateurs au plomb (accumulateurs au semi-plomb H01M 10/20) [2]	10/48	• • Accumulateurs combinés avec des dispositifs de mesure, d'essai ou d'indication d'état, p.ex. du niveau ou de la densité de l'électrolyte (indication ou mesure du niveau d'un liquide en général G01F 23/00; mesure de la densité G01N, p.ex. G01N 9/00; mesure des grandeurs électriques G01R) [2]
10/08	• • Emploi de matériaux spécifiés comme électrolytes [2]		
10/10	• • • Immobilisation de l'électrolyte [2]	10/50	• • Chauffage, refroidissement ou régulation de la température (commande de température en général G05D 23/00) [2]
10/12	• • Structure ou fabrication [2]	10/52	• • Enlèvement des gaz situés à l'intérieur de l'élément secondaire, p.ex. par absorption (évents ou autres dispositions mécaniques pour faciliter l'échappement des gaz H01M 2/12) [2]
10/14	• • • Montage d'un groupe d'électrodes ou de séparateurs [2]	10/54	• Récupération des parties utiles des accumulateurs usagés [2]
10/16	• • • Suspension ou support d'électrodes ou de groupes d'électrodes dans le bac [2]		
10/18	• • avec des électrodes bipolaires [2]	12/00	<b>Eléments hybrides; Leur fabrication [2]</b>
10/20	• Accumulateurs au semi-plomb, c. à d. accumulateurs dans lesquels une seule électrode contient du plomb [2]		<b>Note(s)</b>
10/22	• • Emploi de matériaux spécifiés comme électrolytes [2]		Dans le présent groupe, les éléments hybrides sont des générateurs électrochimiques ayant deux types différents de demi-éléments, le demi-élément étant une combinaison électrode-électrolyte du type élément primaire, secondaire ou à combustible.
10/24	• Accumulateurs alcalins [2]	12/02	• Détails (de parties non actives H01M 2/00, d'électrodes H01M 4/00) [2]
10/26	• • Emploi de matériaux spécifiés comme électrolytes [2]	12/04	• composés d'un demi-élément du type élément à combustible, et d'un demi-élément du type élément primaire (méthodes ou dispositions pour assurer le fonctionnement ou l'entretien H01M 6/50) [2]
10/28	• • Structure ou fabrication [2]	12/06	• • avec une électrode métallique et une électrode à gaz [2]
10/30	• • Accumulateurs au nickel (H01M 10/34 a priorité) [2]	12/08	• composés d'un demi-élément du type élément à combustible, et d'un demi-élément du type à élément secondaire (méthodes ou dispositions pour assurer le fonctionnement ou l'entretien, p.ex. pour charger, H01M 10/42) [2]
10/32	• • Accumulateurs à l'argent (H01M 10/34 a priorité) [2]		
10/34	• Accumulateurs étanches aux gaz [2]	14/00	<b>Générateurs électrochimiques de courant ou de tension non prévus dans les groupes H01M 6/00-H01M 12/00; Leur fabrication [2]</b>
10/36	• Accumulateurs non prévus dans les groupes H01M 10/05-H01M 10/34 [2, 2010.01]		
10/38	• • Structure ou fabrication [2]	16/00	<b>Combinaisons structurelles de différents types de générateurs électrochimiques [2]</b>
10/39	• • fonctionnant à haute température [2]		
10/42	• Méthodes ou dispositions pour assurer le fonctionnement ou l'entretien des éléments secondaires ou des demi-éléments secondaires [2]		
10/44	• • Méthodes pour charger ou décharger (circuits de charge H02J 7/00) [2]		
10/46	• • Accumulateurs combinés par structure avec un appareil de charge (circuits de charge H02J 7/00) [2]		

**H01P GUIDES D'ONDES; RÉSONATEURS, LIGNES OU AUTRES DISPOSITIFS DU TYPE GUIDE D'ONDES** (fonctionnant à des fréquences optiques G02B)

**Note(s)**

Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:

- "du type guide d'ondes" appliqué aux lignes de transmission, comprend exclusivement les câbles coaxiaux pour haute fréquence ou les lignes de Lecher, et, appliqué aux résonateurs, lignes à retard ou autres dispositifs, elle comprend tous les dispositifs à inductance et capacité réparties.

**Schéma général**

GUIDES D'ONDES, LIGNES DE TRANSMISSION.....	3/00
DISPOSITIFS DU TYPE GUIDE D'ONDE	
Auxiliaires; de couplage; résonateurs; lignes à retard.....	1/00, 5/00, 7/00, 9/00

FABRICATION..... 11/00

---

1/00	<b>Dispositifs auxiliaires</b> (dispositifs de couplage du type guide d'ondes H01P 5/00)	1/04	• Joints fixes
1/02	• Coudes; Cornières; Torsades	1/06	• Joints mobiles, p.ex. joints rotatifs

1/08 • Fenêtres diélectriques

1/10	• Dispositifs commutateurs ou interrupteurs	1/30	• Dispositifs de compensation des effets de la température ou de l'humidité ou de protection contre ces effets
1/11	• utilisant des dispositifs ferromagnétiques [3]	1/32	• Dispositifs de transmission non réciproque (H01P 1/02-H01P 1/30 ont priorité) [3]
1/12	• utilisant un vibreur mécanique	1/36	• Isolateurs [2, 3]
1/14	• utilisant des dispositifs à décharge électrique (dispositifs à décharge H01J 17/64)	1/365	• • Isolateurs à absorption par résonance [3]
1/15	• utilisant des dispositifs à semi-conducteurs [2]	1/37	• • • Isolateurs à déplacement de champ [3]
1/16	• Sélecteurs de mode, p.ex. pour empêcher ou favoriser la propagation suivant un mode donné; Convertisseurs de mode [3]	1/375	• • • utilisant des dispositifs à rotation de Faraday [3]
1/161	• fonctionnant selon deux modes orthogonaux indépendants, p.ex. transducteurs orthomodes [3]	1/38	• • Circulateurs [2, 3]
1/162	• absorbant des modes de propagation parasites ou indésirés [3]	1/383	• • • Circulateurs à jonction, p.ex. circulateurs en Y [3]
1/163	• spécialement adaptés pour sélectionner ou favoriser le mode circulaire TE <sub>01</sub> [3]	1/387	• • • Circulateurs triplaques [3]
1/165	• pour faire tourner le plan de polarisation [2]	1/39	• • • Circulateurs à guide d'ondes creux [3]
1/17	• pour produire une rotation continue du plan de polarisation, p.ex. une polarisation circulaire [2]	1/393	• • • utilisant des dispositifs à rotation de Faraday [3]
1/175	• utilisant des dispositifs à rotation de Faraday [3]	1/397	• • • utilisant des déphasateurs non réciproques (H01P 1/393 a priorité) [3]
1/18	• Déphasateurs (H01P 1/165 a priorité) [2]	<b>3/00</b>	<b>Guides d'ondes; Lignes de transmission du type guide d'ondes</b>
1/185	• utilisant une diode ou un tube à décharge rempli de gaz [3]	3/02	• à deux conducteurs longitudinaux
1/19	• utilisant un dispositif ferromagnétique [3]	3/04	• • Lignes bifilaires du type Lecher
1/195	• • ayant une forme torique [3]	3/06	• • Lignes coaxiales
1/20	• Sélecteurs de fréquence, p.ex. filtres	3/08	• • Microrubans; Triplaques
1/201	• Filtres à ondes électromagnétiques transversales (H01P 1/212, H01P 1/213, H01P 1/215, H01P 1/219 ont priorité) [3]	3/10	• Guides d'ondes unifilaires, c. à d. à conducteur solide longitudinal unique
1/202	• • Filtres coaxiaux (cavités coaxiales en cascade H01P 1/205) [3]	3/12	• Guides d'ondes creux (H01P 3/20 a priorité)
1/203	• • Filtres triplaques [3]	3/123	• • présentant une section complexe ou en forme d'échelons, p.ex. guides d'ondes striés ou rainurés (H01P 3/14 a priorité) [3]
1/205	• • Filtres en forme de peigne ou interdigitaux; Cavités coaxiales en cascade (H01P 1/203 a priorité) [3]	3/127	• • présentant une section circulaire, elliptique ou parabolique [3]
1/207	• • Filtres en forme de guides d'ondes creux (H01P 1/212, H01P 1/213, H01P 1/215, H01P 1/219 ont priorité) [3]	3/13	• • spécialement adaptés à la transmission électrique du mode TE <sub>01</sub> circulaire [2]
1/208	• • Cavités en cascade; Résonateurs en cascade situés à l'intérieur d'une structure en forme de guide d'ondes creux (H01P 1/205 a priorité) [3]	3/14	• • flexibles
1/209	• • comportant un ou plusieurs bras de dérivation ou bien des cavités situés entièrement à l'extérieur du guide d'ondes principal [3]	3/16	• Guides d'ondes diélectriques, c. à d. sans conducteur longitudinal
1/211	• • Filtres du type moule à gaufres; Structures crénélées [3]	3/18	• constitués par plusieurs couches pour accroître la surface active, c. à d. couches conductrices et diélectriques alternées
1/212	• • supprimant ou atténuant les fréquences harmoniques (H01P 1/215 a priorité) [3]	3/20	• Dispositifs quasi optiques pour guider une onde, p.ex. focalisation au moyen de lentilles diélectriques
1/213	• • combinant ou séparant plusieurs fréquences différentes (H01P 1/215 a priorité) [3]	<b>5/00</b>	<b>Dispositifs de couplage du type guide d'ondes</b>
1/215	• • utilisant un matériau ferromagnétique [3]	5/02	• à coefficient de couplage invariable (H01P 5/12 a priorité) [3]
1/217	• • le matériau ferromagnétique se comportant en élément d'accord dans les résonateurs [3]	5/04	• à coefficient de couplage variable
1/218	• • le matériau ferromagnétique se comportant en élément de couplage sélectif en fréquence, p.ex. filtres YIG [3]	5/08	• destinés au couplage de lignes ou de dispositifs de différentes sortes (H01P 1/16, H01P 5/04 ont priorité; couplage de lignes de même type mais de dimensions différentes H01P 5/02) [3]
1/219	• • Filtres à mode évanescents [3]	5/10	• • destinés au couplage de lignes ou de dispositifs équilibrés avec des lignes ou des dispositifs déséquilibrés
1/22	• Atténuateurs (charges dispersives en bout de ligne H01P 1/26)	5/103	• • • Transitions entre guides d'ondes creux et lignes coaxiales [3]
1/23	• • utilisant un matériau ferromagnétique [3]	5/107	• • • Transitions entre guides d'ondes creux triplaques [3]
1/24	• Charges branchées à l'extrémité de lignes de transmission	5/12	• Dispositifs de couplage présentant au moins trois accès (H01P 5/04 a priorité) [3]
1/26	• Charges dispersives branchées à l'extrémité de lignes de transmission	5/16	• • Dispositifs à accès conjugués, c. à d. dispositifs présentant au moins un accès découpé d'un autre accès [2]
1/28	• • Pistons de court-circuit	5/18	• • • consistant en deux guides couplés, p.ex. coupleurs directionnels [2]

## H01P

5/19	• • • du type à jonction [3]	7/10	• Résonateurs diélectriques [3]
5/20	• • • Jonctions en T magique [2, 3]	9/00	<b>Lignes à retard du type guide d'ondes</b>
5/22	• • • Jonctions en anneau hybride [2, 3]	9/02	• Lignes à retard en hélice
7/00	<b>Résonateurs du type guide d'ondes</b>	9/04	• Lignes à retard interdigitales
7/02	• Résonateurs du type Lecher	11/00	<b>Appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication de guides d'ondes, résonateurs, lignes ou autres dispositifs du type guide d'ondes</b>
7/04	• Résonateurs coaxiaux		
7/06	• Résonateurs à cavité		
7/08	• Résonateurs triplaqué [3]		

**H01Q** **ANTENNES** (éléments rayonnants à micro-ondes pour le traitement thérapeutique A61N 5/04; appareils pour l'essai des antennes ou pour la mesure des caractéristiques des antennes G01R; guides d'ondes H01P; éléments rayonnants ou antennes pour le chauffage par micro-ondes H05B 6/72)

### Note(s)

- La présente sous-classe couvre:
  - en plus des éléments rayonnants actifs,
    - les dispositifs secondaires d'absorption ou pour modifier la direction ou la polarisation des ondes rayonnées par l'antenne et
    - les combinaisons avec les dispositifs auxiliaires tels que les commutateurs de mise à la terre, les dispositifs de descente d'antenne ou les parafoudres;
  - à la fois les antennes d'émission et celles de réception.
- La présente sous-classe ne couvre pas les dispositifs du type guide d'ondes tels que résonateurs ou lignes, et non conçus comme éléments rayonnants, qui sont couverts par la sous-classe H01P.
- Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
  - "élément actif rayonnant" couvre les parties correspondantes d'une antenne de réception.

### Schéma général

#### TYPES D'ANTENNES

Cadres.....	7/00
Du type guide d'ondes.....	13/00
Autres: courtes; longues.....	9/00, 11/00

#### DISPOSITIFS INFLUENÇANT LES ONDES RAYONNÉES

Quasi optiques; absorbants.....	15/00, 17/00
COMBINAISONS D'ÉLÉMENTS ACTIFS PRIMAIRES AVEC DES DISPOSITIFS SECONDAIRES.....	19/00
COMBINAISONS D'ANTENNES AVEC DES CIRCUITS OU DES ÉLÉMENTS DE CIRCUIT ACTIFS....	23/00
DISPOSITIONS POUR FOURNIR PLUSIEURS DIAGRAMMES DE RAYONNEMENT.....	25/00
SYSTÈMES OU RÉSEAUX D'ANTENNES.....	21/00

#### DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Détails; orientation; simultanéité.....	1/00, 3/00, 5/00
---	------------------

**1/00** **Détails de dispositifs associés aux antennes**  
(dispositifs pour faire varier l'orientation d'un diagramme directif H01Q 3/00)

### Note(s)

- Le présent groupe couvre uniquement:
  - des détails de structure ou particularités d'antennes ne dépendant pas de leur fonctionnement électrique;
  - des détails de structure ou particularités applicables à plus d'un type d'antenne ou d'élément d'antenne.
- Les détails de structure ou particularités, décrits en référence à, ou spécifiquement applicables à des antennes ou éléments d'antennes d'un type particulier, sont classés dans le groupe concernant ce type.

1/02	• Dispositifs de dégivrage; Dispositifs de séchage
1/04	• Adaptation aux usages souterrains ou subaquatiques
1/06	• Moyens pour l'éclairage ou le balisage lumineux des antennes, p.ex. dans le but de signalisation

- |      |  |
|------|--|
| 1/08 | • Moyens pour replier tout ou partie des antennes (cadres pliants H01Q 7/02; antennes H ou Yagi pliantes H01Q 19/04) |
| 1/10 | • Eléments télescopiques   |
| 1/12 | • Supports; Moyens de montage (supports de conducteurs en général H02G 7/00)   |
| 1/14 | • pour des fils ou autres éléments rayonnants non rigides  |
| 1/16 | • • • Tendeurs, raidisseurs ou espaces   |
| 1/18 | • • Moyens pour stabiliser les antennes sur une plate-forme instable   |
| 1/20 | • • Montages élastiques  |
| 1/22 | • • par association structurale avec d'autres équipements ou objets  |
| 1/24 | • • • avec appareil récepteur  |
| 1/26 | • • • avec tube à décharge électrique  |
| 1/27 | • Adaptation pour l'utilisation dans ou sur les corps mobiles (H01Q 1/08, H01Q 1/12, H01Q 1/18 ont priorité) [3]     |
| 1/28 | • • Adaptation pour l'utilisation dans ou sur les avions, les missiles, les satellites ou les ballons [3]            |
| 1/30 | • • • Moyens pour traîner les antennes [3]   |

1/32	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptation pour l'utilisation dans ou sur les véhicules routiers ou ferroviaires (éléments télescopiques H01Q 1/10; montages élastiques pour antennes H01Q 1/20) [3]</li> </ul>	3/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• faisant varier la phase [3]</li> </ul>
1/34	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptation pour l'utilisation dans ou sur les navires, les sous-marins, les bouées ou les torpilles (pour l'utilisation sous l'eau H01Q 1/04; cadres escamotables H01Q 7/02) [3]</li> </ul>	3/32	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • par des moyens mécaniques [3]</li> </ul>
1/36	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forme structurale pour éléments rayonnants, p.ex. cône, spirale, parapluie (H01Q 1/08, H01Q 1/14 ont priorité)</li> </ul>	3/34	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • par des moyens électriques (lentilles actives ou réseaux réfléchissants H01Q 3/46) [3]</li> </ul>
1/38	<ul style="list-style-type: none"> <li>• formés par une couche conductrice sur un support isolant (conducteurs en général H01B 5/14)</li> </ul>	3/36	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • avec des déphasateurs variables [3]</li> </ul>
1/40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eléments rayonnants recouverts avec, ou enrobés d'une matière protectrice</li> </ul>	3/38	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • les déphasateurs étant numériques [3]</li> </ul>
1/42	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enveloppes non intimement mécaniquement associées avec les éléments rayonnants, p.ex. radome</li> </ul>	3/40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • avec une matrice faisant varier l'angle de déphasage [3]</li> </ul>
1/44	<ul style="list-style-type: none"> <li>• utilisant un équipement ayant une autre fonction principale servant en outre d'antenne (H01Q 1/28- H01Q 1/34 ont priorité)</li> </ul>	3/42	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • utilisant un mélangeur de fréquences [3]</li> </ul>
1/46	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lignes électriques d'alimentation ou de communication</li> </ul>	3/44	<ul style="list-style-type: none"> <li>• faisant varier les caractéristiques électriques ou magnétiques des dispositifs de réflexion, de réfraction ou de diffraction associés à l'élément rayonnant [3]</li> </ul>
1/48	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moyens de mise à la terre; Ecrans de terre; Contrepoids (fiches de terre H01R 4/66)</li> </ul>	3/46	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lentilles actives ou réseaux réfléchissants [3]</li> </ul>
1/50	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association structurale d'antennes avec commutateurs de terre, dispositions de descente d'antennes ou parafoudres (dispositifs d'entrée H01B; interrupteurs parafoudres H01H)</li> </ul>	5/00	<p><b>Dispositions pour faire fonctionner simultanément des antennes sur plusieurs gammes d'ondes</b> (longueur des éléments ajustable H01Q 9/14; combinaisons d'éléments actifs d'antennes séparés fonctionnant sur différentes gammes d'ondes et connectés à un système commun d'alimentation H01Q 21/30) [3]</p>
1/52	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moyens pour réduire le couplage entre les antennes; Moyens pour réduire le couplage entre une antenne et une autre structure (moyens d'absorption H01Q 17/00)</li> </ul>	5/01	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Antennes résonnantes [3]</li> </ul>
<b>3/00</b>	<p><b>Dispositifs pour changer ou faire varier l'orientation ou la forme du diagramme de directivité des ondes rayonnées par une antenne ou un système d'antenne</b></p>	5/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour faire fonctionner des antennes à alimentation centrale qui comprennent un seul ou plusieurs éléments actifs rectilignes colinéaires [3]</li> </ul>
3/01	<ul style="list-style-type: none"> <li>• faisant varier la forme de l'antenne ou du système d'antenne [3]</li> </ul>	<b>7/00</b>	<p><b>Cadres ayant une distribution du courant sensiblement uniforme et un diagramme de rayonnement directif perpendiculaire au plan du cadre</b></p>
3/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>• utilisant un mouvement mécanique de l'ensemble d'antenne ou du système d'antenne</li> </ul>	7/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Antennes pliantes; Antennes escamotables</li> </ul>
3/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour faire varier une coordonnée de l'orientation</li> </ul>	7/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Antennes blindées (H01Q 7/02, H01Q 7/06 on priorité)</li> </ul>
3/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • dans un angle limité</li> </ul>	7/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>• avec un noyau en matière ferromagnétique (H01Q 7/02 a priorité)</li> </ul>
3/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • pour faire varier deux coordonnées de l'orientation</li> </ul>	7/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Barreau en ferrite ou barreau allongé analogue</li> </ul>
3/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • pour produire un balayage conique ou en spirale</li> </ul>	<b>9/00</b>	<p><b>Antennes électriquement courtes dont les dimensions ne sont pas supérieures à deux fois la longueur d'onde et constituées par des éléments rayonnants conducteurs actifs</b> (cadres H01Q 7/00; cornets ou embouchures de guides d'ondes H01Q 13/00; antennes à fente H01Q 13/00; combinaisons d'éléments actifs avec des dispositifs secondaires pour obtenir la caractéristique directive désirée H01Q 19/00; combinaisons de deux ou plusieurs éléments actifs H01Q 21/00)</p>
3/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• utilisant un mouvement mécanique relatif entre des éléments actifs primaires et des dispositifs secondaires des antennes ou systèmes d'antennes</li> </ul>	9/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Antennes non résonnantes</li> </ul>
3/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour faire varier la position relative d'un élément primaire actif vis-à-vis d'un dispositif réfracteur ou diffracteur</li> </ul>	9/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Antennes résonnantes</li> </ul>
3/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour faire varier la position relative d'un élément primaire actif vis-à-vis d'un dispositif réfléchissant</li> </ul>	9/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Détails</li> </ul>
3/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • où l'élément primaire actif est mobile et l'élément réfléchissant est fixe</li> </ul>	9/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Boîtes de jonction spécialement adaptées pour supporter les extrémités adjacentes d'éléments rigides disposés sur la même ligne</li> </ul>
3/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • où l'élément primaire actif est fixe et l'élément réfléchissant est mobile</li> </ul>	9/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Boîtes de jonction spécialement adaptées pour supporter les extrémités d'éléments divergents</li> </ul>
3/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>• faisant varier l'orientation suivant la variation de fréquence de l'onde rayonnée</li> </ul>	9/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • adaptées pour l'ajustement de l'angle entre les éléments</li> </ul>
3/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>• faisant varier l'orientation, par commutation de l'énergie fournie, d'un élément actif rayonnant à un autre, p.ex. pour commutation du lobe</li> </ul>	9/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Longueur d'un élément ou d'éléments ajustable (éléments télescopiques H01Q 1/10)</li> </ul>
3/26	<ul style="list-style-type: none"> <li>• faisant varier la phase relative ou l'amplitude relative et l'énergie d'excitation entre deux ou plusieurs éléments rayonnants actifs; faisant varier la distribution de l'énergie à travers une ouverture rayonnante (H01Q 3/22, H01Q 3/24 ont priorité)</li> </ul>	9/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • avec alimentation intermédiaire entre les extrémités de l'antenne, p.ex. dipôle alimenté par le centre (H01Q 9/44 a priorité)</li> </ul>
3/28	<ul style="list-style-type: none"> <li>• faisant varier l'amplitude [3]</li> </ul>	9/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Disposition verticale de l'élément</li> </ul>
		9/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • deux éléments actifs sensiblement rectilignes sur la même ligne; Éléments actifs uniques sensiblement rectilignes (H01Q 9/28 a priorité)</li> </ul>
		9/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Tiges rigides ou éléments tubulaires équivalents</li> </ul>

9/24	• • • • Dispositifs d'alimentation en parallèle d'éléments actifs unifilaires, p.ex. adaptation delta	11/20	• • Antennes en V
9/26	• • • avec élément replié ou éléments repliés, les parties repliées étant espacées l'une de l'autre d'une petite fraction de la longueur d'onde émise (cadres résonnantes H01Q 7/00)	13/00	<b>Cornets ou embouchures de guide d'onde; Antennes à fentes; Antennes guide d'onde à ondes de fuite; Structures équivalentes produisant un rayonnement le long du trajet de l'onde guidée</b> (antennes multimode H01Q 25/04)
9/27	• • • • Antennes en spirale [3]	13/02	• Cornets de guide d'onde
9/28	• • • Eléments coniques, cylindriques, en cage, en ruban, en treillis ou éléments analogues ayant une surface de rayonnement étendue; Eléments comportant deux surfaces coniques ayant le même axe et opposées par leurs sommets et alimentés par des lignes de transmission à deux conducteurs (cornets biconiques H01Q 13/04)	13/04	• • Cornets biconiques (dipôles biconiques comportant deux surfaces coniques de même axe et opposées par le sommet, et alimentés par une ligne de transmission à deux conducteurs H01Q 9/28)
9/30	• • avec alimentation à l'extrémité d'un élément actif allongé, p.ex. unipôle (H01Q 9/44 a priorité)	13/06	• Terminaisons de guide d'onde (cornets H01Q 13/02)
9/32	• • • Disposition verticale de l'élément (H01Q 9/40 a priorité)	13/08	• Terminaisons rayonnantes de lignes de transmission micro-ondes à deux conducteurs, p.ex. lignes coaxiales ou lignes micro-rayées
9/34	• • • Mâts, pylônes ou analogues haubanés ou non	13/10	• Antennes à fentes résonnantes
9/36	• • • avec charge au sommet	13/12	• • Antennes cylindriques à fentes longitudinales; Structures équivalentes
9/38	• • • avec contrepoids (avec contrepoids comportant des éléments allongés dans le même plan que l'élément actif H01Q 9/44)	13/14	• • • Antennes cylindriques "squelette"
9/40	• • • Elément ayant une surface rayonnante étendue	13/16	• • Antennes à fentes repliées
9/42	• • • avec éléments repliés, les parties repliées étant espacées l'une de l'autre d'une petite fraction de la longueur d'onde émise	13/18	• la fente étant adossée à, ou formée par, une paroi limite d'une cavité résonnante (cylindre à fente longitudinale H01Q 13/12)
9/43	• • • • Antennes en cimenterre [3]	13/20	• Antennes constituées par un guide non résonnant à ondes de fuite ou une ligne de transmission; Structures équivalentes produisant un rayonnement le long du trajet de l'onde guidée
9/44	• • avec une pluralité d'éléments linéaires divergents, p.ex. dipôle en V, antenne en X; avec une pluralité d'éléments ayant des parties sensiblement rectilignes, mutuellement inclinées (antennes en tourniquet H01Q 21/26)	13/22	• • Fente longitudinale dans la paroi limite du guide d'onde ou d'une ligne de transmission
9/46	• • • avec éléments rigides divergents à partir du même point	13/24	• • constitué par une tige ou un tube diélectrique ou ferromagnétique (H01Q 13/28 a priorité)
<b>11/00</b>	<b>Antennes électriquement longues, ayant des dimensions supérieures à deux fois la plus courte longueur d'onde émise et constituées par des éléments rayonnants conducteurs actifs</b> (antennes guide d'onde à ondes de fuite, antennes à fentes H01Q 13/00; combinaisons d'éléments actifs avec des dispositifs secondaires, pour obtenir la caractéristique de directivité désirée H01Q 19/00; systèmes ou réseaux d'antennes H01Q 21/00)	13/26	• Guide d'onde en surface constitué par un seul conducteur, p.ex. bandes conductrices
11/02	• Antennes non résonnantes, p.ex. antennes à onde progressive	13/28	• • comportant des éléments présentant des discontinuités électriques et espacées dans la direction de la propagation de l'onde, p.ex. élément diélectrique, élément conducteur formant diélectrique artificiel (antennes Yagi H01Q 19/30)
11/04	• • avec partie coudée, repliée, formée, blindée ou comportant une charge électrique pour obtenir dans le rayonnement la relation de phase désirée entre des sections choisies de l'antenne (antennes en losange, antennes en V H01Q 11/06)	<b>15/00</b>	<b>Dispositifs pour la réflexion, la réfraction, la diffraction ou la polarisation des ondes rayonnées par une antenne, p.ex. dispositifs quasi optiques</b> (variables dans le but de modifier la directivité H01Q 3/00; dispositions de tels dispositifs pour le guidage d'ondes H01P 3/20; variables dans le but d'obtenir un effet de modulation H03C 7/02)
11/06	• • Antennes en losange; Antennes en V	15/02	• Dispositifs de réfraction ou diffraction, p.ex. lentille, prisme
11/08	• • Antennes hélicoïdales	15/04	• • comportant un canal ou des canaux guide d'onde limités par des surfaces conductrices sensiblement perpendiculaires au vecteur champ électrique de l'onde, p.ex. lentille guide d'ondes à plaques parallèles
11/10	• • Antennes à variations périodiques ou logarithmiques (H01Q 11/08 a priorité) [3]	15/06	• • comportant une pluralité de canaux guides d'ondes de différentes longueurs
11/12	• Antennes résonnantes	15/08	• • constitués par une matière diélectrique solide
11/14	• • avec des parties coudées, repliées, formées ou blindées ou avec des éléments de mise en phase pour obtenir, dans le rayonnement, la relation de phase désirée entre des sections choisies de l'antenne, ou pour obtenir des effets de polarisation désirés	15/10	• • concernant un réseau de discontinuité d'impédance tridimensionnel, p.ex. trous dans une surface conductrice ou disques conducteurs formant diélectrique artificiel (antennes guide d'onde à ondes de fuite H01Q 13/28)
11/16	• • • où les sections choisies sont disposées sur une même ligne	15/12	• • fonctionnant également comme filtre polarisant
11/18	• • • où les sections choisies sont espacées parallèlement [3]	15/14	• Surfaces réfléchissantes; Structures équivalentes
		15/16	• • courbes suivant deux dimensions, p.ex. paraboloïdales

15/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>comportant une pluralité de surfaces inclinées les unes par rapport aux autres, p.ex. réflecteur trirectangle</li> </ul>	19/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>l'élément actif primaire étant alimenté par son centre et sensiblement rectiligne, p.ex. antenne Yagi</li> </ul>
15/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réflecteurs pliables</li> </ul>	19/32	<ul style="list-style-type: none"> <li>l'élément actif primaire étant alimenté par son extrémité et allongé</li> </ul>
15/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>fonctionnant également comme filtre polarisant</li> </ul>	<b>21/00</b>	<b>Systèmes ou réseaux d'antennes</b> (produisant un faisceau dont l'orientation ou la forme du diagramme de directivité peut changer ou varier H01Q 3/00; antennes électriquement longues H01Q 11/00)
15/23	<ul style="list-style-type: none"> <li>Combinaisons de surfaces réfléchissantes avec des dispositifs de réfraction ou de diffraction [3]</li> </ul>	21/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réseaux d'unités d'antennes, de même polarisation, excitées individuellement et espacées entre elles</li> </ul>
15/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositifs polarisants; Filtres polarisants (dispositifs fonctionnant simultanément comme filtres et dispositifs réfracteurs ou diffracteurs ou comme réflecteurs H01Q 15/12, H01Q 15/22)</li> </ul>	21/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>les unités étant espacées le long du trajet rectiligne ou adjacent à celui-ci</li> </ul>
<b>17/00</b>	<b>Dispositifs pour absorber les ondes rayonnées par une antenne; Combinaisons de tels dispositifs avec des éléments ou systèmes d'antennes actives</b>	21/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disposition sur une même ligne d'unités conductrices sensiblement rectilignes et allongées</li> </ul>
<b>19/00</b>	<b>Combinaisons d'éléments actifs primaires d'antennes avec des dispositifs secondaires, p.ex. avec des dispositifs quasi optiques, pour donner à une antenne une caractéristique directionnelle désirée</b>	21/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disposition parallèle d'unités conductrices sensiblement rectilignes et allongées (antennes à ondes progressives comportant une ligne de transmission chargée par des éléments transversaux, p.ex. antennes en "arête de poisson", H01Q 11/04)</li> </ul>
19/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>Détails</li> </ul>	21/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>Antennes Adcock</li> </ul>
19/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens pour plier les antennes en H ou les antennes Yagi</li> </ul>	21/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>du type U</li> </ul>
19/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant des dispositifs de réfraction ou de diffraction, p.ex. lentilles</li> </ul>	21/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>du type H</li> </ul>
19/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>pour modifier le diagramme de rayonnement d'un cornet rayonnant dans lequel il est disposé</li> </ul>	21/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>les unités étant espacées le long d'un trajet curviligne ou adjacent à celui-ci</li> </ul>
19/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>où l'élément actif primaire est recouvert ou enrobé d'un matériau diélectrique ou magnétique (matière protectrice H01Q 1/40; avec des caractéristiques variables H01Q 3/44) [3]</li> </ul>	21/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>les unités d'antennes du réseau sont excitées d'une façon non uniforme en amplitude ou en phase, p.ex. réseau à prises, réseaux bidirectionnels</li> </ul>
19/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant des surfaces réfléchissantes</li> </ul>	21/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>Combinaisons d'unités d'antennes polarisées dans des directions différentes pour émettre ou recevoir des ondes polarisées circulairement ou elliptiquement ou des ondes polarisées linéairement dans n'importe quelle direction</li> </ul>
19/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>où les surfaces sont concaves (H01Q 19/18 a priorité) [3]</li> </ul>	21/26	<ul style="list-style-type: none"> <li>Antennes tournoiet ou similaires comportant des dispositions de trois éléments ou plus allongés disposés radialement et symétriquement dans un plan horizontal par rapport à un centre commun</li> </ul>
19/13	<ul style="list-style-type: none"> <li>la source rayonnante primaire étant un élément rayonnant unique, p.ex. un dipôle, une fente, une terminaison de guide d'onde (H01Q 19/15 a priorité) [3]</li> </ul>	21/28	<ul style="list-style-type: none"> <li>Combinaisons d'unités ou systèmes d'antennes sensiblement indépendants et ne réagissant pas les uns sur les autres</li> </ul>
19/15	<ul style="list-style-type: none"> <li>la source rayonnante primaire étant une source linéaire, p.ex. une antenne à ondes de fuite [3]</li> </ul>	21/29	<ul style="list-style-type: none"> <li>Combinaisons d'unités d'antennes de types différents réagissant les unes sur les autres pour donner une caractéristique directionnelle désirée (H01Q 25/00 a priorité) [3]</li> </ul>
19/17	<ul style="list-style-type: none"> <li>la source rayonnante primaire comprenant plusieurs éléments rayonnants (H01Q 19/15, H01Q 25/00 ont priorité) [3]</li> </ul>	21/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Combinaisons d'unités d'antennes séparées, fonctionnant sur des bandes d'ondes différentes et connectées à un système d'alimentation commun</li> </ul>
19/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>comportant plusieurs surfaces réfléchissantes (produisant un faisceau en forme de crayon au moyen de deux réflecteurs dont les lignes focales sont disposées orthogonalement H01Q 19/20)</li> </ul>	<b>23/00</b>	<b>Antennes comportant des circuits ou des éléments de circuit actifs qui leur sont intégrés ou liés [3]</b>
19/185	<ul style="list-style-type: none"> <li>où les surfaces sont planes [3]</li> </ul>	<b>Note(s)</b>	
19/19	<ul style="list-style-type: none"> <li>comprenant une surface réfléchissante principale concave associée à une surface réfléchissante auxiliaire [3]</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Le présent groupe <u>couvre</u> uniquement ces combinaisons indépendamment du type d'antenne ou d'élément d'antenne.</li> <li>Les combinaisons avec un type particulier d'antennes sont classées dans le groupe approprié à ce type.</li> </ol>	
19/195	<ul style="list-style-type: none"> <li>où la surface réfléchissante se comporte aussi comme un filtre de polarisation ou comme un dispositif de polarisation [3]</li> </ul>	<b>25/00</b>	<b>Antennes ou systèmes d'antennes fournissant au moins deux diagrammes de rayonnement</b>
19/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>produisant un faisceau en forme de crayon par deux dispositifs de focalisation dont les lignes focales sont disposées orthogonalement</li> </ul>	(dispositions pour changer ou faire varier l'orientation ou la forme du diagramme de directivité H01Q 3/00) [3]	
19/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant un dispositif secondaire constitué par un seul élément conducteur sensiblement rectiligne</li> </ul>	25/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>fournissant des diagrammes de somme et de différence (antennes multimode H01Q 25/04) [3]</li> </ul>
19/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>l'élément actif primaire étant alimenté par son centre et sensiblement rectiligne, p.ex. antenne H</li> </ul>	25/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>Antennes multimodes [3]</li> </ul>
19/26	<ul style="list-style-type: none"> <li>l'élément actif primaire étant alimenté par une extrémité et allongé</li> </ul>		
19/28	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant un dispositif secondaire constitué par plusieurs éléments conducteurs sensiblement rectilignes (antennes à variations périodiques ou logarithmiques H01Q 11/10; constituant une surface réfléchissante H01Q 19/10)</li> </ul>		

**H01R CONNEXIONS CONDUCTRICES DE L'ÉLECTRICITÉ; ASSOCIATION STRUCTURELLE DE PLUSIEURS ÉLÉMENTS DE CONNEXION ÉLECTRIQUE ISOLÉS LES UNS DES AUTRES; DISPOSITIFS DE COUPLAGE; COLLECTEURS DE COURANT** (interrupteurs, fusibles H01H; dispositifs de couplage du type guide d'ondes H01P 5/00; dispositions de commutation pour l'alimentation ou la distribution d'énergie électrique H02B; installation de câbles ou de lignes électriques, ou de lignes ou de câbles électriques et optiques combinés, ou d'appareils auxiliaires H02G; moyens imprimés pour réaliser des connexions électriques avec ou entre des circuits imprimés H05K)

#### Note(s)

1. La présente sous-classe couvre:
  - tous types de dispositifs de connexion de lignes électriques, déconnectables ou non, de dispositifs de couplage, de supports de lampes ou d'organes similaires, ou de collecteurs de courant, pour tous types de lignes, câbles ou appareils électriques;
  - les moyens non imprimés pour réaliser des connexions électriques avec ou entre des circuits imprimés.
2. La présente sous-classe ne couvre pas le montage de connexions dans ou sur un appareil spécifié. Ce genre de montage est couvert par la sous-classe appropriée se rapportant à cet appareil, p.ex. le montage dans des boîtes de jonction ou de distribution est couvert par les sous-classes H02B ou H02G, les connexions à haute température pour éléments chauffants sont couvertes par le groupe H05B 3/08. L'association structurelle d'une pièce d'un dispositif de couplage avec un appareil électrique spécifique est classée avec l'appareil, p.ex. l'association d'un culot avec une lampe à incandescence est couverte par la sous-classe H01K.
3. Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:
  - "broche" désigne une pièce conductrice, rigide ou élastique, destinée à être engagée dans un alvéole de forme appropriée et à assurer un contact électrique avec lui;
  - "alvéole" désigne une pièce conductrice, rigide ou élastique, destinée à recevoir une broche appropriée et à assurer un contact avec elle;
  - "pièce complémentaire" désigne une pièce de couplage, définie par rapport à une autre pièce de couplage à laquelle elle est normalement associée;
  - "dispositifs de couplage" désigne des dispositifs en plusieurs pièces spécialement adaptés pour permettre un engagement physique immédiat et répété, sans utiliser d'outil, dans le but d'établir ou de rompre un chemin électrique. Des exemples de tels dispositifs en plusieurs pièces sont:
    - a. les adaptateurs pour joindre deux pièces de couplage et
    - b. les rails ou les barres omnibus pourvus de plusieurs points distincts de connexion pour pièces complémentaires.
4. Les détails généraux sont classés dans les groupes H01R 4/00, H01R 9/00, H01R 11/00, H01R 12/00.

#### Schéma général

##### CONNEXIONS; ÉLÉMENTS DE CONNEXION

Par contact direct; Pénétrant dans l'isolation..... 4/00

##### Association structurelle:

de plusieurs éléments de connexion isolés les uns des autres..... 9/00

pour des circuits imprimés, des câbles plats ou à ruban..... 12/00

Éléments de connexion individuels assurant plusieurs emplacements de connexion espacés..... 11/00

Bornes..... 9/00, 12/00

Autres connexions..... 3/00

##### DISPOSITIFS DE COUPLAGE

Connexions par contact direct entre conducteurs et pièces de contact..... 4/00

Autres détails..... 13/00

Structure générale des dispositifs de couplage en deux pièces..... 24/00

Pièces de couplage pour la coopération simultanée ou sélective avec des pièces associées..... 25/00, 27/00, 29/00

Pièces de couplage supportées par la pièce associée..... 31/00

Dispositifs de couplage dont l'une des pièces supporte un appareil..... 33/00

CONNECTEURS DE LIGNE FLEXIBLES OU TOURNANTS..... 35/00

##### COLLECTEURS DE COURANT

Rotatifs; non rotatifs..... 39/00, 41/00

FABRICATION..... 43/00

**3/00 Connexions conductrices de l'électricité non prévues ailleurs**  
3/08 • pour faire des connexions avec un liquide (électrodes pour piles ou accumulateurs H01M)

**4/00 Connexions conductrices de l'électricité entre plusieurs organes conducteurs en contact direct, c. à d. se touchant l'un l'autre; Moyens pour réaliser ou maintenir de tels contacts; Connexions conductrices de l'électricité ayant plusieurs emplacements espacés de connexion pour les conducteurs et utilisant des organes de contact pénétrant dans l'isolation** (détails des contacts de dispositifs de couplage H01R 13/00; dispositifs de couplage H01R 12/70, H01R 24/00-H01R 33/00; connecteurs de ligne flexibles ou tournants H01R 35/00; collecteurs de courant non rotatifs H01R 41/00) [3]

4/01	• Connexions utilisant des matériaux à mémoire de forme, p.ex. un métal à mémoire de forme [7]	4/68	• • Connexions à ou entre conducteurs supraconducteurs [3]
4/02	• Connexions soudées ou brasées (H01R 4/62, H01R 12/59, H01R 12/65 ont priorité) [3, 7]	4/70	• Isolation des connexions (embouts d'extrémité H01R 4/22) [3]
4/04	• utilisant des adhésifs électriquement conducteurs [3]	4/72	• • utilisant un manchon isolant rétractable à chaud [4]
4/06	• Connexions rivetées (par explosion H01R 4/08) [3]	9/00	<b>Association structurelle de plusieurs éléments de connexion électrique isolés les uns des autres, p.ex. barrettes de raccordement, blocs de connexion; Bornes ou plots de raccordement montés sur un socle ou dans un coffret; Leurs socles</b> (détails de connexions à contact direct ou de connexions utilisant des organes de contact pénétrant dans l'isolation H01R 4/00; spécialement conçue pour des circuits imprimés, des câbles plats ou à ruban ou des structures similaires généralement planes H01R 12/00; dispositifs de couplage H01R 12/70, H01R 24/00-H01R 33/00; connecteurs de ligne flexibles ou tournants H01R 35/00) [3]
4/08	• effectuées au moyen d'une explosion [3]	9/03	• Dispositifs de connexion conçus pour assurer le contact avec plusieurs des conducteurs d'un câble multiconducteur [3]
4/10	• effectuées uniquement par torsion, enroulage, pliage, sertissage ou autre déformation permanente [3]	9/05	• • pour câbles coaxiaux [3]
4/12	• • par torsion [3]	9/053	• • • utilisant des organes de contact pénétrant dans l'isolation [7]
4/14	• • par enroulage [3]	9/11	• Pièces d'extrémité pour câbles multiconducteurs supportées par le câble et destinées à faciliter les connexions avec d'autres organes conducteurs [3]
4/16	• • par pliage [3]	9/15	• Dispositifs de connexion par enroulement du fil [3]
4/18	• • par sertissage (H01R 4/01, H01R 4/24 ont priorité) [3, 7]	9/16	• Fixation des pièces de connexion sur le socle ou sur le coffret; Isolement des pièces de connexion par rapport au socle ou au coffret (isolateurs de traversée H01B 17/26) [3]
4/20	• • • en utilisant un manchon de sertissage [3]	9/18	• • Fixation au moyen de vis ou d'écrou [3]
4/22	• Embouts d'extrémité, c. à d. embouts de matériau isolant ou conducteur pour recouvrir ou maintenir des connexions entre fils entrant dans l'embout du même côté [3]	9/20	• • Fixation au moyen de rivet ou d'œillet [3]
4/24	• Connexions utilisant des pointes d'aiguille, des plaques entaillées ou des organes analogues de contact pénétrant dans l'isolation ou dans les brins du câble [3]	9/22	• Socles, p.ex. barrette, bloc, panneau [3]
4/26	• Connexions dans lesquelles l'une au moins des parties assurant la connexion présente des saillies qui mordent ou sont en prise avec l'autre partie en vue d'améliorer le contact (utilisant des matériaux à mémoire de forme H01R 4/01) [3]	9/24	• • Blocs de connexion [3]
4/28	• Connexions par serrage; Connexions par ressort (réalisées au moyen de bornes spécialement conçues pour établir le contact avec, ou pour être insérées dans, des circuits imprimés H01R 12/00) [3, 7]	9/26	• • • Blocs de connexion à accrochage pour le montage côté à côté sur rail ou sur barrette [3]
4/30	• • utilisant un organe de serrage constitué par une vis ou par un écrou (H01R 4/50 a priorité; utilisant un organe de serrage actionné par une vis ou par un écrou H01R 4/38) [3]	9/28	• • Plaquettes de connexion [3]
4/32	• • • Conducteurs logés dans une fente ou dans un trou d'une vis [3]	11/00	<b>Éléments de connexion individuels assurant plusieurs emplacements de connexion espacés pour des organes conducteurs qui sont ou qui peuvent être interconnectés de cette façon, p.ex. pièces d'extrémité pour fils ou câbles supportées par le fil ou par le câble et possédant des moyens pour faciliter la connexion électrique avec quelqu'autre fil, borne, ou organe conducteur, répartiteurs</b> (connexions entre organes en contact direct H01R 4/00; association structurelle de plusieurs éléments de connexion électrique isolés les uns des autres H01R 9/00; dispositifs de couplage H01R 12/70, H01R 24/00-H01R 29/00, H01R 33/00; connecteurs de ligne flexibles ou tournants H01R 35/00) [3]
4/34	• • • Conducteurs logés sous la tête d'une vis [3]	11/01	• caractérisés par la forme ou par la disposition de l'interconnexion entre leurs emplacements de connexion [3]
4/36	• • • Conducteurs logés sous l'extrémité d'une vis [3]	11/03	• caractérisés par le type des emplacements de connexion sur l'élément individuel ou par le type des connexions entre les emplacements de connexion et les organes conducteurs (H01R 11/11 a priorité) [3]
4/38	• • utilisant un organe de serrage actionné par une vis ou par un écrou (H01R 4/50 a priorité) [3]	11/05	• • les emplacements de connexion présentant différents types de connexions directes [3]
4/40	• • • Organe de serrage pivotant [3]	11/07	• • les emplacements de connexion étant du même type mais de dimensions différentes [3]
4/42	• • • Zone de serrage d'un côté de la vis uniquement [3]	11/09	• • les emplacements de connexion étant identiques [3]
4/44	• • • Zones de serrage des deux côtés de la vis [3]		
4/46	• • • Zone de serrage entre deux vis placées côté à côté [3]		
4/48	• • utilisant un ressort, un clip, ou un autre organe élastique (H01R 4/52 a priorité) [3]		
4/50	• • utilisant une came, un coin, un cône ou une bille [3]		
4/52	• • • qui est comprimé par un ressort [3]		
4/56	• un conducteur étant vissé dans un autre [3]		
4/58	• caractérisées par la forme ou le matériau des organes de contact (H01R 4/01 a priorité) [3, 7]		
4/60	• • Connexions entre ou avec des conducteurs tubulaires (H01R 4/56 a priorité) [3]		
4/62	• • Connexions entre des conducteurs constitués de matériaux différents; Connexions entre ou avec des conducteurs en aluminium avec ou sans âme en acier (H01R 4/68 a priorité) [3]		
4/64	• • Connexions entre ou avec des parties conductrices n'ayant pas au premier chef de fonction électrique, p.ex. châssis, boîtier, rail [3]		
4/66	• • Connexions à la masse terrestre, p.ex. plaque de terre, piquet de terre [3]		

11/11	• Pièces d'extrémité ou pièces de dérivation pour fils ou câbles, supportées par le fil ou le câble et munies de moyens pour faciliter la connexion électrique avec quelque autre fil, borne ou organe conducteur (H01R 11/01 a priorité) [3]	12/68	• • • • • comprenant des parties déformables [2011.01]
11/12	• • Pièces d'extrémité se terminant par un œillet, un crochet ou une fourchette [3]	12/69	• • • bornes déformables, p.ex. bornes à sertir [2011.01]
11/14	• • • le crochet étant adapté pour être accroché sur des lignes aériennes ou autres lignes suspendues, p.ex. pince pour ligne sous tension [3]	12/70	• Dispositifs de couplage [2011.01]
11/15	• • • Crochet en forme de serre-joint [3]	12/71	• pour circuits imprimés rigides ou structures similaires [2011.01]
11/16	• • Pièces d'extrémité se terminant par une pointe ou un alvéole d'électrode à souder [3]	12/72	• • • se couplant avec la bordure des circuits imprimés rigides ou des structures similaires [2011.01]
11/18	• • Pièces d'extrémité se terminant par une sonde [3]	12/73	• • • se raccordant à d'autres circuits imprimés rigides ou à des structures similaires [2011.01]
11/20	• • Pièces d'extrémité se terminant par une pointe d'aiguille ou un contact analogue destiné à pénétrer dans l'isolation ou l'âme d'un câble [3]	12/75	• • • se raccordant à des câbles à l'exclusion des câbles plats ou à rubans [2011.01]
11/22	• • Pièces d'extrémité se terminant par une pince à ressort [3]	12/77	• • pour circuits imprimés flexibles, câbles plats ou à rubans ou structures similaires [2011.01]
11/24	• • • avec des mâchoires de serrage, p.ex. pince crocodile [3]	12/78	• • • se raccordant à d'autres circuits imprimés flexibles, à des câbles plats ou à rubans ou à des structures similaires [2011.01]
11/26	• • Pièces d'extrémité se terminant par un serre-joint, une vis ou un écrou [3]	12/79	• • • se raccordant à des circuits imprimés rigides ou à des structures similaires [2011.01]
11/28	• • Pièces d'extrémité consistant en une bague ou un manchon [3]	12/81	• • • se raccordant à un autre câble à l'exclusion d'un câble plat ou à rubans [2011.01]
11/30	• • Pièces d'extrémité maintenues en contact par un aimant [3]	12/82	• • raccordés avec une force d'insertion faible ou nulle [2011.01]
11/32	• • Pièces d'extrémité comportant plusieurs terminaisons [3]	12/83	• • • raccordés avec pivotement des circuits imprimés ou des structures similaires après insertion [2011.01]
12/00	<b>Association structurelle de plusieurs éléments de connexion électrique isolés les uns des autres, spécialement conçue pour des circuits imprimés, p.ex. des cartes de circuit imprimé (PCB), des câbles plats ou à ruban ou des structures similaires généralement planes, p.ex. barrettes de raccordement, blocs de connexion; Dispositifs de couplage spécialement conçus pour des circuits imprimés, des câbles plats ou à ruban ou des structures similaires généralement planes; Bornes spécialement conçues pour établir le contact avec, ou pour être insérées dans des circuits imprimés, des câbles plats ou à ruban ou des structures similaires généralement planes (connexions imprimées avec, ou entre des circuits imprimés H05K 1/11) [7]</b>	12/85	• • • moyens produisant une pression de contact, contacts activés après insertion des circuits imprimés ou des structures similaires [2011.01]
12/50	• Connexions fixes [2011.01]	12/87	• • • agissant automatiquement par insertion des circuits imprimés rigides ou des structures similaires [2011.01]
12/51	• • pour circuits imprimés rigides ou structures similaires [2011.01]	12/88	• • • agissant manuellement par rotation ou pivotement des pièces du boîtier du connecteur [2011.01]
12/52	• • • se raccordant à d'autres circuits imprimés rigides ou à des structures similaires [2011.01]	12/89	• • • agissant manuellement par déplacement linéaire des pièces du boîtier du connecteur, p.ex. coulisseau [2011.01]
12/53	• • • se raccordant à des câbles à l'exclusion des câbles plats ou à rubans [2011.01]	12/91	• • autorisant un mouvement relatif entre les pièces de couplage, p.ex. un flottement ou un auto-alignement [2011.01]
12/55	• • • caractérisées par les bornes [2011.01]	13/00	<b>Détails de dispositifs de couplage des types couverts par les groupes H01R 12/70 ou H01R 24/00-H01R 33/00 [1, 7]</b>
12/57	• • • bornes pour le montage en surface [2011.01]	13/02	• Contacts
12/58	• • • bornes pour insertion dans des trous [2011.01]	13/03	• • caractérisés par le matériau, p.ex. matériaux de plaque ou de revêtement [4]
12/59	• • pour circuits imprimés flexibles, câbles plats ou à rubans ou structures similaires [2011.01]	13/04	• • Broches ou lames destinées à coopérer avec des alvéoles
12/61	• • • se raccordant à des circuits imprimés flexibles, à des câbles plats ou à rubans ou à des structures similaires [2011.01]	13/05	• • • Fiches ou lames élastiques (comportant des parties élastiques séparées H01R 13/15) [3]
12/62	• • • se raccordant à des circuits imprimés rigides ou à des structures similaires [2011.01]	13/08	• • • Broches ou lames rigides montées élastiquement
12/63	• • • se raccordant à des câbles d'une autre forme [2011.01]	13/10	• • Alvéoles destinés à coopérer avec des broches ou lames
12/65	• • • caractérisées par les bornes [2011.01]	13/11	• • • Alvéoles élastiques (comportant des parties élastiques séparées H01R 13/15) [3]
12/67	• • • bornes pénétrant dans l'isolant [2011.01]	13/115	• • • • Alvéoles en forme de U comportant des branches recourbées intérieurement [3]
		13/14	• • • Alvéoles rigides montés élastiquement
		13/15	• • Broches, lames ou alvéoles ayant un ressort indépendant pour produire ou améliorer la pression de contact [3]

13/17	• • • le ressort étant sur la broche [3]	13/506	• • • assemblées par enclenchement réciproque des pièces [3]
13/18	• • • le ressort entourant l'alvéole	13/508	• • • assemblées par une bride ou par un ressort [3]
13/187	• • • le ressort étant dans l'alvéole [3]	13/512	• • • assemblées par une vis ou par des vis [3]
13/193	• • Moyens pour améliorer la pression de contact à la fin de l'engagement des pièces de couplage [3]	13/514	• • formés comme un bloc ou un assemblage modulaire, c. à d. composés de parties coopérantes pourvues de pièces de contact ou maintenant entre elles des pièces de contact [3]
13/20	• • Broches, lames ou alvéoles conformés ou ayant une pièce séparée en vue de retenir ensemble les parties en fonctionnement	13/516	• • Moyens pour maintenir ou envelopper un corps isolant, p.ex. boîtier [3]
13/207	• • • par connexion vissée [3]	13/518	• • pour maintenir ou envelopper plusieurs pièces de couplage, p.ex. châssis [3]
13/213	• • • par connexion à baïonnette [3]	13/52	• • Boîtiers protégés contre la poussière, les projections, les éclaboussures, l'eau ou les flammes
13/22	• • Contacts pour coopération par aboutage	13/523	• • • pour l'emploi sous l'eau [3]
13/24	• • • élastiques; montés élastiquement	13/527	• • • Boîtiers protégés contre les flammes (H01R 13/70 a priorité) [3]
13/26	• • Broches ou lames de contact pour coopération par glissement sur un seul côté	13/53	• • Socles ou boîtiers pour dures conditions de service; Socles ou boîtiers avec des moyens pour éviter l'effet couronne ou l'amorçage d'un arc [3]
13/28	• • Contacts destinés à coopérer par glissement avec un contact de forme identique, p.ex. pour des dispositifs de couplage hermaphrodites	13/533	• • Socles ou boîtiers conçus pour l'emploi dans des conditions extrêmes, p.ex. haute température, rayonnements, vibrations, environnement corrosif, pression (H01R 13/52 a priorité) [3]
13/33	• • Pièces de contact faites de fil souple [3]	13/56	• Moyens pour empêcher l'usure ou la fracture des conducteurs flexibles de sortie contre les pièces de couplage
13/35	• • conçues pour une coopération non simultanée avec différents types de pièces de contact, p.ex. alvéole coopérant soit avec une broche ronde soit avec une broche plate [3]	13/58	• Moyens pour atténuer l'effort de tension sur le câble de connexion, p.ex. serre-câble
13/40	• Fixation des pièces de contact dans ou sur un socle ou un boîtier; Isolement des pièces de contact	13/585	• • le serrage augmentant avec l'effort de tension [3]
13/405	• • Fixation d'une manière non démontable, p.ex. par moulage, rivetage [3]	13/59	• • une bague filetée ou un boulon agissant dans une direction parallèle à celle du câble ou du fil [3]
13/41	• • • par engagement à frottement dans une rondelle isolante, un panneau ou une base [3]	13/595	• • des boulons agissant dans une direction transversale par rapport à celle du câble ou du fil [3]
13/415	• • • par déformation permanente de la pièce de contact [3]	13/60	• Moyens pour supporter les pièces de couplage non engagées
13/42	• • Fixation de manière démontable	13/62	• Moyens pour faciliter l'engagement ou la séparation des pièces de couplage ou pour les maintenir engagées [3]
13/422	• • • sur un socle ou dans un boîtier flexible en une seule pièce; Socle ou boîtier en une seule pièce comportant des moyens de verrouillage élastiques [3]	13/621	• • Boulon, vis de serrage ou attache à vis [3, 5]
13/424	• • • sur un socle ou dans un boîtier composé de plusieurs pièces isolantes dont l'une au moins est flexible [3]	13/622	• • Bague ou boîtier filetés (H01R 13/623 a priorité) [5]
13/426	• • • par un dispositif de retenue indépendant et élastique porté par le socle ou par le boîtier, p.ex. par un collier [3]	13/623	• • Boîtier ou bague comportant une rainure hélicoïdale [3, 5]
13/428	• • • par des moyens de verrouillage élastiques situés sur les pièces de contact; par des moyens de verrouillage situés sur des pièces de contact élastiques [3]	13/625	• • Boîtier ou bague à couplage à baïonnette [3, 5]
13/432	• • • par une lame élastique emboutie à enclenchement brusque derrière un épaulement du socle ou du boîtier [3]	13/627	• • Fixation du type à action brusque [3]
13/434	• • • par des moyens de verrouillage élastiques indépendants situés sur une pièce de contact, p.ex. par un collier de retenue ou un anneau situé autour de la pièce de contact [3]	13/629	• • Moyens additionnels pour faciliter l'engagement ou la séparation des pièces de couplage, p.ex. moyens pour aligner ou guider, leviers, pression de gaz [3]
13/436	• • • Fixation de plusieurs pièces de contact par une seule pièce de verrouillage [3]	13/631	• • • pour l'engagement uniquement [3]
13/44	• Moyens pour empêcher l'accès aux contacts actifs	13/633	• • • pour la séparation uniquement [3]
13/443	• • Fiches factices [7]	13/635	• • • par une pression mécanique, p.ex. par la force d'un ressort [3]
13/447	• • Volet ou plaque de recouvrement [3]	13/637	• • • par la pression d'un fluide, p.ex. par explosion [3]
13/453	• • • Volet ou plaque de recouvrement ouvert par l'engagement de la pièce complémentaire [3]	13/639	• • Moyens additionnels pour maintenir ou verrouiller les pièces de couplage entre elles après l'engagement [3]
13/46	• Socles; Boîtiers	13/64	• Moyens pour empêcher, bloquer ou éviter le couplage incorrect
13/50	• • formés comme un corps intégré (H01R 13/514 a priorité) [3]	13/641	• • par l'indication du couplage incorrect; par l'indication d'un engagement complet ou correct [7]
13/502	• • composés de différentes pièces (H01R 13/514 a priorité) [3]		
13/504	• • • les différentes pièces étant moulées, collées, soudées, p.ex. par soudage à ultrasons, ou réunies par estampage [3]		

13/642	• • par la position ou la forme des pièces de contact [3]	13/6592 • • • l'organe conducteur étant un câble blindé [2011.01]
13/645	• • par des éléments interchangeables sur le boîtier ou sur le socle [3]	13/6593 • • • le blindage étant composé de différentes pièces [2011.01]
13/646	• spécialement adaptés à la haute fréquence, p.ex. structures procurant une adaptation d'impédance ou un accord de phase (dispositions non coaxiales de protection par mise à la terre ou par blindage H01R 13/648 - H01R 13/6599; connecteurs coaxiaux spécialement adaptés à la haute fréquence H01R 24/40 - H01R 24/56) [7, 2011.01]	13/6594 • • • le blindage étant monté sur une carte de circuits imprimés et raccordé à des organes conducteurs [2011.01]
13/6461	• • Moyens pour empêcher la diaphonie [2011.01]	13/6595 • • • avec éléments séparés fixant le blindage à la carte de circuits imprimés [2011.01]
13/6463	• • • utilisant des paires torsadées de fils [2011.01]	13/6596 • • • l'organe conducteur étant un panneau métallique de mise à la terre [2011.01]
13/6464	• • • en ajoutant des éléments capacitifs [2011.01]	13/6597 • • • l'organe conducteur étant un contact du connecteur [2011.01]
13/6466	• • • sur des substrats, p.ex. des cartes de circuits imprimés [2011.01]	13/6598 • • • Matériau du blindage [2011.01]
13/6467	• • • par croisement de conducteurs de signaux [2011.01]	13/6599 • • • Matériau diélectrique rendu conducteur, p.ex. matière plastique recouverte de métal [2011.01]
13/6469	• • • sur des substrats [2011.01]	
13/6471	• • • par agencement particulier des conducteurs de mise à la masse et de signaux, p.ex. GSGS [mise à la masse - signal - mise à la masse - signal] [2011.01]	13/66 • Association structurelle avec des composants électriques incorporés (dispositifs de couplage ayant des contacts disposés concentriquement ou coaxialement H01R 24/38-H01R 24/56)
13/6473	• • Adaptation d'impédance [2011.01]	13/68 • • avec fusible incorporé [1, 2011.01]
13/6474	• • • par variation des propriétés conductrices, p.ex. par variation des dimensions [2011.01]	13/684 • • • le fusible étant amovible [2011.01]
13/6476	• • • en pratiquant une ouverture, p.ex. un trou [2011.01]	13/688 • • • avec une partie boîtier adaptée pour accéder au fusible [2011.01]
13/6477	• • • par variation des propriétés diélectriques [2011.01]	13/692 • • • la partie boîtier étant susceptible de rotation [2011.01]
13/648	• Dispositions de protection par mise à la terre ou par blindage sur les dispositifs de couplage (blindages disposés coaxialement H01R 24/38) [3]	13/696 • • • le fusible étant solidaire de la borne, p.ex. broche ou douille [2011.01]
13/652	• • avec broche, lame ou alvéole de mise à la terre [3]	13/70 • • avec interrupteur incorporé
13/655	• • avec étrier de mise à la terre [3]	13/703 • • • actionné par l'engagement ou le retrait des pièces de couplage (H01R 13/71 a priorité) [3]
13/658	• • Dispositions pour le blindage en haute fréquence, p.ex. protection contre les parasites électromagnétiques ou les impulsions électromagnétiques [3, 2011.01]	13/707 • • • verrouillé avec les pièces de contact ou la pièce complémentaire [3]
13/6581	• • • Structure du blindage [2011.01]	13/71 • • • Eléments de contact des pièces de couplage agissant comme interrupteur [3]
13/6582	• • • avec des moyens élastiques destinés à venir en contact avec le connecteur correspondant [2011.01]	13/713 • • • l'interrupteur étant un interrupteur de sécurité [3]
13/6583	• • • • avec des organes élastiques conducteurs indépendants entre les organes de blindage correspondants [2011.01]	13/717 • • avec une source lumineuse intégrée [3]
13/6584	• • • • formés par des organes élastomères conducteurs, p.ex. des joints plats ou des joints toriques [2011.01]	13/719 • • spécialement adaptée à la haute fréquence, p.ex. avec des filtres [4, 2011.01]
13/6585	• • • Matériau de blindage entourant individuellement des contacts espacés les uns des autres ou interposé entre ces derniers [2011.01]	13/7193 • • • avec des filtres en ferrite [2011.01]
13/6586	• • • pour séparer des modules de connecteurs multibroches [2011.01]	13/7195 • • • avec des filtres plans avec ouvertures pour les contacts [2011.01]
13/6587	• • • pour montage sur des cartes de circuits imprimés [2011.01]	13/7197 • • • avec des filtres solidaires des contacts ou montés sur ces derniers, p.ex. filtres tubulaires [2011.01]
13/6588	• • • à ouvertures débouchantes pour contacts individuels [2011.01]	13/72 • Moyens pour adapter une connexion flexible dans le support
13/6589	• • • avec des fils séparés par des parties conductrices du boîtier [2011.01]	13/73 • Moyens de montage des pièces de couplage sur les appareils ou structures, p.ex. sur un mur [4]
13/659	• • • muni de plusieurs orifices pour connecteurs distincts [2011.01]	13/74 • • Montage des pièces de couplage dans les ouvertures d'un panneau [3]
13/6591	• • Caractéristiques ou dispositions spécifiques de raccordement du blindage aux organes conducteurs [2011.01]	24/00 <b>Dispositifs de couplage en deux pièces, ou l'une des pièces qui coopèrent dans ces dispositifs, caractérisés par leur structure générale</b> (spécialement conçus pour des circuits imprimés, des câbles plats ou à ruban ou des structures similaires H01R 12/00; spécialement conçus pour supporter un appareil H01R 33/00) [7, 2011.01]

**Note(s)**

Dans le présent groupe, il est souhaitable d'ajouter les codes d'indexation des groupes H01R 101/00-H01R 107/00.

24/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pièces de couplage portant des douilles, des pinces ou des contacts analogues, assujetties uniquement à un fil ou un câble [2011.01]</li> </ul>	25/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rails ou barres omnibus réalisés de telle sorte que les pièces complémentaires puissent leur être connectées en tout point de leur longueur (éléments de support pour des dispositifs d'éclairage, déplaçables le long des éléments de guidage et établissant un contact électrique avec des conducteurs disposés le long des éléments de guidage F21V 21/35; installations de barres omnibus H02G 5/00) [3]</li> </ul>
24/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>• avec des contacts supplémentaires de mise à la terre ou de blindage [2011.01]</li> </ul>	25/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rails ou barres omnibus pourvus de plusieurs points de connexion pour pièces complémentaires (installations de barres omnibus H02G 5/00) [3]</li> </ul>
24/28	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pièces de couplage portant des broches, des lames ou des contacts analogues, assujetties uniquement à un fil ou un câble [2011.01]</li> </ul>	27/00	<b>Pièces de couplage adaptées à la coopération avec plusieurs pièces complémentaires dissemblables</b> (supportées uniquement par coopération avec une pièce complémentaire H01R 31/00; avec un support adapté pour supporter l'appareil auquel sa pièce complémentaire est attachée H01R 33/90)
24/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• avec des contacts supplémentaires de mise à la terre ou de blindage [2011.01]</li> </ul>	27/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour coopération simultanée avec plusieurs pièces complémentaires</li> </ul>
24/38	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ayant des contacts disposés concentriquement ou coaxialement [2011.01]</li> </ul>	29/00	<b>Pièces de couplage pour coopération sélective avec une pièce complémentaire de différentes façons pour établir différents circuits, p.ex. pour la sélection de tension, pour la sélection série-parallèle</b>
24/40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• spécialement adaptés à la haute fréquence [2011.01]</li> </ul>	31/00	<b>Pièces de couplage supportées seulement par la coopération avec la pièce complémentaire</b>
24/42	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • comprenant des moyens d'adaptation d'impédance ou des composants électriques, p.ex. des filtres ou des interrupteurs [2011.01]</li> </ul>	31/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pièces intermédiaires pour la distribution d'énergie vers plusieurs circuits en parallèle, p.ex. fiche de dérivation (pour relier deux pièces de couplage H01R 31/06; avec un support adapté pour supporter l'appareil auquel sa pièce complémentaire est attachée H01R 33/92)</li> </ul>
24/44	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • comprenant des moyens d'adaptation d'impédance [2011.01]</li> </ul>	31/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pièces intermédiaires pour joindre deux pièces de couplage, p.ex. adaptateur (avec un support adapté pour supporter l'appareil auquel sa pièce complémentaire est attachée H01R 33/94) [4]</li> </ul>
24/46	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • comprenant des interrupteurs [2011.01]</li> </ul>	31/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pièces de court-circuitage pour contacts pontés dans une pièce complémentaire (éléments isolants insérés entre contacts normalement fermés H01H 27/04)</li> </ul>
24/48	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • comprenant des dispositifs de protection, p.ex. de protection contre les surtensions [2011.01]</li> </ul>	33/00	<b>Dispositifs de couplage spécialement conçus pour supporter un appareil et munis d'une pièce de couplage assurant la fonction de support et la connexion électrique par l'intermédiaire d'une pièce complémentaire qui est structurellement associée à l'appareil, p.ex. supports de lampes; Leurs pièces détachées</b> (association structurelle d'une pièce complémentaire à un appareil spécifique, voir la sous-classe appropriée pour cet appareil)
24/50	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • montés sur une PCB [carte de circuits imprimés] [2011.01]</li> </ul>	33/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositifs à un pôle, p.ex. support d'extrémité d'une lampe tubulaire à incandescence ou au néon</li> </ul>
24/52	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • montés dans ou sur un panneau ou une structure [2011.01]</li> </ul>	33/05	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositifs à deux pôles [4]</li> </ul>
24/54	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Pièces intermédiaires, p.ex. adaptateurs, répartiteurs ou coudes [2011.01]</li> </ul>	33/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>• portant deux broches, lames ou contacts analogues conducteurs de courant ayant leurs axes parallèles entre eux [4]</li> </ul>
24/56	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • spécialement adaptés à la forme spécifique des câbles, p.ex. câbles ondulés, câbles à paires torsadées, câbles double blindage ou câbles creux [2011.01]</li> </ul>	33/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • pour supporter une lampe tubulaire à fluorescence [4]</li> </ul>
24/58	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contacts espacés le long de l'axe longitudinal d'engagement [2011.01]</li> </ul>	33/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • pour ampoule sans culot [4]</li> </ul>
24/60	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contacts espacés le long de la paroi latérale plane transversalement par rapport à l'axe longitudinal d'engagement [2011.01]</li> </ul>	33/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • ayant uniquement des contacts aboutés</li> </ul>
24/62	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagements par glissement avec une face uniquement, p.ex. dispositifs de couplage à prise modulaire [2011.01]</li> </ul>	33/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • ayant des contacts concentriques ou coaxiaux</li> </ul>
24/64	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • pour haute fréquence, p.ex. RJ 45 [2011.01]</li> </ul>	33/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • pour culot du type à vis, p.ex. pour lampe [4]</li> </ul>
24/66	<ul style="list-style-type: none"> <li>• avec des broches, des lames ou des contacts analogues, assujettis à l'appareil ou à la structure, p.ex. à une paroi [2011.01]</li> </ul>	33/46	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • pour culot du type à baïonnette [4]</li> </ul>
24/68	<ul style="list-style-type: none"> <li>• montés sur un appareil directement enfichable [2011.01]</li> </ul>	33/72	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositifs à trois pôles</li> </ul>
24/70	<ul style="list-style-type: none"> <li>• avec des contacts supplémentaires de mise à la terre ou de blindage [2011.01]</li> </ul>	33/74	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositifs ayant quatre pôles ou plus</li> </ul>
24/76	<ul style="list-style-type: none"> <li>• avec des broches, des pinces ou des contacts analogues, assujettis à l'appareil ou à la structure, p.ex. à une paroi [2011.01]</li> </ul>		
24/78	<ul style="list-style-type: none"> <li>• avec des contacts supplémentaires de mise à la terre ou de blindage [2011.01]</li> </ul>		
24/84	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositifs de couplage hermaphrodite [2011.01]</li> </ul>		
24/86	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contacts parallèles disposés autour d'un axe commun [2011.01]</li> </ul>		
25/00	<b>Pièces de couplage adaptées à la coopération simultanée avec plusieurs pièces complémentaires identiques, p.ex. pour la distribution d'énergie à plusieurs circuits</b> (supportées uniquement par la coopération avec une pièce complémentaire H01R 31/00; avec un support adapté pour supporter l'appareil auquel sa pièce complémentaire est attachée H01R 33/88)		

33/76	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supports avec alvéoles, pinces ou contacts analogues, adaptés pour l'engagement axial par glissement, avec des broches, lames ou contacts analogues disposés parallèlement sur la pièce complémentaire, p.ex. support pour tube électronique</li> </ul>	39/26	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Contacts massifs de glissement, p.ex. balai de charbon</li> </ul>
33/88	<ul style="list-style-type: none"> <li>• adaptés pour un fonctionnement simultané avec plusieurs pièces complémentaires identiques</li> </ul>	39/27	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Capuchons d'extrémité sur les balais de charbon pour transmettre la pression de ressort</li> </ul>
33/90	<ul style="list-style-type: none"> <li>• adaptés pour un fonctionnement avec plusieurs pièces complémentaires différentes, p.ex. douille voleuse</li> </ul>	39/28	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Contacts à rouleau; Contacts à rotule</li> </ul>
33/92	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supports servant de pièces intermédiaires pour la distribution d'énergie en parallèle à travers plusieurs pièces complémentaires dont l'une au moins est reliée à l'appareil qui doit être soutenu</li> </ul>	39/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Contacts liquides</li> </ul>
33/94	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supports servant de pièces intermédiaires pour joindre une pièce complémentaire à une pièce de couplage</li> </ul>	39/32	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Connexions de conducteur pour segment de collecteur</li> </ul>
33/945	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supports avec composant électrique incorporé [4]</li> </ul>	39/34	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Connexions de conducteur pour bagues collectrices</li> </ul>
33/95	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • avec fusible; avec interrupteur thermique [4]</li> </ul>	39/36	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Connexions de câble ou fil avec le balai</li> </ul>
33/955	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • avec interrupteur actionné manuellement indépendamment de l'engagement ou de la séparation du couplage [4]</li> </ul>	39/38	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Porte-balais</li> </ul>
33/96	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • avec interrupteur actionné par engagement ou séparation du couplage [4]</li> </ul>	39/39	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • dans lesquels le balai est fixé dans le support</li> </ul>
33/965	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supports protégés contre la poussière, les projections, les éclaboussures, l'eau ou les flammes [4]</li> </ul>	39/40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • permettant le mouvement du balai dans son support pendant le passage du courant</li> </ul>
33/97	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supports avec des moyens séparés pour empêcher le dégagement du couplage où le retrait non autorisé de l'appareil soutenu [4]</li> </ul>	39/41	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • du type cartouche</li> </ul>
33/975	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supports avec moyens élastiques pour la protection de l'appareil contre les vibrations ou les chocs [4]</li> </ul>	39/415	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • avec ressort se détendant de lui-même [4]</li> </ul>
35/00	<b>Connecteurs de ligne flexibles ou susceptibles de rotation</b> (collecteurs de courant rotatifs, distributeurs H01R 39/00)	39/42	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositifs de relevage des balais</li> </ul>
35/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connecteurs de ligne flexibles [4]</li> </ul>	39/44	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositifs de changement des balais</li> </ul>
35/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connecteurs de ligne pouvant tourner d'un angle de rotation limité [4]</li> </ul>	39/46	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moyens auxiliaires pour l'amélioration du transfert de courant, ou pour la réduction ou la suppression des étincelles ou arcs</li> </ul>
39/00	<b>Collecteurs de courant rotatifs, distributeurs ou interrupteurs</b> (interrupteurs à cames H01H 19/00; association structurelle de collecteurs de courant et de moteurs ou de génératrices dynamo-électriques, agencement des collecteurs de courant dans les moteurs ou les génératrices dynamo-électriques H02K 13/00)	39/48	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • par soufflage d'air; par environnement du collecteur avec un liquide ou gaz non conducteur</li> </ul>
39/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détails</li> </ul>	39/50	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Séparations placées entre les balais</li> </ul>
39/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecteurs (dans lesquels les segments sont formés par le prolongement de l'enroulement de la machine dynamo-électrique H02K)</li> </ul>	39/52	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • par utilisation d'aimants</li> </ul>
39/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • autres qu'avec une surface de contact externe cylindrique, p.ex. commutateurs plats</li> </ul>	39/54	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • par utilisation d'impédance entre les balais ou les segments</li> </ul>
39/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Bagues collectrices</li> </ul>	39/56	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Dispositifs pour lubrification ou polissage des collecteurs ou bagues collectrices pendant le fonctionnement du collecteur</li> </ul>
39/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • autres qu'avec une surface de contact externe cylindrique, p.ex. bagues collectrices plates</li> </ul>	39/58	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Moyens constructifs associés au collecteur de courant pour indiquer l'état de celui-ci, p.ex. pour indiquer l'usure du balai</li> </ul>
39/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • utilisant un palier ou un arbre comme surface de contact</li> </ul>	39/59	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Moyens constructifs associés aux balais pour interrompre le courant (H01R 39/58 a priorité) [4]</li> </ul>
39/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Assemblage de collecteurs ou de bagues collectrices avec les arbres</li> </ul>	39/60	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositifs pour le captage interrompu du courant, p.ex. organe de commutation, distributeur, interrupteur (interrupteurs automatiques H01H, p.ex. H01H 51/34)</li> </ul>
39/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • au moyen de matériau moulé ou fondu appliqué pendant ou après l'assemblage</li> </ul>	39/62	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • avec plus d'un balai fonctionnant avec le même jeu de segments</li> </ul>
39/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • Contacts pour coopération avec collecteur ou bague collectrice, p.ex. balais de contact</li> </ul>	39/64	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositifs pour le captage ininterrompu du courant</li> </ul>
39/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • caractérisés par le matériau utilisé</li> </ul>	41/00	<b>Collecteurs de courant non rotatifs pour maintenir un contact entre les parties fixe et mobile d'un circuit électrique</b> (pièces d'extrémité se terminant par un crochet ou une pièce analogue H01R 11/12; collecteurs de courant pour lignes d'alimentation en énergie des véhicules propulsés électriquement B60L 5/00)
39/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • incorporation d'un ingrédient lubrifiant ou de polissage</li> </ul>	41/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositifs pour le captage interrompu du courant, p.ex. distributeur (sélecteurs actionnés électriquement H01H 67/00)</li> </ul>
39/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • • Contacts feuillettés; Contacts à fils, p.ex. balais métalliques, fibres de carbone</li> </ul>	43/00	<b>Appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication, l'assemblage, l'entretien ou la réparation de connecteurs de lignes ou de collecteurs de courant ou pour relier les conducteurs électriques</b> (lignes pour trolley B60M 1/28; jonction de câbles H02G 1/14)
		43/01	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour connecter des conducteurs non dénudés à des pièces de contact ayant des bords coupant l'isolation [4]</li> </ul>
		43/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour connexions soudées (soudage en général B23K)</li> </ul>
		43/027	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour connecter des conducteurs au moyen de pinces [4]</li> </ul>

- 43/033 • pour enrouler ou dérouler des connexions à fils [4]
- 43/04 • pour établir des connexions par déformation, p.ex. outil à plier
- 43/042 • • Outils à main pour le sertissage [4]
- 43/045 • • • avec mécanisme d'alimentation en pièces de contact [4]
- 43/048 • • Appareils ou procédés de sertissage (H01R 43/042 a priorité) [4]
- 43/05 • • • avec dénudage de l'isolation du fil [4]
- 43/052 • • • avec mécanisme d'alimentation en fil [4]
- 43/055 • • • avec mécanisme d'alimentation en pièces de contact [4]
- 43/058 • • Mandrins de sertissage [4]
- 43/06 • Fabrication de collecteurs
- 43/08 • dans lesquels les segments ne sont séparés qu'après assemblage
- 43/10 • Fabrication de bagues collectrices
- 43/12 • Fabrication de balais
- 43/14 • Entretien de collecteurs de courant, p.ex. retaillage de balais, nettoyage de collecteurs
- 43/16 • pour la fabrication des pièces de contact, p.ex. par découpage et pliage [4]
- 43/18 • pour la fabrication de socles ou de boîtiers pour pièces de contact [4]

## H01S DISPOSITIFS UTILISANT L'ÉMISSION STIMULÉE

### Note(s)

La présente sous-classe couvre:

- les dispositifs pour la génération ou l'amplification des ondes électromagnétiques cohérentes ou d'autres types d'énergie ondulatoire par émission stimulée;
- des fonctions telles que la modulation, la démodulation, la commande ou la stabilisation de telles ondes.

### Schéma général

MASERS.....	1/00
LASERS À SEMI-CONDUCTEURS.....	5/00
LASERS AUTRES QUE LES LASERS À SEMI-CONDUCTEURS.....	3/00
AUTRES DISPOSITIFS UTILISANT L'ÉMISSION STIMULÉE.....	4/00

- |  |   |
|--|---|
| 1/00 Masers, c. à d. dispositifs pour la production, l'amplification, la modulation, la démodulation ou le changement de fréquence utilisant l'émission stimulée d'ondes électromagnétiques plus longues que celles de l'infrarouge                    | 3/034 • • • Dispositifs optiques placés à l'intérieur du tube ou en faisant partie, p.ex. fenêtres, miroirs (réflecteurs ayant des propriétés ou des positions variables pour le réglage initial du résonateur H01S 3/086) [5]  |
| 1/02 • solides   | 3/036 • • • Moyens pour obtenir ou maintenir la pression désirée du gaz à l'intérieur du tube, p.ex. au moyen d'un getter, d'une réactivation; Moyens pour faire circuler le gaz, p.ex. pour uniformiser la pression à l'intérieur du tube (dispositions de refroidissement pour lasers à gaz H01S 3/041; lasers à gaz dynamique H01S 3/0979) [5] |
| 1/04 • liquides  | 3/038 • • • Electrodes, p.ex. forme, configuration ou composition particulières [5]   |
| 1/06 • gazeux  | 3/04 • • Dispositions pour le refroidissement   |
| 3/00 Lasers, c. à d. dispositifs pour la production, l'amplification, la modulation, la démodulation ou le changement de fréquence utilisant l'émission stimulée d'ondes infrarouges, visibles ou ultraviolettes (lasers à semi-conducteurs H01S 5/00) | 3/041 • • • pour des lasers à gaz [5]   |
| 3/02 • Détails de structure  | 3/042 • • • pour des lasers à l'état solide [5]   |
| 3/03 • • des tubes laser à décharge dans le gaz [2]  | 3/05 • Structure ou forme de résonateurs; Accommodation de milieu actif à l'intérieur de ces résonateurs; Forme du milieu actif   |
| 3/032 • • • pour le confinement de la décharge, p.ex. par des caractéristiques particulières du tube pour la contraction de la décharge [5]  | 3/06 • • Structure ou forme du milieu actif   |

- 3/063 • • • Lasers à guide d'ondes, p.ex. amplificateurs laser [7]
- 3/067 • • • Lasers à fibre optique [7]
- 3/07 • • • consistant en une pluralité de parties, p.ex. segments (H01S 3/067 a priorité) [2, 7]
- 3/08 • • • Structure ou forme des résonateurs optiques ou de leurs composants [2]
- 3/081 • • • comprenant plus de deux réflecteurs [2]
- 3/082 • • • définissant une pluralité de résonateurs, p.ex. pour la sélection de modes [2]
- 3/083 • • • Lasers en anneau (gyromètres à laser en anneau G01C 19/66) [2]
- 3/086 • • • un ou plusieurs réflecteurs ayant des propriétés ou positions variables pour le réglage initial du résonateur (faisant varier un paramètre de la sortie du laser lors de son fonctionnement H01S 3/10; stabilisation du signal de sortie du laser H01S 3/13) [2]
- 3/09 • • Procédés ou appareils pour l'excitation, p.ex. pompage
- 3/091 • • utilisant le pompage optique [2]
- 3/0915 • • par de la lumière incohérente [5]
- 3/092 • • • produite par une lampe-éclair (H01S 3/0937 a priorité) [2, 5]
- 3/093 • • • focalisant ou dirigeant l'énergie d'excitation dans le milieu actif [2, 5]
- 3/0933 • • • produite par un semi-conducteur, p.ex. une diode émettrice de lumière [5]
- 3/0937 • • • produite par l'explosion d'un matériau ou par un matériau combustible [5]
- 3/094 • • par de la lumière cohérente [2]
- 3/0941 • • • produite par un laser à semi-conducteur, p.ex. par une diode laser [6]
- 3/0943 • • • produite par un laser à gaz [5]
- 3/0947 • • • produite par un laser à colorant organique [5]
- 3/095 • • utilisant le pompage chimique ou thermique [2]
- 3/0951 • • • en augmentant la pression dans le milieu gazeux du laser [5]
- 3/0953 • • • Lasers à gaz dynamique, c. à d. avec expansion du milieu gazeux du laser à des vitesses d'écoulement supersoniques [5]
- 3/0955 • • utilisant le pompage par des particules de haute énergie [5]
- 3/0957 • • par des particules nucléaires de haute énergie [5]
- 3/0959 • • par un faisceau d'électrons [5]
- 3/097 • • par décharge dans le gaz d'un laser à gaz [2]
- 3/0971 • • • excité transversalement (H01S 3/0975 a priorité) [5]
- 3/0973 • • • ayant une onde progressive traversant le milieu actif [5]
- 3/0975 • • • utilisant une excitation inductive ou capacitive [5]
- 3/0977 • • • ayant des moyens d'ionisation auxiliaires [5]
- 3/0979 • • • Lasers à gaz dynamique, c. à d. avec expansion du milieu gazeux du laser à des vitesses d'écoulement supersoniques [5]
- 3/098 • Accrochage de modes; Suppression de modes (suppression de modes à l'aide d'une pluralité de résonateurs H01S 3/082) [2]
- 3/10 • • • Commande de l'intensité, de la fréquence, de la phase, de la polarisation ou de la direction du rayonnement, p.ex. commutation, ouverture de porte, modulation ou démodulation (accrochage de modes H01S 3/098; commande des rayons lumineux, changement de fréquence, optique non linéaire, éléments optiques logiques, en général G02F) [2]
- 3/101 • • Lasers munis de moyens pour changer l'origine ou la direction du rayonnement émis (systèmes de balayage optique en général G02B 26/10; dispositifs ou systèmes de déflexion électro-, magnéto- ou acousto-optique G02F 1/29) [2]
- 3/102 • • par commande du milieu actif, p.ex. par commande des procédés ou des appareils pour l'excitation (H01S 3/13 a priorité) [4]
- 3/104 • • • dans des lasers à gaz [4]
- 3/105 • • par commande de la position relative ou des propriétés réfléchissantes des réflecteurs de la cavité (H01S 3/13 a priorité) [4]
- 3/1055 • • • un des réflecteurs étant constitué par un réseau de diffraction [4]
- 3/106 • • par commande d'un dispositif placé dans la cavité (H01S 3/13 a priorité) [4]
- 3/107 • • • utilisant un dispositif électro-optique, p.ex. produisant un effet Pockels ou Kerr [4]
- 3/108 • • • utilisant un dispositif optique non linéaire, p.ex. produisant une diffusion par effet Brillouin ou Raman [4]
- 3/109 • • • Multiplication de la fréquence, p.ex. génération d'harmoniques [4]
- 3/11 • • dans lesquels le facteur de qualité du résonateur optique est changé rapidement, c. à d. technique des impulsions géantes
- 3/113 • • • à l'aide de milieux décolorants ou solarisants [2]
- 3/115 • • • utilisant un dispositif électro-optique [4]
- 3/117 • • • utilisant un dispositif acoustico-optique [4]
- 3/121 • • • utilisant un dispositif mécanique [4]
- 3/123 • • • Miroir tournant [4]
- 3/125 • • • Prisme tournant [4]
- 3/127 • • • Commutateurs de facteur de qualité multiples [4]
- 3/13 • • Stabilisation de paramètres de sortie de laser, p.ex. fréquence, amplitude [2]
- 3/131 • • • par commande du milieu actif, p.ex. par commande des procédés ou des appareils pour l'excitation [4]
- 3/134 • • • dans des lasers à gaz [4]
- 3/136 • • • par commande d'un dispositif placé dans la cavité [4]
- 3/137 • • • pour la stabilisation de la fréquence [4]
- 3/139 • • • par commande de la position relative ou des propriétés réfléchissantes des réflecteurs de la cavité [4]
- 3/14 • caractérisés par le matériau utilisé comme milieu actif
- 3/16 • • Matériaux solides
- 3/17 • • • amorphes, p.ex. verre [2]
- 3/20 • • Liquides
- 3/207 • • • comprenant un chélate [5]
- 3/213 • • • comprenant un colorant organique [5]
- 3/22 • • • à gaz
- 3/223 • • • le gaz actif étant polyatomique, c. à d. contenant plus d'un atome (H01S 3/227 a priorité) [2, 5]
- 3/225 • • • comprenant un excimer ou un exciplex [5]
- 3/227 • • • Vapeur métallique [5]

3/23	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agencement de plusieurs lasers non prévu dans les groupes H01S 3/02-H01S 3/14, p.ex. agencement en série de deux milieux actifs séparés (comprenant uniquement des lasers à semi-conducteurs H01S 5/40) [2, 7]</li> </ul>	5/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>Structure ou forme du résonateur optique [7]</li> </ul>
3/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant des effets de diffusion, p.ex. l'effet Brillouin ou Raman stimulé [2]</li> </ul>	5/12	<ul style="list-style-type: none"> <li>le résonateur ayant une structure périodique, p.ex. dans des lasers à rétroaction répartie (lasers DFB) (H01S 5/18 a priorité) [7]</li> </ul>
4/00	<b>Dispositifs utilisant l'émission stimulée d'énergie ondulatoire autre que celle prévue dans les groupes H01S 1/00, H01S 3/00 ou H01S 5/00, p.ex. maser phonon, maser gamma</b>	5/125	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lasers à réflecteurs de Bragg répartis (lasers DBR) [7]</li> </ul>
5/00	<b>Lasers à semi-conducteurs [7]</b>	5/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lasers à cavité externe (H01S 5/18 a priorité; accrochage de modes H01S 5/065) [7]</li> </ul>
	<b>Note(s) [2010.01]</b>	5/16	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lasers du type à fenêtre, c.à d. avec une région en un matériau non absorbant entre la région active et la surface réfléchissante (H01S 5/14 a priorité) [7]</li> </ul>
	Il est important de tenir compte de la note (3) après le titre de la section C qui indique à quelle version du tableau périodique des éléments chimiques la CIB se réfère.	5/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lasers à émission de surface (lasers SE) [7]</li> </ul>
5/02	<ul style="list-style-type: none"> <li>Détails ou composants structurels non essentiels au fonctionnement laser [7]</li> </ul>	5/183	<ul style="list-style-type: none"> <li>ayant une cavité verticale (lasers VCSE) [7]</li> </ul>
5/022	<ul style="list-style-type: none"> <li>Supports; Boîtiers [7]</li> </ul>	5/187	<ul style="list-style-type: none"> <li>utilisant un réflecteur de Bragg réparti (lasers SE-DBR) (H01S 5/183 a priorité) [7]</li> </ul>
5/024	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositions pour le refroidissement [7]</li> </ul>	5/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Structure ou forme du corps semi-conducteur pour guider l'onde optique [7]</li> </ul>
5/026	<ul style="list-style-type: none"> <li>Composants intégrés monolithiques, p.ex. guides d'ondes, photodéTECTEURS de surveillance, dispositifs d'attaque (stabilisation de la sortie du laser H01S 5/06; couplage de guides de lumière avec des éléments opto-électroniques G02B 6/42; dispositifs consistant en une pluralité de composants semi-conducteurs ou d'autres composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun, spécialement adaptés pour l'émission de lumière H01L 27/15) [7]</li> </ul>	5/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>ayant une structure à nervures ou à bandes [7]</li> </ul>
5/028	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revêtements [7]</li> </ul>	5/223	<ul style="list-style-type: none"> <li>Structure à bande enterrée (H01S 5/227 a priorité) [7]</li> </ul>
5/04	<ul style="list-style-type: none"> <li>Procédés ou appareils pour l'excitation, p.ex. pompage (H01S 5/06 a priorité) [7]</li> </ul>	5/227	<ul style="list-style-type: none"> <li>Structure mesa enterrée [7]</li> </ul>
5/042	<ul style="list-style-type: none"> <li>Excitation électrique [7]</li> </ul>	5/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>ayant une structure rainurée, p.ex. à rainures en V [7]</li> </ul>
5/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositions pour commander les paramètres de sortie du laser, p.ex. en agissant sur le milieu actif (systèmes de transmission utilisant la lumière H04B 10/00) [7]</li> </ul>	5/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Structure ou forme de la région active; Matériaux pour la région active [7]</li> </ul>
5/062	<ul style="list-style-type: none"> <li>en faisant varier le potentiel des électrodes (H01S 5/065 a priorité) [7]</li> </ul>	5/32	<ul style="list-style-type: none"> <li>comportant des jonctions PN, p.ex. hétérostructures ou doubles hétérostructures (H01S 5/34, H01S 5/36 ont priorité) [7]</li> </ul>
5/0625	<ul style="list-style-type: none"> <li>dans des lasers à plusieurs sections [7]</li> </ul>	5/323	<ul style="list-style-type: none"> <li>dans des composés A<sub>III</sub>B<sub>V</sub>, p.ex. laser AlGaAs [7]</li> </ul>
5/065	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accrochage de modes; Suppression de modes; Sélection de modes [7]</li> </ul>	5/327	<ul style="list-style-type: none"> <li>dans des composés A<sub>II</sub>B<sub>VI</sub>, p.ex. laser ZnCdSe [7]</li> </ul>
5/068	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stabilisation des paramètres de sortie du laser (H01S 5/0625 a priorité) [7]</li> </ul>	5/34	<ul style="list-style-type: none"> <li>comportant des structures à puits quantiques ou à superréseaux, p.ex. lasers à puits quantique unique (lasers SQW), lasers à plusieurs puits quantiques (lasers MQW), lasers à hétérostructure de confinement séparée ayant un indice progressif (lasers GRINSCH) (H01S 5/36 a priorité) [7]</li> </ul>
5/0683	<ul style="list-style-type: none"> <li>en surveillant les paramètres optiques de sortie [7]</li> </ul>	5/343	<ul style="list-style-type: none"> <li>dans des composés A<sub>III</sub>B<sub>V</sub>, p.ex. laser AlGaAs [7]</li> </ul>
5/0687	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stabilisation de la fréquence du laser [7]</li> </ul>	5/347	<ul style="list-style-type: none"> <li>dans des composés A<sub>II</sub>B<sub>VI</sub>, p.ex. laser ZnCdSe [7]</li> </ul>
		5/36	<ul style="list-style-type: none"> <li>comportant des matériaux organiques (lasers à colorant H01S 3/213) [2006.01]</li> </ul>
		5/40	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agencement de plusieurs lasers à semi-conducteurs, non prévu dans les groupes H01S 5/02-H01S 5/30 (H01S 5/50 a priorité) [7]</li> </ul>
		5/42	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réseaux de lasers à émission de surface [7]</li> </ul>
		5/50	<ul style="list-style-type: none"> <li>Structures amplificatrices non prévues dans les groupes H01S 5/02-H01S 5/30 (en tant que répéteurs dans les systèmes de transmission H04B 10/17) [7]</li> </ul>

**H01T ÉCLATEURS; LIMITEURS DE SURTENSION UTILISANT DES ÉCLATEURS; BOUGIES D'ALLUMAGE; DISPOSITIFS À EFFET CORONA; PRODUCTION D'IONS À INTRODUIRE DANS DES GAZ À L'ÉTAT LIBRE** (usinage du métal par action d'une forte concentration de courant électrique B23H; soudage, p.ex. soudage à l'arc, soudage par faisceau d'électrons ou soudage electrolytique, B23K; tubes à décharge en atmosphère gazeuse à cathode solide H01J 17/00; lampes à arc électrique H05B 31/00)

#### Note(s)

Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:

- "éclateur" signifie un dispositif à décharge, clos ou non clos, ayant des électrodes froides et utilisé exclusivement pour décharger une quantité d'énergie électrique dans un petit intervalle de temps.

**Schéma général****ÉCLATEURS**

Tournants.....	7/00
Comportant des moyens de déclenchement auxiliaires.....	2/00
Adaptations spéciales: pour oscillations; pour redressement.....	9/00, 11/00
Limiteurs de surtension; parafoudres à cornes.....	4/00
Autres éclateurs.....	14/00
Détails.....	1/00
BOUGIES D'ALLUMAGE.....	13/00
CIRCUITS.....	15/00
DISPOSITIFS À DÉCHARGE CORONA.....	19/00
FABRICATION, ENTRETIEN.....	21/00
APPAREILS POUR LA PRODUCTION D'IONS.....	23/00

**1/00 Détails des éclateurs**

- 1/02 • Moyens d'extinction d'arc
- 1/04 • • utilisant le soufflage magnétique
- 1/06 • • • avec aimant permanent
- 1/08 • • utilisant un courant de fluide extincteur d'arc
- 1/10 • • • avec un fluide extincteur dégagé par un matériau solide sous l'effet de la chaleur de l'arc
- 1/12 • Moyens associés structurellement avec un éclateur pour enregistrer son fonctionnement
- 1/14 • Moyens associés structurellement avec un éclateur pour le protéger contre la surcharge ou pour le déconnecter en cas de défaut (H01T 1/15, H01T 1/16, H01T 1/18 ont priorité) [4]
- 1/15 • pour la protection contre la pression excessive [4]
- 1/16 • Résistances en série associées par construction avec l'éclateur
- 1/18 • Dispositif électrolytique associé par construction avec l'éclateur
- 1/20 • Moyens pour amorcer l'arc ou pour faciliter l'allumage de l'éclateur [3]
- 1/22 • • par la forme ou la composition des électrodes [4]
- 1/24 • Emploi de matériaux particuliers pour les électrodes (H01T 1/22 a priorité) [4]

**2/00 Éclateurs comportant des moyens de déclenchement auxiliaires** (circuits de déclenchement H01T 15/00) [4]

- 2/02 • comportant une électrode de déclenchement ou un éclateur auxiliaire [4]
- 
- 4/00 Limiteurs de surtension utilisant des éclateurs**
- (H01T 2/00 a priorité; circuits de protection contre les surtensions utilisant des éclateurs H02H 9/06) [4]

  - 4/02 • Détails (d'éclateurs H01T 1/00) [4]
  - 4/04 • Enveloppes (H01T 4/06 a priorité) [4]
  - 4/06 • Dispositions pour le montage de plusieurs limiteurs de surtension [4]
  - 4/08 • associés structurellement avec un appareil protégé (avec des interrupteurs H01H 9/14; avec des fusibles H01H 85/44) [4]
  - 4/10 • ayant un intervalle simple ou plusieurs intervalles disposés en parallèle (bougies d'allumage H01T 13/00) [4]
  - 4/12 • • scellés hermétiquement [4]
  - 4/14 • • Parafoudres à cornes (associés avec des isolateurs H01B 17/46) [4]
  - 4/16 • ayant plusieurs intervalles disposés en série [4]
  - 4/18 • • Dispositions pour réduire la hauteur d'éclateurs empilés [4]
  - 4/20 • • Dispositions pour améliorer la répartition de potentiel [4]
- 7/00 Éclateurs tournants, c. à d. dispositifs à une ou plusieurs électrodes tournantes**
- 9/00 Éclateurs spécialement adaptés pour produire des oscillations**
- 11/00 Éclateurs spécialement adaptés comme redresseurs**
- 13/00 Bougies d'allumage**
- 13/02 • Détails
  - 13/04 • • Moyens assurant la connexion électrique aux bougies (connexions électriques en général H01R)
  - 13/05 • • • combinés avec des écrans ou des moyens de suppression des parasites [4]
  - 13/06 • • Capuchons faisant partie de la bougie et la protégeant contre les perturbations environnantes
  - 13/08 • • Montage, fixation ou étanchéité de bougies d'allumage, p.ex. dans les chambres à combustion
  - 13/10 • • • par raccordement du type à baïonnette
  - 13/12 • • Moyens sur les bougies d'allumage pour faciliter leur engagement avec un outil ou à la main
  - 13/14 • • Moyens de nettoyage automatique
  - 13/16 • • Moyens de dissipation de la chaleur
  - 13/18 • • Moyens de chauffage, p.ex. pour sécher
  - 13/20 • caractérisées par les particularités des électrodes ou de l'isolation
  - 13/22 • • avec deux électrodes ou plus enrobées dans l'isolant (pour deux éclateurs ou plus H01T 13/46)
  - 13/24 • • avec des électrodes mobiles (H01T 13/28 a priorité)
  - 13/26 • • • pour ajuster l'intervalle autrement que par courbage de l'électrode
  - 13/28 • • avec des électrodes de forme sphérique, p.ex. en forme de boule
  - 13/30 • • • montées en vue de permettre un mouvement libre
  - 13/32 • • caractérisées par les particularités de l'électrode de masse
  - 13/34 • • caractérisées par le montage des électrodes dans l'isolant, p.ex. par enrobage
  - 13/36 • • caractérisées par la jonction entre isolement et corps, p.ex. avec du ciment
  - 13/38 • • Emploi de matériaux particuliers pour l'isolement (en général H01B 3/00)
  - 13/39 • • Emploi de matériaux particuliers pour les électrodes [4]
  - 13/40 • combinées structurellement avec d'autres dispositifs (combinées ou associées avec des injecteurs de combustible F02M 57/06; combinées structurellement avec d'autres parties de moteurs à combustion interne F02P 13/00)
- 74
- CIB (2012.01), Section H

13/41	• avec des écrans ou des moyens de suppression des parasites [4]	<b>15/00</b> <b>Circuits spécialement adaptés aux éclateurs, p.ex. circuits d'allumage</b> (circuits d'allumage pour moteurs à combustion interne F02P; allumage par étincelle électrique pour appareil de combustion F23Q; circuits de protection utilisant des éclateurs H02H 9/06) [4]
13/42	• avec générateurs magnétiques d'étincelles	
13/44	• avec transformateurs, p.ex. pour allumage en haute fréquence	
13/46	• à plusieurs éclateurs	<b>19/00</b> <b>Dispositifs prévus pour la décharge corona</b> (pour charger des éléments électrographiques G03G 15/02) [4]
13/48	• avec des moyens pour rendre les étincelles visibles	19/02 • Anneaux anticorona
13/50	• munies de moyens pour ioniser l'intervalle (H01T 13/52 a priorité) [4]	19/04 • munis d'électrodes pointues
13/52	• caractérisées par la décharge le long d'une surface	<b>21/00</b> <b>Appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication ou l'entretien des éclateurs ou des bougies d'allumage</b>
13/54	• avec des électrodes arrangées dans une chambre d'allumage partiellement close	21/02 • de bougies d'allumage
13/56	• caractérisées par des éléments constitutifs aisément assemblés ou désassemblés	21/04 • Nettoyage (moyens de nettoyage automatique H01T 13/54; dispositifs de traitement au jet abrasif pour nettoyer les bougies d'allumage B24C 3/34)
13/58	• Essai (essai des caractéristiques de l'étincelle d'allumage dans les moteurs à combustion interne F02P 17/12) <b>[2011.01]</b>	21/06 • Ajustage des éclateurs (bougies d'allumage munies d'électrodes mobiles pour ajuster l'intervalle H01T 13/26) [4]
13/60	• des propriétés électriques <b>[2011.01]</b>	
<b>14/00</b>	<b>Eclateurs non prévus dans les groupes H01T 2/00-H01T 13/00</b> (dispositifs prévus pour la décharge corona H01T 19/00) [4]	<b>23/00</b> <b>Appareils pour la production d'ions destinés à être introduits dans des gaz à l'état libre, p.ex. dans l'atmosphère</b> (tubes à décharge pourvus de dispositions pour l'émergence des ions de l'enceinte H01J 33/00; production du plasma H05H) [4]